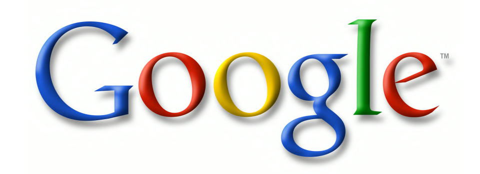
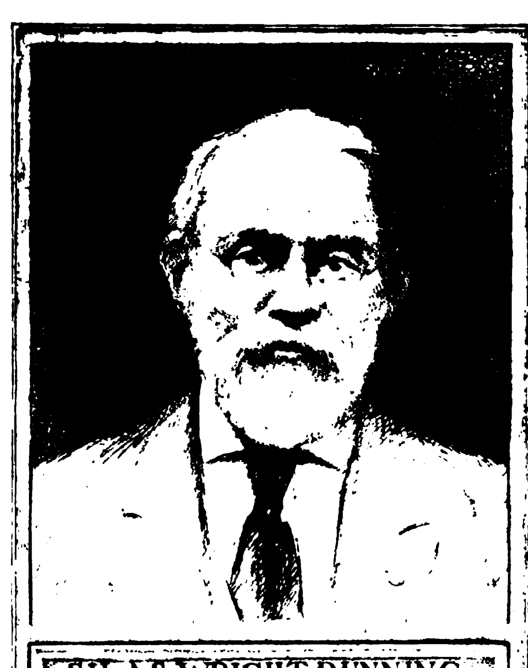










PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

VIII

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

VIII

1899



COMPIÈGNE

IMPRIMERIE E. LEVÈZIEL

9 et 11. Rue des Pâtissiers

1900

Compte rendu des travaux de la Société historique de Compiègne pendant l'année 1898

par M. le comte DE MARSY, secrétaire, lu à la séance du 19 janvier 1899

Mesdames, Messieurs,

Quand un chat, de ses griffes, a longtemps piétiné dans le panier où sa maîtresse place ses pelotons de laine et ses écheveaux de soie, quand tout a été mêlé, dispersé, il faut à celle-ci une grande patience, cette vertu des femmes, pour tout remettre en place, pendant que, de son œil sournois, le joli félin se demande comment faire pour rétablir le désordre dans lequel il se complaît.

C'est un peu comme la ménagère que je dois procéder en cherchant dans les procès-verbaux de vos séances, dans les différents actes de votre vie sociale, à grouper les faits de l'année écoulée et à essayer d'y introduire un ordre au moins factice.

Il y a si longtemps que je déroule ces pelotons et démêle ces écheveaux que je ne sais plus par quel bout les prendre, dans mon désir d'assortir les nuances et de conserver à votre œuvre son aspect pittoresque et sa gamme de couleurs.

Mais je me promettais d'être bref et je vois que mon préambule dépasse les limites habituelles; aussi prenant la feuille sur laquelle

sont énumérés les divers points de ce rapport, je commence sans plus de façon et si, parfois, je mets la charrue devant les bœufs, l'histoire révolutionnaire avant les vieux Gaulois, je tâcherai du moins de ne rien oublier ; si j'ai commis quelques omissions, je prie mes confrères de m'excuser et de me les signaler afin que je les comprenne dans un formidable errata.

Maintenant, après avoir écouté mon boniment, comme celui du fameux montreur de marionnettes, Lécaillon, qui parcourait nos campagnes, il y a un demi-siècle et dont M. Benaut vous a, d'une façon si pittoresque, rappelé les naïves compositions, jouées au milieu des villages, sur des tréteaux éclairés de chandelles avec le concours des enfants du pays, qui se faisaient acteurs ou figurants pour assister à la comédie, je commence, regrettant que ces troupes ambulantes qui, dans notre enfance, nous retraçaient les vieux mystères ou nous racontaient la tentation de Saint-Antoine aient, même jusque dans les plus petites bourgades, cédé la place aux lourds carrousels d'importation allemande, aux adaptations des drames et des vaudevilles, succès des théâtres de Paris et à l'inévitable Loïe Fuller.

Où sont les antiques marionnettes, auxquelles M. Magnin le savant conservateur de la Bibliothèque Nationale n'avait pas dédaigné de consacrer un volume.

Depuis une dizaine d'années, les études sur la Révolution, provoquées par le centenaire des événements dont elle a été le théâtre, sont devenues plus nombreuses qu'elles ne l'avaient été jusque-là. M. le président Sorel n'avait pas attendu ce moment pour vous faire connaître le changement de noms des rues, les fêtes populaires et le procès des Carmélites de Compiègne, devant le Tribunal révolutionnaire. Cette année, groupant des matériaux

accumulés de longue date dans les archives de Compiègne et de Beauvais, il nous a donné un tableau complet de Compiègne pendant la période révolutionnaire, qui avait été précédé des biographies de deux des personnages qui ont le plus marqué dans notre ville au début de la Révolution : Bertrand-Quinquet et Stanislas le Féron.

Le récit de la mission d'André Dumont dans l'Oise a amené notre président M. de Bonnault à nous montrer, d'après des documents de famille, André Dumont et son terrible compagnon Joseph Lebon, dans une de leurs missions à Montdidier et votre secrétaire a profité de cette circonstance pour faire passer sous vos yeux une suite de portraits et d'autographes de ces conventionnels et d'autres de leurs collègues de nos départements. Si notre Société avait eu à cette séance des graphologues, comme M. Joseph Depoin, ils n'auraient pas manqué de se livrer à des études comparatives sur l'écriture de ces personnages, dont les rôles ont été souvent l'objet d'appréciations bien différentes.

Depuis l'ouvrage de M. Sorel, divers travaux ont été publiés sur les Carmélites de Compiègne, quelques-uns ne sont que des panégyriques sans valeur historique, mais M. l'abbé Blond a écrit sur la doyenne de ces martyres, sœur Charlotte de la Résurrection, une étude importante dont M. l'abbé Morel vous a présenté un compte rendu détaillé.

Quelque obscure qu'ait été l'existence de nos communes rurales pendant la Révolution, les faits que révèlent les documents locaux ne sont pas sans intérêt et apportent d'utiles éléments à l'histoire générale. C'est ce qu'ont fait ressortir M. l'abbé Masson et M. l'abbé Gallois dans leurs études sur Venette et sur Marest-sur-Matz pendant la période révolutionnaire.

J'aurai terminé l'énumération des travaux

relatifs à cette époque en vous rappelant la curieuse affiche que vous a communiqué M. Benaut annonçant l'organisation à Beauvais en l'an VI, d'une fête de l'agriculture, rédigée dans le langage mythologique et boursouflé si en usage alors.

M. Sorel s'occupe depuis longtemps de la topographie de Compiégne ; il a dépouillé la plupart des censives et des actes de vente des maisons anciennes de la ville ; nul plus que lui n'a poussé à la belle reproduction de la partie principale du plan de Chandellier, si bien exécutée, il y a quelques années, sous la direction d'un de nos anciens présidents, M. Souhart, mais il vous a montré combien cette reproduction était insuffisante, puis qu'elle ne nous donnait que le Compiégne intramuros et qu'elle ne renfermait ni le quartier Saint-Lazare, ni l'ancienne paroisse de Saint-Germain ; aussi, sur sa proposition, avez-vous décidé de faire faire des reproductions de ces différentes parties de la ville, et plus tard un plan d'assemblage à plus petite échelle de l'ensemble de ce plan.

Où enterrait-on les Compiégnois, telle est la question que s'est posé M. Sorel et après avoir rappelé les nombreuses sépultures qui existaient dans les églises paroissiales et dans celles des couvents, il nous a montré que des motifs de salubrité avaient décidé, dans les premières années du règne de Louis XVI, la municipalité de Compiègne à obéir aux injonctions de l'Intendant et à créer le cimetière de Clamart, ouvert en 1786 et qui, pendant un siècle, a été seul affecté à l'inhumation des habitants des paroisses de Saint-Jacques et de Saint-Antoine.

Le cimetière de Saint-Germain, aujourd'hui désaffecté et qui va céder la place au nouveau cimetière du Sud, a eu aussi sa page dans ce travail.

A diverses reprises, M. du Lac vous a, il y

a de longues années déjà, entretenu de l'histoire des divers établissements hospitaliers de Compiègne, dont il avait été l'un des administrateurs les plus dévoués, mais ses notes restées incomplètes n'ont pas été publiées. M. l'abbé Vattier, reprenant le même sujet, a de nouveau dépouillé les archives déposées à l'hôpital et, dans plusieurs de nos séances, il vous a lu les premiers chapitres de ce travail, dont nous espérons avoir bientôt la suite.

Que dirai-je de M. l'abbé Morel, toujours infatigable ; tout en poursuivant la publication du cartulaire de Saint-Corneille, trop lente à son gré et dont le troisième fascicule est entièrement composé, il achève une étude sur la liturgie des anciens diocèses de Beauvais, Noyon, Soissons et Senlis, œuvre qui méritera de figurer à côté des travaux qui ont valu à M. le chanoine Ulysse Chevalier, une si grande place parmi nos érudits contemporains.

Mais, il se délasse aussi en traitant des sujets de moindre importance et cette année il vous a fait connaître le résultat de ses recherches sur les Domeliers.

Serai-je indiscret, en ajoutant qu'après nous avoir donné les monographies d'Houdancourt et du Fayel, il prépare un travail analogue sur toutes les communes du canton d'Estrées-Saint-Denis, où naturellement doit figurer sa paroisse, Chevrières, dont vous n'avez pas oublié la belle église. C'est en vue de sa description qu'il a fait à M. Meuraine un appel qui est toujours entendu et notre confrère a bien voulu exécuter la reproduction des belles verrières du XVIe siècle qui ornent le chœur de cette église. Mais si la photographie donne la représentation exacte de ces verrières, elle ne peut nous en faire connaître tous les détails artistiques et rendre l'expression des physionomies si vivantes des personnages qui y sont figurés. C'est ce qu'a

essayé de faire M. l'abbé Müller, en calquant quelques unes de ces têtes qui sont de véritables portraits, comme vous avez pu en juger dans notre dernière séance.

Sans pouvoir rivaliser pour la richesse avec les églises de Beauvais et de Clermont, quelques-unes de nos églises conservent encore de précieuses verrières, restes d'écoles célèbres dans le Beauvaisis et le Vexin ; M. l'abbé Gallois a photographié celles d'Orrouy et vous en a donné l'explication. Il y aurait là le sujet d'une étude, qui a été effleurée par M. l'abbé Müller pour l'arrondissement de Senlis, mais n'a pas encore été tentée pour le nôtre et cependant il existe encore à Baugy, par exemple, des vitraux du seizième siècle principalement, qui, par l'intérêt de leurs sujets, par la naïveté de leurs détails et la richesse de leur coloris, défient tout ce que font nos modernes verriers. Je me borne à signaler ce travail à ceux de nos confrères en quête d'un motif d'études, comme je leur indique aussi la recherche de ces retables flamands, en bois sculpté, dont l'un des plus remarquables dans nos environs est celui de Thourotte étudié d'une manière si consciencieuse par M. l'abbé Marsaux.

Dans un précédent compte-rendu, je vous disais que si nos séances, toujours très suivies, ne cessaient d'être alimentées de travaux et de communications, c'était toujours aux mêmes membres qu'elles étaient dues, je suis heureux de constater qu'il n'en est plus ainsi aujourd'hni et que nous avons trouvé dans les nouveaux confrères que vous avez admis depuis quelque temps des collaborateurs actifs et qui viennent vous apporter des éléments nouveaux ; qu'il me soit permis d'en remercier en votre nom MM. les abbés Gallois, Marsaux. Müller et Vattier, M. Fleuret, ainsi que M. Meuraine qui, en vous montrant les épreuves de ses photographies, fait revi-

vre sous vos yeux les monuments visités dans vos excursions.

MM. les abbés Müller et Marsaux sont aussi d'infatigables explorateurs ; ils parcourent le crayon à la main nos paroisses rurales et viennent vous apporter le résultat de leurs recherches. M. Müller s'attache de préférence au style des édifices, à leur caractère, il en discute les dates avec un grand sens critique ; M. Marsaux est attiré surtout par les détails ; il recherche les sculptures, décrit les autels et leurs rétables, visite les sacristies, et en fait sortir la vieille orfèvrerie et les anciens ornements. Par d'ingénieux rapprochements, il en étudie les sujets et nous apporte des éléments pour cet inventaire des richesses d'art de la France, auquel nous devons tous contribuer. Grâce à eux, nous recueillons de précieux renseignements et nous tenons à les en remercier.

Ce n'est pas seulement dans les travaux communiqués à la Société que s'est affirmé le zèle de nos confrères. Plusieurs ouvrages importants publiés par nos membres titulaires et correspondants témoignent de leur activité.

Notre président M. de Bonnault vient d'achever pour la Société des Antiquaires de Picardie la rédaction d'un travail sur Montdidier destiné à paraître dans la *Picardie monumentale*, M. Bazin a fait imprimer son histoire des abbesses de Royallieu et donné au *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie* une suite de notes sur des détails de l'histoire de Compiégne aux deux derniers siécles ; M. le vicomte de Caix de St-Aymour vous a envoyé récemment un recueil de mémoires sur le département de l'Oise ; M. le comte de Luçay, deux études importantes sur le comté de Clermont-en-Beauvaisis ; M. Janvier, une histoire de Domart-lès-Ponthieu, enfin, je remplirais une page avec l'indica-

tion des brochures de M. l'abbé Marsaux. Je ne dois pas oublier la plus importante de ces publications, l'archéologie romane dans le diocèse de Soissons que vient d'achever M. Lefèvre-Pontalis.

Comme les années précédentes, la Société s'est associée à la plupart des manifestations historiques qui ont eu lieu en France et à l'étranger. Au mois de janvier M. le Président Sorel vous représentait à la Cinquantaine de la Société archéologique de l'Orléanais et vous rendait compte de cette fête dans laquelle il avait remis à Mgr Desnoyers, président d'honneur et doyen de la Société orléanaise, le diplôme de membre correspondant. Au Congrès de la Sorbonne, MM. Sorel, l'abbé Morel et l'abbé Müller faisaient des lectures toujours favorablement écoutées et à cette occasion M. le Ministre de l'Instruction publique remettait à ce dernier les palmes d'officier d'Académie, en même temps qu'il annonçait la nomination comme chevaliers de la Légion d'honneur de deux de vos correspondants, M. Emile Delignières, président de la Société d'Emulation d'Abbeville et M. Ernest Petit, président de la Société des Sciences historiques de l'Yonne ; au mois de juin votre secrétaire félicitait M. Alfred Béquet, président de la Société archéologique de Namur, à l'occasion de la remise de son buste, qui coïncidait avec le jubilé demi-séculaire de cette savante compagnie. Peu de jours après, M. le comte de Lambertye donnait une preuve de vos sentiments de sympathie à la Société d'archéologie lorraine, en prenant part aux fêtes organisées à l'occasion de son Cinquantenaire. Au mois de juillet, près de quinze membres de la Société vous représentaient au Congrès archéologique de France à Bourges. En août, la Société voyait ses délégués prendre part au Congrès de la fédération des Sociétés savantes de Belgique,

à Enghien-en-Hainaut. En septembre, enfin, une lecture sur les réceptions d'ambassadeurs à Compiègne, faite par votre secrétaire au Congrès d'histoire diplomatique de La Haye, donnait une nouvelle preuve de l'intérêt que vous ne cessez de porter au mouvement historique tant en France qu'à l'étranger.

La Société n'a fait cette année qu'une excursion, dans laquelle elle a visité la curieuse ville de Dammartin, le beau château du chancelier Du Prat à Nantouillet et le vieux collège des Oratoriens de Juilly. Cette excursion des plus intéressantes a réuni un nombre exceptionnel de nos confrères et attiré parmi vous plusieurs de nos correspondants. La Société des Antiquaires de Picardie a visité Compiègne et Pierrefonds et vous avez tenu à honneur de déléguer quelques-uns de vos confrères pour lui faire les honneurs de notre ville; enfin, répondant à l'invitation du Comité archéologique de Senlis, plusieurs d'entre vous ont pris part à une très agréable course dans la vallée du Thérain, à Bury, à Mouy et au beau château de Mouchy, dont on revoit toujours avec plaisir les collections historiques et artistiques.

Vous n'avez cessé, vous le voyez, d'entretenir les rapports les plus cordiaux taut avec les Sociétés voisines de vous qu'avec celles qui sont dispersées sur le territoire de la France et même à l'étranger. Nous espérons que cette année, il nous sera donné de reprendre l'idée dont nous vous avons entretenus à diverses circonstances et d'organiser dans le département de l'Oise des réunions dans lesquelles se retrouveraient les membres des diverses Associations du département qui poursuivent le même but. De là naîtront, nous n'en doutons pas, des liens plus étroits qui nous permettront de rendre de plus grands services pour la préservation

de nos monuments et faciliteront les travaux entrepris par la plupart d'entre nous.

Il y a peu de mois, un libraire de Paris mettait en vente un splendide atlas manuscrit somptueusement relié renfermant quarante planches comprenant les plans et coupes en élévation du Palais de Compiègne, de la Vénerie, des Petites écuries, de la Chancellerie, etc., au milieu du premier Empire. Il y avait là pour nous une mine de documents précieux pour les travaux que nous pouvons avoir à effectuer sur la topographie de Compiègne au commencement de ce siècle. Malgré le prix élevé de ce recueil unique, votre bureau a pensé que c'était une occasion qu'il ne pouvait laisser échapper et cet album fait aujourd'hui partie de vos archives où chacun de vous pourra le mettre à profit.

La Bibliothèque et le Musée Vivenel ont continué à être l'objet de votre sollicitude.

De nombreuses publications dont les listes ont été publiées dans vos procès-verbaux vous ont fait connaître les nouveaux ouvrages que vous pouviez aller consulter à la Bibliothèque de la Ville qui, chaque jour s'augmente et qui, grâce au zèle de M. Ridoux, est l'objet d'un classement plus méthodique, en même temps que les heures de travail presque doublées vous en facilitent l'accès.

Le Musée Vivenel a reçu de l'administration municipale de nombreux fragments de sculpture du moyen âge provenant des travaux exécutés à l'ancien Hôtel-Dieu et que MM. Blu et Fleuret ont bien voulu vous faire connaître. Vous avez contribué à l'accroissement de cette collection en y déposant quatre plaques de cheminées en fonte offertes par M. Molleveaux, une curieuse inscription de Philippe Béra, provenant de l'église des Jacobins, qu'a bien voulu vous donner un de vos correspondants, M. Dubuisson, et divers autres objets.

A cette occasion, permettez-moi de me faire l'interprète d'un vœu de quelques uns de nos confrères. Ne pourrions-nous reprendre, dans les journées d'hiver où les excursions à la campagne nous sont interdites par les rigueurs du temps, quelques visites dans la ville, comme celles qui, il y a une quinzaine d'années, nous ont permis, sous la conduite de M. Méresse, d'explorer le Compiègne souterrain. Les premières de ces visites ne pourraient-elles pas être pour le Musée Vivenel, M. Blu en achève le catalogue et nous sommes convaincus qu'il voudrait bien accepter d'être notre guide dans cette collection qu'il connait aujourd'hui si bien. D'autres de nos confrères, je n'en doute pas, suivraient son exemple, M. Garand nous montrerait les œuvres de sculpture dispersées dans le parc du Palais et qu'il a décrites dans une de vos séances, et l'on ne pourrait nous reprocher, comme le font quelquefois les étrangers que nous conduisons dans nos rues, de tout connaitre, excepté la ville que nous habitons.

L'année dernière était à peine commencée que nous perdions M. Alfred de Varanval, d'autres deuils ont suivi celui-ci et successivement nous avons vu disparaitre MM. Mercier, (d'Ourscamp), le docteur Alfred Fourrier, l'abbé de Maindreville, de Villeplaine, membres titulaires, Gérin, l'abbé Pécheur et Frédéric Moreau, membres correspondants; enfin, depuis le 1er janvier, M. Léonce Perrot du Vernay.

Votre président, en ouvrant chacune des séances, a dit un dernier adieu aux membres que nous avons perdus, aussi me bornerai-je à vous rappeler aujourd'hui leurs noms.

Vous avez pendant cette année inscrit sur vos listes les noms de six nouveaux membres titulaires, Mlle Le Féron de la Brugère, MM. le comte de Mauroy, Fleuret, le chanoine Pihan, le comte Max de Béthune et Fernand de

Varauval. et ceux de deux correspondants, Mgr Desnoyers, et M. Paul Lafollye.

Plusieurs de ces noms nous sont déjà connus, ce sont ceux des fils d'anciens membres de la Société. A tous, nous souhaitons la bienvenue parmi nous.

J'ai déjà signalé quelques unes des distinctions obtenues par les membres de la Société dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, qu'il me soit permis de rappeler encore que M. le comte Jacques de Bréda a vu sa conduite pendant la guerre de 1870-71 et ses services comme capitaine de l'armée territoriale, récompensés par la croix de chevalier de la Légion d'honneur, que M. Molleveaux a été nommé chevalier du Mérite agricole, que M. Lefèvre-Pontalis, a obtenu le prix Fould pour son bel ouvrage sur l'architecture romane dans le diocèse de Soissons et qu'enfin notre président M. le baron de Bonnault a reçu de la Société d'archéologie de Bruxelles, l'un des corps savants les plus actifs de la Belgique, le diplôme de membre correspondant.

Notre société, Messieurs, compte près de la moitié de ses membres titulaires hors de Compiègne, et si ceux qui habitent la ville peuvent chaque mois, en assistant à vos séances, jouir de la primeur de vos travaux, s'instruire toujours et entendre parfois de brillants orateurs et de charmants causeurs, nous devons aussi penser aux autres et par nos publications les tenir au courant du mouvement dont la salle où nous nous réunissons est le centre.

L'an dernier nous avons distribué l'important ouvrage de M. le baron de Bonnault sur les francs-archers de Compiègne qui a obtenu l'approbation des critiques les plus autorisés dans nos principales revues historiques et le sixième fascicule de nos procès-verbaux. Le septième vous sera distribué dans quelques

jours. Le troisième fascicule du cartulaire de Saint-Corneille de M. l'abbé Morel est entièrement composé et n'attend qu'une dernière correction pour être mis en pages ; des planches ont été exécutées par l'illustration d'une description de la chapelle de Saint-Nicolas, dont la ville a entrepris la restauration et qui, nous l'espérons, sera bintôt ouverte à la fois au culte et à l'admiration des artistes.

M. Cauchemé a continué la lecture dans nos séances de ses études sur les découvertes romaines de la forêt de Compiègne et bientôt les dessins qui représentent si exactement les objets recueillis, serontlithographiés et publiés avec leur texte. Enfin, le neuvième volume de votre bulletin est en cours d'impression.

Tel est Messieurs, le bilan que j'ai à vous présenter, en vous demandant un bill d'indulgence ; assurément nous avons travaillé mais peut-être pourrions-nous faire plus et mieux, dans le siècle qui va bientôt s'ouvrir.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 19 janvier 1899

Présidence de M. le baron de BONNAULT d'HOUET

MM. Benaut, le baron de Bonnault, Cauchemé, R. Chevallier, Colin, Daussy, Fleuret, l'abbé Gallois, le comte de Lambertye, le baron de la Motte, Henry Lefebvre, Madame Le Féron d'Eterpigny, le comte de Marsy, l'abbé Morel, l'abbé Müller, le commandant Palat, Plessier, Madame de Poul et l'abbé Vattier assistent à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau les publications suivantes offertes par les auteurs : Le comté de Clermont en Beauvaisis ; I. Un referendum législatif au XVIe siècle ; II. Comtes engagistes, Clermont en 1789, par le comte de Luçay ; Etude sur Domart-les-Ponthieu, par A. Janvier et Ch. Bréard ; le vicomte de Caix de Saint-Aymour : Mémoires sur le département de l'Oise ; et des mémoires ou bulletins des Sociétés archéologiques du Midi et de l'Orléanais, de la Société des Antiquaires de Morinie, de la Société historique du Gatinais, de la Société archéologique de Château-Thierry et de la Société historique d'Aix-la-Chapelle.

M. le Président annonce la mort de M. Léonce PERROT DU VERNAY, membre titulaire, décédé dans les premiers jours de janvier et qui faisait partie de la Société depuis sa fondation : Il se fait l'interprête des sentiments de regrets

de la Société auprès de la famille de notre regretté confrère, et prie les membres présents de s'associer également, par une manifestation sympathique au deuil qui vient de frapper M. le Président Sorel, par la mort de son gendre M. Lisle.

Depuis sa dernière réunion, la Société a perdu également deux de ses membres correspondants. M. Charles READ, ancien chef de la division historique de la préfecture de la Seine, et M. CHABOUILLET, conservateur honoraire du cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale, tous deux décédés à Paris.

M. l'abbé MAZERAN, chanoine honoraire de Beauvais, chevalier de la Légion d'honneur, curé de Saint-Antoine, présenté par MM. l'abbé Philippet et Dubloc, est admis en qualité de membre titulaire.

M. de Marsy, en qualité de secrétaire, donne lecture du compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1898.

M. le comte de Lambertye, au nom de la Commission des finances, présente un rapport sur le compte du trésorier pendant l'année 1898.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées, décharge est donnée au trésorier par un vote de l'Assemblée ; des remerciements lui sont adressés, ainsi qu'aux membres de la Commission.

M. Benaut, n'ayant put achever la lecture inscrite au programme, signale quelques articles intéressant l'histoire ou l'archéologie dans des publications périodiques adressées à la Société d'agriculture et déposés à la Bibliothèque de la Ville ; ce sont dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture d'Orléans, des recherches de Mgr Desnoyers, sur l'instruction primaire à Orléans avant la Révolution et une étude de M. Guerrier sur les irrégularités volontaires que l'on remarque dans l'architec-

ture des anciens et notamment dans la construction du Parthénon; dans la *Bresse louhannaise* deux travaux de M. le sénateur Guillemaut, le premier sur l'histoire de la Révolution dans cette région, le second sur le patois local.

M. de Marsy, à l'occasion de ce dernier travail dont il cite des passages, s'élève contre la tendance trop généralement admise aujourd'hui par les linguistes qui font des recueils de locutions patoises, d'y introduire des termes tout modernes d'argot parisien, de langage de caserne ou de turf, qui n'ont rien de commun avec les expressions qui devraient former ces glossaires ; il insiste aussi sur le grand nombre de ces mots qui, écrits avec des élisions de voyelles et des apostrophes, ne sont que des transcriptions de déformations populaires.

M. l'abbé Müller communique quelques nouvelles observations sur l'architecture des différentes églises des environs comprises dans le travail dont il a été déjà en partie donné lecture et qui, suivant les itinéraires de nos lignes de chemins de fer et partant toujours de Compiègne, nous conduit jusqu'aux portes de Soissons, de Roye, de Clermont.

M. l'abbé Morel achève la lecture de son travail sur la liturgie dans les anciens diocèses de Beauvais. Noyon et Senlis, du XIII[e] au XIV[e] siècle.

M. de Marsy lit, au nom de M. Bazin, empêché d'assister à la séance, le commencement d'un travail sur la seigneurie du Petit-Margny.

Au XV[e] siècle, Margny était séparé de Compiègne par de vastes prairies, dont la plus grande partie, quatre-vingts arpents, appartenait à la Ville qui la tenait en vertu d'une donation de Philippe-Auguste. Une partie de ces terrains avaient appartenu aux Templiers,

puis aux chevaliers de Malte, qui l'avaient abandonnée à la Ville, à la fin du XVIe siècle, en échange d'une rente. La Ville aliéna ces terrains sous diverses conditions, y compris une clause portant que les habitants devaient souffrir la démolition de leurs constructions sans indemnité si le service du roi ou l'utilité de la Ville l'exigeaient. C'est ainsi que fut créé le Petit-Margny, qui s'étend depuis le Pont-Neuf, le long de la route de Venette. Il y avait, en venant de ce village, six hôtels, qui portaient les noms d'hôtels de Saint-Claude, de l'Epée, du Petit-Saint-Antoine, de Saint-Vincent ou du Bienvenu et de Saint-Nicolas.

Successivement, notre historien décrit chacun de ces hôtels, en commençant par celui de Saint-Claude. Après avoir rapporté qu'il existait plusieurs hôtels sous ce nom à Compiègne, où ce saint était en particulière vénération, car il y avait dans notre ville une confrérie qui, comme celle de Saint-Jacques, était uniquement composée de pèlerins ayant fait le voyage de Saint-Claude en Franche-Comté.

Nous passerons sur les premiers propriétaires de l'hôtel Saint-Claude, pour arriver à Claude Bouillette, seigneur de Janville, qui fut l'entrepreneur du Pont-Neuf de Compiègne, et créa à cet endroit une propriété assez considérable. Bouillette possédait aussi l'hôtel de la Cloche. Après sa mort en 1755, ses neveux héritèrent de ses biens, et en 1763, l'un d'eux vendit l'hôtel du grand Saint-Claude à un personnage dont on a beaucoup parlé dans ces derniers mois et dont on a recherché la tombe dans le sol de l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, Claude-Humbert Piarron de Chamousset, maître des requêtes, qui fut l'un des fondateurs des institutions d'assurances ; aussi les mutualistes se proposent-ils de lui ériger une statue. M. Ba-

zin retrace sommairement la vie de ce philanthrope, né en 1713 et mort en 1773, qui inventa la petite poste, etc. Etait-ce, se demande-t-il, pour faire un hôpital comme celui qu'il avait créé au pont de Sèvres, ou une habitation particulière ? Il commença à y faire de nombreux agrandissements, acheta des terrains contigus sur lesquels est située en partie la brasserie Ancel, et en donna le nom d'hôtel des Bœufs à cette construction, à cause du nombre des animaux qu'on y avait réunis.

A l'hôtel Saint-Claude, à l'hôtel des Bœufs était joint l'hôtel de Beauvais, bâti par Antoine de Beauviliers de Saint-Aignan évêque de Beauvais, pour y faire sa résidence et il est bon de rappeler à ce propos que ce territoire dépendait de son diocèse. Acheté par Louis XV, l'hôtel de Beauvais avait été donné par ce souverain à Bouillette, en récompense de son activité pour la construction du pont.

L'histoire des autres hôtels du Petit-Margny est remise à la prochaine séance qui comprendra la suite des recherches de M. l'abbé Vattier sur l'hôpital, une note de M. de Marsy sur un mémoire de Dom Martène en faveur de l'abbaye de Saint-Corneille, etc.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 16 février 1899

Présidence de M. le Bon de BONNAULT d'HOUËT

MM. Benaut, Blu, le baron de Bonnault, Cauchemé, Colin, l'abbé Demouy, Fleuret, Garand, l'abbé Gallois, Haye, J. du Lac, le comte de Lambertye, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Mareuse, le comte de Marsy, l'abbé Martin, Mauprivez, l'abbé Morel, le chanoine Müller, le chanoine Pihan, Plessier, Mme de Poul, l'abbé Vattier et de Trémisot assistent à la séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et procède au dépouillement de la correspondance qui renferme plusieurs circulaires ministérielles relatives au Congrès de Toulouse, des remerciements de M. le chanoine Mazerau, nommé membre de la Société, et des excuses de M. le président Sorel.

Les ouvrages adressés à la Société consistent en publications des Sociétés de l'Histoire de Paris, des Etudes des Hautes-Alpes, des Antiquaires de la Morinie, la Revue du Maine. — Les Drames sous la couronne ; l'Impératrice Elisabeth d'Autriche, sa famille et le duc de Brunswick, Charles II, par Gadobert, offert par M. Garand ; Les Seigneurs de Beaurepaire-sur-Oise, par le marquis de Luppé, offert, au nom de l'auteur, par M. l'abbé Morel ; Extrait des Grands Dictionnaires Biographiques, M. Sorel.

M. le Président annonce la mort de M. A.-L.

Moulin, secrétaire de la Société Archéologique de Château-Thierry, membre correspondant, décédé dans sa 76e année. Il rappelle l'aimable caractère de notre confrère, la finesse de ses observations et l'élégance avec laquelle il publiait dans les annales de la Société de Château-Thierry de nombreux articles et de fréquents comptes rendus.

M. l'abbé Draye, premier vicaire de Saint-Jacques, présenté par M. l'abbé Philippet et M. l'abbé Vattier, est admis en qualité de membre titulaire.

M. l'abbé Morel est délégué pour représenter la Société Historique au Congrès des Sociétés savantes à Toulouse.

M. Benaut commence la lecture d'une étude sur l'Agriculture dans l'arrondissement de Compiègne depuis un siècle.

Il fait ressortir l'importance qu'a eue dans tous les temps et à toutes les époques, la culture de la terre, la plus indispensable des professions, car c'est elle qui est pour les peuples l'unique moyen de développer leur industrie, leur commerce, et en un mot la vie nationale.

Dans un rapide coup d'œil, il rappelle les encouragements que depuis les Hébreux et les Chinois, tous les gouvernements ont donné à l'enseignement agricole. Cependant beaucoup de ces efforts sont longtemps restés sans résultat. Les assemblées de la première République eurent beau décréter que l'agriculture serait enseignée obligatoirement dans toutes les écoles publiques, ces lois et décrets restèrent sans appplication générale jusqu'en 1879, où chaque département dut avoir un professeur spécial d'agriculture et en 1883 où l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture devint obligatoire dans toutes les écoles primaires publiques.

« Mais, ajoute M. Benaut, dans l'arrondissement de Compiègne, grâce à l'initiative de la

Société d'agriculture et particulièrement du vicomte de Tocqueville, président et de M. Louis Gossin, secrétaire, l'enseignement cultural florissait trente ans avant la loi de 1879. »

A la suite d'une loi du 3 octobre 1848 sur l'enseignement agricole et de la fondation de l'Institut de Versailles, dirigé par l'illustre Gasparin, Gossin, son élève, entreprit, sous le patronage de la Société d'agriculture, des cours d'abord à Compiègne et à Noyon et plus tard à Beauvais et dans d'autres villes du département. Grâce à cette initiative, Compiègne et sa Société d'agriculture furent vite signalés à l'attention de la région du nord de la France. Des concours s'organisèrent à Compiègne, puis dans chacun des cantons ; les meilleures exploitations reçurent des prix et des médailles, les ouvriers agricoles les plus méritants, des primes en argent, les élèves et les instituteurs les plus zélés, les premiers des livrets de Caisse d'épargne, les seconds des médailles et des livres pouvant leur permettre d'étendre leurs connaissances.

Grâce à cet enseignement, les rendements s'améliorèrent, la propriété augmenta de prix, les salaires doublèrent ; les nombreuses industries qui vivent des produits du sol firent de rapides progrès. La fortune publique et le bien-être des populations s'accrûrent dans des proportions jusqu'alors inconnues. Et ce n'est pas la faute de l'enseignement cultural si la moralité générale, si la paix sociale n'ont pas suivi l'évolution du progrès rural où l'esprit révolutionnaire a moins de prise que partout ailleurs.

M. l'abbé Vattier continue ses recherches sur l'Hôtel-Dieu de Compiègne au moyen âge. Il fait l'énumération des libéralités que Saint-Nicolas-du-Pont reçut des successeurs de saint Louis. Louis-le-Hutin donne aux religieux une habitation et des bois à la Brevière, mais

hélas, le dicton : *Qui terre a, guerre a*, ne tarda pas à s'appliquer à eux et ils eurent avec les Maîtres des Forêts des difficultés pour faire enlever les arbres qu'ils avaient abattus sur leur propre terrain. Charles V leur lègue par son testament, 500 florins d'or dont l'on achète un fief sur le minage de Compiégne, et des terres autour de Bouquy et de Belloy, à Venette, etc. Charles VI, prenant en considération les charges qu'ils ont pour nourrir et soutenir les pauvres malades et « femmes gissans », dont ils sont toujours fort chargés, leur accorde des remises d'impositions pour la vente de leurs bleds (1408). Peu de temps après les dernières défaites des Anglais à Meaux et à Pontoise, Charles VII, en 1441, confirme leurs privilèges.

A ces dons royaux venaient se joindre les cadeaux des particuliers ; ainsi en 1408, Agnès du Clos, jadis femme Pierre du Crocq, de Mercières, qui est malade à l'Hôtel-Dieu, lègue deux pièces de terre sises à Mercières, avec le fumier qui se trouve en sa maison, des créances, des draps, une poële d'airain et d'autres objets mobiliers.

M. de Marsy signale l'intérêt qu'offrent les nombreux mémoires et factums publiés depuis le XVIe siècle à l'occasion de procès civils. Il rappelle un certain nombre de ceux qui concernent Compiégne, mais fait remarquer que le plus souvent ces mémoires, rédigés par des procureurs, renferment des analyses trop sommaires ou inexactes des titres allégués, des affirmations douteuses et une grande exagération dans les faits.

Après la réunion à l'abbaye du Val-de-Grâce de Paris de la mense abbatiale de Saint-Corneille de Compiégne, l'évêque de Soissons réclama des droits de juridiction auxquels s'opposa l'abbaye, ce qui donna lieu à un procès qui dura plus d'un demi-siécle. De nombreux mémoires furent publiés de part et

d'autre. Une curieuse correspondance de Dom Martène avec un liégeois, le baron de Crassier, nous fait connaître que le savant bénédictin est l'auteur du plus complet de ces mémoires en faveur de l'abbaye, qui ne compte pas moins de 72 pages in-folio et fut imprimé à Paris en 1725. Dans cette correspondance, Martène nous donne les noms des collaborateurs de l'évêque de Soissons, deux jésuites, connus par leurs travaux de controverse.

Ainsi que cela avait été proposé à la séance précédente, les membres de la Société ont, à la suite de la réunion, visité, sous la conduite de M. Blu, les appartements de réception de l'Hôtel-de-Ville et une partie des salles du Musée Vivenel.

Cette visite a eu un plein succès et il a été décidé que le mois prochain, on continuerait à examiner les œuvres d'art antique et les tableaux qui se trouvent dans les deux galeries du fond de la cour.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 16 mars 1899

Présidence de M. le baron de BONNAULT d'HOUËT

MM. Benaut, Blu, le baron de Bonnault, Cauchemé, l'abbé Draye, Fleuret, Garand, l'abbé Gallois, J. du Lac, le comte de Lambertye, Henry Lefebvre, Mme Le Féron d'Eterpigny, le baron de Lesser, le comte de Marsy, E. Mauprivez, le chanoine Müller, le commandant Palat, le chanoine Pihan, Plessier, Mme de Poul, et M. de Romiszowski, assistent à la séance.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal et dépose sur le bureau un volume des publications de l'*Académie delphinale,* de Grenoble.

Il annonce qu'à son dernier voyage à Paris, notre confrère M. Henry Meyer a bien voulu lui donner pour les archives de la Société un grand nombre de documents et de notes concernant principalement l'histoire de Ribécourt et d'Ourscamp.

En attendant qu'il puisse dépouiller ce nouveau don de notre confrère, M. de Marsy prie les membres de la Société de vouloir bien se joindre à lui pour exprimer toute leur gratitude à M. Henry Meyer.

M. le Président présente les regrets de M. Alex. Sorel, qui communique une lettre de M. Madeleine annonçant qu'il s'occupe activement de la reproduction des parties du plan Chandellier et qu'il espère avoir achevé ce travail pour le mois prochain.

M. de Marsy donne lecture de la suite du travail de M. Bazin sur la seigneurie du Petit-Margny. Il étudie successivement l'hôtel de l'Epée appartenant primitivement à Pierre Fournier le jeune, maître chapelier et à Louis Bruyant, maître fourbisseur sur la place du Change qui avait pris pour enseigne une épée, signe distinctif de sa profession. Bruyant était chargé de la fourniture des armes nécessaires à la Ville et son nom revient souvent dans les comptes ainsi que ceux de son frère Martin et de son fils Louis, qui exerçaient la même profession. Ce dernier vendit en 1681 l'hôtel de l'Epée à Charles Flammermont, maître du pont de Compiègne. L'hôtel de Saint-Antoine, dont le terrain fut baillé par la Ville en 1628 à Antoine Vuarnet, tirait son nom d'une chapelle qui, d'après la tradition, se serait élevée sur son emplacement. L'hôtel de la Pucelle d'Orléans fut bâti en 1608 par Arthur Julien, qui lui donna ce nom parce que Jeanne d'Arc avait été prise sur ce terrain. Cette hôtellerie était très fréquentée et ses propriétaires y joignaient un important commerce des vins de Bourgogne qui arrivaient à Compiègne par l'Oise. Jean Fauchart, successeur de Julien, eut à soutenir à ce sujet un procès contre la Ville qui lui réclamait un droit de forage. Ce même droit lui était réclamé par Jean de Vaterre, qui se prétendait seigneur de Margny, tandis que la Ville déclarait que celui-ci n'était que le seigneur du fief de Boulainvilliers. De nombreux procès soutenus dans tout le cours des XVIIe et XVIIIe siècles forment l'histoire de l'hôtel de la Pucelle et nous font connaître les noms de ses propriétaires successifs. Devenue au milieu de ce siècle une brasserie pendant quelques années, cette hôtellerie a fait place à une maison bourgeoise, portant le n° 4 de la place du Marché-aux-Fourrages, et sur la façade de laquelle la Société historique a fait placer une

inscription rappelant la prise de Jeanne d'Arc.

M. de Bonnault lit, au nom de M. l'abbé Morel, une notice sur la division de la ville de Compiègne en trois paroisses en 1199. L'auteur rappelle qu'il y a sept cents ans la ville de Compiègne ne formait qu'une seule paroisse, celle de Saint-Germain, lorsque l'évêque de Soissons, Nivelon de Chérisy, voulut créer deux nouvelles églises. L'abbé de Saint-Corneille s'éleva contre cette prétention en invoquant la donation de l'église Saint-Germain, faite à son monastère par Charles le Simple en 917. L'évêque faisait valoir sa juridiction épiscopale, l'abbé ses droits de propriétaire. En présence de ce conflit, les deux parties s'adressèrent au pape. Celui-ci chargea l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Denis de procéder à une enquête, à la suite de laquelle intervint une transaction de bon cœur, dont voici les principales dispositions : La paroisse de Saint-Germain sera divisée en trois paroisses ; l'évêque de Soissons, à qui appartient le soin des âmes, possèdera dans les trois églises autant de juridiction qu'il en avait dans l'église de Saint-Germain. L'abbé de Saint-Corneille, dont le droit de patronage est incontestable, exercera ce droit sur les trois églises aussi complet qu'il en usait sur l'église de Saint-Germain. D'autres dispositions sont relatives aux sépultures et aux autres églises non paroissiales et chapelles.

M. l'abbé Gallois signale une découverte numismatique récemment faite à Vandélicourt, dans un chemin proche de la cour de la ferme de M. Jules Bouchoir. Un de ses enfants remarqua une burette en grès d'environ 10 centimètres de hauteur, que des poules venaient de découvrir en grattant et fut surpris d'y entendre un cliquetis de médailles. Son frère aîné la brisa et y trouva 48 pièces de monnaie en argent, dont quarante-six, au type

dit des florettes, portent le nom de *Carolus francorum rex* et doivent être attribuées à Charles VI ; les deux dernières sont au nom et aux armes du duc de Bourgogne Jean-Sans-Peur. Ces pièces, qui datent du commencement du XVe siècle et sont dans un excellent état de conservation, ont dû être enfouies en cet endroit peu de temps après leur émission, au moment où la guerre de Cent-Ans désolait nos contrées. Est-ce la fortune d'un habitant du pays, la solde d'un soldat, rien ne pourra jamais nous renseigner à ce sujet.

M. de Marsy analyse la publication récente des extraits des mémoires du duc de Croy-Solre, faite par le vicomte de Grouchy et signale les passages qui sont relatifs aux séjours du duc à Compiègne sous Louis XV. M. de Bonnault signale les articles publiés en ce moment dans la *Revue des Deux-Mondes*, par le comte d'Haussonville sur le duc de Bourgogne et les détails qu'il donne sur le camp de Compiègne en 1698.

A la suite de la séance, les membres de la Société se rendent au musée où sous la conduite de M. Blu, ils achèvent d'étudier les collections d'antiquités et les tableaux exposés dans les galeries sises au fond de la cour et qu'un nouveau classement permet de mieux apprécier.

Nous nous faisons l'interprète de tous en remerciant notre confrère M. Blu, des explications qu'il a bien voulu nous donner avec autant de complaisance que d'érudition.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes à Toulouse. — Suite des travaux de MM. Bazin et l'abbé Vattier. — Aperçu de documents donnés à la Société par M. H. Meyer, etc.

Pour extrait :

Le Secrétaire, Marsy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 20 Avril 1899

Présidence de M. le baron de BONNAULT d'HOUËT

MM. Benaut, Blu, le baron de Bonnault d'Houët, le comte Jacques de Bréda, Cauchemé, le docteur Chevallier, R. Chevallier, Colin, Daussy, Fleuret, l'abbé Gallois, Garand, J. du Lac, Liénart, H. Lefebvre, le comte de Marsy, Meuraine, l'abbé Morel, Nolet, le commandant Palat, le chanoine Pihan, Plessier, Mme de Poul, le président Sorel, de Trémisot et l'abbé Vattier, membres titulaires, sont présents :

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau les publications suivantes adressées à la Société : La cession de la mairie de Pontpoint, par M. l'abbé Morel ; Le Masque de Fer, par M. Loquin ; Etudes d'ethnographie préhistorique, V. par MM. E. Piette et J. de Laporterie ; Œuvres complètes, par M. E.-E. Théodule (3e édition) ; Revue historique du Maine, T. 44e ; Revue de l'histoire des Religions ; Bulletins de la Diana, de la Société d'Etudes des Hautes Alpes, de l'Académie royale d'archéologie de Belgique ; de la Société d'archéologie de Bruxelles ; Mettensia II, cartulaire de Gorze, publication de la Société nationale des Antiquaires de France.

M. le Président annonce la mort de M. Eugène Mauprivez, membre du Conseil d'administration de la Société, décédé à Compiègne, dans sa soixante-treizième année.

M. Mauprivez était un des membres les plus assidus de la Société à laquelle il a fait de fréquentes communications ; il a publié, avec M. Bazin, une étude sur les bouchers de Compiègne, et donné à notre bulletin, une notice sur une pierre sculptée trouvée à la Madeleine et offerte par lui au Musée. Notre confrère connaissait, et il était l'un des derniers, l'ancienne topographie et l'histoire des vieilles familles de la ville ; sa perte sera vivement ressentie par tous et M. le Président tient à se faire l'interpréte de nos regrets pour la mort imprévue de notre confrère qui assistait encore à notre dernière séance et y prenait la parole.

M. Emile Bénard, architecte du palais de Compiègne, présenté par MM. Cauchemé et Sorel, est admis en qualité de membre titulaire.

M. le commandant Palat donne lecture d'un important travail intitulé *Compiègne en 1814.*

Il commence par indiquer quelle était la situation générale de notre pays au commencement de 1814, retrace les mesures prises en vue de la défense de la ville contre une invasion menaçante et qui se manifestait déjà dans le nord-est de la France. Après avoir montré quelles étaient les forces dont disposaient les généraux français pour résister à Laon, à Soissons notamment, l'état déplorable dans lequel se trouvaient le plus souvent les contingents étrangers, les polonais par exemple qui arrivaient, sans vêtements, sans armes et sans munitions, il fait ressortir les efforts tentés par le sous-préfet de Compiègne Delmas, avec le concours dévoué de l'administration municipale qui avait à sa tête M. de Lancry.

Malheureusement quand le danger devient imminent, quand on annonce l'approche de l'ennemi, les troupes régulières reçoivent

l'ordre de se replier dans la direction de Paris et les habitants se voient presque seuls, livrés à leurs propres forces pour défendre une ville en quelque sorte ouverte.

Après plusieurs paniques, la confiance revient vers le 15 février, au moment où un officier supérieur, intelligent, est envoyé pour prendre le commandement de la ville, avec un détachement des tirailleurs de la Jeune-Garde et deux canons. A cette force se joint le régiment polonais de la Vistule.

Mais deux jours après, ce corps ainsi que les gardes nationaux sont mis à la disposition du duc de Trévise et envoyés à Paris.

Les alliés s'avancent ; vers la fin du mois, Bulow a occupé Laon, Soissons a été pris, Von Geismar menace Compiègne et vient même jusqu'à Pont et à Verberie.

Le 28 février, on apprend la capitulation de La Fère et le lendemain on voit passer les artilleurs qui formaient la garnison et qui sont dirigés sur Paris. La situation devient critique ; les soldats se plaignent de l'administration et des habitants, ces derniers commencent à se lasser des sacrifices qu'ils font depuis deux mois ; ils font des réclamations au sujet des Polonais, sorte de sauvages indisciplinés qui commettent de nombreuses déprédations dans les villes dans lesquelles on les a envoyés en garnison, aussi bien à Compiègne qu'à Clermont et à Chantilly.

L'ennemi approche, prêt à entourer la ville, nous sommes aux premiers jours de mars.

La suite de cet intéressant mémoire, rédigé d'après de nombreux documents inédits puisés aux archives du ministère de la guerre, dans celles de la ville et dans les manuscrits d'Escuyer, est remise à la séance suivante et M. le Président adresse toutes ses félicitations à l'auteur.

M. l'abbé Vattier continue la lecture de son mémoire sur le prieuré de Saint-Nicolas du

Pont. Il fait connaître la composition du personnel de l'Hôpital, cinq frères et dix sœurs, analyse leur réglement et montre comment à la fin du XVIe siècle, en 1586, le désordre le plus grand régnait. De nombreuses contestations s'élevaient pour l'élection du prieur et de la prieure, l'attribution des différentes fonctions et l'emploi des revenus.

Les gouverneurs de Compiègne s'étaient inquiétés de ces questions qui portaient grand préjudice à l'état des malades ; ils avaient réclamé des comptes et essayé de prendre en mains l'administration de l'Hôpital. A la mort de Suzanne de Moncel, les deux ou trois religieuses élurent pour prieure l'une d'elles, Marie Blattier. C'est à ce moment qu'Henri IV nomma de son côté comme prieure Marie Bourdet, religieuse de Notre-Dame de Soissons, fille d'un conseiller du roi à Melun et qui était particulièrement connue du roi, car l'abbesse de Soissons était Catherine de Bourbon, sa tante. Il s'éleva de suite un conflit entre les deux prieures, mais Marie Blattier consentit à résigner son titre en faveur de Marie Bourdet et celle-ci resta seule prieure. Elle eut à lutter contre toutes les autorités, mais son intelligence et sa volonté triomphérent de tous les obstacles et malgré l'opposition de l'abbé de Saint-Corneille, du prieur, frère Le Normand, des religieux et religieuses, de l'évêque de Soissons et de la Ville, elle obtint le 15 décembre 1599 un arrêt de Parlement qui ordonna la nomination de commissaires pour constater l'état des choses et y porter remède. La réforme dans le prieuré est à la veille de se faire et, dans un prochain chapitre, nous en verrons les résultats.

M. de Marsy, qui a assisté avec M. l'abbé Morel au Congrès des Sociétés savantes qui vient de se tenir à Toulouse, rend compte de cette réunion dans une communication verbale accompagnée de dessins que son étendue

ne permet pas de faire figurer dans le procès-verbal.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les travaux suivants : M. le commandant Palat, Compiègne en 1814 (suite). — M. Bazin, Le Petit-Margny (suite). — M. l'abbé Gallois, Fonts baptismaux de la Renaissance dans diverses églises des environs. — Projet d'excursion. — Congrès archéologique de Mâcon (14-21 juin). Désignation de délégués.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 18 mai 1899

Présidence de M. le baron de BONNAULT D'HOUET

MM. Bazin, Benaut, le baron de Bonnault, R. Chevallier, Colin, Fleuret, l'abbé Gallois, J. du Lac, Henry Lefebvre, le comte de Marsy, Mme de Poul, L. Plessier, le président Sorel et de Trémisot, assistent à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est lu et adopté.

M. le président annonce la mort de M. Charles Leman, membre titulaire; il se fait l'interprète des regrets causés par la mort de notre confrère. Plus homme de sport que d'études, M. Leman était cependant un esprit curieux et chercheur, et, au milieu de ses occupations commerciales, il trouvait le temps d'être le premier à nos excursions et dans les Congrès français et belges auxquels il prenait part chaque année avec une grande exactitude.

M. de Marsy trace le programme du Congrès archéologique de Mâcon qui doit se tenir le 14 juin.

MM. Cauchemé, Daussy et Sorel sont délégués par la Société pour assister à cette réunion.

M. le commandant Palat s'excuse de ne pouvoir continuer dans cette séance la lecture de son travail sur Compiègne en 1814.

M. l'abbé Gallois, lit une notice sur quelques fonts baptismaux de la Renaissance,

dans le nord de l'arrondissement, accompagnée de photographies :

« Le règne de François Ier, dit-il, a été fécond en constructions nouvelles dans la partie septentrionale de l'arrondissement de Compiègne. La *fièvre artistique* qui s'était emparée des seigneurs leur faisait transformer leurs demeures et les embellir des productions charmantes de l'art de cette époque; c'est ainsi que l'on vit s'élever les châteaux de Monchy, de Bellenglise, du Plessier-de-Roye, d'Avricourt, etc. Les églises n'étaient pas oubliées, quelques-unes, telles que celles de Vandelicourt, de Monchy, de Saint-Nicaise de Conchy-les-Pots, notamment, furent rebâties ou augmentées, d'autres furent ornées de boiseries délicates et virent leur mobilier renouvelé.

« Malgré les ruines accumulées par les huguenots qui, vers 1567, parcoururent en bandes les campagnes, pillant et brisant tout dans les églises, malgré le dédain du siècle de Louis XIV, malgré le temps qui n'épargne rien, on retrouve encore quelques fonts baptismaux de cette époque. Dans ce nombre, figurent, outre ceux de Vandelicourt qui ont été déjà décrits précédemment, les fonts de Vignemont et du Plessier-de-Roye et les anciens fonts de Thiescourt. »

Ce sont ceux qui font l'objet d'une étude complète, dans laquelle M. l'abbé Gallois les décrit et apprécie leurs caractères artistiques en même temps qu'il cherche à en préciser la date.

M. de Bonnault donne lecture d'un cri de monnaies publié à Compiègne sous Charles VIII en 1488 et qu'il a trouvé dans les registres de la Ville.

Après avoir exposé les difficultés que présente aujourd'hui l'appréciation de la valeur réelle des monnaies employées au moyen âge et montré, par des exemples, combien il est

difficile d'établir la valeur comparative à une époque du numéraire et des denrées, journées de travail et autres chapitres de dépenses et indiqué la fragilité des rapprochements qui ont été tentés par des économistes, soit au siècle dernier, soit à notre époque, il définit ce qu'était un cri de monnaies.

Au moyen âge et jusqu'à une époque voisine de nous, l'usage d'une monnaie de compte, la diversité des espèces d'origine française ou étrangère qui étaient en circulation, les variations perpétuelles dans le poids, le titre et la valeur fiduciaire, sont autant d'éléments qui, si on n'y prend pas garde, peuvent causer de graves erreurs. En France, nous ne connaissons plus la monnaie de compte; en Angleterre les élégants seuls parlent de guinées, mais en Portugal, par exemple, on compte encore par reis. La livre et le sou n'étaient pas autre chose chez nous. Comme monnaie réelle, le sou de 12 deniers date du règne d'Henri III et il faut arriver jusqu'au règne de Louis XIII pour trouver un multiple exact de la livre, le *Louis* de dix livres. On ne saurait trop le répéter, la livre et le sou ne sont, dans tout le moyen âge que des monnaies de compte.

Pour acquitter une somme exprimée ainsi, on peut employer toutes sortes de monnaies françaises et étrangères. Depuis le règne de Louis XI surtout, il en vient de tous les pays, en or, argent et billon. Aussi, de nombreuses ordonnances royales s'appliquent à régler le cours de ces monnaies ; malheureusement, elles le modifient à chaque règne et le plus souvent encore sans qu'on puisse y reconnaître les légitimes et naturelles variations du change. Les cris de monnaies, que les rois faisaient publier, avaient pour objet de fixer ces cours et il nous donnent ainsi de curieuses énumérations des pièces alors en circula-

tion et de la valeur qu'il convenait de leur attribuer.

M. de Bonnault continue en donnant lecture du cri de monnaies de 1488 en faisant connaître, par des exemples pris dans la collection de M. du Lac, les types de chacune de ces pièces.

M. Bazin, inscrit pour la suite de sa lecture sur la Seigneurie du Petit-Margny, renonce à prendre la parole à cause de l'heure avancée, et donne lecture de deux lettres de Francisque Sarcey, qui offrent un caractère d'actualité par suite de la mort toute récente du célèbre critique.

M. Bazin a rédigé une notice sur Pannelier d'Annel qui avait, dans les dernières années du XVIIIe siècle, fondé dans sa propriété une Ecole d'agriculture qui avait pour professeur Sarcey de Suttières, agronome distingué qui était le grand oncle de Sarcey. Dans ces lettres, celui-ci écrivait à M. Bazin qu'il acceptait d'écrire une préface pour ce travail.

La Société, après avoir examiné les différents projets qui lui sont soumis par le secrétaire, décide qu'elle fera le mercredi 31 mai une excursion dans laquelle elle visitera Ham et Nesle.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra un compte rendu de l'excursion et la suite des lectures annoncées de M. le commandant Palat, de M. Bazin et de M. l'abbé Vattier.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 Juin 1899

Présidence de M. ALEXANDRE SOREL

MM. J. du Lac, de Trémisot, Dervillé, Fleuret, Garand, abbé Morel, Plessier et Alexandre Sorel assistent à la séance.

La plupart des autres membres ont été appelés au Congrès archéologique de Mâcon ou à des réunions de familles motivées par la confirmation administrée le même jour par S. G. l'évêque de Beauvais, en l'église Saint-Jacques.

C'est à raison de l'absence de M. le baron de Bonnault, président, et de M. l'abbé Vattier, vice-président, que M. Sorel, ancien président, occupe le fauteuil de la présidence.

M. Dervillé, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le commandant Palat, retenu par le service militaire, regrette de ne pouvoir continuer la lecture de son étude sur Compiègne en 1814.

De leur côté, MM. l'abbé Vattier et Benaut s'excusent de ne pouvoir assister à la séance et de donner lecture des travaux inscrits à l'ordre du jour.

La suite des recherches de M. Arthur Bazin sur la seigneurie du Petit-Margny est lue par M. Dervillé à la Société. Cette dernière partie est consacrée aux *Prés de la Ville*.

C'est dans cette vaste prairie de Margny, écrit M. Bazin, que se tenaient les tournois

habituels où nobles et bourgeois avaient coutumes de jouter entre eux. Ces exercices militaires étaient suivis par un concours considérable de peuple. L'un de ces tournois les plus renommés fut celui organisé à l'occasion de l'hommage rendu par Thomas de Savoye, comte de Flandre et par sa femme, la comtesse Jeanne, au roi Louis IX, en l'an 1238.

En 1425, la ville affermait ces prés moyennant 10 livres à Raoul de Hallus, capitaine de Compiègne. En 1431, le produit en était donné à Guillaume de Flavy pour le récompenser des services rendus pendant le siège.

On sait que c'est dans cette prairie que Jeanne d'Arc eut, le 23 mai 1430, une série d'engagements avec les hommes d'armes de Jean de Luxembourg. « Elle les rebouta par deux fois jusqu'au logis des Bourguignons et à la tierce fois jusqu'à mi-chemin. Sur ce, les Anglais qui là étaient lui coupèrent les chemins à ses gens et à elle. En se retirant, elle fut prise dans les champs sur le côté qui regarde la Picardie. »

En 1456, les prés étaient affermés à Tassart Soustremy, maître de l'hôtel du Barillet. En 1631, les nouveaux fermiers, Antoine Leroux et Jehan Blandin, maître de l'hôtellerie Saint-Adrien, remontrèrent aux gouverneux attournés que pendant le séjour à Compiègne de la reine-mère, Marie de Médicis, séjour qui s'étendit du 16 février au 18 juillet, des dégâts très importants furent commis dans ces prés, tant par les compagnies des gardes que par les gendarmes, chevau-légers, officiers, carrossiers et muletiers de la suite, logés au faubourg de la ville et villages de Saint-Germain, Venette et Margny. Les gouverneurs attournés leur firent remise d'une partie des fermages dûs.

Après avoir indiqué la suite des fermiers desdits prés et annoncé qu'une partie de cette

prairie fut cédée à Louis Laudigeois, marchand de bois et entrepreneur des camps et armées du roi, demeurant au Petit-Margny, pour y construire des écuries destinées au service des troupes, M. Bazin termine cette intéressante communication en déclarant que le dernier locataire ayant affermé la prairie de la ville jusqu'au moment où elle fut vendue était le sieur Gabriel Rey, maître de la poste et de l'hôtellerie de *Saint-Nicolas*, près de la porte des Jacobins.

A propos de la reconstruction du petit-pont vers Venette, dont M. Bazin semble fixer la construction en l'année 1637, M. Sorel fait la remarque que ce ponceau figure déjà sur le plan de 1509 et que jusqu'à présent il n'a pu découvrir à quelle époque même il a été construit.

M. l'abbé Morel rappelle qu'il existe un lieudit de la forêt de Compiègne, près de Pierrefonds, dénommés également les *Prés de la Ville*. A qui appartenaient-ils ? Cette question reste à résoudre.

Comme suite à la communication précédente, M. Sorel donne nombreux détails : d'abord sur l'entrée de Jeanne-d'Arc à Compiègne à « l'heure secrète », ensuite sur le combat du 23 mai qui s'est terminé par la prise de Jeanne aux *prés de la ville*. Le président Sorel annonce à la Société qu'il se propose de présenter à une des prochaines séances un travail pouvant déterminer l'endroit où a été prise Jeanne.

Puis il continue en décrivant l'enceinte fortifiée et les anciennes portes de la ville. Cette description l'amène aussi à parler des habitations. Il demande qu'une étude aussi complète que possible soit faite sur les anciennes hôtelleries de Compiègne.

Le président étend la conversation sur l'ancien Hôtel-Dieu, sur son nouvel aménagement,

et sur l'Hôtel de Ville, « précieux bijou, dit-il, mais qui semble maintenant trop exigu, malgré ses proportions, pour contenir à la fois et la bibliothèque et le musée Vivenel. »

Puis, à propos des fêtes qui viennent d'avoir lieu, M. Sorel remercie, au nom de la Société, MM. Bussac et Lequint d'avoir évoqué le souvenir du vieux Compiègne, par la reconstruction de l'ancienne porte élevée jadis à l'entrée de la rue de Paris et qui a été démolie en 1811.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra la suite des lectures du commandant Palat, de M. l'abbé Vattier et de M. Benaut, et d'autres de M. Garand, sur le *Brasier du Scævola du parc de Compiègne*, et de M. B. Dervillé, sur le *Séjour du duc de Bavière à Compiègne, de 1709 à 1715.*

Le secrétaire-adjoint, B. DERVILLÉ.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Au Congrès Archéologique de Mâcon

La Société française d'Archéologie a tenu du 14 au 22 juin son soixante-sixième Congrès dans le département de Saône-et-Loire et comme chaque année les membres de la Société historique de Compiègne et les habitants de notre région ont répondu dans une large part à l'appel que leur adressait notre concitoyen, M. le comte de Marsy, président du Congrès.

Nous citerons notamment le baron et la baronne de Bonnault d'Houët, MM. Cauchemé, le docteur Chevallier, Raymond Chevallier, Paul Daussy, le comte de Lambertye, Mmes La Perche et de Poul, MM. le président Sorel, l'abbé Marsaux, Mme Vatin, M. Louis Latteux, etc.

Mâcon avait été choisi comme siège du Congrès autant à cause de ses ressources et des différentes lignes de chemins de fer qui facilitaient les excursions, que du concours précieux promis par l'Académie de Mâcon, une des sociétés provinciales les plus sérieuses, et nous pourrions ajouter les mieux logées, car elle vient d'acquérir l'hôtel de Senecé, une des plus belles demeures aristocratiques de la ville.

Nos concitoyens y ont été reçus de la manière la plus gracieuse, par les membres du bureau MM. Arcelin, Pellorce, Duréault, F. Lacroix, Reyssié, etc.

L'administration municipale avait bien voulu mettre à la disposition du Congrès pour y tenir ses séances et y donner son banquet les grands salons de l'Hôtel de Ville, très bel édifice du XVIIIe siècle, qui fut au siècle dernier la propriété de la famille de la Baume de Montrevel.

Plus de deux cents adhésions avaient été envoyées au bureau des diverses parties de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Angleterre, etc. M. le Ministre de l'instruction publique avait confié à M. A. Hérou de Villefosse, membre de l'Institut, président de la Section d'archéologie, le soin de le représenter et si nous ne pouvons citer tous les noms des congressistes, il nous suffira de rappeler ceux de MM. Ad. Francart, P. Laffolye, le comte Lair, H. Macqueron, le marquis de Monclar, Ernest Petit, Eugène Soil, Emile Travers, correspondants de la Société historique, de M. Guiffrey, membre de l'Académie des Beaux-Arts, du duc de Clermont-Tonnerre, du comte de Ghellinck d'Elseghem, délégué du gouvernement belge, du colonel-fédéral C. Favre, etc. De Lyon, de Bourg, de Dijon, de nombreux représentants des Sociétés régionales sont venus prendre aussi part aux travaux du Congrès, dont les six séances ont été largement remplies : la première par des discours du maire de Mâcon, de MM. Arcelin, de Marsy et de Villefosse ; les autres par des communications de MM. Arcelin, Corot et Savoye, sur l'époque préhistorique ; Déchelette et Barrière-Flavy, sur la période barbare ; Martin, P. Richard, J. Virey, Jamot, sur l'archéologie religieuse ; Albert Naef sur l'archéologie de la Suisse française comparée à celle de la Bourgogne, Loyseau, sur un ta-

bleau du musée de Bourg ; le docteur Biot, Jules Protat et Lacroix, sur des découvertes archéologiques ; Lex, sur les anciennes fabriques de céramique de la région, F. de Monnecove, sur une curieuse inscription trouvée près de Romans, etc., communications qui ont souvent donné lieu à d'intéressantes discussions.

Mâcon, malgré son antiquité qu'attestent en plusieurs endroits les restes romains de ses remparts, n'offre plus aujourd'hui qu'un petit nombre de monuments intéressants à l'œil du visiteur, qui a rapidement vu les deux tours et les peintures murales du vieux Saint-Vincent, la curieuse maison de bois de la place de la Herberie et l'apothicairerie de l'Hôpital, avec ses vielles faïences aux formes élégantes et aux vives couleurs. Le musée renferme d'importantes collections archéologiques, quelques tableaux intéressants et des souvenirs locaux, et la Bibliothèque possède quelques beaux manuscrits à miniatures du moyen âge. Les chartistes enfin, ont pu voir aux Archives, sous la direction de M. Lex, près de vingt diplômes originaux antérieurs à l'an mille, pendant que les curieux visitaient les collections d'antiquités et d'objets d'art de MM. Jules Protat, Lacroix, et de Mme Dumont.

L'aspect de Mâcon, bâti sur le flanc d'une colline qui s'étend de la voie ferrée à la Saône, est des plus pittoresques, et le soir, le long de la rivière autrefois si animée par le mouvement de la navigation, on voit la population se répandre sous d'élégantes tonnelles, élevées en face des cafés, depuis le square où s'élève la statue de Lamartine, jusqu'au pont qui conduit à Saint-Laurent d'Ain.

Chacun se case, fait ou refait connaissance avec ses compagnons, retrouve de vieux amis, parle de ceux qui ne sont plus comme M. Eugène de Beaurepaire, mort la semaine précé-

dente, et se prépare, en feuilletant des albums et le guide rédigé par M. Lex, à l'excursion du lendemain, qui doit comprendre deux des villes les plus intéressantes de la région. Cluny et Paray-le-Monial.

Fondée au commencement du xe siècle, l'abbaye de Cluny occupa en quelque sorte la ville tout entière et bien qu'en partie dévastée, elle offre encore aujourd'hui un intérêt tout particulier.

Voici la description qu'en donnait, il y a plus d'un demi-siècle (1839), Lorin, qui y avait passé son enfance :

« A quatre lieues de Mâcon et presque sur les confins de la Bourgogne méridionale, la jolie petite ville de Cluny se cache entre les grandes montagnes couvertes de forêts. Bâtie elle-même sur le penchant d'une haute colline, elle s'abaisse doucement dans une riante vallée, embellie et fécondée par les mille sinuosités de la Grosne. A voir les murs presque intacts qui tournent autour d'une enceinte vide et déserte, remplie de jardins et de champs labourés, aussi étendue pourtant que celle de Mâcon ; à voir les bastions, les tours rondes ou carrées qui interrompent et gardent les murs ; à regarder ces portes antiques, tant aimées de l'artiste, ornées encore de leurs machicoulis ; à suivre de l'œil enfin des rues étroites, sombres, sinueuses, escarpées et les débris des clochers qui survivent partout à d'autres ruines, la pensée remonte involontairement au temps du moyen âge, et se demande si Cluny ne fut pas quelque chose à cette époque si profondément oubliée aujourd'hui.... »

En descendant du train, nous allons d'abord à l'Hôpital voir les débris du tombeau monumental que le cardinal de Bouillon, dont M. Reyssié vient d'écrire un attachante biographie, couronnée la veille par l'Académie française, voulait élever à la grandeur de sa

maison et qui, par ordre de Louis XIV, ne fut jamais érigé et resta près d'un siècle dans les caisses d'où il était venu de Rome pour décorer une des chapelles de la grande église. Celle-ci, aujourd'hui presque complètement détruite et dont il ne reste plus que quelques parties et, notamment, la chapelle du cardinal de Bourbon, avec les socles richement décorés de statues des prophètes qui ont servi de supports à celles des apôtres qui, dit la tradition, étaient en argent.

L'abbaye, dont les bâtiments reconstruits au XVIIIe siècle subsistent encore, a été d'abord une école normale professionnelle organisée par M. Duruy ; aujourd'hui, c'est une école nationale de contremaîtres où trois cents élèves sont réunis. A côté, dans d'autres dépendances, est un dépôt d'étalons. La façade principale de l'abbaye, dite du pape Gelase, le farinier, le clocher de l'Angelus, le parc, sont successivement le but de nos visites, ensuite nous nous répandons dans la ville, allant à la recherche de ces vieilles maisons aux façades romanes qui, nombreuses, il y a cinquante ans, se font rares aujourd'hui. Après un coup d'œil aux églises de Saint-Marcel et de Notre-Dame, nous rentrons dans l'enceinte de l'abbaye par une double porte romane aux riches sculptures et nous allons visiter les deux palais abbatiaux que se firent élever les abbés Jean de Bourbon et Jacques d'Amboise, dans la seconde moitié du XVe siècle. L'un d'eux renferme un musée, dont la partie la plus importante consiste en sculptures et colonnes provenant de l'église et des anciennes constructions de l'abbaye ; l'autre est la mairie, située au milieu d'un joli jardin que termine de façon fort pittoresque, la tour Fabri et d'où on jouit d'un panorama sur toute la ville. Après un déjeuner bien gagné et auquel veulent bien prendre part M. Ricard, directeur de l'école,

et M. de Quinemont, directeur du haras, nous regagnons la gare et montons dans les wagons, hélas surchauffés, qui vont nous conduire en près de deux heures à Paray-le-Monial. Nous traversons de petites vallées, des vignes et partout nous voyons les beaux bœufs blancs dn Charollais. Et, après de nombreux arrêts, nous arrivons à l'un des sanctuaires les plus célèbres de France. Mais, il faut bien l'avouer, ce n'est pas la petite chapelle de la Visitation où se conserve le souvenir de Marie Alacoque qui est le but principal de notre course, malgré les pieux souvenirs qui s'y rattachent et qui attirent une foule telle qu'il est presque impossible d'y pénétrer ; nous venons chercher à Paray-le-Monial, comme à Tournus, l'église qui fait défaut à Cluny. Elle n'a pas les mêmes proportions grandioses, mais son type est analogue et du reste, Paray fut longtemps un prieuré de Cluny.

Après avoir admiré le narthex, l'intérieur et les clochers de cette belle église qui a depuis peu échangé son vocable de Notre-Dame pour recevoir le titre de Basilique du Sacré-Cœur, nous nous répandons dans la ville où chaque maison semble un couvent et où dans chaque boutique, on ne vend que chapelets, médailles, photographies et souvenirs pieux. Nous nous arrêtons au Musée eucharistique, dont le fondateur, M. le baron de Sarachaga veut bien nous faire les honneurs avec la plus grande affabilité et après un coup d'œil donné à la maison de pierre aux médaillons finement sculptés, bâtie en 1525 par un riche fabricant de serge et qui sert aujourdh'ui d'Hôtel de Ville, nous regagnons nos voitures et le train nous ramène à Mâcon, vers neuf du soir, et là chacun soupe de bon appétit, avant de gagner son lit.

En voiture, les voyageurs pour Solutré, tel est le cri qui dès l'aube retentit dans les hôtels et chacun va prendre sa place dans les

voitures qui stationnent rue Sigorgne, devant l'hôtel de Senecé ; le temps est menaçant et les marchands de parapluies, qui ouvrent leurs boutiques, réalisent de beaux bénéfices en vendant leurs produits aux voyageurs retardataires ou négligents ; c'est jour de marché à Mâcon et les villageois qui viennent porter leurs légumes et leurs volailles contemplent notre longue caravane. Vers huit heures, nous arrivons à Solûtré et nous nous dirigeons, sous la conduite de M. Arcelin, vers la station préhistorique découverte par lui, il y a plus de trente ans, avec M. de Ferry.

« La station de Solutré, lisons-nous dans le guide de M. Lex, occupe un petit plateau, situé entre les habitations du village et l'escarpement de la montagne ; on y trouve tant d'ossements que le lieu est dit *le Crot du Charnier*. L'industrie de Solutré correspond à plusieurs époques. L'une d'elles est, on le sait, caractérisée par la pointe en feuille de laurier, taillée avec beaucoup de soin, fine et mince, en silex, quelquefois en cristal de roche. On a trouvé à Solutré beaucoup de sépultures préhistoriques, gallo-romaines et burgondes. Les ossements de cheval y sont extraordinairement abondants ; ils forment, à eux seuls, une couche de près de 3,800 mètres carrés et qui atteint en plusieurs endroits plus de 2 mètres d'épaisseur. Aussi a-t-on pu estimer qu'on s'y trouve en présence des débris de plus de 30 à 40,000 de ces animaux. »

Sur le champ de ses découvertes, M. Arcelin nous donne ces détails et, dans une tranchée ouverte pour nous, nous met à même d'en constater l'existence. Aussi pendant que quelques intrépides font l'ascension de la Roche de Solutré que couronnait un château féodal, d'autres, s'aidant de leur couteau ou de leur parapluie, s'improvisent fouilleurs et

ce sont des cris de joie quand ils rencontrent quelque ossement ou quelque silex affectant la forme de la feuille de laurier.

Pendant ce temps, les photographes dressent leurs appareils, le docteur Birot, de Lyon, groupe les uns et les autres et il faut le cor de Chevallier pour nous ramener en face de nos voitures ; mais là, une surprise nous attend : les gaufres mâconnaises, une merveille de légèreté, qui, malheureusement, comme le poisson, ne se conserve pas et qu'arrose le Pouilly-Fuissé, dont le territoire touche celui de Solutré.

En voiture, par une pluie fine qui mouille sans pénétrer et en contemplant le splendide panorama qui d'un côté nous montre comme la proue d'un navire la roche de Solutré et de l'autre le vieux château de Pierreclos, nous arrivons à Berzé-la-Ville où nous abandonnons nos voitures pour monter à la chapelle du château des moines de Cluny, édifice roman dont le chœur a été entièrement décoré de peintures dont les sujets représentent Dieu le père, le Christ de gloire, entouré d'apôtres et de saints, des scènes de la vie de saint Blaise et de saint Laurent, des figures d'abbés bénédictins et des bustes de saints et de saintes ; dans le dessin et le coloris de toutes ces figures on retrouve l'influence byzantine et on peut, sans témérité, rapprocher ces compositions de celles de Ravenne et de Byzance. Ces peintures ont été mises au jour par M. l'abbé Jolivet, curé de Berzé, avec autant d'art que de patience et la Société française d'archéologie a rendu un juste hommage au talent de cet ecclésiastique en lui décernant une de ses médailles.

Après le déjeuner au restaurant de la Croix-Blanche, dans lequel on nous a fait goûter un magnifique saumon à la chair rouge et qui ne se pêche, dit-on, qu'entre Villefranche et Lyon, nous allons au château féodal de Berzé-

la-Ville dont la propriétaire, Mme la comtesse de Milly, nous fait fort gracieusement les honneurs. C'est une ancienne forteresse féodale, flanquée de tours, parmi lesquelles on nous signale celle du Bœuf, dont on rappelle la curieuse légende. Un seigneur de Berzé, ayant conçu des doutes sur la vertu de sa femme, fit enfermer dans une tour celui qu'il croyait avoir porté atteinte à son honneur ; dans une autre, on plaça un bœuf et le seigneur, voulant savoir lequel des deux aurait plus de résistance, les laissa mourir de faim. Le bœuf succomba le premier, mais la légende ne dit pas ce qui advint au survivant.

En revenant, nous saluons Milly, habitation de la famille de Lamartine et que le poète se plaisait à nommer sa maison natale, bien qu'il ait vu le jour à Mâcon. Chemin faisant M. Reyssié, à qui on doit un livre justement estimé, *La Jeunesse de Lamartine,* nous en expose en un langage imagé les points les les plus saillants.

Bourg-en-Bresse, chef-lieu du département de l'Ain, célèbre par ses poulardes, est le but de notre troisième excursion ; après une aimable réception par les bureaux des deux Sociétés savantes, nous nous dirigeons vers la belle église de Brou, bâtie dans les premières années du XVIe siècle, par Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne et veuve de Philibert le Beau, duc de Savoie. Pendant plus de vingt ans, des architectes et des sculpteurs de tous les pays furent appelés par la duchesse à concourir à la construction et à la décoration de cette merveille. Jubé, stalles du chœur, autels, retables, verrières, nous sont expliqués avec la plus grande science par M. le supérieur du grand séminaire et par M. Buche, mais ce qui fait l'admiration de tous, ce sont les trois tombeaux de Marguerite de Bourbon, mère de Philibert le Beau, de celui-ci et de

Marguerite d'Autriche. Deux d'entre eux offrent cette particularité de représenter deux fois les défunts, vivants et avec leurs costumes, sur le cénotaphe, et dessous à l'état de cadavres.

Les cloîtres du couvent construit par Marguerite appellent aussi notre attention, et après avoir regardé l'heure au grand cadran solaire tracé par terre et que l'on marque soi-même en se plaçant sur la lettre correspondant au mois du calendrier, nous regagnons Bourg, dont nous visitons l'église et le Musée.

Le soir, a eu lieu la séance de clôture du Congrès et une distribution de médailles faite par la Société à MM. Arcelin, Lex, Déchelette, l'abbé Jolivet, Corot, Martin, Favarcq, etc.

Mais si la clôture est prononcée, le Congrès n'est pas fini et la chevauchée commence le mardi matin par une visite de la ville de Tournus. C'est là encore une vieille ville dont une célèbre abbaye a formé le noyau; l'église intacte, avec sa crypte et sa chapelle de Saint-Michel, élevée au-dessus du porche, dans une disposition analogue à Vézelay et Saint-Leu d'Esserent, nous retient d'abord; nous visitons ensuite les parties subsistantes, l'abbatiale, l'auditoire, les celliers et, après un coup d'œil jeté sur la façade de la Madeleine, nous allons au Musée où M. P. Martin nous montre de curieux objets de l'art burgonde remarquables par la richesse de leur damasquinerie d'argent sur fer, d'intéressants débris découverts dans des villas romaines des environs, de nombreux fragments de sculptures provenant de l'abbaye et une suite de tableaux, de dessins et de gravures formant l'œuvre de Greuze, le charmant peintre dont la statue s'élève en face de l'Hôtel de Ville. En route pour Châlon-sur-Saône, dont la visite rapide est encore abré-

gée par un orage qui nous oblige souvent à chercher abri dans les cafés de la ville. Châlon est une ville active où de belles constructions s'élèvent et dont la population s'accroît, en même temps que celle de Mâcon diminue. Le Musée renferme de belles sculptures de l'époque romaine et du moyen âge, des tableaux et de riches antiquités préhistoriques de la trouvaille du Volgu. On y remarque, à côté d'objets égyptiens provenant de Chabas, le modeste savant dont le buste doit s'élever bientôt sur une des places de Châlon, les appareils avec lesquels Niepce tenta ses premières expériences de photographie. L'église de Saint-Vincent a été affublée, il y a une cinquantaine d'années, d'une façade pseudo-gothique flanquée de deux tours, dont l'architecture rappelle celle des confiseurs; mais l'intérieur est resté intact, et, bien que de plusieurs périodes, il n'est pas sans intérêt : on peut signaler les clôtures des chapelles, une belle tapisserie du commencement du XVIIe siècle, la sacristie et ses vitraux, ainsi qu'un cloître. La chapelle de l'Hôpital, située sur l'autre rive de la Saône, construction récente comme tout l'édifice, renferme de belles boiseries et d'intéressantes verrières du XVIe siècle, parmi lesquelles une curieuse scène de l'entrevue de Joseph et de la femme de Putiphar.

Autun méritait, à coup sûr, plus d'une journée, mais des exigences matérielles, la difficulté d'y loger un effectif aussi considérable que le nôtre, ont décidé les organisateurs à tout nous montrer en sept heures. La route se fait en chemin de fer par Chagny, Nolay, la patrie des Carnot, Epinac et Sully, dont nous voyons dans les arbres le château appartenant au marquis de Mac-Mahon.

A Autun, le vénérable président de la Société éduenne, M. Bulliot, nous reçoit, accompagné de plusieurs de ses confrères et

des membres du bureau de la Société des Sciences. Nous montons dans des voitures et visitons la partie romaine d'Autun, le temple de Janus, les portes d'Arroux et de Saint-André et le Musée lapidaire dont les richesses ne se comptent pas : bornes milliaires, autels commémoratifs, stèles funéraires avec portraits d'ouvriers et attributs professionnels, monuments du moyen âge, à commencer par celui de Brunehault, jusqu'aux mémoriaux des derniers siècles, tout est ici réuni. Encore quelques tours de roue et, après un coup d'œil sur l'école préparatoire de cavalerie, nos équipages nous conduisent à l'Hôtel de la Poste. On attend soixante convives, nous sommes plus de quatre-vingts, mais il ne faut pas s'inquiéter; en dehors des turbots et des langoustes qui arrivent de Paris, il y a des vivres de supplément, car c'est une des grandes foires, de ces foires où les bêtes à cornes se comptent par centaines, presque par milliers et à notre entrée en ville, nous avons rencontré bien des paysannes élégantes, abritées sous une ombrelle aux couleurs claires et poussant devant elles une paire de petits cochons.

Au dessert, M. de Marsy prend la parole pour rappeler les belles découvertes faites depuis trente ans par M. Bulliot, sur le Mont-Beuvray, l'ancien Bibracte, la capitale gauloise que nous ne pouvons visiter, mais dont nous allons voir dans l'hôtel du chancelier Rolin, devenu le Musée de la Société éduenne, les résultats de fouilles heureusement poursuivies et qu'est appelé à continuer M. Déchelette. Aux applaudissements de tous, notre président apprend à M. Bulliot que la Société lui a attribué l'une de ses premières récompenses et M. de Villefosse, avec sa parole autorisée, confirme en quelques mots la décision du Congrès. L'hôtel Rolin, la cathédrale, dont le porche au tympan richement

sculpté nous offre des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, le musée municipal, telles sont nos étapes dans la vieille cité éduenne, étapes parcourues sous la pluie jusqu'à notre départ.

Le programme était rempli, mais il y restait un post-scriptum et ce ne devait pas être la journée la moins intéressante.

« Excursion facultative à Beaune » ; plus de quarante congressistes étaient encore là le jeudi matin, lorsque nous descendions à la gare de Beaune où nous attendaient les membres du bureau de la Société d'archéologie et d'histoire de Beaune, MM. de Montille, Aubertin et Gloria. Tout d'abord nous nous rendons à l'église Notre-Dame, dont M. l'archiprêtre Héron nous fait les honneurs et où il a bien voulu, comme aux jours de fêtes, faire orner le chœur de la splendide tapisserie de la vie de la Vierge, exécutée en 1500 aux frais du chanoine Le Cocq, par des artistes flamands ; après une courte visite à l'ancien beffroi devenu aujourd'hui le Musée de la Société d'archéologie, nous déjeunons à l'Hôtel de la Poste, et ne tardons pas à prendre sous nos parapluies le chemin de l'Hôpital de Beaune, cette merveille, célèbre dans le monde entier et qui attire chaque année de nombreux visiteurs. C'est en 1443 que Nicolas Rolin, chancelier du duc de Bourgogne, dont nous avons vu à Autun l'hôtel transformé en Musée, fonda, avec sa femme Guigone de Salins, l'hôpital de Beaune qui, aujourd'hui encore, après plus de quatre siècles, a conservé tout son caractère et depuis le guichet de la porte d'entrée, jusqu'à la crémaillière de la cuisine, dans les salles des malades, comme dans la cour au centre de laquelle est le vieux puits en fer forgé, nous reporte au temps du Téméraire, avec les malades dans leurs lits aux rouges courtines, sous les hautes nefs voutées de bois, non loin de la chapelle, dans

le chœur de laquelle on voit les hospitalières en leurs amples vêtements blancs l'été et bleus l'hiver, coiffées du hennin, circuler, allant panser ici un blessé, consoler là un malade. Et ce ne sont pas les premières venues que ces religieuses de Sainte-Marthe, qualifiées de servantes des pauvres et qui, à ce titre, reçoivent chaque année trois francs par an pour leur salaire. Elles doivent suffire à leurs besoins et appartiennent aux meilleures familles de la ville. Dans un parloir réservé, nous apercevons deux jeunes postulantes, dont le costume, comme celui des religieuses n'a pas varié depuis la fondation. On a, dans un Musée, réuni les objets les plus précieux conservés dans l'hôpital et notamment : le célèbre tableau du *Jugement dernier*, attribué à Roger van der Weyden et dont on a refusé plus d'un million, de vieux ornements religieux et des tapisseries anciennes, qui sont en nombre suffisant pour décorer les cours de l'hôpital, le jour de la procession de la Fête-Dieu.

Les revenus de l'hôpital de Beaune consistent en partie en vins, des crus de Meursault et de Corton, dont la vente aux enchères, au commencement de novembre, sert généralement à fixer les cours des grands crus de Bourgogne.

C'est dans la grande salle des adjudications, décorée de tapisseries de l'époque de Louis XIV et meublée dans ce style, que s'est terminée notre visite. M. Montoy, vice-président des hospices, assisté de M. Grandpré, secrétaire, bien connu à Compiègne de tous ceux qui s'occupent de gymnastique, et d'autres membres de la Commission, nous fait goûter, avant de nous séparer, quelques-uns de ces vins généreux et, comme aux adjudications, la brioche au fromage les accompagne, afin de nous permettre d'en distinguer le bouquet.

Nous resterions encore volontiers, mais la pluie redouble, l'heure du train approche; voilà pour un an la séparation définitive; mais beaucoup d'entre nous expriment l'espoir de se retrouver encore au Congrès belge d'Arlon, à l'Association pour l'Avancement des sciences à Boulogne et dans d'autres réunions où nous parlerons avec plaisir de ce que nous avons vu et....de ce que nous comptons bien voir.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 20 Juillet 1899

Présidence de M. Alexandre SOREL, ancien président, et de M. le chanoine VATTIER, vice-président.

MM. Bazin, Boudousquié, Cauchemé, R. Chevallier, Colin, Daussy, Dervillé, Fleuret, Garand, J. du Lac, Henry Lefebvre, le comte de Marsy, l'abbé Morel, le chanoine Müller, le commandant Palat, Mme de Poul, le président Sorel, de Trémisot et le chanoine Vattier assistent à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et communique une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à la tenue du prochain Congrès des Sociétés savantes qui aura lieu à Paris, le 9 juin 1900.

Il présente ensuite la liste des publications adressées à la Société : Revue de l'Histoire des religions, 1899, 1 et 2 ; Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes ; Bulletins des Sociétés archéologiques de l'Orléanais, du Gâtinais et de la Diana, de l'Académie royale d'archéologique de Belgique, etc.

M. le Président Sorel rappelle qu'à plusieurs reprises et notamment, lors du Congrès

de Charleroi, il a insisté auprès de nos confrères de Belgique pour les engager à venir visiter notre pays ; aujourd'hui, la Société d'archéologie de Bruxelles réalise ce projet en venant à Compiègne, Pierrefonds, Soissons et Coucy. Il a cru qu'il était, dans cette circonstance, du devoir de la Société historique de Compiègne d'accueillir avec amabilité cette Société, avec laquelle depuis sa fondation nous sommes en relations d'échanges, et il a demandé à M. le Sénateur-Maire de vouloir bien, ainsi que cela a eu lieu souvent lors de nos excursions à l'étranger, recevoir à l'Hôtel de Ville la Société Bruxelloise. Avec la courtoisie qui le caractérise, M. Chovet a bien voulu lui annoncer que, de concert avec la Société historique, l'Administration municipale offrirait un vin d'honneur le vendredi 21, à neuf heures du matin, à nos hôtes, lors de leur entrée à l'Hôtel de Ville, dans les salons du premier étage et avant la visite du Musée. Il prie les membres de la Société de se joindre au Bureau pour donner ainsi une plus grande preuve de sympathie à la Société d'archéologie de Bruxelles, dont la délégation compte plus de cinquante membres, parmi lesquels un certain nombre de dames.

M. Decelle, libraire à Compiègne, présenté par MM. Cauchemé et Bazin, est admis en qualité de membre titulaire.

MM. le président Alexandre Sorel et le comte de Lambertye, anciens présidents de la Société, sont désignés pour assister au Congrès de la Fédération des Sociétés historiques de Belgique à Arlon, du 30 juillet au 4 août.

Cette réunion comprendra des excursions aux abbayes de Saint-Hubert et d'Orval, dans le Grand-Duché de Luxembourg et sans doute même à Trêves.

M. le commandant Palat continue la lecture de son travail sur Compiègne en 1814. Il reprend son récit à la date du 1er mars, moment où la ville commence à être menacée sérieusement par les Alliés. Il fait d'abord connaître le mesures prises pour utiliser les restes du corps polonais de Dombrowski, resté à Clermont et qui fut envoyé à Pontoise et à Paris, à l'exception de quelques officiers encore montés, mais généralement mal armés et qui furent dirigés sur Compiègne pour constituer un corps d'éclaireurs. Le major Othenin, du 136e, fait connaître dans ses lettres la situation difficile dans laquelle se trouvent la ville et ses défenseurs. Les fusils, en petit nombre, sont de tout calibre et bons tout au plus à faire l'exercice. La poudre manque et on s'en procure à grand'peine cinq livres dont on fera cent dix cartouches.

En général, partout, on voit le manque d'initiative et l'inertie paralyser les ordres de défense donnés par l'Empereur. Ce ne sera pas toutefois le cas d'Othenin dont l'énergie se manifeste sans relache jusqu'au jour de sa mort.

La capitulation de Soissons, arrivée le 3 mars, rejette sur Compiègne une partie de la garnison qui, faute de chevaux, n'a pu amener que 6 pièces de canon sur 20 qu'elle possédait et a dû enclouer le reste.

Quelques succès remportés par les Français forcent les Alliés à abandonner Soissons, mais ils ne tardent pas à reprendre cette ville.

De concert avec M. de Lancry, Othenin prend les mesures nécessaires pour la défense ; on constitue une garde bourgeoise de 50 hommes. Le 13, Compiègne a à subir une première attaque et Othenin, qui avait reçu l'ordre de se rendre à Châlons pour commander des recrues, reste dans la ville et s'occupe

de former des compagnies d'habitants pour garder les rives de l'Aisne. On entretient sur le pont trois bûchers destinés à être allumés successivement. Enfin, le 16 mars, on annonce l'arrivée de l'ennemi, dont les pièces sont mises en batterie : Othenin prend les dernières mesures en vue de la défense, il requiert le maire de faire sonner le tocsin, demande des ordres au général Belliard, qui lui répond : « Tenez » ; et le chef de bataillon Lecomte, du 2e voltigeurs, ajoute « que la ville ne se rendra que quand l'Empereur lui en donnera l'ordre ».

La suite de ce travail est remise à la séance de novembre, mais M. Sorel tient à rendre dès à présent, un juste hommage au travail du commandant Palat qui, plus que bien d'autres manifestations, contribuera à la glorification du major Othenin et des défenseurs de Compiègne.

M. Garand entretient ensuite la société du brasier de Scevola au parc de Compiègne. Après avoir décrit la statue de Mucius Scevola se brûlant le poing, qui se trouve sur la terrasse du parc et en avoir apprécié les qualités artistiques, notre confrère rappelle que, depuis treize ans, ce sujet est devenu inexplicable parce que le trépier-brasier de bronze doré, sur lequel Scevola plaçait son poing, a disparu. Un ouragan célèbre l'a renversé ; on l'a mis dans un dépôt et, malgré deux réclamations au ministère, Scevola est toujours veuf de son brasier. Mais M. Garand nous annonce une bonne nouvelle ; notre confrère M. Bénard, nommé récemment architecte du Palais, a pris le parti de Scevola.

On va lui rendre son brasier, on va le remettre sur le feu !

M. Dervillé lit la première partie d'un étude très complète sur le séjour à Compiègne de 1709 à 1715, de l'électeur de Bavière, alors

dépossédé de ses états et venu profiter de l'hospitalité que lui offrait son allié Louis XIV, cause de sa ruine. Les appréciations varient sur le caractère de ce prince, qu'on a représenté souvent comme fastueux, vaniteux et changeant. A Compiègne, nous le voyons sous un tout autre aspect et, dans ses relations avec nos concitoyens, comme avec les personnages de sa petite cour, il se montre d'une nature généreuse et foncièrement bonne, ainsi que le font voir ses libéralités envers les églises et les corporations, ses rapports avec les diverses classes de la population et ses dons aux pauvres ; détails qui feront, à la rentrée, l'objet de la fin de la communication de M. Dervillé.

M. de Marsy présente un compte rendu des fêtes qui ont eu lieu à Douai, au commencement de ce mois pour le centenaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai. Après avoir rappelé les origines et le but de cette association, il parle des diverses manifestations par lesquelles elle a tenu à célébrer cet anniversaire : soirée littéraire et artistique, exposition rétrospective, concours agricole, exposition d'horticulture, etc. Après nous avoir montré Gayant et sa famille se promenant dans les rues de Douai, il nous décrit la matière du tabliau des *Trois Bossus de Douai*, sujet imposé pour un concours de poésie, puis analyse la pièce en vers de M. Potez : *le Puy de l'Assomption*, charmant souvenir des sociétés de rhétorique du XVIe siècle, très bien interprété par des artistes de l'Odéon.

Le temps ne permet pas d'examiner une série de photographies des monuments de Ham et de Nesles, prise par M. L. Meuraine, lors de notre excursion du 31 mai, et M, de Marsy promet de les présenter, avec un texte, au mois de novembre, à la prochaine séance, dont voici l'ordre du jour : Le commandant

Palat. Compiègne en 1814 (suite). — M. Dervillé. L'Electeur de Bavière (suite). — M. le chanoine Vattier. L'hôpital Saint-Nicolas. — Compte rendu du Congrès archéologique belge d'Arlon. — M. de Marsy. Ham et Nesles en 1899. — Autres communications relatives au mouvement archéologique pendant l'été de 1899.

Pour extrait :

Le Secrétaire : MARSY.

LE CENTENAIRE

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

Sciences et Arts de Douai

ET LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, « centrale du département du Nord », fondée en 1799, a atteint sa centième année et a décidé de célébrer cet anniversaire par une suite de réunions caractérisant les différentes branches de ses études : soirée littéraire et musicale, exposition rétrospective d'art ancien, exposition d'horticulture et concours agricole. Elle a bien voulu inviter à ces réunions les délégués des Sociétés savantes avec lesquelles elle est en relations, ainsi que ses membres correspondants. C'est au double titre de délégué de la Société Historique de Compiègne et de correspondant de la Société douaisienne depuis un quart de siècle, que l'auteur de ces lignes s'est rendu dernièrement à Douai. Mais, comme ces solennités s'échelonnent sur plus d'un mois, j'ai dû faire un choix, me contentant de la soirée littéraire et de l'exposition rétrospective et j'ai profité de cette circonstance pour assister à la sortie annuelle de Gayant et de sa famille, le dimanche 9 juillet.

Douai a été depuis longtemps célèbre par ses goûts littéraires et artistiques ; au moyen âge, elle a tenu des Cours d'amour, à la Renaissance, elle avait dans son sein plusieurs

compagnies de Rhétorique, dont l'une des plus célèbres fut celle des Clercs parisiens; elle est restée jusqu'il y a peu d'années, le siège d'une Université florissante, comprenant des Facultés de droit et de lettres, que Lille a réussi à lui enlever. Siège du Conseil de Flandre, elle a conservé une Cour d'appel, dont le ressort s'étend aux départements du Nord et du Pas-de-Calais, et qui est une des plus importantes de France par le nombre d'affaires qu'elle est appelée à juger. Enfin, bien que démantelée depuis quelques années, elle est restée un des grands centres d'artillerie, avec deux régiments de cette arme, une fonderie de canons, etc. Ajoutons qu'une Académie de musique, installée dans l'ancien hôtel du Dauphin, des Ecoles de dessin, d'art industriel et de sciences techniques, contribuent encore à en rehausser l'éclat.

Je ne puis décrire Douai en quelques lignes: c'est la vieille cité municipale, aux anciennes maisons bourgeoises comme celle des Remy, aux hôtels parlementaires comme on en trouve autant dans la rue Jean de Gouy que dans la rue des Wez. Au centre, se dresse surgissant du vieil Hôtel de Ville, le beau beffroi commencé en 1386 et achevé en 1410; mais dont le campanile fut brûlé en 1471 et immédiatement reconstruit. Monseigneur Dehaisnes a, dans le *Nord Monumental*, donné de ces beffrois flamands une appréciation que nous nous plaisons à rappeler :

« Le beffroi était, au moyen âge, le symbole, le témoignage des libertés communales et de la puissance d'une cité. La tête de ce monument élevait dans les airs les armes de la ville ; des guetteurs veillaient jour et nuit à la sécurité publique ; la voix de ses cloches sonnait aux bourgeois et aux ouvriers les heures du travail et du repos, se mêlait à l'allégresse de tous et faisait entendre les sons d'alarme ou le glas funèbre qui appelaient au

feu ou aux armes. C'était l'orgueil des villes de Flandre ; dès qu'elles eurent acquis, avec les libertés communales, l'autorité et la richesse, elles se firent gloire d'élever un beffroi renfermant des cloches puissantes et de gais carillons. »

Plusieurs églises, dont la plus ancienne, celle de Notre-Dame se fait remarquer par le luxe de sa décoration, tandis que celle de Saint-Pierre, dont le clocher gothique seul subsiste, a été remplacée par un édifice du siècle dernier, dans le styte des Jésuites, mais dont on ne peut se dispenser de reconnaître les belles proportions, en même temps que l'on remarque les monuments funéraires qui sont appliqués aux parois intérieures. L'activité de la ville se concentre sur la place d'Armes, la Grand'Place, qui porte aujourd'hui le nom de place Thiers. C'est là que nous entendrons les corps de musique des environs, là aussi que le dimanche s'enlèvera un ballon, en présence de Gayant et de sa famille.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous présenter ce célèbre personnage, dont je voudrais vous retracer l'histoire ; mais bien qu'elle ait fait verser des flots d'encre, elle est encore si confuse que je ne pourrais vous dire si Gayant est un ancien seigneur du pays ou si seulement il remonte au commencement du XVI[e] siècle, et, comme d'autres de ses similaires, le géant d'Anvers, le Reusse de Dunkerque, le cheval Bayard, de Termonde, sur lequel montent les quatre fils du même père, il doit son origine à l'imagination des Espagnols, à leur passion pour les cortèges qui a encore laissé tant de traces dans tout le pays flamand, tant en France qu'en Belgique. Gayant est un géant en costume militaire du moyen-âge, qui ne mesure pas moins de 21 pieds, environ 7 mètres, coiffé d'un casque empanaché, le haut du corps

couvert d'une armure, le bras gauche protégé par un bouclier rond, au D gothique, des armes de Douai et la main appuyée sur une longue épée dans le fourreau, tandis que la droite porte haute une lance à pennon, si haute que ni Gayant ni sa lance ne peuvent, sans se courber, passer sous les hauts fils électriques qui actionnent les tramways ; le bas du corps est formé d'une cage circulaire en osier, recouverte d'une longue robe, et six porteurs, les compagnons de Gayant, font mouvoir dans les rues cette imposante masse, précédée d'un commissaire et d'un tambour et entourée de compagnons qui quêtent pour offrir quelques rafraîchissements à Gayant et aux siens. Derrière Gayant, vient sa femme, Marie Saguenon, un peu moins haute que lui, coiffée à l'espagnole, vêtue d'une riche robe jaune, au devant de velours violet, aux manches blanches, à la poitrine chargée de bijoux, l'éventail en plumes tombant de sa ceinture. Si Gayant et sa femme conservent toujours une attitude grave, il n'en est pas de même de leurs enfants ; l'aîné Jacquet est un beau seigneur au toquet de velours et au manteau à l'espagnole jeté sur l'épaule gauche ; Fillion, une jeune fille de 12 pieds de haut, à la figure douce, encadrée d'une fraise, à la robe bleue rehaussée de broderies d'or, égrenant son chapelet de corail, tandis que le dernier né, Binbin, ou *tiot tourny*, qui n'a guère plus de deux mètres, est vêtu en bébé, avec un bourrelet et un sarreau et tient dans sa main, au bout d'une longue perche, un petit moulin dont le vent agite les ailes. Les trois héritiers de Gayant dansentau cours de leur promenade, s'arrêtent devant les boutiques et le bonheur des enfants est, soit en montant sur les épaules de leurs parents, soit en se pressant aux fenêtres, de couvrir de baisers la face luisante et bien vernie de ce gros poupard.

La famille de Gayant est suivie de la Roue de Fortune, dont les personnages ont des costumes de la fin du siècle dernier et autour de ces groupes court le « Sot des Canonniers », fou monté sur un cheval d'osier qu'il fait caracoler. Mais, aujourd'hui Gayant n'a plus le brillant cortège qui l'accompagnait au siècle dernier, où il ne sortait qu'accompagné des chapitres des églises, des juridictions, de l'Université et des compagnies privilégiées des canonniers, des arquebusiers, des maîtres en fait d'armes et des arbalétriers. Il a même perdu depuis une trentaine d'années son escorte de garde nationale qui lui fit encore cortège lorsqu'en 1848, il fut invité par la municipalité de Dunkerque à assister à l'inauguration du chemin de fer ; ce fut son plus long voyage, spirituellement raconté par un de ces Douaisiens qui sont encore fiers de se dire « enfants de Gayant ». Un grave événement manqua de signaler ce voyage et de faire perdre à Gayant un des membres de sa famille. Papa Reusse, le géant de Dunkerque, avait, au commencement du XVIII[e] siècle, perdu sa femme, méchamment mise à mort par les Anglais qui avaient même emporté sa tête, de l'autre côté du détroit et, comme ce long veuvage lui pesait, il demanda la main de Fillion, mais on le repoussa en le trouvant trop vieux, car il datait de François I[er]. Gayant a été mis en légende et aussi en musique et quant un Douaisien entend l'air de Gayant, son cœur bat plus fort que si la « Marseillaise » ou « Vive Henri IV » venaient frapper son oreille.

Mais, il me faut quitter la rue et aller à l'Hôtel de Ville voir l'Exposition rétrospective uniquement composée d'objets prêtés par des collectionneurs douaisiens et dont la plupart sont des œuvres locales.

M. Poncelet, président de la commission de l'Exposition, a réussi à réunir dans la salle

gothique et dans le salon blanc Louis XVI qui y touche, ainsi que dans deux salles du second étage une précieuse collection d'œuvres d'art, de meubles, de tapisseries, de pièces d'orfèvrerie, de porcelaines et de faïences qu'il ne m'est pas possible d'énumérer en détail, mais qui ont été fort habilement groupés par les soins du commissaire spécial, M. Bilbault.

Donnant l'exemple, les organisateurs MM. Poncelet, Favier, le baron Boissonnet, Druan, de Gennes, Gracy, André Le Glay, Milly, Druelle, Toussaint, Foucart, Mmes Courtecuisse, Tesse, la comtesse Mimerel, Legrand de Lecelles, Preux, les colonels Percin, de Bailliencourt et Boca, les abbés Follioley et Bontemps, et nombre d'autres ont dépouillé leurs hôtels de leurs objets les plus précieux, quelques églises ont bien voulu prêter aussi des tableaux, dont plusieurs de Jean Bellegambe, des tapisseries, des statues en bois sculpté. Une suite de ces gravures en couleurs, si estimées aujourd'hui, occupe une longue galerie empruntée aux archives et qui conduit à une salle dans laquelle sont exposés les titres les plus précieux de la ville parmi lesquels nous nous bornerons à citer une charte de 1203 qui est considérée comme le plus ancien acte rédigé en langue française.

L'exposition toutefois ne peut nous faire négliger de revoir le Musée, magnifiquement organisé aujourd'hui et qui comprend une importante collection de tableaux flamands anciens venant des établissements religieux de la ville et de la collection du docteur Escallier, une belle suite d'œuvres italiennes composant le legs Foucques de Wagnonville, les sculptures de Bra, les plus importantes des antiquités romaines trouvées à Bavay, des porcelaines et des faïences locales, produits peu connus de la fabrique de Douai, et enfin les collections ethnographiques considé-

rables données par MM. Henry Berthoud et Delegorgue.

Le lundi soir, nous sommes conviés à la soirée littéraire et artistique donnée dans la coquette salle de spectacle, en présence d'un auditoire de femmes en toilettes de soirée et d'hommes en habit.

A huit heures et demie, le rideau se lève et la Société philharmonique exécute une ouverture de son président M. Charles Duhot. Vient ensuite une courte et charmante allocution du président de la Société douaisienne, M. Alfred Dupont, qui rappelle en quelques mots heureux la tâche accomplie par la Compagnie à la tête de laquelle il est placé. Il mentionne les services qu'elle a rendus à l'agriculture, à l'industrie, aux sciences, aux lettres et aux arts et en terminant il cède la parole à M. Vitraut pour un rapport sur les deux concours de poésie ouverts par la Société ; l'un était libre, mais à la condition de traiter un sujet se rapportant à l'histoire de Douai ; l'autre était la mise en vers modernes d'un fabliau intitulé les trois bossus de Douai, de Durand, dont voici le thème. Une bourgeoise a épousé un bossu aussi riche que jaloux. Un soir, trois ménestrels bossus vinrent lui rendre visite, et en croyant entendre rentrer son époux, elle fait cacher les trois galants dans de grands coffres ; ce n'était, paraît-il, qu'une fausse alerte, mais elle avait duré trop longtemps et quand notre héroïne voulut délivrer ses prisonniers, ils avaient été étouffés. Que faire pour se délivrer d'eux ? elle appelle un portefaix ; — (on se croirait dans un conte des Mille et une nuits) — et obtient qu'il ira jeter dans la Deule ou dans la Scarpe le corps d'un bossu mort chez elle, en lui promettant une récompense qu'il doit venir chercher, sa besogne accomplie. Le bossu jeté à la rivière, quand notre homme vient réclamer son salaire, la femme lui ré-

pond qu'il s'est trompé et que le bossu est revenu. Il emporte ainsi le second, puis le troisième et quand il revient enfin, il lui dit qu'elle peut être tranquille, car il a assommé le dernier qui revenait encore. On comprend que ce quatrième bossu n'est autre que le mari. Tel est ce fabliau qui a excité la verve de plusieurs littérateurs douaisiens et dont M. Vitraud nous a lu plusieurs charmants passages.

Douai, nous l'avons dit, a eu des Sociétés littéraires au XVIe et au XVIIe siècle et M. le baron A. de Warenghien s'est chargé de nous présenter dans une conférence le tableau de ce mouvement en prenant pour type, un jeune poète mort à vingt-cinq ans, Claude Loys.

Des artistes de l'Odéon, venus pour jouer la pièce qui devait terminer la soirée, ont lu des extraits des pièces dues aux différents poètes dont M. de Warenghien nous a conté la vie.

Après l'audition d'œuvres musicales de Jacques Régnart, compositeur douaisien du XVIe siècle, exécutées avec un rare ensemble par les dames de la ville et la Société chorale « La Lyre » et accompagnées par l'orchestre de la Société philharmonique, nous avons eu la primeur d'une comédie en un acte et en vers, due à un douaisien, M. Henri Potez, professeur au Lycée. dont l'Académie française a déjà couronné plusieurs œuvres. Il serait trop long de raconter en détails l'intrigue, bien simple du reste, du « Puy de l'Assomption ». C'est encore d'une société de rhétorique qu'il est question. La scène se passe à Douai, dans la boutique d'un riche drapier, naturellement père d'une fille et qui, se croyant inspiré des Muses, veut se présenter pour obtenir le chapeau d'argent au concours des Clercs parisiens. Mais pour lui, Pégase est rétif, heureusement il a un apprenti, mieux doué, amoureux par surcroît, qui expose à sa fille ses

sentiments, son espoir et ses craintes et cela, en employant le refrain palinodique et le verset qui doit servir de motif au chant royal. En présence du chagrin de son père, Jossine persuade à Gilles d'aider celui-ci dans sa composition; le drapier reçoit du Prince d'amours la fameuse couronne d'argent et les amoureux s'épousent.

Un capitan espagnol et un marchand hollandais, aspirant tous deux à la main de Jossine, fournissent le sujet de deux scènes comiques. Mme Chapelas et ses camarades de l'Odéon, MM. Duparc, Paumier, Bernard et Siblont, ont fort bien interprété cet acte, qui montre que l'Athènes du Nord possède encore, de nos jours, des poètes dignes de lutter avec ceux des siècles précédents.

Nous ne terminerons pas ce court récit sans adresser tous nos remerciements à nos confrères de la Société d'agriculture, sciences et arts, pour l'accueil si flatteur et si aimable dont nous avons été l'objet, pendant notre séjour à Douai.

Comte de Marsy

RÉCEPTION

DE

LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE DE BRUXELLES

PAR

La Société Historique de Compiègne

(20-23 Août 1899)

Cinquante-deux membres de la Société d'archéologie de Bruxelles, sont venus à Compiègne le jeudi 20 août, pour visiter les principales curiosités historiques de notre ville et de sa banlieue. Cette caravane scientifique était présidée par M. Van der Linden, avocat, membre de la Chambre des représentants. Elle comprenait : MM. Hankar, architecte ; Le Roy, avocat ; le major Combaz professeur à l'Académie royale des Beaux-arts ; J. Poils ; Belleroche ; Van Bellingen, ingénieur ; le docteur Barrella ; Peyralbe père et fils ; H. de Backer, ingénieur ; Cristin ; Van Tichelen, avocat ; Boucneau ; Crespin, artiste peintre ; Daimeries ; A. Daimeries fils, chef des travaux chimiques à l'Université de Bruxelles ; Puttaert, artiste peintre ; Ranschyn ; de Lara ; Mackintosch, avocat ; Van den Eynde ; de Samblanc ; Hallez, géomètre ; Neve, architecte ; A. Delacre ; le docteur Maroy ; Van Havermaet ; Hubert, ingénieur-architecte honoraire de la ville de Mons ; Lacroix ; G. Combaz ; Schildnect ; R. Janssens, artiste peintre ;

Mmes Cadot-Peltzer, Nothomb-Barella, Boucneau; Segers; Daimeries; Van Havermaet, A. Daimeries, P. G. Combaz; Mlles H. et L. Rouvier, Ranschyn. A leur arrivée à Compiègne, les touristes ont été reçus sur le quai de la gare au nom de la Société historique, par M. le Président Sorel, M. le comte de Marsy et M. Raymond Chevallier. Ils ont ensuite gagné les appartements qui leur avaient été retenus dans différents hôtels de la ville.

Le lendemain matin vendredi, à 9 heures, l'excursion a commencé par une visite à l'Hôtel de Ville. Les savants belges ont été reçus par M. Chovet, sénateur-maire, MM. Daras, Bérenger, Mennecier, Chouquet et Henry Lefebvre, conseillers municipaux, et par une délégation de la Société historique, composée de MM. le chanoine Vattier, le comte de Marsy, le président Sorel, l'abbé Morel, Boudousquié, Colin, Plessier, de Trémisot, Cauchemé, le docteur Chevallier, Daussy et Fleuret.

M. Chovet a souhaité la bienvenue aux touristes dans les termes suivants :

« Messieurs, c'est avec le plus grand empressement, croyez-le bien, que j'ai accepté l'invitation à moi faite par M. Alexandre Sorel le très distingué président de la Société historique de Compiègne, de vous souhaiter la bienvenue. Je ne puis être que très honoré de la bonne fortune qui m'est donnée de vous adresser, à cette heure, le cordial salut des habitants de notre ville, d'abord parce que je sais combien vous avez été courtois en Belgique pour les Sociétés françaises qui vous ont rendu visite,

puis parce que vous êtes les dignes réprésentants d'un peuple ami ; enfin parce que vous êtes des savants, c'est-à-dire les pionniers intelligents et les apôtres convaincus de la paix universelle à laquelle devraient aspirer tous les peuples civilisés.

Soyez-donc les bienvenus dans cette vieille cité française, où vous allez trouver des souvenirs du berceau de votre monarchie nationale. En effet, ce n'est point à vous que j'apprendrai qu'en 1832, la Belgique, heureuse et fière de renouer avec la France les liens d'une ancienne fraternité, avait choisi pour roi le duc de Nemours, second fils de notre excellent roi Louis-Philippe Ier. La sage politique du roi des Français lui fit refuser cette couronne pour son fils, mais il la vit avec plaisir sur le front de sa fille ainée, la princesse Louise, dont le mariage avec votre ancien roi Léopold Ier eut lieu à Compiègne dans le mois d'août 1832. De sorte que si votre gracieux souverain Léopold II n'a pas eu le loisir de naître Compiègnois, il n'est pas téméraire d'affirmer que c'est à Compiègne que, pour la première fois, ses augustes parents ont dû gentiment penser à lui... Tout à l'heure, vous allez visiter la chapelle où à neuf heures du soir, fut célébré, par l'évêque de Meaux, le mariage catholique ; puis le salon où la cérémonie du mariage fut célébrée suivant le rite de la religion réformée que professait le roi Léopold Ier. Les témoins étaient pour Léopold: M. d'Arschot et M. de Mérode ; et pour la princesse Louise : le marquis de Barbé-Marbois, le comte Portalis, le duc de Bassano, le duc de Choiseul, pairs de France, et

MM. Bérenger, Dupin, Delessert et Gérard, députés. Deux jours après, le bruit des fêtes et des pompes nuptiales avaient cessé ; les rois et les reines avaient rejoint Paris ou Bruxelles, et le château de Compiègne était rentré dans le silence et dans la solitude.

Depuis cette année 1832, comme le temps et les évènements ont marché vite ! et quelle ample moisson ils ont fauchée pour vous, esprits fins et délicats qui aimez à vous complaire dans les choses d'un passé qui, pour vous comme pour nous, n'a pas été sans gloire. Allez-donc, Messieurs, à travers les salles, aujourd'hui silencieuses, du château de Compiègne évoquer le souvenir du mariage de celui qui fut le premier roi des Belges, et puissiez-vous n'emporter de votre trop courte apparition parmi nous que la plus douce en même temps que la plus durable impression.

Encore une fois, au nom de la ville de Compiègne, je vous salue, je lève cette coupe en votre honneur, en vous souhaitant à tous un bon retour dans votre pays ! »

M. Van der Linden, au nom de ses collègues, a exprimé sa reconnaissance à la municipalité de Compiègne, en même temps qu'à la Société historique, pour cette réception si sympathique. Il a remercié M. Chovet d'avoir rappelé finement le souvenir de la famille royale de Belgique et, en terminant, s'est déclaré enchanté d'avoir choisi Compiègne pour but d'excursion.

M. l'abbé Vattier, vice président de la Société historique, a prononcé ensuite cette allocution, très applaudie comme les précédentes :

« Messieurs, je suis heureux, mais quelque peu confus de l'honneur qui me revient, d'avoir à souhaiter la bienvenue dans la vieille cité de Compiègne, à la Société d'archéologie de Bruxelles, à son distingué président et aux savants éminents qui la composent. L'absence de M. le baron de Bonnault, notre président, membre correspondant de votre grande Société, vous prive des souhaits de bienvenue qu'il vous aurait adressés avec son amablité bien connue et tout l'esprit qu'il sait semer à propos dans ses paroles et ses écrits. Veuillez croire, Messieurs, que l'accueil n'en sera pas moins cordial de notre part, d'autant plus que vous retrouvez ici une autre figure qui vous est connue, qui souvent a été prendre part à vos fêtes archéologiques, M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'archélogie, notre zélé et érudit secrétaire, et M. le président Sorel que vous avez aussi rencontré dans vos Congrès archéologiques.

Nous sommes fiers, Messieurs, de voir que notre département attire votre attention, car c'est après avoir visité Beauvais avec son admirable cathédrale, son église Saint-Etienne, sa Basse-Œuvre, son Palais épiscopal transformé en Palais de justice, ses vieilles maisons, Senlis si riche en monuments de toutes les époques, Chantilly dont je n'ai pas besoin de rappeler les splendeurs encore présentes à vos mémoires, que vous portez cette année vos pas vers Compiègne. Ici aussi vous trouverez des monuments dignes de votre attention, et après ce bel Hôtel-de-Ville, dont M. le

Sénateur-Maire de Compiègne veut bien nous faire lui-même les honneurs, après le Château où vous pourrez évoquer le souvenir de tant de souverains français et même étrangers, qui y firent leur séjour, ses belles églises, les restes trop restreints hélas ! de la royale abbaye de Saint-Corneille. sont, à juste titre, l'objet de l'étude des archéologues. Et puis Pierrefonds, le vieux château féodal si merveilleusement restauré par Viollet-le-Duc, vous attend, et dans son voisinage, si le temps vous le permet, Champlieu et Morienval.

Il y a bien des années déjà, c'était en 1864, j'ai expérimenté personnellement combien est aimable, prévenante, généreuse, l'hospitalité belge, et je n'ai pas encore oublié l'accueil tout fraternel qui attendait à Malines tous les étrangers venus à son Congrès. J'y ai entendu avec bonheur vos éminents orateurs, aux ardentes convictions. Je crois entendre les frénétiques applaudissements qui accueillaient leurs éloquents discours, et je suis heureux de pouvoir rendre aujourd'hui dans la limite du possible, tous les témoignages de fraternelle sympathie que j'ai reçus à cette époque.

Messieurs, je le répète, soyez les bienvenus dans la ville de Compiègne. »

Les touristes se sont ensuite rendus au Palais qu'ils ont visité sous la conduite de MM. Fabre, conservateur, et Cauchemé, inspecteur.

A dix heures et demie, trois chars à bancs emmenaient les voyageurs à Pierrefonds. Le déjeuner a eu lieu à l'hôtel des Etrangers. Le retour s'est effectué par Morienval. Le

soir, à Compiègne, un dîner avait lieu à l'hôtel de la Cloche, auquel avaient été conviés MM. Chovet, Sorel et de Marsy et où de nombreux toast ont été portés. Samedi, les excursionnistes ont été visiter Soissons. Après une visite au musée Vivenel, dirigée par M. Blu, conservateur et M. de Marsy, dimanche matin, les membres de la Société d'archéologie de Bruxelles sont repartis à 10 heures 28, se dirigeant sur Coucy-le-Château et de là en Belgique.

Le Congrès historique belge d'Arlon

30 juillet-4 août 1899

L'Ardenne est une des parties les plus pittoresques de la Belgique, aussi pendant l'été est-elle le but de nombreuses excursions, sur les bords de la Semois; aux châteaux de Bouillon et de la Roche, à Saint-Hubert et à Orval. Nous avons déjà décrit dans les colonnes de ce journal une course rapide que nous y avons faite en 1895; aujourd'hui, c'est le Congrès de la Fédération historique de Belgique qui nous y ramène avec bon nombre de nos confrères. Sur cent cinquante congressistes, plus de trente français ont répondu à l'invitation de l'aimable président, M. le comte A. de Limbourg-Stirum, député d'Arlon, et de ses collaborateurs, MM. Sibenaler, Vannerus et Bribosia.

La Société historique de Compiègne y est représsntée officiellement par MM. le président Sorel et le comte de Lambertye, auxquels s'est joint le comte de Marsy, qui avec vingt-deux de ses confrères forme le contingent de la Société française d'archéologie. Plusieurs membres correspondants se joignent à eux; ce sont MM. Delignières, d'Abbeville; J. Depoin, de Pontoise; Germain de Maidy, de Nancy; le comte Lair, de Blou; Fernand Donnet, d'Anvers et E. Soil, de Tournai.

Nous sommes en pays de connaissance, car indépendamment des Belges que nous rencontrons chaque année aux Congrès belges et aux Congrès français, le Nord est représenté par MM. Quarré-Reybourbon, Emile

et Louis Serbat, l'abbé Desilve, A. Doutriaux; le Pas-de-Calais par MM. le comte de Hautecloque, Legrand, Cortyl et de Monnecove ; la Somme par MM. Delignières, de Valois et Guerlain ; Seine-et-Oise par MM. Depoin et Fourdrignier; Meurthe-et-Moselle par MM. Germain de Maidy, le baron de Souhesmes, le docteur Bleicher, le baron Viard, le comte Beaupré, le docteur Colliez ; et venus d'un peu partout, de l'ouest et du centre, MM. de Villenoisy, Guignard, Lacave-Laplagne, Bazerye, Parmentier, etc.

Arlon, chef-lieu de la province du Luxembourg, situé presque à la frontière du grand-duché et non loin de la France, est pittoresquement bâti sur un monticule que dominent l'église Saint-Donat et l'ancien château. Si les habitations modernes y sont luxueuses, lss monuments anciens y font presqu'entièrement défaut ; mais, en parcourant les salles basses du Musée, on peut constater, par les chapiteaux, les nombreuses stèles et inscriptions qui y sont réunis, l'importance de cette ville à l'époque romaine.

Nous ne nous arrêterons pas à décrire les beautés d'un site que trois ou quatre cartes postales illustrées, comme on en publie maintenant partout, feraient mieux connaître à nos lecteurs, et, pendant que la musique communale joue la Brabançonne, nous nous dirigeons vers l'Hôtel de Ville, modeste construction moderne où les échevins nous souhaitent la bienvenue et nous offrent le Champagne traditionnel. On se hâte, il faut aller à la séance d'ouverture qui se tient dans l'Athénée (lisez Collège) où est placé le Musée. La transmission des pouvoirs s'opère, on proclame la composition des bureaux, on discute un peu sur le règlement, c'est, dans les Congrès belges, une question qui prend beaucoup trop de temps, et on visite le Musée. C'est un bon type de musée provincial, comprenant

non seulement les antiquités locales, mais une galerie de portraits des grands hommes de la province, destinée à encourager les vocations des petits luxembourgeois, qui, comme chez nous les habitants de la Corse et de la Lozère, sont avant tout fonctionnaires, magistrats, employés de l'enregistrement, des contributions, gendarmes et douaniers. Une large part est faite aussi dans ce musée à l'art décoratif et aux diverses industries; mais nous nous arrêtons surtout devant des sépultures franques, comme celles dont nous devons voir une fouille à Villers-devant-Orval, d'intéressants carrelages du moyen-âge, des taques de cheminées dont plusieurs avec des emblèmes jansénistes qui ont fait l'objet d'une intéressante étude de M. Sibenaler, vice-président du Congrès et conservateur du Musée, un beau retable en bois sculpté de l'Ecole d'Anvers, analogue à ceux que nous possédons dans l'Oise, notamment à Thourotte et à Bury; des vues anciennes des abbayes du pays et surtout de Saint-Hubert et d'Orval, etc. Mais ce qui, comme nous l'avons dit, offre le plus d'intérêt, c'est le *Musée des Pierres*, qui doit être prochainement installé dans un local digne des monuments qu'il renferme. Il y a là en effet une collection de stèles et d'inscriptions romaines que l'on peut comparer aux collections de Sens, d'Autun, de Saintes, etc. Parmi celles qui offrent un intérêt spécial pour l'histoire du commerce, nous signalerons une pierre montrant la boutique d'un marchand drapier.

« Le compartiment supérieur de droite, écrit M. Birnbaum, dans une notice sur les musées d'Arlon, montre trois personnages : deux sont assis devant un comptoir sur lequel un marchand développe une étoffe. Le compartiment d'en bas comprend également trois personnes dont l'une assise tient un libellus en main (C'est le comptable). »

Du musée, nous nous rendons à l'église Saint-Donat, ancienne chapelle du château, devenue au commencement du XVIIe siècle, chapelle des Franciscains, et à laquelle on accède par un chemin de croix de style espagnol.

L'église est sans intérêt ; on y remarque seulement une chasuble et une étole ayant appartenu à saint Bernard et, de la terrasse qui la précède, on jouit d'une vue superbe sur tous les environs.

Six heures vont sonner et nous rentrons nous habiller pour le banquet donné sous une tente dressée dans la cour de l'Hôtel du Nord. Nous sommes une centaine, le menu est bon, les vins choisis et les toasts nombreux.

Le lendemain matin, lundi et jours suivants, les trois sections tiennent leurs séances de huit heures à dix, avant les excursions et il y a des jours où il faut du courage pour se lever de bonne heure afin d'aller discuter un programme très rempli, composé surtout de questions locales qu'il serait trop long d'énumérer, Je rappellerai seulement que M. Matthieu a apporté à propos de la bannière de Beauvais, dite à tort de Jeanne Hachette, de nouveaux arguments venant confirmer l'opinion émise, il y a déjà quelques années, par MM. Charvet et de Marsy, et établissant que ce drapeau qui date du milieu du XVIe siècle était celui des arquebusiers de Binche qui avaient pour patron Saint-Laurent et qui durent en 1561 remplacer leur étendard perdu dans les guerres de cette époque.

A midi, nous montons en chemin de fer jusqu'à Poix et ensuite en tramway pour aller à Saint-Hubert. Nous visitons la célèbre église de pèlerinage où on nous fait vénérer les reliques du saint, son étole, son cor et sa crosse. et où nous admirons une superbe bible don-

née par Charlemagne à l'abbaye et dont les illustrations sont remarquables et la conservation parfaite. A côté de l'église, dans les bâtiments somptueux de l'abbaye, est installée une « Ecole de bienfaisance de l'Etat » où cinq cents enfants condamnés apprennent différents métiers.

Le soir, après un fort beau diner offert aux principaux membres du Congrès, M. et Mme Orban de Xivry ont donné une fête vénitienne dans les jardins du Palais du Gouvernement. Par une attention toute délicate, ils avaient fait venir de Bruxelles différents artistes dont les morceaux ont alterné avec la musique militaire. Les plus applaudis ont été l'*Octuor vocal Bruxellois*, qui a donné une audition de musique ancienne du xve au xviie siècle. On nous permettra de transcrire ici quelques couplets d'une chanson soldatesque de la fin du xve siècle, mise en musique par M. Gévaert :

Réveillez-vous Picards, Picards et Bourguignons,
Et trouvez la manière d'avoir de bons bâtons.
Car voici le printemps et aussi la saison
Pour aller à la guerre donner des horions.

Tel parle de la guerre qui ne sait pas ce que c'est.
Je vous jure mon âme que c'est un piteux fait
Et que maint homme d'armes et gentil compagnon
Y ont perdu la vie et robe et chaperon.

Où est ce Duc d'Autriche ! Il est aux Pays-Bas :
Il est en basse Flandre avecque ses Picards,
Qui nuit et jour le prient qu'il les veuille mener
En la haute Bourgogne pour la lui subjuguer.

Adieu, adieu Salins ! Salins et Besançon !
Et la ville de Beaune, là où les bons vins sont !
Les Picards les ont bus, les Flamands les payeront
Quatre patards la pinte ou bien battus seront.

Le mardi est consacré à une vsite de l'abbaye d'Orval, dont la fondation remonte à 1070. L'église en ruines est un beau spécimen d'architecture de la transition, mais elle est noyée dans un immense ensemble de construction des deux derniers siècles, ruinées

pendant les guerres de la Révolution et qui donnent aujourd'hui l'aspect d'une gigantesque usine abandonnée.

Avant d'aller à Orval, nous faisons, sous de frais ombrages, un déjeuner frugal et nous assistons, comme dessert, à la mise au jour d'un cimetière franc, connu depuis quelques années et dont M. le baron de Loë vient d'entreprendre la fouille méthodique.

Après un dîner à Florenville, nous rentrons à Arlon pour une longue séance administrative dans laquelle sont discutées des questions d'organisation ; puis chacun va refaire ses malles, car nous quittons le lendemain la Belgique pour terminer le Congrès par une excursion de trois jours dans le grand duché de Luxembourg et à Trèves.

Une borne seule sépare la Belgique du Grand-Duché, séparation qui ne remonte qu'à 1839, à la suite du traité dit des Vingt-quatre articles. A Arlon, du reste, le peuple parle déjà allemand et les sermons dans les églises se prêchent dans cette langue. Douze voitures nous conduisent par une route des plus pittoresques aux ruines des vieux châteaux de Septfontaines, d'Ansembourg, d'Hollenfels, de Schoenfels et à l'abbaye de Marienthal, occupée aujourd'hui par les pères blancs d'Afrique. Toutes ces ruines profilent sur les hauteurs leurs silhouettes originales, mais on est souvent désillusionné quand on veut étudier de trop près leurs restes depuis longtemps dénaturés.

Après un déjeuner dont chacun a apporté les éléments dans son sac, et qu'arrose le vin blanc de Moselle, nous visitons le château moderne d'Ansembourg, dont le comte d'Ansembourg, chargé d'affaires du Grand-Duché à Bruxelles, veut bien nous faire fort aimablement les honneurs, et nous arrivons à la gare de Mersch où nous prenons un train qui nous amène rapidement à Luxembourg, en faisant

dérouler sous nos yeux un panorama des plus pittoresques.

Chacun se dispose à s'installer dans les hôtels avant d'aller à la réception qui nous est faite dans la grande salle de l'Athénée, mais nos bagages venus directement ne sont pas arrivés et c'est couverts d'une noble poussière que nous allons au rendez-vous.

Au nom du gouvernement grand-ducal, M. Mongenast, directeur des finances, nous souhaite la bienvenue, les coupes de Champagne circulent et, tour à tour, M. le comte de Limbourg-Stirum, président du congrès, M. Wolfram, archiviste de Metz, M. le comte de Marsy, au nom des Français, MM. Arendt, van Wervéke, le comte van der Straten-Ponthoz et d'autres orateurs prennent la parole. La lecture des rapports sur les travaux du congrès termine la séance et chacun de chercher sa malle et son dîner.

Le jeudi matin, les congressistes visitent les monuments anciens de Luxembourg guidés par M. van Wervéke, la chapelle Saint-Quirin, le musée de Pfaffenthal, la corniche, les tours, le palais du grand-duc, se rendent à l'Hôtel de Ville où ils sont reçus par M. le bourgmestre Musel, qui, le verre en main, les engage à revenir dans quelques années, lors de l'inauguration du musée qui doit réunir les collections actuellement dispersées. En attendant, il leur montre la belle collection de tableaux léguée par M. Pescatore et leur fait admirer, dans son cabinet, l'esquisse du *Christ au Calvaire*, de Munkacsy.

A deux heures, le train vicinal nous conduit à Remich, d'où nous allons à Nennig, en Prusse, voir la célèbre mosaïque représentant des combats de gladiateurs, découverte en 1852 et réparée il y a vingt-cinq ans aux frais de l'empereur d'Allemagne. On gagne Mondorf, élégante station de bains où

le dîner est préparé et on reprend le train ; mais vers dix heures, au moment où les conversations languissent et où les yeux se ferment, nous déraillons et nous voici menacés de camper en pleine voie, à la porte, il est vrai, d'un cabaretier chef de gare. Heureusement, il y a là un chantier d'ouvriers, on les réveille, on remet la lourde machine sur les rails et, vers trois heures du matin, chacun est dans son lit.

Aussi tout le monde est-il à la gare le vendredi à neuf heures du matin pour l'excursion finale organisée à Trèves.

Trèves, ancienne capitale de l'empire romain, est une des villes du Nord dans laquelle les édifices antiques sont les plus nombreux et aussi les mieux conservés : la Porta Nigra, la Basilique, le Palais Impérial, les Thermes, l'Amphithéâtre nous sont successivement montrés par des archéologues distingués, ainsi que la cathédrale et l'église Notre-Dame dans lesquelles nous sommes dirigés par le Prévôt du Chapitre. La visite du Musée provincial, d'une richesse incomparable en monuments antiques, est la dernière de cette journée et si l'heure du train ne nous forçait à repartir, nous resterions encore à écouter les savantes explications de M. le docteur Hettner, son directeur.

Dislocation portait la dernière feuille de notre programme ; les uns continuent leur excursion sur les bords du Rhin, d'autres rentrent dans leurs foyers, en France, en Belgique, à Luxembourg.

Tous emportent le meilleur souvenir de cette semaine si bien remplie et adressent, comme nous, tous leurs remerciements aux organisateurs du Congrès et aux aimables guides de nos courses.

Comte de M.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 novembre 1899

Présidence de M. le baron de BONNAULT D'HOUËT

MM. Bazin, Benaut, le baron de Bonnault, Brulé, Cauchemé, le docteur Chevallier, Colin, Garand, le comte de Lambertye, Henry Lefebvre, Mme Le Féron d'Eterpigny, le baron de Lesser, Liénart, le chanoine Marsaux, le comte de Marsy, Meuraine, l'abbé Morel, le chanoine Müller, le commandant Palat, le chanoine Pihan, Plessier, Mme de Poul, de Romiszowski, le président Sorel, de Trémisot et le chanoine Vattier assistent à la séance.

M. le président annonce la mort de M. le général de division comte de La Salle, décédé depuis la dernière réunion. Il rappelle que le général de La Salle ne fut pas seulement un des plus brillants officiers de cavalerie de l'armée française, mais que c'était aussi un artiste distingué, s'intéressant à toutes les questions de littérature ou d'art. Fixé après sa retraite, dans notre ville où l'attachaient des liens de famille créés par le mariage de l'une de ses filles avec un de nos confrères, appartenant à une vieille famille compiégnoise, il suivait avec intérêt nos travaux. Lorsqu'il y a quelques années, la Société examina un projet de monuments au major Otenin et aux défenseurs de 1814, le général de La Salle accepta la présidence de la commission et lui apporta tout son concours.

Il fait connaître également la mort d'un de

nos correspondants, M. l'abbé Manuel, chanoine de Lorette, curé de la Chapelle-en-Serval.

Avant de donner la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal, le président tient à rappeler le beau succès remporté par notre nouveau confrère M. Béuart, architecte du palais de Compiègne, lauréat du concours ouvert pour la construction de l'Université de Berkeley en Californie. Il ajoute qu'avant de partir pour San-Francisco présider à l'exécution des premiers travaux, M. Bénard a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur et il adresse ses doubles félicitations à notre confrère.

MM. le duc DE LA MOTHE-HOUDANCOURT, au château du Fayel, présenté par MM. l'abbé Morel et de Marsy, et D'ARRENTIÈRES, au château de Neufvy-sur-Aronde, présenté par Mme Le Féron d'Eterpigny et M. de Bonnault sont admis en qualité de membres titulaires,

M. le Secrétaire dépose sur le bureau un grand nombre de publications périodiques adressées depuis la dernière séance par des Sociétés savantes françaises et étrangères.

M. le commandant Palat continue la lecture de son travail sur la défense de Compiègne en 1814.

Il reprend son récit au 15 mars et nous montre la situation de la ville qui, au point de vue de la défense, ne s'était guère modifiée depuis le seizième sicle. Aussi Otenin dut-il recourir à de nombreux stratagèmes pour tromper l'ennemi sur la valeur réelle des moyens de défense. Des roues de voitures sont disposées sur les remparts pour simuler des canons en position, des feux de bivouac sont allumés, pendant que les tambours du dépôt d'infanterie exécutent des batteries pour faire croire à des mouvements de troupes ; une lettre annonçant les forces de la ville est confiée à un officier de la garde

nationale, M. Poulain, qui suivant les intentions du gouverneur se la laisse prendre par l'ennemi. Une levée en masse est prescrite, mais les habitants ne répondent pas toujours aux démonstrations de leur chef, qui fait cependant une sortie dans la direction de Noyon. Une autre tentative est faite par les garnisons de Beauvais, d'Amiens et de Compiègne le 24 pour reprendre Montdidier, qui est aux mains du général von Geismarck. Mais si les Prussiens se retirent le 24 mars, sur Noyon, ils reprennent le 27 Montdidier que les Français trop peu nombreux n'ont pu occuper. Le général Hulin songe alors à créer une colonne mobile, de 2.500 hommes avec cavalerie et artillerie, mais cette organisation ne rencontre aucun succès, les habitants pleins de zèle pour la défense de la ville, refusant de se laisser incorporer dans l'armée malgré les efforts des ducs de Feltre et de Rovigo. Il est parmi les défenseurs de Compiègne un nom qu'il faut retenir, c'est celui de M. Beauvais, capitaine d'une compagnie franche, qui va harceler l'ennemi, chercher à démonter ses patrouilles et à rompre ses communications. Mais les succès qu'il remporte notamment à Janville le 22 amènent une nouvelle irritation de l'ennemi ; le 29, celui-ci arrive de Monchy sur Venette ; cinquante de ses cavaliers descendent de la montagne de Margny, viennent à Venette, ravagent les rues et y traînent des bottes de paille enflammées ; en même temps un autre détachement essaie d'incendier Margny. Le commandant ennemi annonce que chaque fois qu'on sonnera le tocsin, il en coûtera quelques villages à la France. « On décide, dit alors Escuyer, de laisser les militaire se battre entre eux. » Telle est la triste situation dans laquelle se trouve notre pays dans les derniers jours de mars.

M. Liénart communique la reproduction

d'un plan manuscrit du camp de Compiègne de 1688, tiré des archives du ministère de la Guerre.

M. de Marsy pense que cette reproduction a dû être exécutée pour la publication d'un travail dont les premiers articles ont paru dans la Revue militaire en avril 1899 sous ce titre : L'origine des grandes manœuvres ; les camps d'instruction aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le premier de ces camps fut réuni à Compiègne en mars 1666 et comprenait 20 bataillons et 33 escadrons, dont faisait partie la maison du Roi.

M. le chanoine Marsaux communique des notes snr différentes églises des environs de Clermont : Fitz-James, Catenoy et Nointel. A la suite de remarques sur l'architecture de ces édifices, il en décrit les sculptures, les vitraux et le mobilier et signale notamment une chasuble brodée dans l'église de Nointel.

M. le chanoine Müller présente quelques observations sur les fonts baptismaux de Catenoy.

M. Dervillé termine la lecture de son travail sur l'électeur de Bavière. Il montre ce prince tenant à Compiègne sa petite cour et donnant à notre ville une activité qu'elle avait perdue depuis que Louis XIV, fort âgé avait cessé d'y venir. Maximilien II Emmanuel et les personnes de son entourage se mêlent beaucoup à la population, le duc se fait affilier ainsi que son fils à la compagnie de l'Arquebuse, et dans une fête donnée en son honneur, l'habileté de son tir le fait proclamer roi ; on le voit à des représentations théâtrales organisées par une religieuse à l'Hôpital de Saint-Nicolas ; il assiste aux mariages des personnages de sa cour, est parrain des enfants de plusieurs familles compiégnoises, et fait des démarches pour faire obtenir à leurs membres des faveurs à Versailles.

Désigné d'abord en 1713 lors des négociations du traité d'Utrecht pour prendre possession du Luxembourg, l'Electeur devait recevoir la Sardaigne, en compensation du Haut-Palatinat ; mais l'Empereur et les princes de l'Empire ne voulurent pas accepter cette condition, la guerre recommença et à la suite des victoires de Villars à Spire, à Worms et à Landau, de nouvelles négociations furent entamées à Rastadt et par le traité du 6 mars 1714, Maximilien II Emmanuel fut réintégré dans ses états, quittant Compiègne en 1715, après près de cinq ans de séjour.

Pendant cette période de nombreuses alliances furent contractées entre les personnages de sa suite et les habitants de Compiègne et aujourd'hui encore subsistent en notre ville quelques-uns des descendants de ces unions.

M. de Marsy résume les principales réunions archéologiques auxquelles il a pris part ainsi que plusieurs de nos confrères, congrès belge d'Arlon, réunion de l'Association pour l'avancement des Sciences à Boulogne et à Cantorbery. etc. Il rappelle la visite à Compiègne de la Société d'archéologie de Bruxelles et la réception qui lui a été faite par la Ville et par la Société, et demande à ses confrères d'adresser à cette occasion tous leurs remerciements à M. le Sénateur-Maire et aux membres de l'Administration municipale.

M. Sorel signale les travaux qui viennent d'être exécutés le long du mur de Saint-Antoine pour le redressement de la rue Hersan. D'assez nombreux squelettes y ont été trouvés, mais aucun objet à l'exception d'un petit pot, sans caractère, comme il a été d'usage d'en déposer dans les sépultures jusqu'à une époque récente pour recevoir de l'encens ou de l'eau bénite. C'est à cet endroit, du reste,

que se trouvait l'ancien cimetière Saint-Antoine qui a subsisté jusque vers 1785.

L'ordre du jour de la Séance de décembre comprendra : les Elections pour le renouvellement du Conseil d'administration ; la fin du travail de M. Palat, sur la défense de Compiègne en 1814, une communication de M. l'abbé Gallois, sur les vitraux du nord de l'arrondissement, etc.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

LES

Cathédrales de Noyon

La cathédrale de Noyon, l'un des plus beaux édifices religieux de notre pays, a été décrite plusieurs fois, il y a environ cinquante ans par Vitet, Moët de la Forte-Maison, Dantier et l'abbé Laffineur et plus récemment par les abbés Müller et Pihan, elle a été dessinée par Daniel Ramée, l'architecte chargé de sa restauration dans un splendide album publié par le Gouvernement dans la collection des documents inédits en 1845 ; on peut, grâce à ces ouvrages, la visiter sans peine, en examiner les diverses parties, étudier jusqu'aux plus menus détails de sa décoration ; mais, lorsque l'on veut quitter ce rôle de *simple visiteur* ou de dévot pèlerin, cesser de suivre les auteurs qui ont tracé consciencieusement l'inventaire de Notre-Dame de Noyon pour rechercher l'époque de sa construction et préciser la date des différentes parties qui la composent, on se trouve désorienté, car les auteurs dont nous venons de parler ont surtout étudié le monument sans se préoccuper des documents qui pouvaient aider à fixer son histoire. « Le travail de M. Vitet est plutôt une étude sur les origines et le développement de l'arc en tiers-point qu'une véritable monographie ; ses brillantes qualités d'écrivain, son désir d'éviter les termes trop techniques lui ont fait perdre de vue certains éléments essentiels de la cathédrale, tels que les voûtes et les profils. » Enfin, ajoute l'auteur de ces lignes, il n'a pas dépouillé toutes les sources de l'histoire du monument. Telles sont les

raisons qui ont porté M. Eugène Lefèvre-Pontalis, — ancien élève et chargé à diverses reprises du cours d'archéologie à l'Ecole des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société des antiquaires de France, et, ajouterons-nous, correspondant de la Société historique de Compiègne, — à rédiger sous la forme chronologique et en s'aidant à la fois des sources historiques et des éléménts que fournissent l'étude de l'édifice et sa comparaison avec quelques autres monuments contemporains, une « histoire de la cathédrale de Noyon » (1). L'expression peut-être juste en principe, mais ce n'est pas une, mais quatre ou cinq cathédrales que, depuis Saint-Médard nous allons voir s'élever et disparaître, s'effondrer surtout au milieu des incendies, pour arriver à la Notre-Dame actuelle, modifiée et réparée par l'évêque Guy des Prés, à la suite de l'incendie de 1293.

Le travail de notre confrère est tellement serré, tellement nourri de dates, bourré de citations, qu'il est difficile de l'analyser dans un article de journal, l'important pour nous est d'en signaler l'existence aux archéologues de notre région, qui n'iraient sans doute pas le chercher dans un recueil qui ne comprend que peu de travaux d'archéologie et est surtout consacré à des études d'histoire et de paléographie. Essayons cependant de reconstituer le monument depuis son origine.

Il est inutile de rappeler qu'après la destruction de Vermand par les Huns et les Vandales, ou pour parler peut-être plus exactement après la destruction de l'*Augusta Veromanduorum* que beaucoup d'historiens placent à Saint-Quentin, saint Médard transporta en

---

(1) Histoire de la cathédrale de Noyon, par M. Eugène Lefèvre-Pontalis (Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome LX, p. 457-490, 1899. Paris, librairie Alphonse Picard et fils).

531 son siège épiscopal à Noyon et il ne tarda pas à y faire élever une basilique, modeste construction sans doute, comme celles que nos évêques missionnaires construisent en Indo-Chine ou sur le littoral africain, et dans laquelle en 544, il reçut sainte Radegonde, femme de Clotaire, venant le supplier de la consacrer à Dieu. Cent ans plus tard, cette primitive cathédrale, placée après sa mort sous le vocable de saint Médard, menaçait ruine, saint Eloi en voyait les lézardes et son biographe, saint Ouen, nous raconte qu'il était pressé de voir, malgré la mauvaise saison les maçons y mettre la main, disant que « si le mur n'était pas réparé de son vivant, il ne le serait jamais » (658 à 659).

On n'eût guère à faire l'épreuve des réparations prescrites par saint Eloi, car en 676, le feu endommageait, s'il ne détruisait pas en entier la cathédrale, et c'est ici que se trouve placée l'intervention de sainte Godeberthe, pieuse vierge, alors gravement malade et qui quitta son lit pour venir arrêter les ravages du feu.

L'évêque Mummolin et son successeur Gandouin construisirent une nouvelle cathédrale, dans laquelle aurait été inhumé Chilpéric II, en 720, mais le fait est douteux, tandis qu'il est certain que Charlemagne y fut sacré en 768 ; aussi n'a-t-on pas manqué de leur attribuer la construction de la nef actuelle, dont nous sommes encore bien loin, car, au milieu du neuvième siècle, voici les Normands qui remontent l'Oise, pillent Noyon, détruisent vraisemblablement la cathédrale, et massacrent l'évêque Immon.

On peut supposer que c'est au commencement du dixième siècle, après 901, que l'évêque Lambert releva l'église de ses ruines. Ici se place une question curieuse, celle de la modification de l'emplacement qu'elle occupait. — Le chevet de cette troisième cathé-

drale était adossé au mur d'enceinte et d'après les recherches de Moët de la Forte-Maison, on peut reconnaître que ce mur passait dans le transept de la cathédrale actuelle. Il faut en conclure que l'abside en hémicycle de la cathédrale carolingienne et des édifices antérieurs occupait la partie centrale de la nef en face des deux dernières travées.

Au milieu du dixième siècle, l'église était terminée et pour la première fois en 936, on y enterra l'un des évêques, Walbert, qui fut enseveli dans le chœur à droite de l'autel. En 987, Hugues Capet, élu roi de France à Senlis par les grands feudataires, y fut sacré.

Au onzième siècle l'histoire de la cathédrale est enveloppée d'obscurités, il est vraisemblable qu'à cette époque, l'évêque Hardouin de Croix (993-1030) fit commencer la construction d'une nouvelle église, ce qui justifierait le passage où l'historien Levasseur dit « qu'après l'an mil, notre chœur fut rafraischy, notre nef parachevée, nos clochers adjoutez pour accomplissement de l'œuvre. » A la même époque, ce prélat réussit à faire démolir vers 1027 un château, élevé sans doute tout près de l'église et de l'évêché où habitait l'officier royal qui usurpait les droits de l'évêque.

Vers 1060, Eudes, seigneur de Ham, signe un acte dans le « chœur neuf » de la cathédrale et quelques années plus tard, un chanoine Arnoul fait une donation pour le pavage de l'église. Vers la même époque l'évêque Baudouin Ier fit mettre dans une chasse d'or les ossements de saint Eloi, cachés par l'évêque Hédilon dans un vieux vase, au moment des invasions normandes.

L'église est alors désignée sous le double vocable de Notre-Dame et de Saint-Médard et le nom de cet évêque disparaît au XIIIe siècle.

En 1131, un terrible incendie détruit la

ville et réduit en cendres la cathédrale, l'évêché et les maisons des chanoines. Le Pape Innocent II, qui se trouvait alors à Crépy, adresse des lettres aux archevêques de Sens et de Rouen pour les engager, ainsi que leurs suffragants, les abbés, les clercs, les nobles et les fidèles de leurs provinces à venir en aide à l'évêque Simon de Vermandois et à lui envoyer les ressources nécessaires pour relever de ses ruines la cathédrale de Noyon.

Cet appel fut entendu et l'évêque se mit aussitôt à l'œuvre, sollicitant d'abord du roi l'autorisation de détruire une partie des remparts gallo-romains pour augmenter le chœur de la nouvelle église.

Malgré l'opinion de Vitet, M. Lefèvre-Pontalis pense que les travaux marchèrent fort rapidement et on peut admettre qu'en moins de quinze ans le nouvel édifice était construit. Malgré un nouvel incendie arrivé en 1152, mais qui ne paraît pas avoir atteint la cathédrale, les travaux semblent avoir été terminés vers 1155 à 1160, car en 1157 l'archevêque de Reims et les prélats de la province déposèrent les reliques de saint Eloi dans une nouvelle châsse en bois, recouverte de lames d'or et enrichie de perles.

« Cette opinion, écrit M. Lefèvre-Pontalis, fondée sur un fait historique, s'accorde avec l'étude archéologique du chœur, car cette partie de la cathédrale et l'abside de Saint-Germain-des-Prés, consacrée le 21 avril 1163, présentent des caractères identiques. On y trouve neuf chapelles rayonnantes voûtées suivant le même système, des arcades en plein cintre dans les travées droites et à l'entrée des chapelles, des voûtes hautes établies suivant le même tracé et des fenêtres en tiers-points. A Notre-Dame de Noyon, les ogives des chapelles et les nervures des voûtes du chœur présentent, les unes des pointes

de diamant, les autres des perles ou de petites fleurs entre deux tores. «

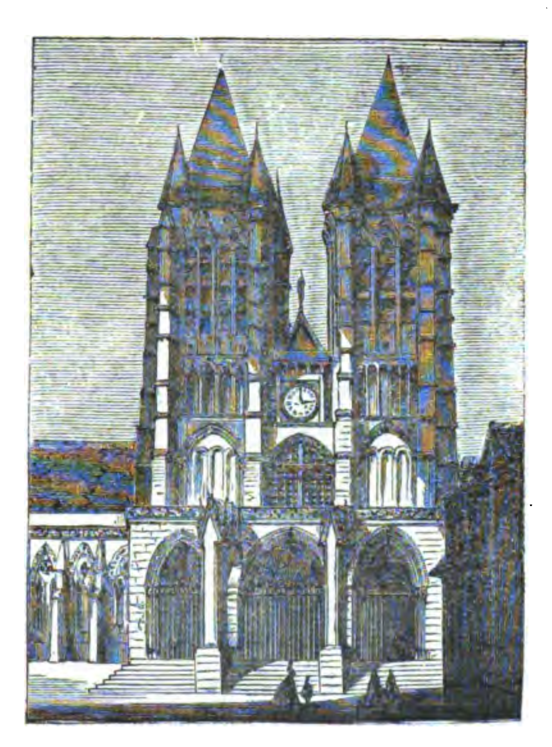
Nous passerons sur d'autres observations relevées par l'auteur de l'*Histoire de la Cathédrale de Noyon*, pour nous arrêter aux rapprochements que l'on peut établir entre la construction du transept de Noyon et celle de celui de Tournai que l'on en a souvent rapproché :

« Baudouin II fit également bâtir la salle du Trésor avant de commencer les travaux du transept, dont les croisillons furent arrondis comme ceux de la cathédrale de Tournai, qui portent l'empreinte d'un style plus archaïque, car leur construction remonte au second tiers du XIIe siècle. L'influence germanique se fit donc sentir dans le plan du transept de N.-D. de Noyon, comme dans certains clochers du Vermandois et de la Champagne ; mais si les croisillons arrondis de plusieurs églises des bords du Rhin, comme celle des Saints-Apôtres et de Sainte-Marie du Capitole à Cologne, sont antérieurs à ceux de Tournai, il est juste de faire observer que cette forme dérive du plan des chapelles trichores élevées à Rome par les premiers chrétiens. »

De grands remaniements ont été apportés au transept de Noyon, sans doute depuis l'incendie de 1293, dont nous aurons encore à parler. Beaucoup de chapiteaux furent remplacés et toutes les voûtes d'ogives furent refaites aux XIVe et XVe siècles.

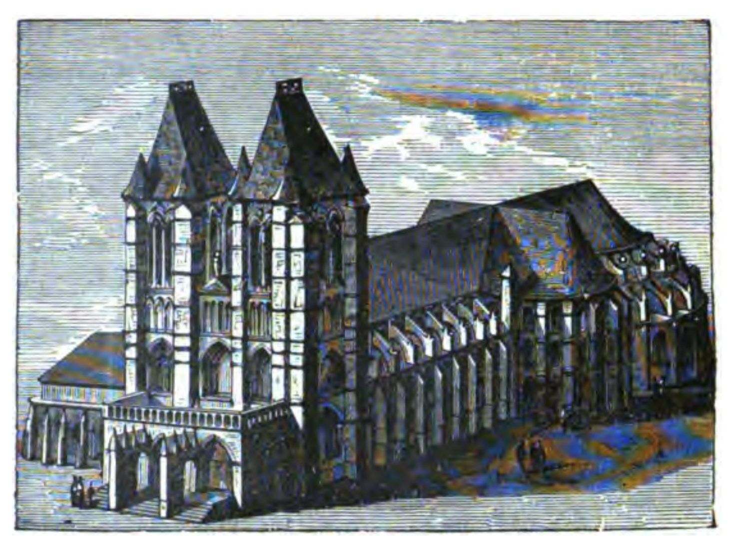
Si on compare le transept de Noyon au croisillon sud de Soissons et à l'abside de Saint-Remi de Reims, on peut en déduire que le transept de Noyon fut terminé vers 1170.

Après une interruption de près de vingt ans, les travaux durent être repris vers 1190; la nef et les bas-côtés se trouvaient alors presque complètement achevés.

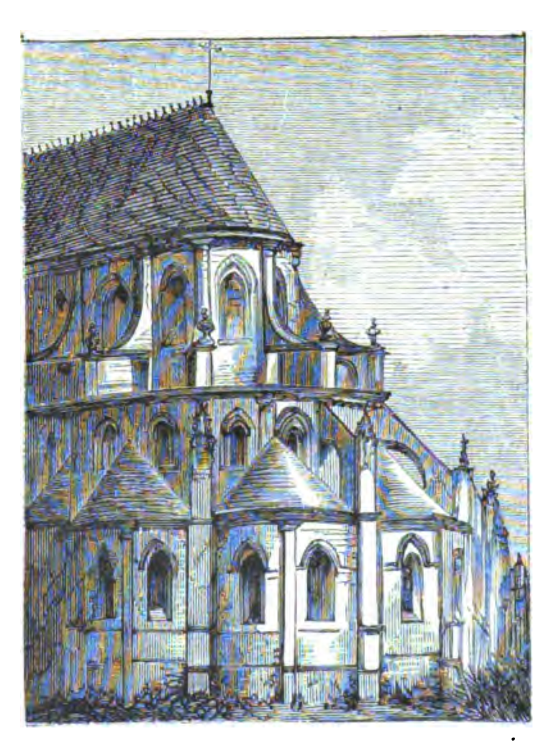


Cathédrale de Noyon

Portail et tours



Cathédrale de Noyon
Vue du côté sud



Cathédrale de Noyon

Abside


UNIV.
OF
MICH.



Cathédrale de Noyon

Vue intérieure

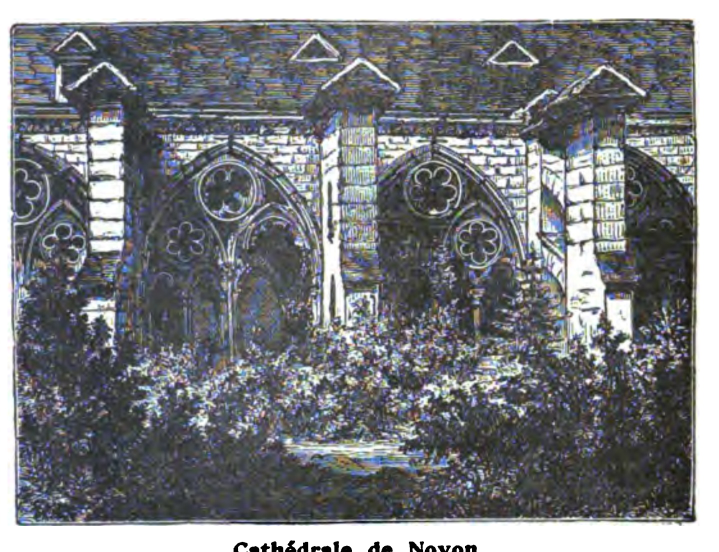




Cathédrale de Noyon

Le Cloitre

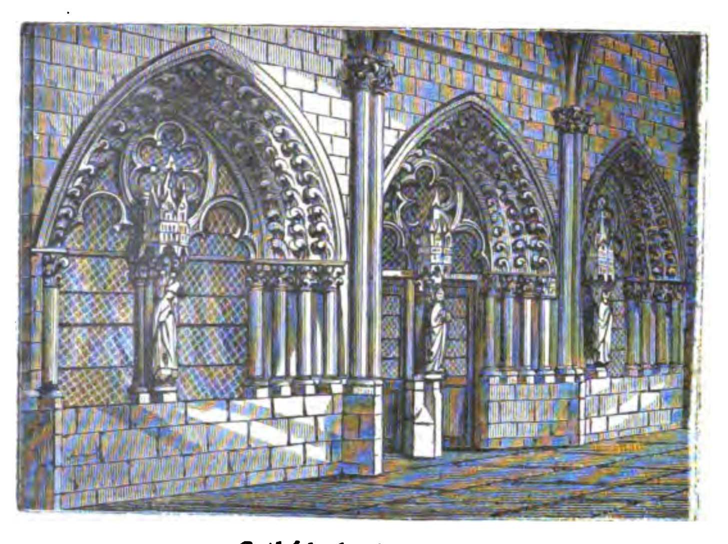




Cathédrale de Noyon

Cloître, vue prise du préau

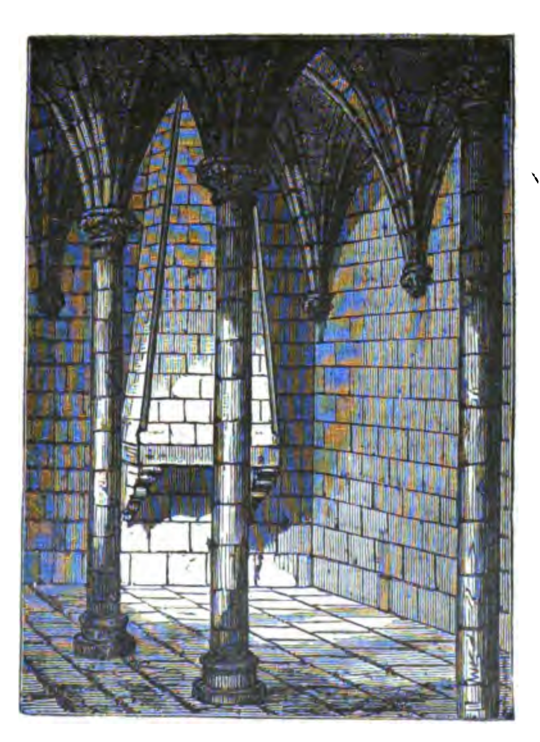

UNIV.
OF
MICH.



Cathédrale de Noyon

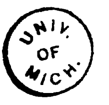
Porte de la Salle capitulaire


UNIV.
OF
MICH.



Cathédrale de Noyon

Salle capitulaire


UNIV.
OF
MICH.

A la mort de l'évêque Etienne de Nemours en 1221, la chapelle de l'évêché, la partie de la nef qui se trouve au-dessous des deux tours, le porche et le gros clocher du sud venaient d'être terminés.

Dès lors la cathédrale pouvait être considérée comme complète et l'incendie de 1238 qui, d'après Democharès, aurait détruit toute la ville, ne paraît avoir causé aucun dégât à la cathédrale. Un incendie beaucoup plus grave est celui qui éclata en 1293 et dont on voit encore les traces. Le feu consuma d'abord la charpente de la cathédrale, qui entraîna dans sa chûte toutes les voûtes de la nef et du transept, l'arc triomphal et un autre doubleau du chœur. Le clocher septentrional, les trois portails de la façade, le côté nord de l'église, les tours jumelles du chœur, les toitures des tribunes, du porche, du cloître et de la salle capitulaire furent également très endommagés.

On fut plus de quinze ans à réparer les dégâts causés par ce sinistre et Philippe-le-Bel, pour venir en aide aux chanoines leur accorda une carrière qui s'ouvrait sur le flanc du Mont-Saint-Mard, dans la forêt de Compiègne. « On transforma d'abord le style des trois portails de la façade au moyen d'un placage très décoratif qui recouvre les pieds droits, les archivoltes et les tympans primitifs. Les nouvelles voûtes de la nef furent bâties sur plan barlong et les maçons remplacèrent tous les anciens arcs-boutants dont le nombre fut doublé. Enfin la restauration partielle du transept précéda la construction de l'étage supérieur de la grosse tour du nord, qui fut terminée vers 1320, comme l'indique le remplage de ses longues baies. »

Quand nous aurons dit que le clocher du nord ou tour des grosses cloches fut achevé en 1333 et qu'à la même époque on peignit les sculptures du grand portail et rappelé la

reconstruction de la chapelle de Sainte-Luce et de Sainte-Marguerite, faite au milieu du xive siècle et qui avait été sans doute détruite dans un nouvel incendie en 1316, nous aurons achevé de résumer l'important mémoire que M. Lefèvre-Pontalis vient de consacrer à l'un des monuments les plus intéressants de notre région.

C'est un nouveau service rendu par l'auteur de l'*Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons*, ce magistral ouvrage auquel l'Institut a décerné le prix Fould.

Comte de MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance et assemblée générale
du 21 décembre 1899

Présidence de M. le baron de BONNAULT D'HOUËT

MM. Benaut, le baron de Bonnault, Cauchemé, Colin, Daussy, Fleuret, Garand, J. du Lac, le comte de Lambertye, le comte de Marsy, l'abbé Morel, le chanoine Müller, Plessier, le président Sorel, de Trémisot et le chanoine Vattier sont présents à la séance.

MM. R. Chevallier, l'abbé Gallois, et Liénart s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, ainsi que le commandant Palat, empêché de faire la lecture annoncée.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé et dépose sur le bureau diverses publications de la Société historique du Maine, de la Société des Antiquaires de la Morinie, de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, de la Société d'Études des Hautes-Alpes, et le dernier fascicule des *Chartes de Saint-Bertin*, publié par l'abbé Bled pour la Société des Antiquaires de la Morinie.

M. Benaut annonce que la Société d'Agriculture de Compiègne a remis à la bibliothèque diverses publications périodiques de nature à intéresser nos confrères et il signale notamment les derniers volumes des Mémoires de l'Académie de Stanislas, de Nancy, de la Société libre de l'Eure, à Evreux, et de la Société de Statistique de Marseille.

M. Sorel offre à la Société ses recherches

sur l'imprimerie et la librairie à Compiègne et ses notices sur Stanislas Le Féron et Bertrand-Quinquet, extraites du t. 9e du Bulletin de la Société, en cours de publication.

M. le Secrétaire communique une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique demandant à la Société de concourir par l'envoi de ses publications depuis 1889, à l'Exposition universelle de 1900.

La Société consultée décide qu'il sera répondu favorablement et que la Société qui a déjà exposé en 1889 et a obtenu une médaille, ne peut qu'être fière de voir son nom figurer de nouveau parmi les exposants du Ministère de l'Instruction publique.

M. Fleuret communique le texte suivant du procès-verbal de la pose de la première pierre du calvaire de Saint-Antoine :

« L'an mil sept cent cinquante-deux, le samedy douze février, deux heures de relevée, la première pierre des murs de clôture du Calvaire de Saint-Antoine a esté posée par Messieurs les Maire et Echevins, la Ville estant seigneur du terrain où est élevé ce Calvaire et où de tout tems il y avoit eu un corps de garde relevant pour le spirituel de la paroisse dudit Saint-Antoine. Ce terrain a esté donné par la Ville pour satisfaire la dévotion des âmes pieuses qui ont fait élever ce Calvaire le vingt-quatre novembre mil sept cent cinquante-un, à la suitte d'une mission faite en la paroisse de Saint-Jacques. La Ville s'est faite honneur d'accorder ce terrain et se trouve très glorieuse d'estre seigneur d'un lieu où reposera à jamais ce monument précieux de la rédemtion de tous les hommes et par là la Ville laisse à la postérité des preuves authentiques de la réalité de sa devise : URBS DEO, REGI ET REGNO FIDELISSIMA, ainsy qu'il est écrit sur la porte de Paris auprès de laquelle est posé ce Calvaire. Dont et de tout ce que dessus avons dressé le présent procès-

verbal pour servir et valoir ce que de raison et avons signé les jours et an susdits :

Signé au registre. Levesque, Bera, Martin, De Crouy. »

(Archives de Compiègne, BB, 32 f° 50.)

M. de Marsy fait remarquer la formule insolite de la devise, dans ses premiers mots : *Urbs Deo* ; celle-ci ayant toujours été *Regi et Regno fidelissima* et l'indication donnée par le procès-verbal que cette devise avait aussi été placée sur la porte de Paris. Il promet de faire des recherches à ce sujet.

Il est inutile de rappeler que le calvaire Saint-Antoine était placé sur la terrasse de la propriété de notre confrère M. le baron de la Motte, qui domine le carrefour formé par la rue des Domeliers, la rue Hersan et la rue Carnot. Il existe une gravure contemporaine qui représente l'érection de ce calvaire.

M. le président Sorel présente un travail en réponse à la 23ᵉ question du programme du Congrès de la Sorbonne en 1900, ainsi conçue : Tracer, d'après les archives départementales et communales, l'histoire des fêtes nationales qui furent célébrées dans un chef-lieu de canton sous le Directoire.

Il rappelle que ces fêtes devaient être au nombre de sept, comprenant notamment, celles de la jeunesse et des époux, des vieillards, de la paix, de l'agriculture, etc,, auxquelles vinrent s'ajouter des cérémonies exceptionnelles telles que la fête de la paix continentale. Il fait connaître, d'après les délibérations du Conseil municipal, les programmes de ces fêtes arrêtés sur le rapport du citoyen Mosnier.

Dans la fête de l'Agriculture, une couronne tricolore devait être décernée au plus ancien cultivateur, au son de symphonies et après un discours du président.

Mais malgré une « sage économie, » les fêtes coûtaient cher et l'enthousiasme dimi-

nuait, aussi, sur le rapport du citoyen Briot, fut-il décidé de ne plus inscrire au budget ces « dépenses voluptuaires » et toutes les fêtes furent supprimées sauf une.

La Société, après avoir entendu la première partie de ce travail, rempli de détails curieux, remercie M. Sorel et le prie de vouloir bien en continuer la lecture à une prochaine séance. Elle décide que ce mémoire sera adressé au ministère pour être compris dans le programme du Congrès.

Conformément aux statuts, la Société procède à la nomination de douze membres appelés à faire partie du Conseil d'administration pendant les années 1900-1901.

Sont nommés au scrutin secret membres du Conseil d'administration : MM. Bazin, Benaut, le baron de Bonnault, Cauchemé, Dervillé, Flamant, J. du Lac, le comte de Lambertye, le comte de Marsy, l'abbé Morel, le président Sorel et l'abbé Vattier.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra outre les lectures précédemment annoncées de MM. Palat et Gallois, le compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1899, et le rapport sur la situation financière pendant la même année, les travaux suivants : Le responsorial de Noyon, par M. l'abbé Morel ; les représentations théâtrales du Palais sous Napoléon III, par M. Garand, et les registres paroissiaux de Margny, par M. l'abbé Vattier.



A l'issue de la séance, le Conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. J. du Lac, son doyen d'âge, pour la constitution du bureau et des commissions pour les années 1900-1901.

Ont été nommés au scrutin secret :

Président........ M. Alexandre Sorel.
Vice-président.... M. Cauchemé.
Secrétaire....... M. le comte de Marsy.
Secrétaire-adjoint M. Dervillé.
Trésorier........ M. Flamant.
Archiviste....... M. Benaut.
Membres de la Commission de publication...... MM. le baron de Bonnault, J. du Lac, l'abbé Morel.

Membres de la Commission des finances........ MM. Bazin, le comte de Lambertye et l'abbé Vattier.

Pour extrait :

Le secrétaire : MARSY.

TABLE

Compiègne. — Imp. H. LEFÉBVRE, 9 et 11, rue des Pâtissiers

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

IX

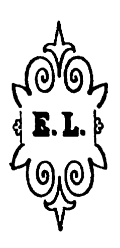
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

IX

1900



COMPIÈGNE
IMPRIMERIE E. LEVÉZIEL
9 et 11, Rue des Pâtissiers

1901

Compte rendu des travaux de la Société historique de Compiègne

PENDANT L'ANNÉE 1899

Lu à la Séance du 18 janvier 1900

par le Comte DE MARSY, secrétaire

Nombreux sont les touristes qui, chaque année, viennent dans la belle saison visiter Compiègne et ses monuments, parcourir les allées de sa forêt, admirer la restitution de Pierrefonds, nombreux sont aussi les habitants des environs qu'appellent, le samedi et chaque jour, dans notre ville leurs affaires, c'est pour eux que M. le chanoine Müller semble avoir écrit les itinéraires par lesquels il les conduit dans nos murs, les prenant à chacune des pointes de cette étoile que forme notre gare ; qu'ils viennent de Creil, de Roye, de Crépy, de Noyon, etc., il leur montre les édifices intéressants qu'ils rencontrent à chaque station, ou qu'ils aperçoivent du wagon, en complétant ses descriptions par des croquis rapides qui leur en font apprécier les détails.

Arrivés en ville, en descendant de la Gare, M. Bazin les arrête au Petit-Margny et leur montre la création de ce quartier, en décrit les anciens hôtels, Saint-Claude, l'Epée, le Petit-Saint-Antoine, la Pucelle d'Orléans, Saint-Vincent et Saint-Nicolas, et nous en fait connaître les habitants dont quelques-uns, tels que Piarron de Chamousset, le premier des mutualistes, et Bouillette, l'architecte du Pont-Neuf, méritent d'appeler quelques instants leur attention.

C'est le quartier où s'est terminée la glorieuse mission de Jeanne d'Arc. M. Sorel a toujours

quelque chose de nouveau à nous apprendre sur ces pages de la vie de la Pucelle et il tient à en vulgariser le culte, aussi le 23 mai dernier, auriez-vous pu rencontrer dans les rues un groupe de jeunes garçons des écoles communales, accompagnés de leurs directeurs, qui, après avoir entendu un exposé du siège de 1430 mis à leur portée, suivaient dans nos rues MM. Sorel, Benaut et d'autres membres du bureau de la Société historique qui leur faisaient parcourir cette *via gloriosa et dolorosa* qui a marqué le dernier jour de liberté, le suprême effort de la vierge de Domremy.

Sur cette route, près de la porte de l'ancien pont nous trouvons la façade restaurée du vieil Hôtel-Dieu ; M. l'abbé Vattier nous y attend et nous raconte les annales du prieuré-hôpital de Saint-Nicolas-au-Pont, ses vicissitudes, les réformes dont il fut l'objet, les détails de son administration.

On connait les procès que jusqu'au milieu du siècle dernier les religieuses du Val-de-Grâce qui avaient été mises par Anne d'Autriche en possession de la mense de Saint-Corneille eurent à soutenir contre l'évêque de Soissons. De nombreux mémoires furent rédigés et imprimés à ce propos, mémoires signés d'avocats, mais qui n'étaient pas leur œuvre. Dom Martène, dans sa correspondance avec le baron de Crassier, nous fait connaître qu'il rédigea les plus importants tandis que l'évêque empruntait la plume de deux savants jésuites.

Pour rappeler le septième centenaire de la création des églises de Saint-Jacques et de Saint-Antoine, M. l'abbé Morel vous a présenté l'exposé des différents documents qui, en 1199, ont présidé à la nouvelle répartition de la ville en trois paroisses, dispositions qui ont été conservées presque sans changement jusq'uà ce jour.

Pour se guider dans une ville où l'on arrive,

il faut un plan. La Société a déjà fait reproduire, il y a quelques années, la partie centrale du plan dressé en 1734 par Chandellier. Sur la proposition de M. Sorel, M. Madeleine vient de calquer deux autres quartiers, pris hors des murs et qui ont reçu de nos jours un grand développement, Saint-Lazare et Saint-Germain et nous nous occupons des moyens de reproduction des nouveaux fragments de l'œuvre de l'arpenteur compiégnois.

Quand on a des invités à promener, on ne peut manquer de les conduire au Musée Vivenel; dans deux visites organisées à la suite de nos séances d'hiver, M. Blu nous a guidés dans les galeries, il nous a fait remarquer une fois de plus les objets précieux qu'elles renferment. Lorsque, dans quelques jours, il aura publié un nouveau catalogue des tableaux, dessins et sculptures, nous serons à même de servir à notre tour de cicerones, *doctus cum libro*.

D'importants travaux viennent d'être effectués autour de l'église Saint-Antoine, pour le redressement de la rue Hersan ; ils ont amené la découverte de nombreuses sépultures provenant de l'ancien cimetière Saint-Antoine, mais, comme l'a constaté M. Sorel, aucun objet intéressant, aucun bijou n'a été trouvé dans ces fouilles, tout au plus quelques fragments de vases.

C'est non loin de là que fut planté en 1752 le calvaire dont M. Fleuret vous a communiqué le procès-verbal d'inauguration, procès-verbal qui nous fait connaître une variante de l'ancienne devise de la ville *Urbs Deo, Regi et Regno Fidelissima*, qui paraît avoir eu alors quelque succès, car elle fut inscrite aussi au fronton de la porte de Paris dont vous avez pu voir cette année, à l'occasion de la fête de Compiègne, une restitution pittoresque exécutée par MM. Bussac et Lequint.

C'est au Parc que nous conduit M. Garand

et nul n'en connaît mieux que lui les œuvres d'art. Il se fait l'avocat d'une statue de la Terrasse, dont les visiteurs cherchent en vain la signification, et dans un spirituel plaidoyer demande que l'on rende à Mucius Scœvola son brasier, égaré dans quelque magasin d'accessoires. La cause est entendue. Scœvola aura bientôt son brasier, s'il ne lui a déjà été restitué et, grâce à cet attribut, les étrangers n'auront plus à se poser un problème qui restait pour eux insoluble.

Les séjours de la Cour ont toujours occupé une large place dans les annales compiégnoises.

M. Liénart nous a communiqué le plan d'un camp qui eut lieu à Compiègne en 1698 et qui a échappé aux recherches du colonel de Jussancourt.

Les malheurs de la guerre amenèrent à Compiègne en 1709 l'Electeur de Bavière Maximilien-Emmanuel qui, dépossédé de ses états, trouva un refuge en France et reçut de Louis XIV une généreuse hospitalité. Pendant cinq ans, ce prince habita le château avec sa petite cour et vint donner une activité à notre ville. M Dervillé nous a retracé ce séjour, nous montrant l'Electeur se mêlant à la vie des habitants, partageant leurs plaisirs, se faisant affilier à la Compagnie de l'Arquebuse dont il fut proclamé roi et servant souvent d'intermédiaire pour les requêtes que les Compiégnois avaient à adresser à la Cour de Versailles.

Un certain nombre d'officiers de la cour de Bavière se marièrent à Compiègne pendant ce temps et plusieurs y ont fait souche de descendants dont les noms se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Avec Louis XV, les séjours royaux qui avaient cessé depuis le commencement du siècle reprirent et notre ville eut à de fréquentes reprises le plaisir d'y voir venir la

Cour. L'an dernier M. de Bonnault vous racontait le camp de 1789 d'après les impressions d'un bourgeois montdidérien ; dans le cours de celle-ci, votre secrétaire vous a analysé les souvenirs du maréchal prince de Croy-Solre récemment publiés par le vicomte de Grouchy. Suivant le roi dans ses déplacements ce courtisan nous donne de très curieux détails sur la vie intime de Louis XV et de Louis XVI, dont, pendant sa longue existence, il ne cessa d'être le favori.

M. le président Sorel nous a montré les débuts de la Révolution à Compiègne dans ses biographies de Stanislas Le Féron et de Bertrand-Quinquet et nous a fait connaître l'administration de la Ville sous la Convention, aujourd'hui, répondant à une question du programme du Congrès des Sociétés savantes, il nous fait assister aux diverses fêtes instituées sous le Directoire, il en analyse les programmes ; mais ces réjouissances paraissent n'avoir joui que de peu de faveur et de sept elles ne tardèrent pas à être réduites à une seule.

Depuis le siège de 1430, retracé par M. Sorel et dont la prise de Jeanne d'Arc est le plus émouvant épisode, Compiègne ne s'est jamais trouvé dans une position aussi critique que dans les premiers mois de 1814, alors que les débris des armées impériales s'efforçaient d'arrêter la marche des alliés, s'avançant par toutes les routes, envahissant la France pour gagner Paris. C'était le suprême effort et malheureusement nous n'avions à opposer aux masses des armées russes et prussiennes que des corps désorganisés, des soldats mal armés et des volontaires, enfants du pays, chez lesquels le courage ne pouvait remplacer l'instruction militaire.

Il y a une trentaine d'années, Caillette de l'Hervilliers, dans une de ses notices aussi touffues que mal rédigées, fatras de documents

cousus sans critique à la suite les uns des autres, nous avait donné une idée de ce qu'avait été la défense de Compiègne, mais il restait à faire un travail sérieux, définitif et ce travail ne pouvait être rédigé que par un homme versé dans notre histoire militaire et à qui ses connaissances spéciales permettaient de faire ressortir ce qu'avait été ce mouvement de résistance qui avait, pendant un certain temps, arrêté les efforts des alliés et qui ne cessa que lorsque la lutte fut devenue inutile.

Ce travail, M. le commandant Palat l'a entrepris, en s'aidant des sources les plus autorisées, documents officiels du ministère de la guerre, archives de la ville, mémoires et journaux manuscrits; il a tout mis à profit et coordonné avec la plus grande clarté, faisant ressortir l'importance des mesures prises par le major Otenin et par les patriotes qui avec lui ont coopéré à la défense de sa ville.

On a parlé depuis quelques années de l'érection d'un monument à la gloire des défenseurs de Compiègne en 1814 et de leurs chefs ; espérons qu'un jour nous le verrons se dresser sur une de nos places, mais il n'y en aura aucun qui vaille ce récit si complet dans lequel l'auteur a mis en relief d'une manière si remarquable, l'héroïsme des soldats de la grande armée et le dévouement de nos concitoyens.

L'arrondissement de Compiègne exclusivement agricole a depuis longtemps été un de ceux qui tiennent la tête par leur enseignement et leurs excellentes méthodes de culture. Dans un mémoire qu'il vous a lu et que vient de publier l'*Agronome*, M. Benaut a retracé les origines de ce mouvement et rappelé la grande part qu'y prirent le vicomte de Tocqueville et son dévoué collaborateur Charles Gossin.

La forme des fonts baptismaux a souvent

varié depuis les vastes cuves dans lesquelles au début du christianisme étaient immergés les catéchumènes jusqu'aux minuscules pyxides que l'on trouve dans les derniers siècles. Sans reprendre les discussions soulevées par MM. Enlart, Saintenoy et Lefèvre-Pontalis, M. l'abbé Gallois a entrepris de nous faire connaître les fonts baptismaux, appartenant pour la plupart à la Renaissance, qui se trouvent dans un certain nombre d'églises du nord de l'arrondissement.

« Cette malle n'est à personne, donc elle doit être à nous », disait le principal interprête des *Saltimbanques*, c'est ainsi que nous considérons les localités des environs de Clermont où il n'existe pas de société savante, comme rentrant dans notre domaine et M. le chanoine Marsaux, qui nous en avait déjà décrit plusieurs, a continué en vous faisant part de ses observations sur les églises de Fitz-James, de Catenoy et de Nointel.

Nous avons fait, comme d'habitude une excursion dans nos environs. Le but choisi était Ham et Nesles. Beaucoup d'entre vous connaissent ces deux villes dont les châteaux et les églises paraissent avoir vivement intéressé nos voyageurs favorisés d'ailleurs par un très beau temps.

M. Henry Meyer, un de nos correspondants, vous a déjà, à diverses reprises, offert des documents manuscrits et des notes provenant en partie de M. Peigné-Delacourt et concernant un certain nombre de localités des cantons de Ribécourt et de Noyon. Il a bien voulu nous faire un nouvel envoi dont je vous ferai prochainement connaître l'importance. Qu'il reçoive dès aujourd'hui l'expression de nos remerciements.

Nous donnerions une idée incomplète des travaux de nos confrères, si nous ne rappelions quelques-uns de ceux qui, bien que n'ayant pas été lus à vos séances, sont con-

sacrés à l'histoire de notre pays. De ce nombre sont les recherches de M. Bazin sur les boulangers et les poissonniers, continuant ses études sur l'alimentation à Compiègne et publiées dans la *Dépêche de l'Oise*, les notes sur l'époque révolutionnaire de M. Dervillé auxquelles le *Progrès de l'Oise* a donné place dans ses colonnes et les éphémérides du XIXe siècle dont il vient de commencer la publication dans le même journal, le nouveau catalogue des peintures, dessins et sculptures du Musée Vivenel qu'achève M. Blu, et l'histoire de la cathédrale de Noyon, de notre correspondant M. Eugène Lefèvre-Pontalis, dont vous trouverez une analyse dans le prochain volume de vos procès-verbaux.

Après ces détails qui semblent ressortir de notre ministère de l'Intérieur, il faut faire une place à nos affaires étrangères, ou plus exactement à ce qu'à la fin du siècle dernier, on appelait les relations extérieures.

Nos confrères n'ont pas manqué, cette année, comme les précédentes, de prendre part à plusieurs réunions scientifiques organisées, les unes en France, les autres à l'Etranger.

Au commencement d'avril, M. l'abbé Morel et votre secrétaire assistaient au Congrès des Sociétés savantes organisé à Toulouse, et après avoir entendu de nombreuses lectures, dont une due au savant curé de Chevrières, sur la Liturgie dans les anciens diocèses qui sont devenus son domaine, nous allions à Carcassonne, aux Martres-Tolosanes, jusqu'aux premiers contreforts des Pyrénées visiter Saint-Bertrand de Cominges et nous rentrions par Albi.

Me sera-t-il permis ensuite de rappeler le Congrès archéologique de Mâcon que j'ai présidé et auquel vous avez bien voulu venir en grand nombre. J'ai été heureux de pouvoir, dans ces quelques jours, vous montrer une suite de villes renfermant des monuments de

toutes les époques, comme il en existe peu en France, sur une semblable étendue : Mâcon, Cluny, Paray-le-Monial, Bourg et Brou, Tournus, Chalon-sur-Saône, Autun et Beaune.

La Société centrale d'agriculture, sciences et arts de Douai a célébré son Centenaire et vous avez bien voulu me confier la mission de vous représenter à ces fêtes littéraires auxquelles semblait présider Gayant, le plus célèbre des Douaisiens.

Le Congrès de la Fédération historique de Belgique nous a ensuite appelés dans le Luxembourg belge, dans l'Ardenne, la partie la plus pittoresque du pays. MM. Sorel, de Lambertye et votre secrétaire ont encore montré que partout les Compiégnois étaient prêts à se rendre aux rendez-vous auxquels on les conviait au nom des études historiques. Avec nos confrères de Belgique, après avoir visité les abbayes de Saint-Hubert et d'Orval, nous avons gagné le Grand-Duché et été jusqu'à Trèves, l'ancienne capitale de l'Empire, la ville du nord la plus riche en antiquités romaines.

Si nous avons fait ainsi de fréquents voyages, nous avons, à notre tour, été heureux de recevoir chez nous la visite d'aimables voisins. La Société d'archéologie de Bruxelles est venue passer trois jours dans notre ville qu'elle a visitée, ainsi que Pierrefonds, Soissons et Noyon. A la demande de M. Sorel, M. le Sénateur-Maire de Compiègne a bien voulu prendre l'initiative d'offrir à l'Hôtel de Ville le vin d'honneur aux représentants de la Société de Bruxelles, et je suis sûr d'être votre interprète en le remerciant d'avoir, en cette circonstance, rendu à nos hôtes, une de ces politesses qui nous sont souvent faites dans nos voyages à l'étranger.

La mort n'a pas épargné cette année notre Société. Mon dernier compte-rendu rappelait celle de M. Léonce Perrot du Vernay, arrivée

dans les premiers jours de janvier. A ce nom j'ai à ajouter ceux de MM, Eugène Mauprivez, le général comte de la Salle, Nolet et Garnaud, membres titulaires, et ceux de MM. Read, Chabouillet, Moulin, Eugène de Beaurepaire et l'abbé Manuel.

M. Eug. Mauprivez, représentant d'une vieille famille compiégnoise, portait à nos études un intérêt tout particulier et avait souvent participé à nos travaux.

M. le général comte de la Salle, appelé à Compiègne par ses fonctions, s'y était fixé après sa mise à la retraite, et s'il n'était pas assidu à nos réunions, il ne cessait de suivre nos travaux et il nous en a plus d'une fois donné la preuve.

Presque jusqu'à son dernier jour, M. Nolet assistait régulièrement à nos réunions ; agronome distingué il connaissait bien les annales de cette commune de Venette qu'il a administrée pendant plus de vingt-cinq ans ; et les fonctions de commissaire dans les enquêtes de voirie sur le territoire de Compiègne dont il fut souvent chargé, l'avaient initié à bien des détails de notre histoire. Ce n'est pas sans regret que nous trouverons vide la place qu'il affectionnait dans cette salle et qu'il occupait encore à notre réunion de juillet.

Originaire de Metz. M. Garnaud, ingénieur civil, avait été aussi un de nos assidus depuis le moment où il était venu fixer sa résidence en terre française, dans notre ville, mais, depuis de longs mois, l'état de sa santé ne lui permettait plus de se joindre à nous,

De nouveaux membres sont venus combler ces vides et nous sommes heureux d'accueillir parmi nous, MM. l'abbé Mazeran, l'abbé Draye, Bénart, architecte du Palais, dont vous avez salué le grand succès dans le concours de l'Université de Californie ainsi que la décoration, Decelle, G. d'Arrentières et le duc de la Mothe-Houdancourt, qui vient oc-

cuper parmi nous la place où nous avons vu, pendant dé longues années, son beau-père, le comte de Cossé-Brissac.

Nos publications se poursuivent régulièrement. Vous venez de recevoir le troisième fascicule du Cartulaire de Saint-Corneille et le 8e volume des procès-verbaux (1898), le 9e est sous presse, ainsi que le 9e volume du Bulletin et la première partie d'une œuvre sur l'importance de laquelle je n'ai pas besoin d'insister, la description des fouilles exécutées dans la forêt de Compiègne par notre regretté confrère, le président de Roucy et que mènera à bonne fin M. Cauchemé.

Vous entendrez tout à l'heure le rapporteur de notre budget, M. le comte de Lambertye et je puis dire d'avance que vous applaudirez à la sage administration de nos finances, grâce à laquelle nous espérons pouvoir vous donner cette année quelques publications nouvelles.

Je craindrais d'être comparé au hibou vantant ses petits à l'aigle, si j'insistais sur le bilan de vos travaux, permettez-moi cependant de vous faire remarquer que notre Société a continué à tenir un rang des plus honorables parmi celles de notre région ; que nos séances sont assurément les plus suivies, que nos ordres du jour ont été toujours largement remplis, si largement même que, comme les repas trop copieux où on ne peut absorber tous les mets, même les plus délicats, nous sommes souvent obligés de reporter un certain nombre de lectures aux séances suivantes, et que jamais nos convocations ne portent comme menu ce terrible *Varia*, synonyme du *Vacat* des procès-verbaux de carence.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 18 Janvier 1900

Présidence de M. Alexandre SOREL

Sont présents : MM. Bazin, Benaut, Blu, le baron de Bonnault, Brulé, Cauchemé, Colin, Daussy, Decelle, l'abbé Draye, Fleuret, l'abbé Gallois, Garand, le comte de Lambertye, Henry Lefebvre, Mme Le Féron d'Eterpigny, le comte de Marsy, l'abbé Morel, le chanoine Müller, le commandant Palat, Plessier, le président Sorel, l'abbé Vattier.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Il annonce la mort de M. Garnaud, ingénieur civil, membre titulaire décédé depuis la dernière séance.

Il dépose ensuite les ouvrages suivants adressés à la Société : Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, par le R. P. Maurice du Pré, traduites et publiées par MM. Aug. Janvier et Ch. Béard ; le mouvement communal au XIIe siècle dans le Beauvaisis, par . . l'abbé Morel ; Annales de la Société historique du Gâtinais ; Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique ; Revue de l'Histoire des Religions ; Bulletin d'histoire ecclésiastique du diocèse de Valence.

M. le baron de Bonnault offre au nom de l'auteur : Les Fondateurs du Collège de Dainville à Paris, par le comte de Brandt de Galametz.

M. Benaut présente une notice manuscrite sur Bailleul-sur-Thérain, par M. Mothe, aujourd'hui instituteur à Chiry-Ourscamp.

M. Alexandre Sorel, élu président dans la dernière séance, pour 1900-1901, prononce l'allocution suivante :

« Mesdames et Messieurs,

« En prenant possession du fauteuil auquel m'ont appelé les bienveillants suffrages du Conseil d'administration, je ne puis que lui exprimer toute ma reconnaissance et vous assurer que mon dévouement à la Société ne fera que grandir encore, si toutefois c'est chose possible.

Certainement je ne me doutais pas, le jour où vous m'avez élu l'un de vos membres correspondants, il y a de cela bien longtemps hélas !, que, plus tard, devenu Compiégnois, j'aurais l'insigne honneur de présider plusieurs fois à vos travaux. J'ai pu alors constater comment vous avez répondu au chaleureux appel fait le 24 novembre 1868 par notre digne collègue, M. du Lac, que nous aurions tous voulu, encore aujourd'hui, saluer notre Président.

Ceux qui ont assisté à cette première séance doivent se rappeler en quels termes il les a priés de prêter « un concours actif à la Société et de la mettre à même de s'élever, puis de se maintenir au rang distingué qu'occupaient les Sociétés savantes de province, les Associations de l'Oise et des départements voisins. »

Cet appel a été entendu, et, grâce au zèle éclairé de la plupart de ses membres, grâce surtout à l'activité toujours renaissante de notre dévoué secrétaire, que l'un de mes prédécesseurs a qualifié à juste titre *l'âme de la Société*, cette dernière a su conquérir une place des plus flatteuses parmi ses semblables.

Toutefois, ce n'est pas sans un regret profond que nous avons vu la mort nous enlever des collègues tels que MM. de Roucy, de Bicquilley, Boitel de Dienval, Méresse, Rendu, Lesguillons, Leveaux, l'abbé Gordière et autres

encore, à la mémoire desquels je ne saurais trop rendre hommage.

L'année qui vient de s'écouler ne nous a pas davantage épargnés. Elle a fait dans nos rangs de nouveaux vides qui ne pourront malheureusement que s'accroître encore. Il faut donc les combler ; il faut surtout que les jeunes d'entre nous n'hésitent pas à se mettre au travail. Le champ qu'ils peuvent cultiver est aussi vaste que varié, et c'est avec raison que le 18 janvier 1872, M. le président de Roucy nous disait : « Notre Société est une société coopérative à laquelle chacun doit apporter son contingent de connaissances, de découvertes, de critique et de contrôle. Son programme est si élastique, il offre tant de diversités que toutes les aptitudes peuvent se mouvoir dans sa sphère. »

Vers la fin de la même année, le 13 décembre, estimant que les biographies, en général, permettent non seulement de raconter la vie intime de certaines personnes, mais encore de rappeler les événements dont elles ont été les témoins, vous avez, sur ma proposition, chargé une commission de signaler les individualités susceptibles de fournir des sujets d'études biographiques rentrant dans notre programme (1).

Cette commission s'est mise immédiatement à l'œuvre et quelque temps plus tard, notre *Bulletin* (t. III. p. 247) contenait une liste alphabétique de personnages dignes d'une biographie locale.

C'est ainsi qu'après le cardinal d'Ailly, déjà esquissé par M. Aubrelicque, et Roscelin par M. du Lac, nous avons vu retracer devant nos yeux, entre autres physionomies, celles de Pierre Lagnier, par M. Méresse ; de Marie de

---

(1) Cette commission était composée de MM. l'abbé Lecot, aujourd'hui cardinal, du Lac, de Marsy, Méresse et Sorel.

Compiègne, par M. Constans; de Mague de Saint-Aubin, par M. Leveaux; de Mercier de Compiègne, par le marquis de Laincel; de François de la Roque, seigneur de Roberval, par M. l'abbé Morel, véritable émule des Bénédictins; de Marc-Antoine Hersan, par M. Arthur Bazin; d'Antoine Erlaut, de Mareuil-Lamotne, évêque de Chalon-sur-Saône, et confesseur de Catherine de Médicis, par M. le baron de Bonnault; de Saint-Accroupy et de Nollet, par S. E. le cardinal Lecot, alors curé de Saint-Antoine, et de Charles d'Humières, par M. du Lac; sans compter les frères Gréban, Madame Pain, Bertrand-Quinquet et Stanislas Le Féron, que j'ai eu l'honneur moi-même de vous présenter.

Mais la mine est loin d'être épuisée; beaucoup de figures sont restées dans l'ombre et d'autres encore peuvent y être ajoutées. Qu'il me soit donc permis, à mon tour, de faire appel à nos nouveaux collègues et de les solliciter de soutenir la réputation si bien acquise de notre Société.

Nous marchons à grand pas vers le vingtième siècle; une Exposition gigantesque se prépare où la *Société Historiqu de Compiègne* prendra place. Il faut donc que d'ici là, chacun de nous apporte son contingent à l'œuvre commune. Les anciens ont fait leurs preuves; aux nouveaux de faire les leurs.

Il me reste, en terminant, un devoir à accomplir. C'est de remercier, en votre nom et au mien, M. le baron de Bonnault et M. l'abbé Vattier, de la façon dévouée, dont, depuis deux ans, ils ont dirigé nos travaux, l'un comme président, et l'autre comme vice-président. Assurément, sans les rigueurs de nos statuts, nous aurions acclamé leur réélection, mais si nous perdons en eux des chefs entourés de l'estime générale, nous conservons du moins deux membres actifs dont l'assiduité à

nos séances et une précieuse collaboration doivent toujours nous servir d'exemple ».

M. de Marsy donne lecture du compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1899.

M. le comte de Lambertye présente, au nom de la commission des finances, un rapport sur la gestion du trésorier en 1899 et conclut à l'approbation du compte.

La Société approuve le compte du trésorier, lui en donne décharge et lui vote des remerciements ainsi qu'aux membres de la commission des finances.

M. le Président met sous les yeux de ses confrères le calque exécuté par M. Madeleine, de la partie du plan de Chandellier, relatif au quartier de Saint-Germain, et annonce que la Commission de publication va s'occuper des moyens de faire reproduire ce plan, afin de le mettre à la disposition de tous les membres de la Société.

M. le commandant Palat continue la lecture de son travail sur Compiègne en 1814. Il reprend son récit au 31 mars, au moment où les Alliés s'apprêtent à faire un nouvel effort pour dégager les routes sur le derrière de leurs armées dans la direction des Pays-Bas et sont décidés à prendre Compiègne qui coupe la ligne de leurs communications. Dans ce but, ils abandonnent Soissons et concentrent toutes leurs forces sur Compiègne.

Otenin prend les dernières mesures pour assurer avec ses faibles ressources la défense de Compiègne. Ses quatre pièces de canon sont mises en batterie, dont deux au delà du pont. En plus, nos deux vieilles coulevrines, datant du XVIIe siécle, sont chargées à poudre, afin de tromper l'ennemi par leurs décharges.

Le premier avril, les Prussiens s'avancent sur la grande pelouse du parc, tandis que leur cavalerie, déployée dans la plaine de Choisy, tente de pénétrer par la Porte-Cha-

pelle. C'est là qu'Otenin, après avoir repoussé l'ennemi, est mortellement frappé en montrant à un conscrit le maniement de son fusil, et au moment où son domestique lui apporte un pain et du vin. Rapporté dans la maison de Mme Garanger-Larroque, située dans la rue de la Surveillance, il y meurt à minuit, après avoir prononcé ces dernières paroles : « Adieu, mes amis, je meurs content. Vive Dieu, la France et l'Empereur. »

Après sa mort, le commandant Guillemin et le commandant Lecomte décident de poursuivre la défense quand même. Renouvelant le vœu fait sous Louis XIII, lors du siège des Espagnols. une procession est organisée à la chapelle Bon-Secours.

Jusqu'au 4 avril, on n'a pas de nouvelles de l'ennemi, mais la ville ne possède plus de munitions et on décide de parlementer, seulement l'ennemi est parti.

Toutefois, il ne tarde pas à revenir et un officier russe, arrivé par la route de Clairoix, annonce au commandant Guillemin la reddition de Paris, dès lors au pouvoir des coalisés et par suite l'inutilité de la continuation de la défense.

Après avoir déclaré que Compiègne n'a rien de commun avec Paris et que la ville se défendra tant qu'elle aura des munitions (il ne restait que 2.500 cartouches et 150 charges de canon), Guillemin accepte d'envoyer un officier à Paris. A son retour, il juge qu'une plus longue résistance est inutile et, après la réunion d'un conseil tenu sous la présidence de M. de Lancry et un échange de lettres, la capitulation est signée en termes des plus honorables

Le 6 avril, à huit heures du matin, la garnison, forte de 41 officiers et de 1,300 hommes, se range en grande tenue sur la place du Château, avec deux canons qu'elle a obtenu le droit de conduire à 200 mètres des

remparts. Les Prussiens occupent alors la ville et ne tardent pas à montrer de grandes exigences à l'égard des habitants.

La suite du récit nous montre les conditions de l'occupation, l'arrivée de Louis XVIII au château où l'attendent les maréchaux et le prince de Condé.

Plus tard, nous voyons venir successivement le prince royal de Suède (ex-maréchal Bernadotte) et l'empereur de Russie Alexandre.

Arrivé le 27 avril, le roi part pour Paris le 2 mai.

Dans un dernier chapitre, M. Palat se propose de résumer le récit des faits qu'il vient d'exposer.

M. l'abbé Gallois fait connaître les vitraux anciens, qui sont conservés dans différentes églises du canton de Lassigny, vitraux qui remontent pour la plupart à l'époque de la Renaissance et dont il présente les photographies.

Malgré leurs nombreuses mutilations, malgré aussi les réparations malencontreuses dont ils ont été trop souvent l'objet, ces vitraux présentent un véritable intérêt artistique.

M. Gallois nous signale successivement dans l'église de Cuy, une abbesse (sainte Agnès ou sainte Geneviève), saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert, avec au bas des figures de donateurs, et un médaillon de la Vierge ; dans celle de Lassigny, un vitrail racontant, comme à Orrouy, la vie posthume de Jésus-Christ, résurrection, apparition à la Madeleine, etc., avec au bas Claude d'Humières, le donateur ; l'abside, éclairée par cinq fenêtres, nous présente la légende de saint Julien le Pauvre, la Trinité avec plusieurs saints dans le panneau du bas ; sainte Cécile, entourée des saintes Agathe, Marguerite et Barbe, saint Eloy. Au bas de plusieurs de ces vitraux sont aussi des donateurs, et on y lit les dates de 1521 et de 1542. Au Plessier-

de-Roye, un beau vitrail, au bas duquel sont figurés les donateurs appartenant à la famille de Roye et où se voient les figures de saint Michel, de saint Adrien, de saint François d'Assise et de saint Florent.

M. l'abbé Morel présente un curieux manuscrit, le *Responsorial de Notre-Dame de Noyon*. C'est, dit-il, un recueil d'antiennes et de répons notés, semblables en beaucoup de points à ceux que renferme le *Responsorial de Saint-Corneille*, conservé à la Bibliothèque nationale et qu'ont publié les Bénédictins, à la suite des œuvres de saint Grégoire-le-Grand. Ces deux manuscrits ont été rédigés vers la fin du IXe siècle.

L'intérêt du Résponsorial de Noyon consiste non seulement dans les pièces que nous ne connaîtrions pas sans lui, mais surtout dans sa notation qui a été remaniée deux fois.

Les neumes y ont été d'abord écrites sans portée, comme c'était l'usage avant le IXe siècle. Lorsque Guy d'Arezzo eut vulgarisé la gamme, on traça les quatre lignes sur les neumes pour en faciliter la lecture, sauf dans des renvois. Plus d'une lettre majuscule se trouve maltraitée par cette addition qui trahit ainsi son origine plus récente. Plus tard, on procéda à une nouvelle notation des neumes en caractères rouges.

Le manuscrit de Noyon offre des ressources toutes spéciales pour l'étude du chant grégorien et M. l'abbé Morel se propose d'en faire le sujet d'une communication au Congrès de la Sorbonne, sous les auspices de la Société.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra la suite des travaux de MM. Palat et Gallois et ceux déjà annoncés de MM. Garand et l'abbé Vattier.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 février 1900

Présidence de M. CAUCHEMÉ

En ouvrant la séance M. Cauchemé, vice-président exprime les regrets de M. Sorel, président, que l'état de sa santé empêche de prendre part aux travaux de la Société.

Sont présents : MM. Benaut, le baron de Bonnault, Cauchemé, G. d'Arrantière, l'abbé Draye, l'abbé Gallois, Garand, l'abbé Humbert, H. Lefebvre, Mme Le Féron d'Eterpigny, le comte de Marsy, l'abbé Morel, l'abbé Müller, le commandant Palat, Plessier, et Soubart.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et communique une lettre d'excuses de M. Bazin.

Il dépose sur le bureau diverses publications de Sociétés savantes : Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs ; Annales de la Société historique de Château-Thierry ; Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles ; Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, volume renfermant un mémoire très important de M. de la Bouralière sur l'imprimerie à Poitiers au XVIe siècle.

M. Blu offre le catalogue de la Société des Amis des Arts de Beauvais en 1898.

M. le commandant Palat achève la lecture de son travail *Compiègne en 1814*. Il reprend son récit au 10 mai, à la veille du jour où les alliés vont évacuer la ville. Dès lors et jusqu'aux derniers jours de l'année, les faits que l'historien a à enregistrer sont surtout des récits de fêtes.

L'une des premières et la plus importante est celle qui eut lieu le 5 juin pour le retour des Bourbons. Avant le *Te Deum*, au moment où le corps municipal allait sortir de l'Hôtel de Ville, une manifestation fut faite en faveur du maire, M. de Lancry dont tous avaient pu apprécier la conduite courageuse et la dignité pendant le siège. M. Penon prononça un discours pour demander qu'il lui fût décerné une couronne civique, qui fut immédiatement posée sur sa tête et, afin de perpétuer ce souvenir, des démarches furent faites auprès du Roi afin d'obtenir, ce qui fut accordé, de placer cette couronne, ainsi que les armes de Compiègne dans les armoiries du Maire, qui ne tarda pas à recevoir la croix de Saint-Louis.

Il termine ce récit attachant par l'énumération des différentes cérémonies qui eurent lieu à Compiègne jusqu'à la fin de 1814, pour la venue des princes, bals, chasses, etc.

M. le président adresse tous ses remerciements à l'auteur, et à cette occasion M. le secrétaire ajoute que, s'il est tenu de garder le secret d'un anonymat que tout le monde devinera, il est heureux d'annoncer à la Société que l'ensemble des publications sur la guerre de 1870-1871 paru sous le titre : *Les forces de la défense nationale*, a remporté récemment à l'Académie française le second prix Gobert et tous voudront féliciter celui de nos confrères qui signe Pierre Lehautcourt.

M. l'abbé Gallois présente, avec de nombreuses photographies à l'appui, son travail sur les vitraux anciens du canton de Ressons.

M. Garand lit une étude sur les représentations théâtrales données au palais de Compiègne sous le second empire.

Pour extrait :

Le Secrétaire, Marsy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 Mars 1900

Présidence de M. ALEXANDRE SOREL

Sont présents : MM. Benaut, Blu, le baron de Bonnault d'Houët, Cauchemé, Raymond Chevallier, Colin, Daussy, Fleury, Garand, le comte de Lambertye, Lheureux, Mme Le Féron d'Eterpigny, le baron de Lesser, le comte de Marsy, l'abbé Morel, le chanoine Müller, Plessier, le président Sorel, l'abbé Vattier.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. le Président annonce que deux membres titulaires de la Société ont été récemment l'objet de distinctions honorifiques. M. Chovet a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur et M. le docteur Rochefort a été nommé officier d'Académie.

Il rappelle ensuite que la Commission constituée en vue d'ériger un monument au major Otenin et à la défense de Compiègne comptait parmi ses membres M. le général de la Salle, dont nous avons à regretter la perte et propose à la Société de désigner à sa place M. le général de division vicomte de France. Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour appelle la désignation des délégués au Congrès des Sociétés savantes qui va se tenir à Paris, du 5 au 9 juin.

MM. Benaut, le baron de Bonnault, l'abbé Morel, Plessier et le président Sorel sont désignés et acceptent cette mission.

M. l'abbé Morel offre à la Société, au nom de M. le baron de Montreuil, un exemplaire monté et collé sur toile du grand plan de Paris, connu sous le nom de plan de Turgot.

La Société décide que des remerciements seront adressés à M. de Montreuil pour le don de ce document précieux, l'un des plans les plus beaux et les plus importants de la capitale, et que ce plan sera remis à la Ville, afin d'être exposé dans une des galeries de la bibliothèque, ses grandes dimensions ne permettant pas de lui donner place dans le Musée.

M. Blu offre un exemplaire du catalogue du Musée de Compiègne qu'il vient de rédiger. Ce volume forme la première partie du catalogue et renferme les peintures, les dessins, les vitraux, ainsi que les œuvres de sculpture. Une seconde partie comprendra les autres collections, antiquités, céramique et généralement tous les objets renfermés dans les vitrines.

M. le Président met sous les yeux de ses confrères le calque fait par M. Madeleine de la partie du plan Chandellier qui comprend le faubourg Saint-Lazare.

M. l'abbé Morel présente en quelques mots les différences qui existent entre le Responsorial de l'église de Compiègne, écrit en 890, conservé à la Bibliothèque nationale et le Responsorial de Noyon (930), dont il a entretenu la Société à la dernière séance.

M. l'abbé Vattier analyse les registres de catholicité de Margny-lès-Compiègne, de 1801 à 1820. Les registres tenus par le Clergé fournissent matière à quelques particularités intéressantes, bien qu'ils soient tenus avec assez peu de soin.

M. de Marsy donne lecture d'une notice sur un bénédictin compiégnois Louis Seroux, dont il fait connaître un poème sur la Passion. Il signale en même temps l'origine com-

piégnoise de plusieurs autres religieux de la Congrégation de Saint-Maur auteurs de travaux historiques ou littéraires.

Par suite des vacances de Pâques la séance du 19 avril est ajournée à une date qui sera ultérieurement fixée.

L'ordre du jour comprendra : M. l'abbé Vattier : l'Hôpital Saint-Nicolas, suite. — M. Benaut : l'écriture des anciens registres paroissiaux. — M. Alexandre Sorel : Réunion du Petit-Margny et de Saint-Germain à Compiègne pendant la Révolution.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 3 Mai 1899

Présidence de M. Alexandre Sorel

MM. Benault, le baron de Bonnault, Cauchemé, le docteur Chevallier, Raymond Chevallier, Colin, Lara, H. Lefebvre, Mme Le Féron d'Eterpigny. le comte de Marsy, Meuraine, l'abbé Morel, Plessier, le président Sorel, de Trémisot et l'abbé Vattier, membres titulaires assistent à la séance.

M. le président annonce la mort de M. Bernard des Essarts, membre titulaire, décedé depuis la derniére séance. Il rappelle la brillante carrière parcourue par le défunt qui occupa dans des circonstances souvent difficiles les postes de consul général á Beyrouth, à la Havane et à Tunis notamment. Il ajoute que notre confrère était un collectionneur éclairé et que plus d'une fois il est venu apporter à nos séances et faire connaître des objets précieux, bronzes. portraits et miniatures, recueillis par lui dans ses missions.

La société a perdu aussi un de ses plus anciens membres correspondants, M. Gustave de Bailliencourt, ancien receveur des finances, maire de Mortain. M. de Bailliencourt, pendant son séjour à Chauny, s'était livré à de nombreuses recherches sur les voies romaines et sur les campagnes de César et en avait fait l'objet de plusieurs communications au Comité archéologique de Noyon.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Il dépose ensuite sur le bureau les publica-

tions suivantes : Revue historique et archéologique du Maine, t. 46 ; Travaux de l'Académie de Reims, t. 102 ; Mémoires des Antiquaires du centre, t. 83 ; Bulletin de l'Académie delphinale. t. 12 ; Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1899 ; Revue de l'histoire des religions ; Annales du musée Guimet, t. 8 ; Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orléanais, 166 et 167 ; Bulletin de la Diana.

Introduction à la philosophie védanta, par Max Muller ; Annuaire de la société d'archéologie de Bruxelles, 1900 ; Annales de la société historique et archéologique de Tournai, t. 4 ; Table méthodique des publications de la société de Tournai ; De wije Fviés, publication de la société de Leeuwarden ; Aperçu de la liturgie des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis, du XIII[e] siècle au XVII[e], par M. l'abbé Morel ; Notre bibliothèque locale, II, par le comte de Marsy.

M. Albert Peiffer, inspecteur des eaux et forêts et M. Demorlaine, garde-général, présentés par MM. Sorel et Cauchemé, sont admis en qualité de membres titulaires.

M. le président fait connaître que, depuis la dernière séance, la commission du monument de la Défense de Compiègne en 1814, aux travaux de laquelle M. le général de France a bien voulu accepter de prendre part, s'est réunie et qu'elle a décidé, en présence des préoccupations de l'Exposition et en attendant la publication de l'ouvrage de M. le commandant Palat, de s'ajourner au mois d'octobre.

Il annonce ensuite qu'il a, pendant le séjour de Mgr Douais, à Compiègne, été rendre visite au nouvel évêque bien connu par ses travaux d'érudition et qui fait partie de la société comme membre honoraire. Mgr Douais, en le remerciant de cette démarche, lui a dit qu'il se proposait d'assister à une des séances de la société, mais qu'il ne voulait pas le faire

en simple auditeur, et qu'il comptait nous apporter un jour le fruit de ses recherches sur un point d'histoire rentrant dans le cadre de nos travaux.

M. l'abbé Vattier continue la suite de son travail sur l'Hôpital de Saint-Nicolas. Il fait connaître les heureux résultats amenés à la suite de la nomination comme prieure de sœur Marie Bourdet et du désistement de sœur Marie Blattier, élue en la même qualité par les religieuses. Il analyse le règlement donné par le Souverain Pontife et montre quelle était alors la vie des sœurs qui seules subsistèrent à l'Hôpital, car les frères en furent écartés. On y remarque cette disposition que toute sœur qui, contrairement au vœu de pauvreté, aura gardé quelque objet en propre, sera enterrée en profane.

M. Benaut présente un travail sur les caractères des écritures rencontrées par lui dans l'étude des registres paroissiaux de Compiègne de 1760 à 1789. Rappelant un rapport dont il avait été chargé en 1878, lors de l'Exposition, il insiste sur la nécessité d'établir des modules, dans l'écriture, comme cela a lieu dans l'architecture et, après avoir montré quelques spécimens il trace les règles qui, suivant lui, doivent présider à la forme d'une écriture rationnelle.

M. le président Sorel demande à remettre à la prochaine séance la lecture inscrite au programme et lit une note sur les harpes éoliennes qui avaient été établies dans les ruines de Pierrefonds, vers 1825, sur le désir de la duchesse d'Angoulême et qui subsistèrent jusqu'à la restauration du château en 1858.

Il commence par nous expliquer ce que sont les harpes éoliennes, sorte de caisses cylindriques, formant table d'harmonie, munies sur une des faces de cordes à boyaux, montées à l'unisson et fixées à des murailles élevées. Sous l'impression de la brise les cordes

vibrent, tantôt l'une après l'autre, tantôt plusieurs ensemble ou toutes à la fois, murmurant quelques notes à peine sensibles et augmentant graduellement de vitesse et de force suivant les caprices et les degrés d'intensité du souffle qui les anime.

La mode des harpes éoliennes vint, au commencement de ce siècle, d'Allemagne où l'usage s'en était répandu dans les ruines des vieux burgs des bords du Rhin,

C'est sur la tour Hector que furent placées les harpes éoliennes de Pierrefonds, où elles étaient entretenues avec soin par un professeur compiégnois, M. Cardon, dont le nom est encore connu des vieux amateurs de notre ville.

La muse de Beauvais, Madame Fanny Dénoix a chanté dans un poëme en prose, dont M. Sorel donne des extraits, l'impression profonde que produisait cette musique qui se faisait entendre « au marchepied des cieux », et il rappelle lui aussi les souvenirs de sa jeunesse qu'évoquent les harpes éoliennes de Pierrefonds enlevées lors de la reconstruction du vieux château féodal.

La Société décide qu'elle fera à la fin du mois une excursion dont le programme sera arrêté à la prochaine séance.

L'ordre du jour de cette séance comprendra le travail de M. Sorel sur la réunion du Petit-Margny et de Saint-Germain à Compiègne, pendant la Révolution ; la suite de l'étude de M. l'abbé Vattier, sur l'Hôpital Saint-Nicolas et les expositions rétrospectives de 1900 par M. de Marsy.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 17 mai 1900

Présidence de M. Alexandre SOREL

MM. Benaut, Blu, le baron de Bonnault, Cauchemé, docteur Chevallier, Raymond Chevallier, Colin, Daussy, l'abbé Gallois, Garand, le comte de Lambertye, le baron de Lesser, le comte de Marsy, Meuraine, Plessier, le président Sorel et le chanoine Vattier sont présents ;

MM. Peiffer, inspecteur des eaux et forêts et Demorlaine, garde général, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé et dépose sur le bureau un certain nombre de publications adressées à la Société, entre autres : *La Vie Compiégnoise*, par T. de la Caravane ; un *Aperçu de la Liturgie des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis* du XIIe au XIIIe siècle, par M. l'abbé Morel ; l'*Introduction à la Philosophie*, vedanta, par F. Max Muller ; *Notre bibliothèque locale*, par le comte de Marsy, les *Vitraux de l'église de Guignecourt*, par le chanoine Marsaux et divers envois de la Morinie, de Reims, d'Abbeville, du Nord, de l'Orléanais, les annales du musée Guimet, tome VIII, etc.

M. le comte de Marsy annonce à la Société que le Congrès de la Société française d'Archéologie dont il est le directeur doit se tenir le 27 juin prochain et jours suivants à Chartres et demande à la Société Historique de

vouloir bien déléguer deux de ses membres pour y assister.

La Société délégue MM. le président Sorel et Cauchemé, vice-président.

M. le Président apprend à la Société, que le lundi 28 mai il sera procédé à une excursion qui aura pour but la visite successive de Saint-Leu-d'Essereut, Creil, Nogent-les-Vierges, Villers-Saint-Paul, Angicourt et Rieux. Il invite les membres qui voudraient y prendre part à vouloir bien se faire inscrire avant le 26 du même mois.

M. Leduc, demeurant à Compiègne, présenté par MM. Sorel et Meuraine, est admis en qualité de membre titulaire.

Après quoi M. le Président donne la parole à M. l'abbé Vattier qui continue son analyse des nouvelles constitutions de l'Hôtel-Dieu, en indiquant les obligations de la Prieure à laquelle appartient toute l'administration spirituelle et temporelle, qui nomme à toutes les charges et veille sur toutes les religieuses qu'elle peut punir si elles manquent à leur devoir. Il indique ensuite quelles sont les cérémonies pour la réception des sœurs et pour leur profession.

L'abbé commandataire, Claude Le Gras, donne son approbation à ces nouveaux statuts qui sont agréés par le pape en 1603.

La nouvelle prieure, Marie Blattier, eut à lutter pour conserver seule l'administration temporelle dans laquelle avaient voulu s'immiscer aussi bien que l'abbé de Saint-Corneille, les attournés de la ville; mais elle sut triompher de tous les obstacles et dés le commencement, elle vit bon nombre de jeunes filles se présenter pour servir Dieu et les pauvres sous sa direction et elle put en envoyer dans plusieurs autres hôtels-Dieu qui avaient accepté la réforme.

Elle veillait aussi bien aux intérêts temporels de Saint-Nicolas, et M. l'abbé Gallois

communique une pièce, dont il possède l'original, qui est une preuve de sa vigilance : c'est une sentence prononcée contre Henri Viron, charron, propriétaire d'une maison sise au Marché aux-Fromages, et pour laquelle il devait payer chaque année une rente de cinq sols, trois deniers parisis, ce qu'il n'avait pas fait depuis douze ans.

A M. l'abbé Vattier, succède M. le président Sorel, qui entretient la Société du conflit qui s'est élevé en 1790, entre la ville de Compiègne et les faubourgs du Petit-Margny et de Saint-Germain qui demandaient à constituer des municipalités individuelles.

Il reproduit toutes les phases de cette lutte, suivie de part et d'autre avec une véritable acrimonie, et donne lecture des délibérations prises par l'administration municipale et les démarches nombreuses faites tant à Beauvais devant le directoire du département, qu'à Paris auprès des membres de l'Assemblée Nationale, pour maintenir les deux faubourgs récalcitrants comme annexes de la ville de Compiègne. Cette dernière eut enfin gain de cause ; le 6 janvier 1791, l'Assemblée Nationale rendit un décret qui repoussait la prétention du Petit-Margny et du faubourg Saint-Germain.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : « Les Expositions rétrospectives », par le comte de Marsy, le compte rendu de l'excursion du 28 mai, etc.

Pour extrait :

Le secrétaire, Marsy.

Ce procès-verbal a été rédigé sur des notes préparées par M. de Marsy et trouvées après sa mort.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 21 Juin 1900

Présidence de M. Alexandre SOREL

MM. Benaut, Blu, Georges Brûlé, Raymond Chevallier, docteur Chevallier, Colin, Jules du Lac, René du Lac, Dervillé, abbé Draye, Espivent de la Villesboisnet, Fleuret, Leduc, Henry Lefebvre, abbé Masson, Meuraine, abbé Morel, commandant Palat. Plessier, de Trémisot, Sorel, abbé Vattier, assistent à la séance.

M. Dervillé, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

MM. Roger de Magnienville et d'Arrentières, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Auguste Choisy, industriel à Chevrières, présenté par MM. Sorel et Plessier, est admis en qualité de membre titulaire.

Communication est donnée des ouvrages suivants adressés à la Société :

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. 14.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1889.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Bruxelles.

Journal de la Société d'archéologie lorraine, nº 1.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1899, nºs 1 et 2.

Revue de l'Histoire des religions, t. 4, numéros 1 et 2.
Annales du musée Guimet, t. 4, 26e, 4e partie.
Recueil de talismans laotiens.

M. le Président Sorel prend la parole en ces termes :

« Messieurs et chers Collègues,

« En entrant tout à l'heure dans la salle de nos séances, je n'ai pu dominer une profonde émotion que vous devez, j'en suis convaincu, ressentir vous-mêmes. Mes yeux, en effet, se sont dirigés vers le siège où, pendant plus de trente années, s'est assis notre regretté secrétaire et où, malheureusement, nous ne le reverrons plus jamais.

« Une mort foudroyante nous l'a enlevé alors qu'aujourd'hui même, il devait, avec cette richesse de langage qui lui était familière, nous retracer les merveilles de l'Exposition rétrospective de l'Art français et alors que plusieurs d'entre nous se disposaient à le rejoindre à Chartres où il organisait le Congrès de la Société française d'archéologie qu'il dirigeait avec tant d'autorité et de sollicitude.

« Le 29 mai 1900 restera pour nous une date doublement douloureuse. Au matin, c'était François de Bonnault, le fils de notre ancien président si justement estimé de tous, qui était frappé en pleine jeunesse, et chacun de nous, mû par la solidarité de sentiment qui nous unit, s'associait à une épreuve aussi cruelle.

« Arthur de Marsy affectionnait particulièrement cet infortuné jeune homme. Il l'avait vu naître ; il appréciait mieux que personne ses qualités et ses aptitudes, et grande fut sa joie quand il apprit qu'il était entré l'un des premiers à l'Ecole des Chartes, où M. de Bon-

nault et lui-même s'étaient distingués jadis. Dès lors, tout présageait un avenir brillant au futur archéologue. Hélas! une courte maladie est venue dissiper un si beau rêve, en dépit des soins éclairés qui n'ont cessé d'être prodigués, et du dévouement sublime de la plus tendre des mères.

« La nouvelle de la mort de François de Bonnault, encore bien qu'elle ne fût alors que trop prévue, terrifia de Marsy, et, sans tenir compte de symptômes alarmants qui semblaient indiquer qu'un pareil sort le menaçait, il voulut se rendre auprès des malheureux parents, non pour porter des consolations, car en pareil cas il n'en existe pas, mais pour mêler ses larmes avec les leurs. Il n'en eut pas la force et au moment même où il atteignait le seuil qu'il devait franchir, il tomba sans connaissance, puis, ramené chez lui, il succomba quelques heures plus tard, après avoir reçu les secours de l'Eglise au service de laquelle il avait mis une foi sincère.

« Sa mort a été un deuil pour tous ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux. Vous avez assisté à ses obsèques, et comme moi, vous avez dû être touchés des manifestations sympathiques dont elles ont été l'objet.

« De toutes parts, aussi bien en France qu'à l'Etranger, un grand nombre de notabilités, en tête desquelles figurait Mgr Douais, notre nouvel évêque, un adepte fervent de l'archéologie, sont accourus pour dire un dernier adieu à celui qui n'est plus.

« Aussi, permettez-moi de leur adresser à tous les plus chaleureux remerciements au nom de la Société historique de Compiègne et de la Société française d'archéologie.

« Vous avez également conservé le souvenir des paroles émues qui ont été prononcées sur cette tombe si fatalement ouverte. Chacun des orateurs, s'inspirant d'une même pensée,

nous a rappelé la bonté, l'inépuisable obligeance, l'érudition profonde, le style aussi facile qu'abondant et la mémoire prodigieuse de notre regretté secrétaire, et tous ont constaté le vide immense qu'il laisse derrière lui.

« Mieux que tous autres, nous sommes en mesure de le sonder aujourd'hui, car ainsi qu'on l'a dit, écrit et répété de toutes parts et comme je l'ai proclamé moi-même devant vous dans la séance du 15 janvier 1874, de Marsy était l'âme de notre Société ; elle vivait tout en lui. Pleins de confiance en sa direction, nous avions abdiqué en sa faveur toute initiative, nous en rapportant d'avance à tout ce qu'il pourrait faire.

« Actuellement, mes chers Collègues, il faut nous ressaisir ; personne assurément n'a la prétention de le remplacer d'une façon complète, mais en unissant nos efforts, nous arriverons, j'en ai la conviction, à maintenir la Société au niveau qu'il a contribué à lui faire atteindre. Il faut donc que chacun cesse d'être un auditeur bénévole et devienne, à son tour un acteur militant. Laissez-moi donc compter sur votre concours éclairé. Que ceux qui jusqu'ici ont par trop de réserve gardé le silence, apportent leur contingent à nos travaux et enrichissent nos bulletins du résultat de leurs intéressantes recherches.

« Quant à moi, tant que j'aurai l'honneur d'être à votre tête, je ne négligerai rien pour assurer la continuation de la prospérité de notre Société. Ce sera d'ailleurs pour nous tous, le plus sûr moyen de perpétuer le souvenir de celui qui lui était si dévoué. »

Après cette allocution, M. le président Sorel donne lecture de plusieurs lettres qui lui ont été adressées après la mort de M. de Marsy, notamment par M. Armand de Behault de Dornon, membre de l'Académie de Bruxelles ; par M. Planté, ancien député et

maire d'Orthez, et par le Révérend Langhorne, recteur de Worton, près Oxford, qui s'exprime ainsi : « Le décès de M. de Marsy est une perte irréparable pour la France, pour le monde même et pour ses amis. »

Après cette lecture, M. le Président propose à la Société de lever la séance en signe de deuil, ce qui est approuvé par tous les membres présents.

Le Secrétaire-Adjoint,

B.-A. DERVILLÉ.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 19 juillet 1900

Présidence de M. CAUCHEMÉ, vice-président.

Assistent à la séance : MM. Benaut, Brulé, Cauchemé, Raymond Chevallier, Colin, du Lac, de Romiszowski, Dervillé, abbé Morel, lieutenant-colonel Palat et Plessier.

M. Cauchemé donne lecture d'une lettre de M. le président Sorel qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, retenu à Morlaix par une réunion de famille.

M. Henry Lefebvre s'excuse également de ne pouvoir prendre part à la séance et de donner lecture, comme l'indique l'ordre du jour, de son étude sur le Tribunal de commerce de Compiègne. Cette lecture et celle de M. Plessier sur l'Art rétrospectif à l'Exposition universelle sont reportées à la séance de novembre.

Puis M. le Président prenant la parole, s'exprime ainsi :

Messieurs,

« En l'absence de M. Sorel, je tiens à vous rappeler que par décret présidentiel en date du 12 juillet courant, M. Palat, notre distingué confrère, a été élevé au grade de lieutenant-colonel et affecté au 76e régiment d'infanterie.

« S'il est un officier qui fait le plus grand honneur à notre armée, c'est bien M. le lieutenant-colonel Palat ; non seulement l'art mi-

litaire lui est familier, mais au milieu de ces questions difficiles et multiples de la stratégie, il trouve encore le temps de s'occuper de nos archives compiégnoises.

« M. Palat est un travailleur sérieux et consciencieux ; aucune peine ne l'arrête dans la recherche d'un document. Son nom restera désormais gravé dans nos annales locales par cette histoire si savamment détaillée et développée de la défense de notre ville dans les malheureux jours de 1814 et grâce à lui la valeur militaire du major Otenin est maintenant établie.

« Nous applaudissons donc à cet avancement mérité et qu'il me soit permis aujourd'hui, comme vice-président, de lui adresser, en votre nom, toutes nos sincères félicitations.

« Pour notre Société, nous regrettons ce départ qui laissera dans nos rangs un vide difficile à combler.

« Maintenant que le décret présidentiel a parlé, nous ne pouvons que vivre dans l'espérance de le voir un jour revenir au milieu de nous ; sa place y sera toujours largement indiquée et ses collègues seront heureux et honorés de le recevoir. »

M. Palat remercie le président des paroles élogieuses qu'il vient de lui adresser. Il ajoute, à la satisfaction de tous, que tout en quittant Compiègne, il n'en reste pas moins fidèle et attaché à la Société.

M. de Romiszowski entretient la Société sur trois trouvailles de monnaies faites depuis moins d'un an dans le département de l'Oise, deux à Angicourt et une près de Ressons-sur-Matz. La plus importante eut lieu à la fin de 1899, dans l'endroit choisi par l'Assistance publique, pour l'édification du sanatorium d'Angicourt. En pratiquant les fondations d'une aile de cet hôpital, des ouvriers découvrirent, à 75 centimètres environ du sol, une amphore en terre cuite contenant près

de 5.500 grands et moyens bronzes romains ayant circulé du règne de Galba à celui de Postume. Les pièces les mieux conservées datent de ce dernier empereur. Deux cent cinquante de ces pièces ont été choisies pour figurer soit au musée Carnavalet, soit dans les bureaux de la direction du Sanatorium. Le reste, annonce M. de Romiszowski, doit être vendu prochainement à Beauvais ou à Paris.

La seconde trouvaille a été faite, au commencement de cette année, par un cultivateur de la même localité. Un petit vase de poterie grise contenait cinquante et une pièces d'argent à l'effigie de Gordien III, Gallien, Postume, etc., bien conservées, mais sans aucune rareté.

Enfin la troisième, du mois de mai 1900, a été faite non loin de Ressons-sur-Matz par des ouvriers curant un ru. Les pièces d'argent mises à jour, toutes oxydées, étaient du XVIe siècle. M. de Romiszowski fait remonter leur enfouissement avant l'année 1599, lors des troubles de la Ligue.

M. du Lac rappelle que les pièces frappées à Compiègne au temps de la Ligue étaient marquées Alpha et Oméga.

M. l'abbé Morel fait le compte rendu du Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des départements qui s'est ouvert à la Sorbonne le 5 juin dernier sous la présidence de M. E. Levasseur, membre de l'Institut. La Société historique de Compiègne y était représentée par trois de ses membres, MM. le président Sorel, Plessier et l'abbé Morel.

M. Sorel a donné lecture de son étude sur les fêtes célébrées à Compiègne pendant la Révolution. M. l'abbé Morel a fait connaître les origines et les caractères distinctifs du *Responsorial de Noyon* et ses conclusions ont été approuvées par MM. Léopold Delisle, Servois et Omont.

M. l'abbé Morel rappelle les communica-

tions faites par l'abbé Hamard, curé de Hermes, sur la reconstitution d'une statue équestre romaine en pierre, brisée en plus de cent morceaux.

M. le chanoine Müller a fait une communication fort intéressante sur un registre de catholicité de Saint-Leu-d'Esserent de 1531 à 1549, dans lequel le curé a consigné des notes fort curieuses sur les usages du temps, etc., etc.

Après avoir cité les travaux de M. Couard, ancien archiviste de l'Oise et maintenant à Versailles, sur l'instruction publique à Chevreuse, Magny-lès-Hameau et Montmorency avant la Révolution, de M. Auguste Prudhome archiviste de l'Isère, sur l'enseignement secondaire à Grenoble avant l'époque révolutionnaire, du chanoine Ulysse Chevalier de Romans, sur l'origine du suaire de Lirey-Chambéry-Turin, etc., M. l'abbé Morel fait le compte rendu du congrès archéologique de France qui s'est tenu à Chartres le 23 juin dernier.

Prenaient part à ce congrès MM. le Président Sorel, Cauchemé, l'abbé Morel et Raymond Chevallier, de la Société historique de Compiègne. « La séance d'ouverture, dit M. l'abbé Morel, fut présidée par MM. Héron de Villefosse, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique. Le fauteuil où devait s'asseoir M. le comte de Marsy est resté couvert d'un voile noir. » La cathédrale de Chartres et les autres monuments de cette ville ont eu la plus large part dans les lectures des séances. Les excursions également très intéressantes commencèrent par les églises de St-Prest, de Saint-Piat et le château de Maintenon, en suivant la vallée de l'Eure. Ce monument encore tout rempli des souvenirs du Grand Roi et de la célèbre marquise fut acquis par Louis XIV en faveur de Françoise d'Aubigné qui devint en 1688 marquise de Maintenon. Il avait été élevé par Jean Cotte-

reau, trésorier des finances sous Louis XII et François Ier. On remarque près du château de Maintenon les ruines du giganteque aqueduc sur lequel Louis XIV avait entrepris de faire passer les eaux de l'Eure, pour les amener dans les jardins de Versailles.

L'abbé Morel décrit les principaux monuments de Chartres, la magnifique cathédrale, les églises Saint-Aignan, Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Martin-au-Val et plusieurs maisons anciennes très curieuses dont la visite a fort intéressé les excursionnistes. Le Congrès s'est terminé par des excursions à Châteaudun, en passant par Bonneval, à Etampes et à Villebon, château des Béthune-Sully, propriété de M. le marquis de Pontoi. « Le congrès de Chartres, ajoute M. l'abbé Morel, préparé longtemps d'avance par le comte de Marsy, n'a pas eu tout l'éclat, toute l'animation qu'il aurait eu, sans la mort de son président. Grâce au zèle infatigable de M. Raymond Chevallier, notre confrère, toujours parfait organisateur, rien n'a manqué aux congressistes et toutes les excursions ont pu se faire à la satisfaction de tous. »

M. le Président rappelle que la translation du corps de M. le comte de Marsy dans sa dernière demeure, au cimetière du Nord, s'est faite le 5 juillet dernier, en présence de quelques amis intimes qui se sont fait un devoir de venir lui adresser un dernier adieu.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les lectures de M. Henry Lefebvre sur le *Tribunal de commerce de Compiègne* ; de M. Plessier sur l'*Art rétrospectif à l'Exposition universelle* ; de M. Benaut d'un document sur la fin du XIXe siècle, etc.

Le Secr étaire-Adjoint,

B.-A. DERVILLÉ.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 Novembre 1900

Présidence de M. Alexandre Sorel

MM. Benaut, de Bernoville, Blu, baron de Bonnault d'Houët, Cauchemé, Raymond Chevallier, Colin, baron Creuzé de Lesser, Demorlaine, abbé Demouy, Dubloc, Dervillé, Mme Le Féron d'Eterpigny, M. Fleurel, abbé Gallois, Garand, Leduc, Henry Lefebvre, J. Du Lac, comte de Lambertye, Meuraine, chanoine Morel, Peiffer, Plessier, de Romiszowski, de Roucy, abbé Roy, président Sorel et abbé Vattier assistent à la séance.

M. Léon Duvauchel s'excuse de son absence et demande à la Société de vouloir bien contribuer, autant qu'elle le jugera convenable, à la restauration de la porte fortifiée de l'enclos de Saint-Jean. Cette demande est renvoyée à l'appréciation du Conseil d'administration.

Communication est donnée des nombreux ouvrages adressés à la Société depuis la séance de juillet, savoir :

Petit Guide illustré du musée Guimet ;

Revue historique et archéologique du Maine 1re partie. 1900 ;

Mémoire de l'Académie Nationale des Sciences, etc. de Caen ;

Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1899 ;

Bulletin de la Société archéologique de Soissons, années 1895, 1896 et 1897 ;

Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges, 1900 ;

Mémoires de l'Académie des Sciences, etc., d'Arras, 1899 ;

Bulletin de la Société académique de Laon, tome 30ᵉ.

Bulletin de la Commission des Antiquaires de la Seine-Inférieure, Tome II, 1900 ;

Mémoires de la Société Nationale académique de Cherbourg, 1897-1898 ;

Mémoires de l'Académie des Sciences, etc., d'Amiens, 1899 ;

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1899 ;

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Congrès des Sociétés savantes, de 1899 ;

La Guerre 1870-1871 par Pierre Lehautcourt ;

Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, 20ᵉ volume ;

Revue de l'Histoire des Religions. mai-août 1900 ;

Notices biographiques sur les Evêques de Beauvais, par le chanoine Piban ;

Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais, 1ʳᵉ partie. 1900 ;

Bulletin de la Diana, 1900 ;

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 2ᵉ et 3ᵉ trimestre 1900 ;

Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme. octobre 1900 ;

Discours de M. Aulard à la Séance générale du Congrès : 9 juin 1900 ;

Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, 1900 ;

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1ʳᵉ partie, 1900 ;

Bulletin historique des Antiquaires de la Morinie, 1900 ;

Journal de la Société d'archéologie Lorraine, 1900 ;

Bulletin des archéologues et architectes portugais ;

Bulletin Archéologiquee des Comités des travaux historiques et scientifiques, année 1900, etc.

M. Dervillé, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le baron de Bonnault offre à la Société au nom de M. le comte de Bertier, *Le Tir à l'Arc*, qu'il vient de publier dans la Bibliothèque du Sport.

M. le Président dépose sur le bureau plusieurs exemplaires imprimés du programme du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements qui se tiendra à Nancy en 1901, et invite les membres à y participer.

Il annonce ensuite la mort de plusieurs de nos confrères; de M. l'abbé Masson, auquel M. le chanoine Morel a consacré une notice nécrologique, et de M. le comte Mariani, tous deux membres titulaires ; de MM. Dubuisson, Janvier et Charles Desmaze, membres correspondants.

« M. le conseiller Desmaze, ajoute M. Sorel, vint habiter notre ville pendant la funeste guerre de 1870. Il put, grâce à l'obligeance de M. le maire Floquet, puiser dans nos archives municipales, compulser entre autres documents le n° 3069 du catalogue qui contient 277 lettres des Rois, gouverneurs, etc., et composer ainsi son ouvrage « *Les Communes et la Royauté* »,

La Société s'associe aux regrets motivés par ces décès.

Après quoi, lecture est donnée de la clause du testament de M. de Marsy léguant une somme de mille francs à la Société historique, legs dont l'acceptation nécessitera plus tard, en vertu de l'article 2 des Statuts, l'approbation du gouvernement.

A ce sujet, M. le Président apprend à la

Société que le Révérend Langhorne, recteur de Worton, en Angleterre, lui a adressé une croix entourée de fleurs, demandant qu'elle fut déposée sur la tombe de M. de Marsy, que, dit-il, il n'oubliera jamais. Ce pieux témoignage de sympathie a été aussitôt réalisé.

M. le Président rappelle la visite faite à la ville de Compiègne, en août dernier, par la Société de Tarn-et Garonne, ayant à sa tête M. le chanoine Pottier, son président depuis trente-cinq ans. Les membres de cette Société conduits alors par nos confrères de Compiègne qui, malgré les vacances étaient nombreux, ont visité les monuments de la ville, puis se sont rendus au Palais, dont MM. Bénard, architecte et Cauchemé, leur ont fait gracieusement les honneurs. A la suite de cette visite, M. le chanoine Pottier, au nom de la Société de Tarn-et-Garonne, a nommé MM, Sorel et l'abbé Morel, membres correspondants de ladite Société.

A titre de réciprocité et pour mieux établir les relations entre les deux Sociétés, M. le président propose à l'assemblée de nommer M. le chanoine Pottier, membre correspondant et de faire également figurer la Société de Tarn-et-Garonne au nombre de celles avec lesquelles nous sommes en relation de correspondance.

Au nom de la Société et au sien, M. le Président adresse ses bien vives félicitations à l'abbé Morel, présent à la séance, à qui Monseigneur Douais vient de conférer le titre de chanoine honoraire de la cathédrale de Beauvais, appréciant ainsi les services rendus tout à la fois à l'archéologie et au ministère paroissial.

Il exprime en outre ses remerciements et ceux de la Société à M. le baron de Bonnault qui, pour réaliser le désir d'un fils enlevé si prématurément à son affection, veut bien prendre à sa charge la publication du *Cartu-*

laire de Saint-Corneille, l'œuvre capitale entreprise par M. le chanoine Morel.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un secrétaire général en remplacement de M. de Marsy. M. le président rappelle que dans sa dernière réunion, le Conseil d'administration a nommé, conformément à ses statuts, M. le baron de Bonnault, secrétaire général, fonctions qu'il a bien voulu accepter dans l'intérêt de la Société, et M. Plessier, membre du Conseil en remplacement du regretté M. de Marsy. Il y a donc lieu de ratifier ces nominations, ce que la Société s'empresse de faire à l'unanimité, en exprimant également toute sa reconnaissance à M. de Bonnault.

M. le Président annonce ensuite aux membres de la Société que M. Henry Lefebvre est dépositaire des ouvrages mis cette année en distribution, c'est-à-dire le tome IX du Bulletin de la Société ; la première partie de l'importante étude de M. Cauchemé sur les fouilles archéologiques de la forêt de Compiègne ; le troisième fascicule du Cartulaire de Saint-Corneille et les deux plans complémentaires du plan Chandellier de 1734, et qu'ils pourront les y faire prendre.

M. de Romiszowski donne communication d'une inscription découverte sur une pierre tombale trouvée dans une cave de la maison qu'il habite rue des Boucheries. Cette inscription concerne une sœur converse du Couvent de l'Annonciation.

L'ordre du jour appelle ensuite la communication de M. Plessier, sur l'exposition rétrospective de l'art français au petit Palais des Champs-Elysées en 1900.

M. Plessier résume dans un rapport substantiel les notes qu'il a prises au cours de ses visites au petit Palais où des richesses inappréciables, autant par la variété et le choix que par leur valeur, ont été réunies dans un cadre merveilleux.

Il passe en revue les œuvres d'art les plus remarquables qui ont attiré son attention, objets en or, ivoire, bronze, plomb, étain, ferronnerie, céramique, porcelaine, etc. Dans un rapport très documenté, M. Plessier s'attache surtout à la description des merveilles qui peuvent intéresser le plus directement Compiègne et le département de l'Oise. C'est ainsi qu'il cite plusieurs pions de tric trac du XIIe siècle et un échiquier du XIIIe siècle, du musée Vivenel ; un bas-relief du XIe siècle, représentant le Christ entouré d'apôtres, avec la pécheresse agenouillée devant lui ; une statuette du XIVe siècle représentant la Vierge assise, portant l'enfant Jésus sur le bras gauche, et tenant de la main droite une fleur ou une rose qu'elle semble considérer ; un feuillet de dyptique représentant le couronnement de la Vierge, scène admirablement traitée, détails bien proportionnés et d'un modèle parfait ; la couverture de l'ancien évangéliaire de Morienval appartenant aujourd'hui à l'église N.-D. de Noyon et dont le musée Vivenel possède un fac-simile ; un gorgerin représentant une bataille, en fer repoussé, de la fin du XVIe siècle, deux coffrets en fer, une targette de style gothique, également du musée Vivenel ; la cloche de Sainte Godeberthe, du VIIe siècle, un candélabre de cierge pascal, du XIVe siècle, faisant partie du trésor de la cathédrale de Noyon.

Puis, M. Plessier nous fait admirer les merveilles de la céramique des ateliers célèbres de Beauvais, Nevers, Rouen, Saint-Porchaire, Strasbourg, Marseille, Moustiers, Saint-Amand, Sainceny, etc., et les produits les plus remarquables et les plus curieux des ateliers de porcelaine de Saint-Cloud, Chantilly, Vincennes, Sèvres, etc.

Au nom de la Société, M. le Président adresse ses remerciements à M. Plessier, qui

continuera dans une prochaine séance la lecture de ce rapport.

M. le chanoine Morel a pris ensuite la parole sur la question de savoir si les églises de France ont été, suivant la tradition, fondées au premier siècle par des disciples des Apôtres ? Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rôme, utilisant les anciens catalogues du XI[e] et XII[e] siècles, publiés par M. Léopold Delisle avec des descriptions paléographiques et des notes critiques, et les contrôlant au moyen de chartes datées, arrive à cette conclusion, qu'il n'y a pas assez d'évêques sur ces listes pour atteindre les temps apostoliques. Les défenseurs de nos traditions établissent qu'une telle conclusion est fausse parce que les listes épiscopales, celles de la *Gallia Christiana* comme celles qu'a commentées M. Delisle, — fussent-elles reconnues exactes à partir du IV[e] siècle, — ne sauraient être considérées comme irréprochables pour les temps antérieurs.

Ces listes n'étaient, à l'origine, que des diptyques, de simples nomenclatures destinées à être lues à la messe au *Memento* des Morts. On pourrait en tirer des arguments décisifs, si elles étaient complètes, si elles suivaient bien l'ordre chronologique, et si elles donnaient la durée des épiscopats. Or, rien qu'en étudiant les catalogues de Reims, Beauvais, Senlis, Rouen, catalogues bien notés, force est de constater ainsi que nous y a amenés M. l'abbé Morel, — qu'on en a rayé des prélats mal famés, tels que Ives, évêque de Senlis en 940, — que l'ordre de succession y laisse souvent à désirer, comme il se voit pour Dodon, évêque de Beauvais, vivant en 583, placé cependant après Constantin qu'on trouve au Concile de Compiègne en 697. Si on les surprend en défaut après le IV[e] siècle, peut-on les regarder comme sans reproche dans les siècles précédents.

Plus on les complétera au moyen de documents datés, plus on remarquera que les premiers noms se rapprochent des temps apostoliques. Suivons, nous dit M. l'abbé Morel, l'exemple de M. le chanoine Albanès qui, pour la Provence, vient de réunir tous les textes capables d'éclairer les listes épiscopales et donne ainsi pour cette région une *Gallia christiana novissima* bien plus exacte que l'ancienne *Gallia*. Corrigeons et complétons, nous aussi, nos listes épiscopales, au moyen de nouveaux documents en réveillant ceux qui sommeillent encore dans les archives et les bibliothèques.

Après cette intéressante lecture, les deux feuilles complémentaires du plan Chandellier de 1734, ont été distribués aux membres présents.

L'ordre du jour de la prochaine réunion, comprendra la suite du rapport de M. Plessier sur l'Exposition rétrospective de l'art français au petit palais des Champs-Elysées en 1900 ; de M. Henry Lefebvre, Le Tribunal de commerce de Compiègne ; de M. Benaut, Document sur la fin du XIX[e] siècle; de M. Garand, Imbert de Saint-Amand au palais de Compiègne; et de M. le Président Sorel, Jean-Jacques Rousseau à Trye-Château.

Le Secrétaire-adjoint,

B.-A. DERVILLÉ.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 20 Décembre 1900

Présidence de M. Alexandre Sorel.

MM. Benaut, baron de Bonnault, Colin, Dervillé, abbé Draye, Mme le Féron d'Eterpigny, Fleuret, Garand, J. du Lac, comte de Lambertye, chanoine Morel, chanoine Müller, Peiffer, A. Sorel, abbé Vattier, assistent à la séance.

MM. Cauchemé, Henry Lefebvre et Plessier se font excuser.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Dépôt est fait d'un certain nombre de publications adressées par les Sociétés correspondantes et de cinquante-cinq volumes et brochures offerts par Mgr Douais, évêque de Beauvais. La Société renouvelle au savant prélat les remerciements que M. le Président lui a déjà adressés et lui rappelle respectueusement la promesse qu'il a bien voulu lui faire de venir assister à l'une de nos séances et de lire un travail intéressant plus particulièrement notre région.

M. le marquis de Luppé, habitant le château de Beaurepaire, présenté par MM. le chanoine Morel et le baron de Bonnault, est admis en qualité de membre titulaire.

Sont délégués au Congrès des Sociétés savantes, qui se tiendra à Nancy en 1901, MM. Cauchemé, chanoine Morel et président Sorel qui y feront des lectures sur les *Fouilles de*

la Forêt de Compiègne, le *Saint-Suaire de Saint-Corneille* et les *Dépenses du duc de Bourgogne* au siège de Compiègne en 1430 lors de la *Prise de Jeanne d'Arc*.

M. le Président remet en mémoire que dans la séance du 28 juin 1870, à la demande du comte de Marsy, il avait été décidé de relever dans l'arrondissement les inscriptions des pierres tombales et des cloches. MM. du Lac et Méresse entreprirent cette tâche avec ardeur et le travail fut terminé pour le canton de Compiègne, autant qu'on peut être complet en pareille matière ; mais rien n'a été publié. Or il importe de rechercher ce travail considérable, soit dans les cartons du musée, soit dans les papiers remis à la Société historique après la mort du comte de Marsy.

M. le Président annonce également que, grâce à la bienveillance de l'administration forestière, les abords des *Vestiges archéologiques du Mont-Berny*, qualifié de *Ville des Gaules*, à la découverte desquels M. Cauchemé a contribué et qui font en ce moment l'objet d'une intéressante publication, vont être prochainement dégagés. La Société remercie M. Peiffer, inspecteur des eaux et forêts, ainsi que M. Demorlaine, garde général, qui a pris l'initiative de faire poser une plaque commémorative sur la maison habitée par Mme Pain. A ce propos il rappelle qu'en 1894 il avait été décidé de placer une plaque de ce genre pour honorer la mémoire d'Hersan ; ce vote de la Société devra être exécuté.

M. Benaut lit ensuite un curieux document imprimé du 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800). A cette date, une fête eut lieu à Compiègne pour célébrer la fin du XVIIIe siècle et le commencement du siècle nouveau, bien que l'établissement de l'ère républicaine encore en vigueur fut censée avoir aboli l'ancienne chronologie. Mais à cette époque, c'est

moins un siècle qu'un régime qui finit et comme l'écrit M. Albert Vandal, « le coup d'état de Brumaire avait frappé à mort la République et sauvé la Révolution. » L'église Saint-Jacques sert encore de lieu de réunion pour les assemblées de la Ville, le cortège officiel s'y rend, le maire et le sous-préfet y débitent des discours ampoulés; Dubos, élève de Crouzet, y chante même les vers qu'il a composés, sur l'invitation qui lui est faite « de présenter lui-même les fruits de l'arbre qu'il a planté. »

Mais à travers cette phraséologie sonore dont M. Sorel a cité de nombreux exemples dans les Fêtes de la Révolution, on sent qu'un grand changement s'est opéré dans les esprits, et ces fonctionnaires, qui ont encore à la bouche les grands mots de liberté et de république, sont tout prêts à endosser la livrée impériale.

Ce sont également des souvenirs de l'Empire, mais cette fois il s'agit du neveu, que nous rappelle M. Garand avec *sa visite d'Imbert de Saint-Amand au château de Compiègne*. Jamais conservateur de palais n'eût à promener visiteur plus poli et plus intelligent.

Aussi le cicerone était-il devenu un auditeur attentif. Notre collègue se dédommage aujourd'hui de son silence, pour notre vif agrément, en jugeant, avec une grande élévation de pensées, l'homme qu'il estime plus haut que ses fonctions et ses titres, l'écrivain qui n'a pas atteint la réputation qu'il méritait. Mais est-ce bien sa qualité de chrétien qui a empêché Imbert de Saint-Amand d'entrer dans cette académie où les plus beaux talents ont conquis leur plus belle gloire au service de la foi ? La prodigieuse fécondité de l'historien ne lui a-t-elle pas plutôt nui en faisant douter de la solidité de ses recherches ? N'a-t-il pas été condamné par ceux

qui, sans le lire, ont cru en la parole de Boileau :

Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire.

Avec M. le chanoine Morel, nous abordons un sujet d'aspect plus sévère, mais non d'un intérêt moindre, *le Saint-Suaire de Saint-Corneille*.

Si notre ville doit à sa forêt la prédilection que nos rois lui ont toujours témoignée et que les nombreux étrangers continuent à éprouver pour elle, il ne faut pas oublier que Compiègne doit son développement au moyen âge et presque sa naissance à l'abbaye de Saint-Corneille. Et pourquoi cette abbaye fut-elle comblée de tant de faveurs par les rois, les empereurs et les papes, c'est qu'elle possédait d'insignes reliques, au premier rang desquelles figurait le Saint-Suaire de Jésus-Christ. C'est donc un sujet intéressant au plus haut chef la fortune et l'honneur de notre ville, et le chanoine Morel a dû rechercher sur quelles preuves repose l'authenticité de cette relique.

Il nous rappelle que, suivant les évangélistes, et principalement l'apôtre saint Jean, Notre-Seigneur fut enseveli, à la mode des juifs, enveloppé de bandelettes enduites d'aromates, et que probablement on l'entoura de deux suaires ; l'un, *sindon* pour le corps, l'autre *sudorium* pour la tête.

Que ces linges aient dû être dès l'origine l'objet d'une profonde vénération de la part des nouveaux fidèles, on ne saurait en douter. Cependant il faut attendre le VIIe siècle pour trouver un renseignement écrit à ce sujet. Un moine d'Iona, l'île Sainte, dont nous nous rappelons avoir visité les ruines monastiques, saint Adamnan, mort octogénaire en 704, se fait l'écho d'un récit qu'il tient de l'évêque saint Arcoul, lequel a pu vénérer à Jérusalem le Saint-Suaire, long d'environ huit pieds.

Ce linge précieux volé jadis par un juif, avait fini par rentrer en la possession des

chrétiens, à la suite d'épreuves miraculeuses décrites avec des détails plus propres à charmer des imaginations orientales qu'à convaincre notre esprit. Quoiqu'il en soit, Charlemagne le reçut en présent à la fin du VIII[e] siècle avec tout le respect d'une foi robuste, et le déposa à Aix-la-Chapelle. Son fils Charles le Chauve n'ayant pas eu cette ville en partage transféra cette relique à Compiégne.

Depuis lors, le chanoine Morel suit avec une grande précision de détails le Saint-Suaire dans les différents reliquaires qui lui sont affectés, les décrit avec soin et note également les nombreuses reconnaissances des reliques faites par de hauts dignitaires ecclésiastiques.

Ajoutons en terminant que toutes les villes qui jadis réclamaient l'honneur de posséder le Saint-Suaire de Notre-Seigneur ont vu leurs prétentions écartées ; et pour Turin, on a même retrouvé le nom de l'habile faussaire qui avait fabriqué la relique. Quant à Compiégne, toute critique basée sur l'étude même de l'objet est désormais impossible, un zèle maladroit l'a anéanti depuis un demi-siècle.

La Société décide que cette intéressante communication sera présentée au Congrès des Sociétés Savantes.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : le compte rendu des travaux de l'année 1900 par le secrétaire; la suite du rapport sur l'Exposition de l'art français au Petit-Palais, par M. Plessier ; le Tribunal de Commerce de Compiégne, par M. Henry Lefebvre ; Jean-Jacques Rousseau à Trie-Château (Oise), par M. A. Sorel ; un commentaire paléographique, par M. le chanoine Müller.

Le Secrétaire,

X. Baron de BONNAULT.

Le Congrès des Sociétés Savantes

A LA SORBONNE

(5 juin 1900)

ET LE

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE de FRANCE

A CHARTRES

(27 juin 1900)

Le congrés des Sociétés savantes de Paris et des départements s'est ouvert, en cette année 1900, à la Sorbonne, le mardi 5 juin, sous la présidence de M. Emile Levasseur, membre de l'Institut, président de la section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur au Collège de France. C'est la 38e session. Tous les ans, le compte rendu de ce congrés nous était donné par notre regretté secrétaire perpétuel, M. le comte de Marsy. Nul n'était plus compétent que lui pour en analyser les travaux, signaler les communications importantes et résumer les discussions. Il y mettait tant de verve et de finesse, qu'après l'avoir entendu, on se figurait aisément y avoir assisté. Vous allez constater une fois de plus combien il est difficile de le remplacer.

La Société historique de Compiègne a été représentée au congrès par trois de ses membres : M. Sorel, notre savant et zélé président, M. Plessier et M. le curé de Chevrières.

M. Sorel a fait le récit des fêtes qui ont été successivement célébrées à Compiègne, sous

la première République. L'enthousiasme plus factice que réel, dont les procès-verbaux ampoulés de l'époque se sont faits les échos, n'a pas été de longue durée. Cette constatation n'était pas pour plaire à M. Aulard, le président de la séance, qui ne veut voir dans la Révolution que le côté pittoresque et flatteur.

Le *Responsorial de Noyon*, dont j'ai essayé de faire connaître les origines et les caractères distinctifs, a reçu le plus bienveillant accueil de MM. Léopold Delisle, Servois et Omont. Mes conclusions sont restées leurs conclusions.

Beauvais avait délégué au congrès M. l'abbé Hamard, curé de Hermes, qui a fort intéressé la section d'archéologie en racontant comment il avait pu reconstituer une statue équestre romaine en pierre, brisée en plus de cent morceaux . . . .

Très intéressante a été la communication de M. le chanoine Müller sur un registre de catholicité de Saint-Leu-d'Esserent, de 1531 à 1549. Outre les renseignements qui sont de l'essence des registres de ce genre, on y trouve des notes fort curieuses sur les usages du temps. Le religieux qui faisait office de curé y a consigné jusqu'à ses voyages à La Neuville-en-Hez et à Beauvais, voire même les cadeaux en provisions de lard qu'il recevait de ses paroissiens.

M. Coüard, ancien archiviste de l'Oise, actuellement à Versailles, a mis à jour de nombreux documents inédits relatifs à l'instruction publique à Chevreuse, Magny-lès-Hameau et Montmorency avant la Révolution. M. Auguste Prudhome, archiviste de l'Isère, a fourni des documents analogues sur l'enseignement secondaire à Grenoble. C'est la continuation de l'enquête sur les grandes et les petites écoles des siècles passés. On y voit que ces siècles n'étaient nullement des siècles d'ignorance.

M. le chanoine Ulysse Chevalier, de Romans, a donné lecture d'une étude critique sur l'origine du Suaire de Lirey-Chambéry-Turin. Ce Suaire n'était qu'une peinture « Ung drap auquel est la figure ou représentation du Suaire Nostre-Seigneur Jésus-Christ ». Le nom du peintre est connu par un document précis du XIVe siècle. Le pseudo-suaire de Lirey passa à Chambéry et de là à Turin. On l'a photographié en 1898 avec l'espoir d'en montrer l'authenticité. L'épreuve ne lui a pas été favorable. Sa fausseté n'en a été que mieux établie.

M. Gauthier, archiviste du Doubs, a cru devoir ajouter que le Suaire de Besançon, estimé authentique par Chifflet, n'est lui aussi qu'une représentation, un simple accessoire d'un drame liturgique, et n'a jamais été mentionné dans les documents des XIIIe, XIVe et XVe siècles de l'église de Besançon.

A son apparition au XVIe siècle, il n'a été l'objet d'aucune vénération. C'est grâce à l'amour-propre du clocher que de 1540 à 1790 sa réputation a dépassé celle du Suaire de Turin.

Quel dommage que nous ayons perdu le saint suaire conservé jadis à Saint-Corneille. Nous pourrions le montrer avec orgueil. Ses titres remontent au moins à l'an 877. Des textes authentiques nous permettent d'en constater les diverses translations de Constantinople à Aix-la-Chapelle et d'Aix-la-Chapelle à Compiègne. Je me propose de remettre ces divers documents en lumière au prochain congrès des Sociétés savantes et de prouver que Compiègne est resté en possession de cette insigne relique pendant plus de neuf cents ans.

Le discours de clôture du congrès a été prononcé par M. Aulard, qui n'a pas manqué de revenir à son thème favori : les bienfaits de la Révolution.

Je n'en citerai que ce passage : « Il y a encore des personnes qui ne savent à quel signe distinguer le fait important, intéressant, à élucider, d'avec le fait insignifiant, sans intérêt, à négliger. Ce signe, c'est le degré d'influence sur l'évolution du groupe ou de la société qu'on étudie. Si cette influence est évidente, importante, le fait est digne de l'histoire, il mérite une grande place. Si cette influence est douteuse, secondaire, il devra être relégué au second plan. Si cette influence est nulle, le fait, même célèbre, devra être négligé. Appliquez cette règle si simple aux actes des individus, aux actes des groupes, aux lois, aux vicissitudes des villes et des départements, aux changements successifs de l'esprit public et vous verrez qu'il n'y aura presque plus d'embarras à choisir dans le menu des faits, ceux qui sont dignes de l'attention de l'histoire ». Comment concilier cet éclectisme si bien préconisé par M. Aulard, avec la stricte impartialité qu'il recommande d'ailleurs instamment ? La question mérite d'être posée.

Dix-huit jours après la clôture du congrès des Sociétés savantes s'est tenu à Chartres le congrès archéologique de France. La séance d'ouverture a été présidée par M. Héron de Villefosse, délégué de M. le ministre de l'Instruction publique. Le fauteuil où devait s'asseoir M. le comte de Marsy est resté couvert d'un voile noir. Je n'ai pas besoin de vous dire quelle explosion de douleur, quel concert de regrets il y eut dès le début. J'ai retrouvé à Chartres M. le président Sorel, M. Cauchemé et M. Raymond Chevallier.

Les séances ont été remplies par des lectures fort intéressantes dans lesquelles Chartres, sa cathédrale et ses autres monuments ont eu la plus grande part. Ce qui fait le charme du *Congrès archéologique de France*, ce sont les excursions. Aussi, dès le jeudi, s'est-on mis en route pour Maintenon, en sui-

vant la vallée de l'Eure. L'église de Saint-Prest avec le tombeau de son patron *sanctus Priscus*, et l'église de Saint-Piat avec un sarcophage du VIe siècle, nous ont arrêté un instant. Le château de Maintenon élevé par Jean Cottereau, trésorier des finances sous Louis XII et François Ier, a été acheté en 1676 par Louis XIV pour François d'Aubigné, créé marquis de Maintenon en 1688. Il est passé ensuite à la famille des ducs de Noailles. Tout rempli encore des souvenirs du grand roi et de la célèbre marquise, il étale avec orgueil ses richesses. Pourquoi l'a-t-on fardé de tant de dorures qui en rendent le luxe tapageur? Non loin du château se voient les ruines du gigantesque aqueduc sur lequel Louis XIV avait entrepris de faire passer les eaux de l'Eure pour les amener dans les jardins de Versailles. Au retour nous avons fait halte à Gallardon pour voir l'église et un débris du donjon fort curieux appelé l'*Epaule de Gallardon*.

Le vendredi a été consacré à la visite des monuments de Chartres. Le matin une messe a été dite à l'église Saint-Aignan pour le repos de l'âme de M. de Marsy. Tous les membres du congrès se firent un devoir d'y assister. Nous nous sommes rendus ensuite à l'église abbatiale de Saint-Père ou Saint-Pierre dont M. Guérard a publié le cartulaire, puis à l'église Saint-André, bâtie sur une crypte romaine et à celle de Saint-Martin-au-Val, dont la crypte renferme des chapitaux gallo-romains. Plusieurs maisons anciennes, fort anciennes, notamment celle du Saumon, l'escalier de la reine Bertha, la porte Guillaume, la maison de Loëns, autrefois dépendance du chapitre, renfermant un vaste cellier du XIIe siècle, etc., etc., nous ont fort intéressés.

La visite de la cathédrale a occupé la seconde partie de la journée. Nous avions des guides très autorisés, MM. Lefèvre-Pontalis,

Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, Mayeux, architecte, le chanoine Clerval, le chanoine Métais et l'abbé Sainsot, curé-doyen de Terminier. Rien ne pouvait nous échapper des merveilles de cette splendide cathédrale. Ses portails, ses clochers, ses cryptes, ses vitraux, sa cloture du chœur, son trésor, tout n'est-il pas digne d'admiration ?

Le samedi nous sommes allés à Chateaudun en passant par Bonneval dont le château, l'église et l'abbaye bénédictine convertie en asile d'aliénés avait de quoi nous retenir longte .ps, mais ce n'était pas le but de l'excursion. Le magnifique château que construisit au xe siècle Thibaut le Tricheur, à Châteaudun, n'a pu être visité qu'en courant. Il faudrait plusieurs jours pour le bien voir en détail. Ses diverses restaurations lui ont donné une physionomie des plus originales. Son donjon est du xii siècle, sa sainte chapelle de 1464 et sa façade intérieure de la Renaissance. La Madeleine, la principale église de Chateaudun datant des xii et xv siècles passe inaperçue malgré sa beauté, à côté des splendeurs du château.

Au dimanche ont suffi les offices. Chacun a revu à loisir les édifices ou parties d'édifices qui l'avaient le plus frappé.

Au lundi était fixé une excursion à Etampes. La tour de Guinette, les églises de Notre-Dame de Saint-Basile, de Saint-Martin et de Saint-Gilles, la maison d'Anne de Pisseleu et celle de Diane de Poitiers où se trouve le Musée, ont suffi amplement à satisfaire tous les goûts archéologiques.

Le mardi, dernier jour du congrès, nous sommes allés en voiture à Villebon, au château des Béthune-Sully, dont M. le marquis du Pontoi, propriétaire actuel, nous a fait les honneurs avec une bonne grâce parfaite. Tout est resté dans ce château au même état qu'au temps du ministre d'Henri IV. Nous ne nous

lassions pas d'admirer aussi bien la belle ordonnance que le mobilier d'une richesse incomparable.

Le congrès de Chartres préparé longtemps d'avance par M. le comte de Marsy, n'a pas eu tout l'éclat, toute l'animation qu'il devait avoir sans la mort de son président. Grâce au zèle de M. Raymond Chevalier, notre confrère, toujours parfait organisateur, rien n'a manqué aux congressistes et toutes les excursions ont pu se faire à la satisfaction de tous.

E. MOREL.

La « GALLIA CHRISTIANA »

ET LES

LISTES ÉPISCOPALES

Par M. l'Abbé MOREL

Les origines des églises de France ont été et seront longtemps encore sujettes à discussion. Les historiens se partagent en deux camps à leur sujet. Les uns défendent nos traditions. Les autres n'admettent comme recevable que le document. La tradition assigne à presque toutes nos églises une origine apostolique. Le document qui l'étayait a disparu. La tradition se trouve battue en brèche.

On pourrait voir entre les deux camps un antagonisme analogue à celui qui existe entre le Catholicisme et le Protestantisme. Le catholicisme conserve fidèlement tout l'enseignement de Notre Seigneur Jésus-Christ ; qu'il soit consigné dans les Livres saints, ou qu'il lui vienne de la tradition. Le protestantisme rejette toute tradition pour se cantonner dans le document, dans la Bible, qu'il laisse traduire et interpréter suivant la fantaisie de chacun, appelée pour cette raison le *libre examen*.

Dans l'église, il y a une autorité infaillible qui juge en dernier ressort sur la foi et les mœurs. En histoire, les faits les plus incontestables peuvent toujours être soumis à

une nouvelle critique. Si l'on n'en met pas en doute l'existence, on se permet facilement d'épiloguer sur les détails. Le document acquiert alors une importance décisive, pourvu toutefois qu'il paraisse bien authentique et qu'il soit impossible d'en fausser l'interprétation.

La « Gallia Christiana » donne sur la fondation de nos églises et la succession de nos évêques les traditions et les documents; mais trop souvent le document n'arrive qu'assez tard Il y a donc un haut intérêt à rechercher tous les textes qui peuvent projeter une nouvelle lumière sur les premiers siècles de l'Eglise, voire même sur le moyen âge. Les additions et corrections à la « Gallia Christiana » seront toujours en faveur auprès des érudits.

Pour ce qui est des premiers siècles de l'Eglise nous possédons déjà d'excellents travaux :

Monuments inédits sur l'apostolat de Ste-Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres Apôtres de cette contrée : Saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, etc., par M. l'abbé Faillon, de Saint-Sulpice, Paris, 1830 ; — *De l'origine apostolique de l'église de Metz*, par M. l'abbé Chaussier, 1837 ; — *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*, par M. l'abbé Arbellot, 1855 ;— *Recherches sur l'origine des églises de Reims, de Soissons et de Châlons*, par M. l'abbé Ravenez, 1857 ; — *Les premières recherches sur la date de l'apostolat de saint Rieul*, par M. l'abbé Blond, Senlis, 1863 ; — *Origines chrétiennes de la Gaule et date de saint Firmin*, par M. l'abbé Richard, Paris, 1867 ; — *Recher-*

ches sur la prédication de l'Evangile dans les Gaules, au premier siècle, par M. l'abbé Gordière, Noyon, 1868 ; — *Les origines de l'église de Tours*, par M. le chanoine Casimir Chevalier, 1871 ; — *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans*, par M. l'abbé Hénault, 1874 ; — *De l'apostolat de saint Rieul, premier évêque de Senlis*, par M. le chanoine Müller, Tours, 1877 ; — *Essai sur les sources hagiographiques de la vie de saint Lucien, premier apôtre du Beauvaisis*, par M. Müller, 1878 ; — *Etudes sur les origines chrétiennes de la Gaule et sur saint Denis de Paris*, par M. le chanoine Arbellot, Limoges, 1880 ; — *Les origines chrétiennes*, leçons d'histoire ecclésiastique professées à l'Ecole supérieure de Théologie, par M. l'abbé Louis Duchesne, en 1878 et 1879, et en 1880 et 1881 ; — *Les sources de l'histoire des origines chrétiennes de la Gaule, dans Grégoire de Tours*, par M. le chanoine Arbellot, Limoges, 1890 ; — *Etude sur l'ancienne vie de saint Martial et les origines chrétiennes de la Gaule*, par le même, Limoges. 1891 ; — *Tradition historique et fausse science*, par M. l'abbé Blondel, chanoine de Sens, 1892 ; — *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, par Mgr Duchesne. 1894 ; — *Les origines chrétiennes de la Gaule*, par D. Chamard, 1894 ; — *Saint Lucien et les autres saints du Beauvaisis*, par M. le chanoine Renet, 3 vol. grand in-8°, Beauvais, 1892-1895 ; — *Les origines des églises de France et les Fastes épiscopaux*, par Mgr Bellet, Paris, 1898, etc., etc.

Nous n'avons pas la prétention de relever

tous les ouvrages publiés sur cette question brûlante. La liste en serait fort longue. Contentons nous des auteurs contemporains les plus marquants, et notons chacune de leurs observations en reproduisant leur texte. Ils forment pour ainsi dire deux écoles. Les uns, défenseurs des traditions, font remonter jusqu'au premier siècle un grand nombre de nos églises qui d'après eux auraient été fondées par des disciples immédiats des apôtres. Les autres ne voyant dans ces traditions que des légendes tardives et sans autorité contestent une si haute antiquité et assignent aux origines une date beaucoup plus récente. (Mgr Bellet, *op. cit.* p. 1).

Parmi ces derniers figure un savant de premier ordre, Mgr Duchesne, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole Française de Rome. Voici comment il procède pour corriger à sa manière les listes épiscopales établies dans la « Gallia Christiana ». « En réunissant, dit-il, les données fournies par les récits de Grégoire de Tours et quelques autres documents historiques du v[e] au VIII[e] siècle, en les complétant par les dates fort nombreuses qui résultent des signatures apposées aux conciles des temps romains et mérovingiens, il est aisé de dresser, pour la plupart des diocèses des séries épiscopales, incomplètes, il est vrai, discontinues, mais absolument sûres. Cela fait, on compare, pour chaque diocèse, le catalogue avec cette série de dates. Si le catalogue omet des évêques certains, s'il intervertit l'ordre établi d'ailleurs, si ces fautes sont de telle nature qu'elles ne puissent être imputées à des accidents de transcription, alors il est clair

qu'il ne mérite aucune confiance pour les parties ou la vérification est impossible. (Mgr Duchesne. *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 4). »

Rien n'est plus vrai. Si un catalogue omet des évêques certains, s'il intervertit l'ordre établi d'ailleurs, il doit être classé parmi les mauvais et ne mérite aucune confiance. Mais peut-on dire également, lorsqu'un catalogue cadre bien avec les rares documents que nous possédons à partir du IVe siècle et qui permettent de le vérifier sur quelques points, c'est un document sûr et autorisé, même pour la série antérieure au IVe siècle qu'il est impossible de vérifier ? Evidemment non. Une liste contrôlée seulement en quelques endroits, ne saurait être sans témérité, déclarée irréprochable dans sa totalité.

M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, a eu le premier l'heureuse idée de grouper des descriptions paléographiques et des notes critiques sur les principales listes épiscopales de nos églises, se référant à 59 sièges, sous ce titre : *Anciens catalogues des églises de France* (*Hist. littér. de la France*, t. XXIX, p. 386-454), précieux travail, indispensable à quiconque veut s'occuper de notre histoire.

Utilisant les savantes recherches de M. Delisle, Monseigneur Duchesne est remonté au texte des catalogues et, après examen, il est arrivé à un classement qui a séparé les *bons* d'avec les *mauvais*. Sur 59 listes, 24 seulement ont été par lui reconnues de bonne note, savoir Lyon, Langres, Rouen, Tours, Angers, Nantes, Sens, Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Trèves,

Metz, Toul, Verdun, Reims, Châlons, Senlis, Beauvais, Vienne, Grenoble, Viviers et Bourges. Tous les autres sièges n'offriraient que des listes défectueuses.

Une fois en possession de ces 24 listes, Monseigneur Duchesne cherche, pour chacune d'elles, à fixer son point d'attache avec l'histoire générale par la date la plus ancienne qu'on puisse sûrement assigner à un nom d'évêque dans les premières séries de la liste. Puis il compte le nombre des prédécesseurs de cet évêque et, comme chaque épiscopat peut avoir une durée moyenne de 15 à 20 ans, il arrive sans peine, par approximation, à l'époque de la fondation. (Mgr Bellet, *Op. cit.* p. 2. 3.)

Ainsi, dit-il, « Au concile d'Arles de 314, seize églises de Gaule étaient représentées, par leurs évêques ou autrement. Sur ces seize églises, cinq seulement ont de bons catalogues, ce sont celles de Lyon, Vienne, Reims, Trèves, Rouen. Or l'évêque de Lyon *Vocius*, est le neuvième de sa série ; les évêques de Vienne, Reims, Trèves (*Verus*, *Imbelausius*, *Agræcius*) occupent tous les trois le quatrième rang dans leurs séries respectives ; l'évêque de Rouen, *Avicianus* est le deuxième de la sienne. Si l'on tient compte de ce fait que le premier nom de la liste lyonnaise, celui de saint Pothin, est le nom d'un évêque qui mourut en 177, on conclura aisément que les églises de Vienne, Reims, Trèves, ne peuvent avoir eu d'évêques avant le milieu du IIIe siècle environ, et que l'église de Rouen est notablement moins ancienne (Mgr Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 6). »

L'étude des vingt-quatre listes ainsi comprise a amené Monseigneur Duchesne à constater qu'aucune d'elles n'avait un nombre suffisant d'évêques permettant d'atteindre le premier siècle. Dès lors toute prétention à une origine apostolique, manquant de base, ne saurait être sérieusement soutenue. La méthode de Monseigneur Duchesne serait excellente, ses conclusions demeureraient incontestables, si les listes dont il fait état étaient indiscutables du commencement à la fin.

Avant de leur donner pleine créance, ne serait-il pas prudent d'exiger : 1° Qu'elles ne renferment aucun nom étranger ;

2° Qu'elles n'omettent aucun nom nécessaire ;

3° Qu'elles suivent l'ordre chronologique ;

4° Qu'elles fassent connaître la durée des épiscopats ?

Nous sommes loin d'avoir ces garanties d'exactitude.

Qu'étaient ces listes à l'origine ? C'étaient des diptyques, de simples nomenclatures destinées à être lues au canon de la messe, au *Memento* des morts. « On y inscrivait, dit M. Delisle, les noms des évêques, de ceux-là surtout qui s'étaient distingués par l'éclat de leurs vertus et la sagesse de leur administration... Aucun des anciens diptyques de nos églises ne nous est parvenu en original, mais beaucoup d'entre eux sont représentés par des listes dont la rédaction remonte souvent à l'époque carlovingienne (*Ibid.* p. 386). »

Souvent ces catalogues contenaient des noms illustres appartenant à d'autres sièges

et destinés à remplacer des indignes qu'on écartait alors de la liste.

« Les noms des évêques de Senlis, dit encore M. Delisle, ont été inscrits au xe siècle dans un sacramentaire de cette église. Ce catalogue nous fournit un exemple du soin qu'on prenait de ne pas admettre sur les diptyques le nom des prélats dont l'intronisation n'avait pas été régulière ou qui avaient encouru les censures canoniques.

« Tel était le cas d'un Ives, évêque de Senlis, qui fut excommunié en 948 par le concile de Trêves.

« Il n'a pas été compris dans la série régulière consignée sur le folio 34 v° du sacramentaire de Senlis. On l'a inscrit à part, sur la même page, avec une mention fort peu honorable pour la mémoire du prélat : *Ivo indignus, potest esse Deus cui pius*, Ives indigne, à qui Dieu peut faire miséricorde (*Ibid.* p. 412) ».

Les listes épiscopales sont incomplètes. Il s'y trouve des lacunes. M. Jules Lair qui a étudié les diverses listes de Bayeux a signalé chez elles ce grave défaut.

M. Delisle en souscrivant à ses justes observations, auxquelles il a reconnu « un caractère général », cite des faits significatifs : « Nous avons, dit-il, un premier catalogue de Reims qui ne mentionne pas Manassès de Gournay, quoiqu'il cite ses deux successeurs ; un second catalogue de la même époque qui le mentionne ; un troisième catalogue (xiiie siècle) qui ajoute encore Gerbert. Manassès vivait au xie siècle. — Nous avons déjà remarqué que la liste de Senlis excluait Ives, évêque du

xᵉ siècle. — Quatre copies de la liste de Rouen représentant le texte du ixᵉ siècle nous sont parvenues. L'une d'elles cite saint Silvestre dont les autres ne parlent pas. Un peu plus tard (xiiᵉ siècle), l'usage s'introduisit de placer saint Nicaise en tête de la série (*Ibid.* p. 438). »

Si nous en croyons nos confrères du Comité archéologique de Senlis, des lacunes considérables (685-767) se trouveraient également dans les catalogues de leur église (Mémoires 1864, p. 170).

Si les listes épiscopales sont incomplètes à partir du ivᵉ siècle, ne peuvent-elles donc pas l'être pour la période antérieure ?

« Beauvais, dit M. le Chanoine Renet (*Saint-Lucien*, t. iii, p. 318), est mis au nombre des églises qui ont conservé de bonnes listes épiscopales. Mais qui oserait affirmer que ces listes sont complètes ? Il est du moins certain qu'il y a eu des vacances de siège notables. Lorsque saint Firmin vint à Beauvais, saint Lucien n'avait pas de successeur ; saint Firmin n'en a point établi avant son départ, et nous ne voyons pas qu'on en ait élu et consacré de sitôt.

L'église de Beauvais était veuve depuis longtemps, lorsque saint Vaast (540) fut chargé de la gouverner, et de fait on ne voit aucun nom d'évêque de Beauvais figurer au concile d'Orléans (511), ni dans le testament de saint Remi (530), signé par les évêques de la province de Reims.

Il règne d'ailleurs un certain désordre dans la série de nos évêques mérovingiens sous le rapport chronologique. La liste du xiiiᵉ siècle insérée au cartulaire de Saint-

Pierre porte *Maurinus*, *Hincbertus*, *Clemens*, *Constantinus*, *Ravigus*, *Dodo*. Or le nom de Maurinus ou Marin, évêque de Beauvais, figure en différentes chartes de 638 à 658, celui de Clément dans la constitution de saint Drausin, évêque de Soissons en 666, celui de Constantin au concile de Compiègne en 697, enfin celui du vénérable Dodon, contemporain de Chilpéric et de saint Evrost, dans la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Lucien en 583. Il n'est donc plus permis de dire sur l'autorité de la « Gallia Christiana » que « le premier évêque de cette série qui soit daté est Marinus qui se rencontre de 636 à 660. » Le premier évêque de Beauvais daté est Dodon qui se rencontre l'an 583, et l'ordre de succession doit être ainsi rétabli : Dodo (583), Hincbertus, Marinus (638-658) Clément (666), Constantinus (692-697) Ravigus

Les listes épiscopales sont incomplètes. Elles ne nous renseignent aucunement sur les vacances de siège. L'ordre chronologique n'y est guère observé. En outre on n'y voit pas la durée des épiscopats. « Il y a, dit M. le Chanoine Renet (*Ibid.* p. 307) des épiscopats qui durent seulement quelques années. Il y en a même de nos jours, qui se prolongent pendant 40 ans, 50 ans et plus. Il en était de même durant les premiers siècles.

« Saint Tite vécut près de cent ans. Saint Siméon souffrit le martyre à cent vingt ans. Saint Jean n'aurait-il pas dépassé l'âge de cent ans et saint Denis aussi ? Saint Remy a gouverné l'église de Reims pendant

soixante-dix ans. Quelle moyenne faudra-t-il adopter ? Les listes épiscopales sont donc loin d'avoir une valeur historique absolue. A mesure qu'elles se compléteront par la découverte de noms oubliés, elles se rapprocheront de plus en plus du premier siècle et justifieront les actes des premiers apôtres de la Gaule. »

Il y a donc un grand travail de révision à faire sur la « Gallia Christiana ». C'est en exhumant des archives et des bibliothèques les documents qui y sommeillent encore qu'on arrivera à donner à ses catalogues toute la précision dont ils sont susceptibles. Déjà d'infatigables chercheurs se sont mis à l'œuvre et nous ont donné le résultat de leurs labeurs.

Il nous faut placer au premier rang M. l'abbé J.-H. Albanès, chanoine de la cathédrale de Marseille historiographe du diocèse, décédé le 3 mars 1897. Durant cinquante ans, il a dépensé tous ses loisirs à l'histoire ecclésiastique de la Provence, éclairée à l'aide des sciences auxiliaires, archéologie, géographie, chronologie.

La Provence a compris quatre provinces ecclésiastiques avec leurs suffragants, Aix, Arles, Avignon et Embrun. A chacune d'elles, le chanoine Albanès devait, sous le titre général de « Gallia Christiana Novissima » consacrer un volume, plus un cinquième pour les abbayes et les principaux couvents. La mort a terrassé le vaillant travailleur au moment où il terminait le premier volume renfermant avec la métropole d'Aix, les évêchés d'Apt, Fréjus, Gap, Riez, et Sisteron. Ce volume a été publié à Mont-

béliard en 1895. Le texte comprend 792 colonnes, grand in-4°, et les instruments 550, suivant la méthode adoptée par les bénédictins.

Légataire scientifique du chanoine Albanès, par la volonté de Mlle Delphine Albanès, sa sœur, M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, poursuit l'œuvre commencée, mais en se bornant à éditer les documents suivant l'ordre chronologique. En 1899, a paru un volume in-4° de 956 colonnes relatif au diocèse de Marseille, avec 44 sceaux et 8 fac-simile. Dans un avant-propos de XII pages, M. le chanoine U. Chevalier expose en quoi consiste son rôle d'éditeur. « Le plan, dit-il, auquel je me suis arrêté, — de publier intégralement ou par extraits textuels, tous les documents constituant la biographie des personnages et les annales de chaque institution — semble plus conforme au but que l'auteur se proposait, à cette différence près, qu'il réservait à plus tard la recherche des pièces dont il n'avait pas découvert de manuscrits ; on peut même dire qu'il était assez indifférent à ce qui pouvait manquer à sa collection, du moment que cela ne contribuait pas à préciser la succession ou l'identification de ses personnages. Il est vrai que la biographie des titulaires n'est qu'un côté de l'existence des établissements religieux. Leur vie intime se manifeste à l'aide de menus faits qui se trouvent dans les chartes de tous genres, et ces chartes à leur tour, projettent de la lumière sur la société contemporaine. C'est donc toute l'histoire de la Provence chrétienne qui sortira des dos-

siers de M. Albanès, et j'ai lieu d'espérer que ce plan, malgré des défau s d'exécution inévitables, obtiendra l'assentiment du monde savant. »

Quelle abondante moisson s'offre à nous ! Les textes publiés *in extenso* ou par extraits sont au nombre de 1750.

Le volume commence par la vie de saint Lazare, premier évêque de Marseille. Au numéro II, nous avons la dédicace de l'église de Saint-Victor par le pape Benoit IX (1040) avec mention de saint Lazare que ressuscita Notre-Seigneur ; au numéro III, la lettre encyclique de Rostang de Fos, archevêque d'Aix (vers 1070), dans laquelle on lit : saint Lazare que le Sauveur a ressuscité au bout de quatre jours, descendant par la mer à Marseille, devint évêque de cette ville ; au numéro IV, l'inscription du tombeau de saint Lazare à Autun. Suit cette note de M. Albanès : « Ainsi la révélation de saint Lazare commence la série des découvertes des reliques de nos saints. Le 20 octobre 1147, commence la *grossière* supercherie et six évêques (Humbert d'Autun, Geoffroi de Nevers, Gauthier de Châlon-sur-Saône, Ponce de Macon, Rotrou d'Evreux et Richard d'Avranches), sans s'être entendus avec Charles d'Anjou qui ne vint que 100 ans après... (La phrase n'est pas achevée). » C'est une réponse ironique aux affirmations présomptueuses de Mgr Duchesne. Le numéro V est un extrait de la chronique *de Gestis Ricardi I, Anglorum regis*, 1190 : A Marseille, entre autres reliques, se voient celles de saint Lazare, frère de sainte Marie-Madeleine et de sainte Marthe, qui fut évêque de

cette ville pendant sept ans. M. Albanès le fait suivre de cette réflexion : « Voilà les reliques de saint Lazare à Marseille au XIIe siècle. Elles y étaient au XIIIe d'après le livre rouge de la Major et au XIe d'après la charte de 1040. Voilà la preuve faite ; et c'est bien Lazare le ressuscité, le frère de Marthe et de Madeleine et l'évêque de Marseille. Et Mgr Duchesne qui affirme que Gervais de Tilbury est le premier qui ait dit Lazare, évêque de Marseille ! Où donc les voyageurs du XIIe siècle ont-ils pris leur assertion ? »

Jetons un coup d'œil rapide sur les richesses que renferme le recueil des titres de Marseille. C'est à la date du 2 février 884, un diplôme du roi Carloman, alors à Compiègne, restituant à Bérenger, évêque de Marseille, la villa de Sillans. Ce sont les statuts de l'église de Marseille en 1230, 1259, 1267, 1271, 1289, 1366, 1372 1374, 1392, 1413, etc.; c'est l'excommunication lancée contre les Marseillais par le vicaire de l'évêque de Marseille, le 13 octobre 1249 ; la lettre de Benoit d'Alignan, évêque de Marseille, au pape Innocent IV, sur l'heureux succès des Croisés en Orient, le 28 mai 1250 ; le pouillé des bénéfices de Marseille pour la répartition des décimes vers 1298 ; le rôle des décimes dues par les prébendés et les églises de la ville et du diocèse de Marseille au XIVe siècle, avec réduction de moitié. Louvet, l'historien du Beauvaisis, a publié un rôle semblable pour le diocèse de Beauvais avec la bulle du pape Urbain V, du 29 avril 1367.

Ce sont encore les formalités d'un mariage

célébré le 2 mars 1380; la nomination d'un vicaire capitulaire le 15 octobre 1395; la destitution de tous les officiers spirituels et temporels de l'évêché et leur remplacement, le 30 décembre 1396; l'histoire des juifs d'Arles auxquels l'évêque de Marseille réclamait une redevance annuelle de deux lamproies et qui obtiennent de n'en payer qu'une, 17 mars 1399; l'itinéraire du roi René d'Anjou, comte de Provence de 1462 à 1466 pendant l'épiscopat de Nicolas de Brancas, son conseiller d'Etat; le plus ancien bref du pape Eugène IV, au chapitre de Marseille, et peut être au monde entier, 29 juin 1434; l'histoire de la mître de Nicolas de Brancas et de ses emprunts au chapitre, 7 déc. 1466.

La vie de certains évêques est rapportée dans tous ses détails, même pour les années antérieures à leur épiscopat. Ainsi, apprenons-nous, qu'Aimar Amiel obtint du pape Jean XXII une prébende de chanoine à Albi, le 6 septembre 1316, et une autre à Amiens le 17 février 1321. Le même pape le nomme à l'évêché de Marseille, le 26 août 1323. Aimar Amiel fait à Avignon le 8 mars 1326, les foi et hommage d'usage entre les mains de Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de la Pouille, prince de Capoue, comte de Provence, etc., etc., etc. Ses achats et ses loyers sont également relatés. Le 8 novembre 1333, il fonde pour son âme, celle de ses parents et des évêques, ses successeurs, une chapellenie perpétuelle dans sa cathédrale. Le 23 décembre 1333, il dicte ses

dernières volontés ; le 9 janvier 1334, on règle les frais de ses funérailles. Ses faits et gestes ne comprennent pas moins de 44 pièces.

L'histoire d'André Boutaric et de sa famille se trouve consignée en 10 numéros du 31 août 1398 au mois d'août 1433.

Où M. le chanoine Albanès a t-il puisé des renseignements aussi précis ? Ce fut d'abord dans les archives des Bouches-du-Rhône. Ce fut surtout dans les registres du Vatican et ceux du Latran, mis si libéralement à la disposition des travailleurs « par l'initiative éclairée » de Léon XIII. Aussi n'y a-t-il que six évêques de Marseille dont la « Gallia Christiana Novissima » n'indique avec précision et d'une manière certaine l'année, le mois et le jour où chacun d'eux a commencé son épiscopat.

Nous avions déjà la « Gallia Christiana » des frères de Sainte-Marthe, Scévola et Louis, 1656, la « Gallia Christiana Nova » de Denis de Sainte-Marthe ou des Bénédictins, 1741. La « Gallia Christiana Novissima » du chanoine Albanès ouvre pour la Provence une immense mine de renseignements, qui nous apprendront à mieux connaître l'origine des églises de France et en même temps feront la lumière sur une foule de personnages qu'il était impossible d'identifier jusqu'ici. Nos listes épiscopales y gagneront ainsi que l'histoire générale.

Disons en terminant que le volume relatif à Marseille renferme les actes d'évêques qui nous sont particulièrement connus, Monseigneur Toussaint de Forbin-Janson qui, avant d'être évêque de Beauvais, gou-

verna l'église de Marseille de 1669 à 1679, Monseigneur de Vintimille du Luc qui fut évêque de Marseille de 1684 à 1708 et devint archevêque de Paris en 1729, et Monseigneur Jean-Baptiste de Belloy, de la maison de Belloy-Morangles, qui occupa le siège de Marseille de 1755 à la Révolution, se retira pendant les mauvais jours à Chambly et mourut cardinal-archevêque de Paris, le 10 juin 1808.

ARRESTATION

à Compiègne

De l'Intendant Bertier de Sauvigny

d'après Rétif de la Bretonne

C'est le 21 juillet 1789, que fut arrêté à Compiègne Louis-Benigne-François Bertier de Sauvigny, Intendant de la généralité de Paris. Voici dans quelles circonstancel :

Bertier était né vers 1742 d'une famille de robe. Son pére, aprés avoir été intendant à Moulins, exrerça les mêmes fonctions à Paris et devint en 1774 premier président du Parlement sous le ministére Maupeou, ce qui motiva contre lui quatrain suivant :

« Catigula fit jadis son cheval
Consul de Rome ; est-ce grande merveille,
Si notre prince, en démence pareille,
Fait Sauvigny chef de son tribunal ? »

En 1768, Bertier fils devint à son tour titulaire de la charge d'Intendant de la généralité de Paris. Il avait épousé la fille de Foullon, contrôleur général des finances sous Necker et pas plus que son beau-pére, il ne parait pas avoir été sympathique au peuple ; à tort, on leur prêtait à tous deux des sentiments qui ne faisaient qu'exaspérer ce dernier. C'est ainsi qu'on prétendait qu'un jour où l'on parlait de la misère des pauvres gens Foullon se serait écrié : « Eh bien ! si cette canaille n'a pas de pain, elle mangera du foin, les chevaux en mangent bien. »

Dans une telle situation, les calomnies dirigées contre eux, avaient beau jeu. Mais avec

cette imprudence ou plutôt cet aveuglement de certains hommes politiques qui s'estiment au-dessus de tout, Bertier ne croyait pas au danger, et quand, le jour même de la prise de la Bastille, vers 7 heures du soir, l'infortuné Louis XVI, allant au-devant de l'Intendant qui arrivait à Versailles, lui demandait: « Eh bien, M. Bertier, qu'elle nouvelle? Que fait-on à Paris ? Où en sont les troubles? Ce dernier répondit : « Mais Sire, tout va assez bien, il s'est manifesté quelques légers mouvements qu'on est parvenu bien vite à réprimer : ils n'ont pas eu de suites. »

Cependant cette réponse de l'Intendant du roi a été mise en doute. D'après Bertrand de Molleville et Madame Campan, son langage aurait été tout autre. En effet, questionné à son arrivée à Versailles par Louis XVI, au jour indiqué ci-dessus, il se serait écrié: « Sire, les fauteurs de désordre sont aux pieds du trône » et aurait conseillé l'arrestation du duc d'Orléans (*Philippe-Égalité)* qu'il considérait comme un ennemi personnel, ce qui amena le maréchal de Broglie à lui dire, quand il sortit du cabinet du roi : « *Vous êtes perdu* ».

Moins de huit jours plus tard, cette prédiction se réalisait.

On sait, en effet, que peu de temps avant le 14 juillet, on avait réuni auprès de Paris une armée d'environ 40,000 hommes sous les ordres du maréchal de Broglie. Or, afin de mieux pourvoir à la subsistance de cette armée, Bertier de Sauvigny, s'était installé à l'Ecole militaire ; cette circonstance suffit à motiver les bruits les plus sinistres contre lui. On prétendit qu'il faisait distribuer à ses agents de la poudre et des balles pour tirer sur les affamés et qu'il spéculait avec son beau-père sur les blés. Il n'en fallait pas davantage pour que Bertier comprit le danger qu'il courait. Il s'éloigna donc de Paris le 20 juillet 1789 et

gagna Soissons, où demeurait sa fille ; puis, il vint à Compiègne. Etait-ce pour trouver un refuge chez son subdélégué, M. Anne-Antoine de Pronnay, ancien Lieutenant-général du Bailliage de Compiègne? Etait-ce, au contraire, pour en faire partir un convoi de blé, ce qui est probable. En tout cas, voici en quels termes Rétif de la Bretonne qui a été l'un des témoins oculaires de la triste mort du malheureux Intendant, raconte son arrestation dans le style et avec l'orthographe qui lui étaient propres et que nous avons respectés. (1).

SIXIÈME NUIT

(ou III-CLXXXV).

Le 22 Juillet

Tous les Efprits commençaient à fe raffeoir depuis la venue du Monarque à Paris. Ce Monarque adoré, fi digne de l'être, était venu dire à fon Peuple, que rien de ce qu'on avait fait, ne l'avait été contre lui, mais contre les abus : Et Louis ne fesait pas cause commune avec eux.

Cependant un bruit fourd fe répandait : *L'Intendant de Paris, eft arrêté à Compiègne : On a faisi fon porte-feuille , on y a trouvé des pièces*... Quelles pièces ? on ne les a jamais vues. Deux cent cinquante hommes de la Garde de Paris étaient partis, pour l'aler chercher...

Bertier était à Verfailles, lorfqu'on prit fon portefeuille (dont on n'a plus reparlé) : Un de fes Familiers court l'avertir du danger. L'Intendant de Paris fe retire à Soiffons. Là, il apprend que fes ordres font néceffaires à

(1) La *Semaine Nocturne*. Sept nuits de Paris qui peuvent servir de suite aux III-CCXXX déjà publiées. — Paris 1790.

Compiègne, pour faire parſir un convoi de bled. Il pouvait envoyer ſa ſignature : Il va la porter. Il deſcend de chaise : ſon Subdélegué avait changé de demeure et occupail une belle maison qu'il venait de faire bâtir : l'Intendant eſt-obligé de demander ſa demeure. Son air le trahit, quoiqu'il fût en perruque ronde, en fraque gris, ét qu'il eût des boucles de fer. On lui montre la demeure du Subdélegué. Il entre : On déjeune. (1)

Cependant le *Compiégnais*, auquel il ſ'était adreſſé, dit à un autre : — Je viens de parler à un Homme, que je crois l'Intendant. Le connais-tu? — Oui. — Entrons ſous un prétexte. Ils demandent le Subdélegué. On l'avertit. Comme il fallait parler, vu les circonſtances, le Subdélegué ſort, ét dans le moment qu'il ouvre la porte, l'Intendant eſt reconnu. Les Hommes disent quelque chose, ét ſortent. — C'eſt lui ! dit le Second. — Si c'eſt lui, faut l'arrêter. Ce fut ainſi que commença le malheur de Bertier.

Il y avait tout-près un menuisier, propriétaire d'une maison : Ce fut à lui que les deux Homme ouvrirent : Ils le trouvèrent plein d'ardeur pour entrer dans leur projet : vingt autres s'aſſocient. On environne la maison. Un Domeſtiq du Subdélegué avertit ſon Maître, qu'il y a du tumulte. — C'eſt à vous qu'on en veut ! dit à Bertier le Subdélegué plein d'effroi ! voyons à vous faire ſortir, par la porte qui eſt au bout du jardin (2). L'Intendant ſ'y rendit : On l'ouvre avec précaution, l'on ne voit Perſone. Mais les Compiégnais, ſe doutant du

(1) La maison qu'occupait alors M. de Pronnay est située à Compiègne, rue de Paris, 43. Ses héritiers l'ont cédée en 1835 à des religieuses Carmélites qui la revendirent, en 1850, à M. Méresse père, dans la famille duquel elle est restée.

(2) C'est la grande porte en face la rue Carnot. D'après d'autres documents particuliers, l'intendant donnant le bras à Madame de Pronnay, serait sorti de lui-même pour monter en voiture.

parti qu'on prendrait, s'étaient embusqués ; Ils abordent l'Intendant, et de cet air goguenard, que les Paysans prennent plûs visiblement que Personne, quand ils croient n'avoir rien à craindre. — C'est l'Intendant ! Hâ ha ! comme vous v'la ! Voù alez-vous donc-? — Je m'en retourne. — Hô ! que non ! vous alez rester avec nous-. Et ils le faisirent : On le mit sous une garde de vingt Hommes, sans compter Ceux qui étaient audehors, et l'on écrivit à Paris.

La Municipalité d'alors, composée des Electeurs, envoya 250 Hommes, pour amener l'Intendant à Paris (1).

D'après l'Académicien Chabanon qui dinait ce jour-là chez Stanislas Le Féron, M. de Pronnay aurait été lui-même inquiété. Voici en effet ce qu'il a raconté.

« Le repas commençait à peine ; on vient nous apprendre que le Subdélegué de l'Intendant de Paris, recherché par le peuple de Compiègne, avait pris la fuite ; ces mots n'étaient pas prononcés que Le Féron était loin de nous ; à peine pouvions-nous soupçonner le motif qui l'entraînoit ; nous l'apprîmes deux heures après : il avait mis en sûreté la personne du Subdélegué, il en répondait au peuple ; sur sa caution, ce citoyen fut relâché quelques jours après » (2).

Cependant le bruit du danger imminent qu'il court, se repand ! son Fils aîné court à Versailles ; il demande aux Deputés la vie de son Père... Mais que pouvaient-ils alors ? Dispersés, parcequ'on arrangeait la salle, ils n'avaient point de lieu d'assemblée !,..

Ce fut le jour même de la mort de son Beaupère, que Bertier arriva. Il était 8 heures et

---

(1) Voy. ci-après le procès-verbal dressé à ce sujet le 21 juillet 1789.

(2) STANISLAS LE FÉRON. *Notice Biographique* par Alexandre Sorel, p. 9.

demie. Les Agents du cannibalisme brisèrent les ais de fa chaise ; ils en ôterent l'impériale. Qui fesait cela ? étaient-ce d'excellents Citoyens ? Non, non ! les excellens citoyens gemiffaient, timides, épouvantés ; les Ariftocrates *fremebonds* étaient plûs réjouis, qu'attristés de l'excés du mal ; ils efpéraient encore le faire retomber fur le Peuple...

Le long de la rue Saintmartin, de jeunes-et-jolies femmes criaient des fenêtres. — Pendez ! pendez !... Au reverbère ! Infenfées !... car dans ce moment horrible, un malheureux en guenilles, présente à Bertier la tête enfourchée de son Beau-père... et Une de ces mêmes femmes qui venait de crier *Au réverbère*, s'évanouit, une Autre avorta ; une troisième mourut de saisissement.., Je le dis à l'honneur de l'humanité, la tête de Foulon s'immola plûs de dix *inferies*, du moment qu'on l'eut présentée à son gendre...

Et cependant il ne la vit pas, l'infortuné ! Accablé quoiqu'il ne se doutat pas du sort qui l'attendait, il avançait tête penchée et les yeux fermés...

Il arrive à l'Hôtel de Ville... A présent, je suis témoin occulaire... On l'interroge. Il répond qu'il n'est coupable de rien ; qu'il a exécuté les ordres... on l'interrompt, Il observe, qu'il y a quatre nuits qu'il n'a reposé : il prie qu'on remette au lendemain. On lui dit qu'il va être conduit à l'abbaye (1). Au bout de 7 minutes, il descend de la Ville. Au milieu des degrés, entendant des cris de rage, il dit : — que ce peuple est singulier, avec ses cris ! au même instant, il ajouta, en s'adressant à un grenadier des gardes : — Ils m'effraient ! mon ami, ne m'abandonnez pas le grenadier le lui promit... Fut-ce ironiquement.

(1) La prison de l'Abbaye, rue Sainte-Marguerite où eurent lieu les massacres du 2 septembre 1792.

Arrivé sur le perron, un groupe, composé au plus de 30 personnes, se jeta sur le garde qui conduisait le prisonnier, l'écarta ; on le saisit, l'entraîne et le frappe. Un poliçon de 15 ans à califourchon sur la barre du revèrbère, l'attendait. Je voyais secouer la corde... Je puis protester ici que les cris de mort n'étaient poussés, avec affectation que par 5 à 6 personnes ; qu'environ 30 poliçons en guenilles les répétaient, avec le rire de l'atro-poliçonnerie, mais non de la fureur ; on m'a dit, mais je ne l'ai pas vu, que ce fut une croix de Saint-Louis, qui mit le premier sa main sur l'Intendant. Peut-être le ruban pour cocarde à la boutonnière a-t-il trompé...

Parvenu au fatal reverbère, Bertier qui voit enfin la mort, s'écrie : les traîtres ! — Il se défend : il se bat avec ses Bourreaux... On lui passe le neuf-coulant : on l'enlève. De sa main, il veut soutenir le poids de son corps. Un soldat va pour lui couper la main, et coupe la corde... La victime tombe, et se jete à la joue d'un Bourreau, qu'elle déchire... On le hisse encore, mais la corde ayant cassé une seconde fois, on le massacre au pied du reverbère, on l'éventre et on lui coupe la tête...

Je m'arrête sur tous les détails, que je ne vis pas, quoique présent. On pendait Bertier, on lui coupait la tête, on agitait la corde, que je le croyais encore à l'Hôtel de Ville. Tout à coup je vois sa tête défigurée... Je suis épouvanté...

O grands ! O vous tous qui n'étant que des hommes, vous crûtes des Dieux ! considérez le sort affreux de Bertier, de Foulon, de Flesselles, de Delaunay et des autres infortunés qui périrent à la Bastille, et tremblez ! *Erudimini qui judicatis terram* !... Et vous, ô mes concitoyens, considérez avec horreur, ces actes barbares, que leur utilité même ne justifie pas ! la nécessité seule pourrait les excu-

ser. Mais furent-ils nécessaires ? C'est ce que je n'ose décider...

Je courus au Palais-Royal, entraîné par un autre qui m'accompagnait. Un Devin nous y avait précédé ; car on y savait déjà tous les détails de la mort de Bertier et l'on y annonçait sa tête. Nous nous éloignâmes, pour ne pas la revoir encore et nous prîmes la rue *Daufine*, redoutant les quais chemin de grève. Au carrefour Bussi mon homme me quitta et je pris sécurement la rue *Saint-André*. J'avançai la tête basse, profondément enseveli dans mes pensées, lorsque vis à vis la rue de l'Eperon, je me trouvai au milieu de 24 de ces *Poliçons*, que j'avais vus à la grève. Ils formaient une fourche et tiraient une corde attachée aux deux pieds d'un tronc... privé de sa tête. Ils criaient : Voilà l'Intendant de Paris!... Je rebroussai frisonnant pour ne pas fouler aux pieds le cadavre ensanglanté. Je ne vis que le dos ; on assure que la poitrine était ouverte et que le cœur en était tiré. Trois Femmes moururent de saisissement et d'horreur dans la *rue Saint-André*. Pour moi je ne pouvais m'ôter de devant les yeux ce cadavre que j'avais été forcé de regarder pour ne le fouler pas. Je voyais ses mains traînantes... sa livide pâleur... Arrivé chez moi, je me trouvai mal et mes enfant furent obligés de me veiller...

Ha ! que je suis loin d'approuver le ton de ces scélérats, qui le lendemain firent des récits plaisans de la mort de Bertier ! je cherche moi, à creuser l'impression d'horreur. Je suis excellent Patriote, mais je me dis : — Si ce furent des victimes nécessaires au bonheur public, consacrons et ne les avilissons pas ! »

Ainsi se termina ce triste épisode d'une des premières journées de la Révolution de 1789. Elle prouva une fois de plus jusqu'où

peut aller la violence des masses populaires lorsqu'elles sont entraînées par l'aveuglement et la passion.

Alexandre Sorel.

Procès-verbal de la remise de la personne de Bertier de Sauvigny par la municipalité de Compiègne à la députation venue de Paris pour la chercher (1).

« Aujourd'hui, vingt-un juillet 1789, onze heures du soir, la Commune de Compiègne extraordinairement assemblée en l'Hôtel de Ville, prévenue qu'il arrivait deux députés de la ville de Paris, s'est rendue à la porte principale de l'*Hôtel de Ville* étant précédée du maire Jean Le Caron de Mazencourt, Ecuyer, Lieutenant de maire, et de M. Antoine-François Godart-Desmarets, Procureur ès-sièges royaux, assesseur de ladite ville.

Les députés de Paris étant arrivés ont été introduits dans la salle principale dudit Hôtel de Ville et ont dit qu'en vertu des pouvoirs à eux donnés par l'Assemblée générale des électeurs de Paris, suivant l'acte du jour d'hier, signé Moreau de Saint-Méry, président, et Mérole, secrétaire, à l'instant représenté et rendu, ils venoient demander à MM. les officiers municipaux la personne de M. Bertier, Intendant de la Généralité de Paris :

A quoi MM. les officiers municipaux ont répondu que M. Bertier de Sauvigny n'étoit pas à leur charge, qu'ils n'avoient point à faire droit sur une demande de le rendre puis-

---

(1) *Archives municipales.* — Registre des Assemblées générales des habitants de Compiègne. — Feuillet 9e.

qu'ils n'en sont point responsables; ils ne pouvoient en charger personne; qu'ils se bornent à réclamer pour lui protection et justice, qu'ils demandaient et qu'ils espèrent des représentants de la ville de Paris, les égards qu'eux-mêmes avaient eus pour M. Bertier pendant le temps qu'il était resté parmi eux ; qu'ils avaient cru devoir lui accorder protection et sûreté dans un moment d'effervescence populaire ; qu'ils s'empresseraient même d'avertir M. Bertier de Sauvigny de se transporter à l'Hôtel de Ville où ils sont actuellement, s'ils ne craignaient de voir renouveler les excès auxquels la populace de cette ville s'est portée le jour d'hier ;

Qu'ils prient MM. les députés de le ramener à Paris, de lui procurer sur la route la sûreté qu'ils lui ont assurée dans leur ville et offrent d'inviter plusieurs de leurs concitoyens à les accompagner jusqu'à Verberie ;

A quoi MM. Estienne Delarivière et André Delapresle, membres de la Commune de Paris, ont observé que la Commune de Compiègne, ayant député hier à la ville de Paris MM. Le Roux et Mathieu, la ville de Paris avait cru M. Bertier prévenu de quelques délits et réellement détenu ; qu'ils allaient se hâter de détromper leurs commettants en leur envoyant notre procès-verbal ; qu'ils acceptaient avec reconnaissance l'offre qui leur était faite de les faire accompagner jusqu'à Verberie par une portion de notre milice bourgeoise ; que là ils trouveroient un détachement de la milice parisienne qui favoriseroit les moyens de ramener M. Bertier à Paris ;

En conséquence, Nous, officiers municipaux, avons offert à MM. les Députés de la ville de Paris, accompagnés de M. le chevalier Dermigny de les conduire dans la maison qui a servi de sauvegarde à M. Bertier et de

faire tous ce qui se seroit en notre pouvoir pour éviter qu'il soit fait la moindre insulte à M. Bertier, ce qui a été à l'instant exécuté et ont signé avec nous et les citoyens présents.

Signé : André Delapresle ; Etienne Delarivière ; Lancry de Rimberlieu, Lieutenant pour le Roi ; le chevalier Dermigny, major de la milice parisienne ; Dyenville ; Le Féron ; Berger de Vitry ; Poulain de la Fontaine ; Penon ; Delalau ; Le Roux ; Sommevert ; Alix ; Mathieu ; Boucher ; Lesguiller ; Dupré ; Desmarets et Le Caron de Mazencourt.

Registre de l'ordonnance de nous, officiers municipaux de la ville de Compiègne, de ce jourd'hui vingt-deux juillet mil sept cent quatre-vingt-neuf.

LE CARON DE MAZENCOURT. »

LA DERNIÈRE SÉRIE

DES

Invités au Palais de Compiègne

EN 1869

En octobre et novembre 1869, c'est-à-dire à la veille de l'année que Victor Hugo a baptisée de *terrible*, se produisirent les deux séries finales d'invités au Palais de Compiègne. Ce furent les derniers feux de joie des fêtes impériales.

Chaque série comportait une soixantaine de personnages fournis par la diplomatie, les ministères, l'armée, et les diverses illustrations de la science et des beaux arts.

On connait le menu des divertissements durant la semaine du séjour au château:

Déjeuner à 11 heures, suivi d'une chasse ou d'une promenade.

En cas de mauvais temps, récréations variées à l'intérieur.

A 4 heures, un thé dans les appartements de l'Impératrice pour les personnes désignées — ce qui constituait une *absinthe* pour les personnes non désignées.

Ce thé *select*, exclusif d'un certain nombre d'invités, causait, dit-on, aux exclus, des consternations, et donnait lieu à des commentaires qui durent, plus tard, faire regret-

ter à la souveraine de ne pas avoir généralisé les tasses de thé.

Dîner à 7 heures, puis un grand spectacle ou une soirée dansante au son d'un piano mécanique dont la manivelle permettait au premier venu d'improviser l'orchestre.

L'Empereur, rapportent les mémoires, ne dédaignait pas de *moudre* ainsi quadrilles, valses, polkas.

D'ailleurs, d'illustres précédents autorisaient de pareilles dérogations à l'étiquette; Henri IV servait de *dada* à ses enfants, Charles-Quint ramassait le pinceau du Titien, et Napoléon, le chef de la race, prenait le fusil d'une sentinelle endormie...

Après tout, Compiègne c'était la campagne. Aux Tuileries, on eut fait venir Strauss et le Conservatoire.

Ces dernières séries représentaient comme aristocratique assistance un abrégé de l'Europe.

Citons quelques-unes de ces étoiles mondaines, dont la plupart ont filé dans un monde meilleur.

La princesse Mathilde, les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, le maréchal Niel, Monsieur, Madame et Mademoiselle Rouher, le général Fleury, le duc et la duchesse de Cambacérès, le marquis et la marquise de l'Aigle, Monsieur et Madame de Frézals, le duc et la duchesse de Mouchy, le général Lebœuf, l'amiral Rigault de Genouilly, Cabanel, le peintre célèbre, etc., etc., comprenant nombre d'autres notabilités.

Je cite d'après un témoin d'une scrupuleuse exactitude pour bien voir et tout noter... M. Leveaux, l'un des auteurs de la *Grammaire*, pièce représentée au Palais et dont le succès fut tel que le surlendemain M. de La Ferrière, chambellan, présenta l'auteur à l'Empereur qui s'écria avec une aimable surprise : « *Ah ! c'est vous !* »

C'était court... mais ça promettait beaucoup. Le collaborateur de Labiche dut tressaillir de plaisir... et de *rouge* espérance.

En effet, sans le roi de Prusse, à l'horizon, on ne sait pas ce qui aurait pu arriver, et, depuis, la Légion d'honneur a eu des accouchements bien autrement surprenants.

Enfin, il valait mieux mériter pareille distinction sans l'avoir, que de l'avoir sans la mériter. On le répétait à M. Leveaux... qui s'en alla convaincu qu'il était décoré par l'opinion... sinon par le quai d'Orsay.

Les invités à Compiègne y séjournaient d'ordinaire de sept à huit jours.

S'y amusait-on dans l'acception sincère du mot ?

Rappelez-vous ce que La Bruyère disait de la cour de Louis XIV : « Les joies sont visibles... « mais fausses, et les chagrins cachés... mais « réels. »

Quatre pages développent le néant de ces joies apparentes... et le morceau peut s'appliquer... à toutes les cours royales, impériales ou républicaines.

Si le mouvement, l'agitation, les dehors brillants et souriants, l'estomac délicatement lesté, réalisaient la satisfaction d'estime, les invités pouvaient passer pour gens satisfaits, mais, de l'aveu des plus assidus, les plaisirs de commande tiennent un peu des travaux forcés. Tout ce qui est obligatoire perd de son charme. On ne s'amuse point par ordre.

L'étiquette est le ver rongeur des paradis mondains... et la cour n'est qu'une succession de ces fatigantes cérémonies où la bouche en cœur qui est d'ordonnance, n'est que la contraction d'une aimable grimace.

Mérimée, l'un des familiers du château, en était arrivé à ne plus se contraindre. En style naturaliste, il *s'embêtait* ferme, bâillait d'abord à l'étouffé, ensuite franchement, et l'écrivait crûment.

Un autre, un des plus choyés du Palais, l'invité perpétuel, fit comme sourire, belle contenance tant que dura la bonne fortune... Mais comme il se rattrappa quand surgit la tempête. Le courtisan tourna brutalement le dos et s'enrôla parmi les ennemis. S'il pouvait exister un temple consacré à la *Reconnaissance*, n'y cherchez pas le nom de Viollet-le-Duc.

Tant pis pour lui si son esprit nous écoute !

Les spectacles du 23 octobre et du 13 novembre 1869 furent composés de joyeux vaudevilles que nous mentionnerons plus loin.

Au témoignage des assistants, ces soirées théâtrales de la cour étaient froides... bien que le répertoire fut choisi en vue de pousser à la gaîté.

Mais l'Empereur, se montrant flegmatique et soucieux, l'entourage restait grave. La fin des représentations se traduisait pour la plupart par un *ouf !* de soulagement attestant le plaisir de pouvoir se détendre en liberté.

Voici la première partie de mon étude — et ce serait bagatelle indigne d'une attention si elle ne comportait pas un élément plus sérieux par la situation qui couvait sous les jeux et les ris.

Le rire chez l'Empereur était surtout paralysé par ce qu'avait écrit le colonel Stoffel, notre attaché militaire à l'ambassade française de Berlin, dont les rapports furent adressés au gouvernement en 1866, 68, 69 et 70.

La mission d'un attaché militaire à l'étranger est d'observer, d'étudier, de recueillir et de communiquer au ministre de la guerre de son pays tous renseignements sur la situation de la puissance près de laquelle il est accrédité.

Il doit surtout, en vue d'une possibilité de guerre avec cette puissance, faire connaître, avec indication des causes, son état d'infériorité ou de supériorité sur nous.

A ce point de vue, les rapports du colonel Stoffel sont des modèles de clarté, comme précision d'exposé, abondance de documents, avertissements multipliés, conclusions redoutables et instances d'aviser au plus vite.

Il voit poindre la foudre à Berlin et avertit tant et plus à Paris : « Posez les paratonnerres ! »

D'emblée, notre officier français constate avec preuves à l'appui la supériorité des éléments moraux et matériels de l'adversaire.

Quelques citations :

Tir de l'Infanterie

« On ne saurait nier que les feux de l'infanterie prussienne, seront, *toutes choses égales*, plus redoutables que ceux de l'infanterie française.

« Le soldat prussien, moins impressionnable que le nôtre, tirera avec plus de sang froid et de justesse.

Tir de l'Artillerie

« Il faudrait en prendre son parti si la guerre venait à éclater. Le matériel d'artillerie prussien est très supérieur au nôtre. Les pièces de campagne prussiennes (le 4 et le 6) tirent beaucoup plus juste que les nôtres, et elles ont une portée beaucoup plus grande. En outre, elles peuvent tirer plus vite que les nôtres.

« Au résumé, le niveau intellectuel de l'armée prussienne est plus élevé que dans aucun pays, grâce à une instruction générale plus vaste, répandue dans toutes les classes du peuple.

« A tous les degrés de la hiérarchie, le sentiment du devoir est beaucoup plus développé qu'en France. »

Le colonel, abordant ensuite l'état-major prussien, écrit :

« De tous les éléments de supériorité dont la Prusse tirerait avantage dans une guerre prochaine, le plus grand, le plus incontestable sans contredit, lui serait acquis par la composition de son corps d'officiers d'état-major.

« Il faut le proclamer bien haut comme vérité éclatante l'état-major prussien est le premier de l'Europe, le nôtre ne saurait lui être comparé.

« Je n'ai pas cessé d'insister sur ce sujet dans mes premiers rapports de 1866, et d'émettre l'avis qu'il était urgent d'aviser aux moyens d'élever notre corps d'état-major à la hauteur du corps d'état-major prussien.

« Cette question est selon moi la plus grave de toutes. Je ne le dissimulerai pas. Ma conviction est telle à cet égard qu'ici je jette le cri d'alarme : *Caveant Consules !*

« Je croirais manquer à mon devoir en agissant autrement. »

Dans le domaine des faits, le Colonel ajoute :

« En arrivant à Prague en 1866, c'est avec des officiers d'état-major que je nouai mes premières relations. Je fus tout d'abord frappé de leur mérite. Chez tous sans exception, je reconnus une intelligence remarquable, le savoir militaire le plus étendu. A mesure que je fréquentai un plus grand nombre de ces officiers, mon étonnement augmenta ; à tous les degrés de la hiérarchie, je trouvais des officiers sérieux pleins d'instruction et de jugement.

« Je me mis donc à étudier l'organisation du corps d'état-major prussien, etc., etc. »

Ces extraits sommaires — et tout un volume est de la même allure — démontrent jusqu'à

l'évidence que le gouvernement impérial était absolument renseigné, dès 1866, sur les dangers présents et futurs.

On s'explique que le maréchal Niel ait réclamé énergiquement de coûteuses mais nécessaires améliorations dans notre système militaire.

Il était à même d'apprécier le colonel Stoffel.

Il mourut trop tôt... et le désastreux optimisme de son successeur, aux yeux duquel : « *Pas un bouton de guêtre ne manquait* » justifia cruellement les craintes de notre attaché militaire.

D'ailleurs, il était trop tard. On n'improvise pas certaines réformes. La Prusse méditait et forgeait sa revanche depuis 65 ans.

Le premier empire a semé Iéna, le second a récolté Wissembourg, Reischoffen, Sedan, Metz et la Commune.

Pour rattacher ces noms néfastes aux soirées joyeuses des invités du château, il suffit de rappeler les dates des cris d'alarme du colonel Stoffel se produisant en 1866, 1868, pour s'accentuer avant 1869 dans des termes prophétiques.

Deux mois avant l'arrivée des derniers invités à Compiègne, écoutons ce qu'écrivait encore le Colonel :

« La Prusse est prête. Son organisation militaire lui permet de concentrer sur nos frontières, en 25 jours, plusieurs armées de cent mille hommes, chacune.

« Une guerre effroyable s'annonce et menace d'éclater d'un jour à l'autre ; notre ennemi épie le moment de la lutte bien qu'il ne la désire pas, avec un million de soldats les plus disciplinés, les plus aguerris, les plus fortement organisés qu'il y ait...

« Et, en France, où 40 millions d'hommes devraient tous être convaincus comme le peuple prussien que la guerre est fatale et à

la merci d'un incident, où toutes les préoccupations devraient s'évanouir devant une seule, celle du salut public, à peine compterait-on quelques personnes qui aient conscience de l'immense danger qu'elle comporte.

« A la vue d'un pareil spectacle, on ne peut se défendre d'accuser hautement cette funeste ignorance et cette détestable infatuation qui nous empêchent de discerner ce que la Prusse voit si clairement : La guerre inévitable et fatale. »

Cette conclusion du rapport du colonel Stoffel est datée de Berlin, 12 août 1869, précédant de 2 mois l'arrivée des séries de haute marque à la résidence de Compiègne.

Les pièces choisies furent des gaudrioles :

L'Homme aux 76 Femmes, de Siraudin.
Ernest, de Clairville.
La Grammaire, de Labiche et Jolly (Leveaux).

Et enfin... une dernière... dont le titre était vraiment à la veille de nos désastres, d'une ironie sinistre :

La Consigne est de ronfler!

Parmi les spectateurs se trouvait le général Le Bœuf, nommé peu à près maréchal de France et chef de l'état-major de nos armées à mener... *en campagne*... pour ne pas dire *à la boucherie*.

Ce spectacle du samedi 13 novembre 1869 (le mois des cimetières), où le théâtre du Palais-Royal tenta de dérider le Palais Impérial, la gaîté du souverain dut être macabre comme le sourire d'un squelette.

Le souvenir du dernier rapport de nouveau *Tacite* a pu hanter le cerveau de César. C'était pour lui le *Mané, Thécel, Pharès*, qui

venait troubler cette soirée du 13, et figer rire à la dernière pochade

« *La Consigne est de ronfler* ! »

qui clôturait les spectacles de la Cour.

Comme philosophie de l'histoire, la leçon fut tragique !... Malheureusement, n'est-il pas à craindre que le passé n'ait rien rectifié du présent, en vue de l'avenir.

CH. GARAND.

L'Industrie des Toiles à Compiègne

ET AUX ENVIRONS

Notre Président vous signalait il y a quelques années un édit du 26 juillet 1796 établissant à Compiègne un bureau pour la marque des toiles. C'est pour répondre au désir qu'il exprimait que j'ai cherché à réunir et à coordonner quelques renseignements pour la fabrication et le commerce des toiles pratiqués autrefois à Compiègne.

Les *Touailles* ou toiles de Compiègne étaient déjà connues et jouissaient d'une grande réputation dès le XIVe siècle, et l'inventaire du mobilier du roi Charles V, décédé en 1380, nous fait connaître que ce souverain possédait quarante-deux toiles de Laon et de Compiègne, de différents usages. Ces toiles étaient pour la plupart délyées, c'est-à-dire finies, par corruption du mot delgiée.

Le mobilier royal comprenait encore sept draps de lit en toile de Compiègne, deux draps chacun de sept lés, trois draps chacun de six lès et un de quatre lès, ce qui nous indique que si les lits étaient larges, les toiles ne l'étaient guère alors.

Bien qu'on ne rencontre pas de traces de l'exercice de cette industrie dans notre contrée entre le XIVe et le XVIe siècle, Compiègne et ses environs et parmi ceux-ci la région entourant Tracy, paraissent être demeurés le centre d'une industrie importante ayant pour but la fabrication des toiles, car on trouve

dans les actes à partir de cette dernière époque un grand nombre de personnes exerçant la profession de tisserand ou mulquinier.

On appelait ainsi ou mieux encore *mulquigniers* les compagnons et artisans qui tiraient les toiles fines exclusivement fabriquées de lin, telles que la batiste. Cette industrie disputait, avec le tissage des toiles de chanvre, la faveur des habitants de nos campagnes. C'est des Pays-Bas, que la Mulquignerie paraît s'être répandue dans notre région où elle est demeurée si longtemps fixée par le grand cas que l'on faisait de ses produits.

C'était en effet, pour les habitants, une occupation bien naturelle. Le pays se trouvant alors encore, presque entièrement couvert de forêts, ne produisait pas assez de denrées pour nourrir ses habitants, le tissage venait donc fournir une ressource qui aidait le paysan à vivre ; ressource précieuse à divers points de vue, car, indépendamment de ce qu'elle ne nécessitait pas un long apprentissage, cette besogne pouvait être suspendue ou arrêtée sans détérioration du produit et sans préjudice pour l'artisan ; c'est ce qui permettait aux tisserands de cultiver leurs champs peu étendus, suivant les exigences de la saison, et même de prendre quelques terres à bail. Les familles s'assuraient ainsi du travail pour toute l'année ; la culture l'été, le tissage l'hiver, saison où les hommes mettaient en œuvre la matière que les femmes avaient filées.

Ces tisserands faisaient des élèves et prenaient des apprentis ; nous avons relevé pendant la période de 1669 à 1689, n'en ayant pas trouvé à d'autres époques, six contrats d'apprentissage, pour une durée variant de six à vingt mois, et moyennant des sommes s'élevant à 10, 18 et 20 livres. Le contrat d'apprentissage de six mois était consenti sans charge, pour l'apprenti ; il est probable que celui-ci

n'y apprenait guère qu'à fabriquer un grossier tissu dit toile de ménage, ne rappelant en rien, bien au contraire, la ténuité de la batiste.

Ces toiles étaient astreintes à une marque, et il y avait à Compiègne un fermier des droits de marque et contrôle sur celles fabriquées qui se vendaient et débitaient dans la ville et l'Election.

Un de ces fermiers, Francis Legay, contracta un abonnement de 6 ans, avec Jean Lefébure, marchand *mulquignier* à Compiègne, pour traiter les *thoilles* et marchandises qu'il fabriquerait ou ferait fabriquer sous son nom et à son profit, par telles personnes que ce soit, qu'il vendrait et débiterait, ferait vendre et débiter sans être tenu par lui de faire contrôler ni marquer lesdites marchandises ni payer autres droits qu'une redevance annuelle de 4 livres, payables le jour de Saint-Jean-Baptiste.

Le 29 mars 1679, le même fermier contractait un abonnement dans les mêmes termes, moyennant 40 sols par an, avec le sieur Bernard Royal, maître mulquignier à Compiègne.

Un autre document du 12 septembre 1698, nous fournit encore les noms d'un grand nombre de marchands lingers qui débitaient alors la toile de Compiègne. Parmi eux figuraient Félix Lhéré, Jacques Hévrard, Augustin Lhéré, Charles Lhéré, Jean Gressé, Jean Morcrette le Jeune, Jean Gervaise et Suzanne Fournier, veuve de Clément Gervaise, tous de Compiègne, et Martin Lhéré, de Margny-lez-Compiègne.

Ils se rendent tous, assistés de deux notaires, chez Messire François Esmangart, sieur de Beauval, directeur du Grenier à sel de Compiègne, pour le prier de vouloir signer, comme il a toujours fait ci-devant les passavants qu'ils lui présentent des marchan-

dises qu'ils ont déclaré avoir chargées et envoyées dans la ville de Paris par la voie du carrosse de cette ville qui était parti la veille et par le nommé Laurent Rouillie, parti l'avant-veille, ladite expédition comprenant 232 pièces de toile, ce qui indique qu'il se faisait à Compiègne un commerce important de ce genre, tant de toiles ordinaires que de toiles fines ou batiste et des toiles délyées, suivant la vieille expression, puisqu'il y avait des pièces entières d'étoffes à usage de cravates ou destinées au fournisseur de la garde robe du Roi (1).

L'insistance que mettent ces négociants à obtenir le visa de leurs passavants démontre à l'évidence le prix attaché à la marque de Compiègne, et la faveur dont jouissaient les articles de sa fabrication.

C'est bien probablement pour obvier aux difficultés qu'a dû souvent faire naître la délivrance des passavants et pour empêcher autant que possible le développement de la fraude qu'a été créé à Compiègne, en 1786, ainsi que nous l'a signalé le Président Sorel, un bureau pour la *Marque* des toiles.

Il faut bien cependant ajouter qu'en opposant à la demande du fermier des marques un refus formel de présentation, nos concitoyens donnent à penser qu'il avait pu se glisser dans leur expédition quelques pièces de provenance étrangère, objet de contrebande, ce qu'il était difficile de vérifier, les marchandises étant déjà en route.

A Compiègne, on ne se contentait pas seulement de trafiquer activement des toiles, mais, en plus, on se livrait à leur confection, et, en 1785, il en existait encore au moins une fabrique. En effet, le 10 juin de cette année, on voit Etienne Langlois, greffier en

(1) Voir ci-après la pièce justificative.

chef du Grenier à Sel de la Ville, faire avec Jean Hideux, dit Richemont, un traité par lequel celui-ci promet de rester avec le sieur Langlois pendant un an à compter du 1er juillet, à l'effet de :

1° Monter, en la manufacture du sieur Langlois, au faubourg de Saint-Accroupy, quatre métiers de tisserand mulquignier, même une plus grande quantité si Langlois juge à propos, les mettre en état de recevoir les ouvrages que Langlois y fera monter ;

2° Travailler en ladite manufacture comme le font les autres ouvriers de ladite manufacture ;

3° Enfin, conduire les ouvriers, veiller et montrer à travailler à ceux qui ne le savent point.

De son côté, Langlois promet :

1° De fournir à Hideux tout ce qui sera nécessaire pour établir les métiers ;

2° De fournir les cotons et fils de lin et de chanvre nécessaires pour son travail ;

3° De lui payer 200 livres pour l'année ;

4° Et de lui payer tous les ouvrages qu'il fera à raison et sur le pied qu'ils seront convenus entre eux.

Enfin, il lui donne un logement dans la maison, à charge de jeter dans la rue les neiges qui pourraient tomber dans les greniers pendant l'hiver.

Il eut été intéressant de connaître les prix payés pour la fabrication de chaque nature de toile, malheureusement le marché que nous analysons ici reste muet sur ce point, et le prix de la main-d'œuvre faisait l'objet d'une entente particulière entre le manufacturier et le tisserand.

Ce mode de procéder paraît, sinon général, du moins être dans les habitudes de la localité, car nous relevons à la date du 10 janvier 1630, un autre marché que nous allons analyser succinctement, quoiqu'il soit

en partie étranger à l'industrie qui nous occupe, mais il est encore intéressant en soi-même, à raison de sa complexion bizarre. Voici ce qu'il constate :

Le 10 janvier 1630, Simon Carlot, maître joueur des instruments de hautbois, taille, basse-contre, mulquignier, demeurant à Compiègne, s'engagea envers Louis Balagny, compagnon mulquignier, demeurant aussi à Compiègne, à l'occuper de son mestier de mulquignier durant 6 mois, en sa maison, à lui bailler à travailler comme aussi aux compagnons étant en sa charge et travaillant pour luy, « pour avoir et prendre par le dit « Balagny durant les temps, autant de droits « comme il fera d'ouvrage du métier, ainsi « qu'il est accoutumé aux compagnons du « mestier de mulquignier d'en faire ».

Carlot doit loger dans sa maison Balagny qui est tenu de se nourrir à ses frais.

De plus, il est accordé entre eux que le sieur Balagny, durant ces six mois, sera tenu d'aller jouer des instruments lorsque Carlot aura besoin de lui, et lorsque Balagny, qui ne devait être qu'un assez médiocre instrumentiste emploiera quelques journées ou aura passé du temps à jouer des instruments qu'il aura du profit à jouer, Balagny doit rendre et payer au sieur Carlot « de son gain la moitié durant le temps de 6 mois. »

En outre, ledit Carlot est tenu pendant lesdits 6 mois de montrer ou faire montrer (probablement par Balagny), à Jehan Carlot, fils de Simon à ce présent, deux fois le jour, à toucher et jouer des instruments dont il joue et se mesle.

De leur côté, Carlot père et fils, promettent de montrer les danses et faire apprendre icelles audit Balagny autant qu'il les pourra comprendre pendant lesdits six mois une fois par chaque jour.

Pour le tout, Balagny promet payer à Simon Carlot 24 livres dont 30 sols par mois pendant les six mois et les quinze livres de surplus à la volonté de Carlot.

Cet étrange marché est signé par Balagny d'une main exercée et qui décèle tout autre individu qu'un illettré : « Louis de Balagny ».

Il existe encore aujourd'hui dans nos campagnes quelques métiers de tisserands, de même que dans quelques rares communes de notre arrondissement le lin et le chanvre sont toujours un peu cultivés. Ces métiers que l'on appelait métiers à mariquignier devaient autrefois se trouver en assez grand nombre chez les tisserands qui formaient des apprentis.

Nous aurions voulu nous étendre sur leur importance et sur leur valeur ainsi que sur les outils qui pouvaient encore servir à cette fabrication. Malheureusement, nous n'avons trouvé que des inventaires après le décès de compagnons mariquigniers et aucun après le décès de patrons.

Nous n'osons espérer être plus heureux dans nos recherches ultérieures, car depuis longtemps le tissage mécanique a ruiné nos pauvres mulquigniers, dont le nom sous le premier Empire, a été donné par extension, à des colporteurs qui parcouraient nos campagnes pour y acheter les fils de lin des ménagères et qui les vendaient aux fabricants de l'Aisne, et du Nord, départements vers lesquels cette industrie paraît s'être reportée.

Nous ne savons à quelle époque a disparu la manufacture du faubourg *Saint-Accroupy*, que nous venons de signaler comme la plus complète dont nous avions relevé trace ; mais ce qui est certain, c'est qu'en 1785, elle représentait encore à Compiègne une industrie qui, depuis près de cinq siècles, y était prospère et florissante, l'édit de 1786 le prouve et son témoignage est confirmé par la présence d'un délégué de la communauté des

Tisserands, pour l'élection des Députés du Tiers-Etat aux Etats généraux de 1789, aussi avons-nous cru intéressant d'en consacrer ici le souvenir, ne fut-ce que pour contredire au reproche si souvent adressé à la ville de Compiègne, de n'avoir eu aucune industrie locale.

Albert COUDRET.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Acte reçu par Mes Picart et Demor, notaires, à Compiègne, le 12 septembre 1693.

Aujourd'huy samedy, 12e jour du mois de septembre 1693 du matin, nous notaires royaux à Compiègne, soubsignés sur le réquisition de Félix Lhéré, Jacques Neurard, Augustin Lhéré, Martin Lhéré, Charles Lhéré, Jean Gressé, Jean Morcrette le jeune, Jean Gervaise et Suzanne Fournier, veuve de Clément Gervaise, tous marchands linger, demeurant à Compiègne, sauf ledit Martin Lhéré, demeurant à Margny-lez-Compiègne, nous sommes transportés avec eux en la maison de Mre François Esmangard, Sr de Beauval, directeur du grenier à sel de la ville de Compiègne ou estant et parlant aud. Sr de Beauval, lesd. marchands susnommés en notre présence l'auraient prié de vouloir signer comme il a toujours fait cy devant les passeavants qu'ils lui présentent des marchandises

qu'ils ont déclaré avoir chargé et envoyé dans la ville de Paris par la voye du carrosse de cette ville qui est parti le jour d'hier et par le nommé Laurent Rouille le jour de devant hier, sçavoir.

Ledit Félix Lhéré pour un paquet addressant M. Renault, marchand à Paris, contenant ledit paquet, 19 pièces de thoilles de lin, manufacture de cette ville, ledit sieur Martin Lhéré pour trois paquets, l'un contenaut une pièce de thoille de lin, addressant à Mme Gillou, marchande à Paris, une autre de deux pièces, addressant à Mme Laforest, marchande à Paris, un autre de deux pièces de cravattes, addressant à Mme Le Roux et Franquette le tout manufacture de cette ville ; ledit sieur Heurard une caisse et une balle de thoille de lin, addressant à M. Burgeat, marchand à Paris, contenant ladite caisse et ballot 48 pièces, manufacture de Compiègne, plus une autre caisse de même thoille addressant à M. Murochin, le jeune, marchand à Paris, contenant 13 pièces ; ledit sieur Gervaise, une caisse contenant seize pièces de thoille de lin, même manufacture, addressant audit Renault, ladite Suzanne Fournier, veuve dudit Gervaise, deux caisses de thoille de lin au nombre de 47 pièces, audit sieur Renault, plus une autre caisse addressant aux sieurs Collement et Haubigaut, contenant 21 pièces de même thoille, puis une autre caisse addressant au sieur Murochin le jeune, contenant 12 pièces de même thoille, le tout manufacture de Compiègne ; ledit Moroette, une caisse de dix-sept pièces de thoille de lin au sieur Calaubardot, marchand à Paris, plus une petite caisse de neuf pièces, addressant à Mme Charlotte Behesdan, marchande à Paris, plus un petit paquet de neuf pièces en coupons, addressant à Mlle Frénot, lingère de la garde-robe du roy.

Lequel sieur de Beauval a dit qu'il offre de

signer les passavants suivant les déclarations ci-dessus en lui faisant veoir qu'ils sont véritables, lesquels ne se trouvent souvent pas vrays, non seulement parce que les thoilles qui sont envoyées et mentionnées auxdites déclarations et passavant peuvent être de contrebandes, mais aussi parce que elles ne sont pas manufacture de Compiégne, ce qui ne se peut connaître que par la veüe inspection d'icelles, c'est pourquoi je soutiens pour l'intérêt de M. Pierre Pointreau, fermier général des fermes unies — que sy lesdits Lhéré et consorts susnommés prétendent lui faire signer des passavants des thoilles qu'ils pourront envoyer à Paris et autres lieux, ils doivent lui faire voir lesdites thoilles avant de signer lesdits passavants pour connaître si les déclarations y portées sont et seront sincères et non en fraude des droits du roy, ainsi qu'il est arrivé nouvellement par plusieurs marchandises de contrebandes qui ont été saisies en cette ville à la requête dudit Messire Pierre Peintreau, pourquoi ledit sieur de Peintreau, offre d'habondant de signer leurs déclarations desdits passavants en lui faisant voir lesdites thoilles qui peuvent être dans lesdites caisses et ballots par eux inscrits au procés-verbal cy-dessus dont lesdits Lhéré et consorts ne devraient faire aucune difficulté de leurs déclarations et passavants étaient véritables et sincéres, sinon et autrement fera par ledit Pointreau de faire saisir toutes les marchandises qui pourraient être envoyées hors ladite ville de Compiégne, sans en avoir fait lesdits actes de passe-avants et veües, celui sieur de Beauval comme estant lesdites marchandises en fraude du droit du roy dont il requiert acte à ce que lesdits Lhéré et consorts ne puissent prétendre rien au contraire.

Lesdits Lhéré et consorts ont dit qu'ils sont extrêmement surpris de la réponse ci-dessus

faite par ledit sieur de Beauval qui semble les vouloir engager à des nouveautés et des formalités qui n'ont jamais été observées, non seulement depuis le temps dudit sieur de Beauval, mais pendant tout le temps de ses prédécesseurs commis et s'il fallait effectivement que lesdits marchands soient forcer de faire veoir toutes leurs marchandises dans les caisses et ballots, il faudrait qu'ils les fassent transporter dans la maison dudit sieur de Beauval et les emballer chez lui ce qui est impossible et romprait leur commerce, c'est pourquoy ils prennent la réponse dudit sieur de Beauval pour refus et font toutes de protestations contraires à ceux par lui faites, même de se pourvoir ainsi qu'ils trouveroient bon pour se dispenser de telles servitudes d'autant plus que jusqu'à présent ils n'ont jamais présenté ni fait voir lesdites marchandises en détail et en particulier audit sieur de Beauval ni à ses prédécesseurs, mais seulement présenté leurs déclarations et passavants pour les signer lors de l'envoy de leurs marchandises qui peuvent être veues et visitées au bureau de la douanne à Paris pour connaître s'il y a fraude, et s'yl est arrivé quelque fraude cela ne regarde pas lesdits Lhéré et consorts, qui sont des marchands qui ont toujours ergoté les marchandises avec fidélité, déclarant au surplus que ces fraudes, si aucune ont été faites ne les peuvent assujettir à aucune chose qui puisse leur être préjudiciable et interrompre leur commerce, et ne peuvent faire veoir audit sieur de Beauval lesdites marchandises en détail puisqu'elles sont en voitures et même quand elles ne seraient pas envoyées, ils ne pourraient les faire veoir en détail n'y estant et n'y ayant jamais esté obligés.

A quoi ledit sieur de Beauval a respondu que lesdits sieurs Lhéré et consorts aussi bien que tous les autres marchands ont tou-

jours dû faire veoir tout audit sieur de Beauval qu'à ses prédécesseurs commis les marchandises qu'ils ont envoyées de ladite ville de Compiègne pour en tirer des passe-avants sur les déclarations et veues desdites marchandises suivant l'ordonnance des prévôtés foraines, pourquoi ils ne peuvent tirer aucun avantage des facilités qui ont pu leur avoir été accordées quy ne peuvent aussi oster aucun droit audit Pointreau, pourquoy il persiste dans son soustainement comme il a fait les jours précédents que les marchandises dont lesdits Lhéré et consorts requièrent des passe-avant signés dudit de Beauval, lui doivent être représentées sinon qu'elles demeureraient confisquées au profit du Roy et eux seront condamnés aux amendes portées par ladite ordonnance faulte d'y avoir satisfait.

Lesdits Lhéré et consorts font toutes protestations contraires et de ne pouvoir être aucunement reprochables ny pris en fraude ayant de bonne foy leurs déclarations sincères lors de l'envoy de leurs marchandises ainsi qu'ils ont pratiqué de tout temps.

Dont et de tout ce que dessus avons dressé le présent acte pour servir et valoir à qu'il appartiendra en temps et lieux ce que de raison, fait et expédié l'an et jour que dessus et ont signé le notifflé.

Suivent les signatures.

TABLE

ERRATUM

Page 27. — *La Séance du 3 mai 1900* a été par erreur indiquée comme étant du 3 mai 1899.



COMPIÈGNE

IMPRIMERIE E. LEVÉZIEL

9 et 11, Rue des Pâtissiers



PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

X

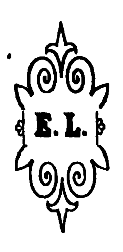
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

X

1901



COMPIÈGNE
IMPRIMERIE E. LEVÉZIEL
9 et 11, Rue des Pâtissiers

1902

Compte rendu des travaux

de la Société historique de Compiègne

PENDANT L'ANNÉE 1900

Lu à la Séance du 17 janvier 1901

Mesdames, Messieurs,

Un schah de Perse dont j'ai oublié le nom, car ces gens-là ont le mauvais goût de ne pas porter des noms français, avait pris l'habitude, qu'il garda toute sa vie, de noter d'un trait rose les jours où il avait été complètement heureux, et à la fin d'un règne long et prospère, ses historiens n'en comptèrent que sept. Pour nous, je crois que c'est d'une croix noire qu'il faut marquer l'année dont j'ai à vous présenter un court résumé, à la place du secrétaire qui depuis l'origine de votre Société ne manquait jamais de le faire avec une compétence indiscutée, une mémoire infaillible et une inépuisable variété d'expressions. Aussi vous me comprendrez, si j'ai peine à maitriser les sentiments douloureux qui m'étreignent

au souvenir de l'ami dont votre bienveillance m'a attribué le lourd héritage.

Cependant il ne faut pas nous laisser aller au découragement ; aux grandes douleurs, le travail reste le meilleur remède, et notre Président nous en donne le réconfortant exemple. Sous son impulsion notre Société se remet du rude assaut qu'elle a subi. Le neuvième volume de nos *Bulletins* a pu paraître ainsi que le tome VIII[e] de nos *Procès verbaux*, ce qui avec les deux feuilles annexes du *plan Chandellier*, avec le troisième fascicule du *Cartulaire de Saint-Corneille* et le premier des *Fouilles archéologiques* exécutées dans la forêt de Compiègne, donne pour l'année qui finit un bilan respectable. Grâce également à l'influence de notre Président et au zèle de M. Cauchemé, nous avons obtenu un local pour ranger nos publications, nos modestes archives et les quelques manuscrits que les exécuteurs testamentaires de M de Marsy ont cru pouvoir attribuer à notre Société. Il y aura là, quand votre archiviste en aura opéré le classement, une mine où les travailleurs pourront trouver les éléments de plus d'une lecture intéressante. Ceux qu'une trop grande modestie a réduits jusqu'ici au rôle d'auditeurs, apprendront en parcourant ces notes comment on prépare un travail, et comment de ces petites fiches sèches et ennuyeuses peut sortir une de ces brillantes études qu'Arthur de Marsy semblait écrire au courant de la plume. Enfin quelques modifications à notre règlement, sur lesquelles vous aurez à vous prononcer, contribueront, je l'espère, à donner plus de stabilité et par suite plus de

force à ceux que vous prendrez pour guides. Ce sont là détails de ménage, sur lesquels il serait fastidieux d'insister, et qui sortent de mon rôle déjà assez lourd à remplir.

Cependant avant d'entreprendre le résumé de vos travaux, permettez-moi de vous signaler les nouveaux membres qui sont venus renforcer nos rangs, car j'y trouve malgré leur petit nombre une pensée réconfortante. Ce sont MM. Leduc, Peiffer, inspecteur des eaux et forêts, Demorlaine, garde général, Auguste Choisy et le marquis de Luppé. La visite de la Société de Tarn-et-Garonne nous a valu l'honneur d'inscrire au nombre de nos membres correspondants son président depuis 35 ans, M. le chanoine Pottier. Enfin notre nouvel évêque, Mgr Douais, membre honoraire de droit, a bien voulu nous promettre un concours actif et nous a comblés, en nous adressant comme don de joyeux avènement, une importante collection de ses œuvres comprenant plus de cinquante volumes ou plaquettes.

Aussi est-ce surtout en pensant aux nouveaux venus justement désireux de savoir ce que nous faisons, et peut-être aussi pour quelques anciens qui semblent parfois ignorer notre existence, que le règlement impose à votre secrétaire l'obligation de vous présenter un rapport annuel de vos travaux. Puissai-je avoir le droit d'en tirer cette conclusion en l'honneur de notre Société : je travaille, donc j'existe.

L'époque romaine n'a pas cette année attiré vos recherches. Il semble que chacun se soit contenté de relire à loisir la description des fouilles entreprises jadis dans la

forêt de Compiègne, par le regretté président de Roucy et son digne collaborateur, M. Cauchemé. désespérant de faire jamais pareilles découvertes et de pouvoir les traduire aussi clairement par la plume et le crayon. Cependant que la moindre trouvaille soit mise au jour, M. de Romiszowski vous renseigne aussitôt, et ce n'est pas un mince trésor, du moins par le nombre des pièces, que plus de 5 000 bronzes, grands et moyens trouvés à Angicourt et se rapportant aux trois premiers siècles de notre ère, de Galba à Postume.

A Ressons-sur-Matz, la trouvaille est moins volumineuse, mais il s'agit de pièces d'argent, une cinquantaine environ toutes frappées pendant le demi-siècle qui précède les Trente tyrans Ne croyez pas que notre confrère, malgré ses prédilections pour les belles pièces d'or romaines et grecques, dédaigne le produits plus modestes de notre monnaie au moyen âge. Il vous signale également à Ressons un petit trésor enfoui probablement lors des troubles de la Ligue. Malgré une frappe encore bien imparfaite, tout est à examiner avec soin, non au point de vue de l'art, mais au point de vue historique. Le moindre changement, une simple lettre, soulève bien des problèmes intéressants, et M. du Lac vous rappellera à ce propos que les troubles de la Ligue valurent à Compiègne, la seule ville de la région restée fidèle au roi, l'honneur et le profit de recevoir dans ses murs la monnaie de Paris. Donc on battit monnaie à Compiègne, et l'on devine de quel prix serait pour nos numismates compiégnois, la moindre pièce

frappée dans nos murs. Elle ajouterait un nouvel éclat à l'honneur de notre ville, en prouvant une fois de plus qu'elle peut à bon droit s'enorgueillir d'avoir été toujours la ville très fidèle à la royauté. Malheureusement, les maîtres de la monnaie parisienne, gens économes ou sceptiques sur la durée de leur changement de résidence, négligèrent de modifier la marque monétaire dont ils se servaient à Paris et il est presque impossible de distinguer les pièces frappées à Compiègne.

Mais il en est parmi nous que les problèmes les plus ardus sont loin de rebuter ; ils ne font qu'exciter l'ardeur du chanoine Morel. Jadis il s'est efforcé d'enlever à Poissy l'honneur d'avoir vu naître saint Louis, aujourd'hui, il sonde le délicat problème de l'origine de nos églises. Si la question est intéressante, surtout pour un prêtre, on sait combien elle est délicate et obscure. Ceux qui ont l'honneur et aussi le privilège peu enviable de faire partie depuis longtemps de la Société française d'archéologie, n'ont pas oublié quel débat homérique s'engagea, au Congrès de Senlis, entre deux jeunes prêtres, dont l'un, devenu chanoine et notre confrère, semble n'avoir rien perdu de sa verve mordante. Le débat est toujours entre ceux qui recueillent pieusement les traditions et ceux au contraire qui n'acceptent que des documents ; je dirais entre catholiques et protestants, s'il ne se trouvait de fort bons catholiques parmi ceux qui traitent nos traditions de légende, presque de fables aussi ridicules que celles inventées par les généalogistes, qui font remon-

ter les familles aux fées du paganisme.

Sans vouloir trancher le débat, le chanoine Morel a bien raison de nous montrer combien sont peu sûrs les documents que l'école critique veut seuls admettre comme preuves. Que sont les listes d'évêques même les meilleures, sur lesquelles on prétend s'appuyer, pour décider de l'ancienneté d'un siége d'après le nombre des titulaires mentionnés ? Serait-ce incriminer la charité de leurs rédacteurs, que les croire capables d'avoir passé sous silence les prélats qu'ils avaient vu disparaître ou s'éloigner sans regret. Laissons donc les listes pour ce qu'elles sont, de véritables memento, où ne figurent que les prélats les plus recommandables et les plus vénérés, et fouillons bibliothèques et chartriers, comme l'ont fait les abbés Albanès et Ulysse Chevalier, afin de nous donner une nouvelle édition du Gallia dont le premier volume vient de paraître.

Mais dira-t-on, il y a donc encore des découvertes à faire dans les bibliothèques, malgré le nombre des lecteurs qui les fréquentent et les bibliothécaires qui les gardent, parfois comme l'avare son trésor. Si incroyable que la chose paraisse, surtout aux gens qui n'y mettent jamais les pieds, cela se rencontre. Ce n'est pas à dire qu'on découvre un livre ou même un manuscrit, comme une cachette dans un vieux mur ; mais tel ouvrage, dont nul n'avait jamais tiré parti, se trouve un jour mis en telle lumière, et on en tire de telles conséquences, que c'est réellement une découverte, intéressante, hâtons-nous d'ajouter, surtout

pour celui qui l'a faite et pour quelques initiés.

C'est ainsi que le chanoine Morel a tiré de la poussière où il dormait, le Responsorial de Noyon et a eu l'idée de le comparer à celui de Saint-Corneille, plus complet, plus ancien de quelques années et probablement contemporain de Charles le Chauve. Qui sait s'il ne le retrouvera pas mentionné sur la liste des livres donnés par ce prince à l'abbaye qu'il affectionnait tout particuliérement. Pour sa richesse et sa beauté ce manuscrit en est digne. Seulement ne soyons pas trop fiers de notre supériorité sur l'exemplaire noyonnais, car nous n'avons pas su garder ce précieux trésor ; et s'il est actuellement confié à la sollicitude de notre bibliothécaire, ce n'est qu'un dépôt dû à la bienveillante estime de M. Delisle pour notre confrère, qui en tirera de précieux renseignements pour ses études liturgiques.

Pendant que notre bénédictin vivait ainsi plus préoccupé de Charles le Chauve que du temps présent, il ne pouvait ignorer le bruit qui s'était fait autour du Saint-Suaire de Turin, alors que justement Saint-Corneille revendique l'honneur d'avoir reçu également le Saint-Suaire en présent de Charles le Chauve. La prétendue relique de Turin avait été si bien reconnue fausse qu'on avait même découvert le nom de l'artiste qui l'avait fabriquée. Presque en même temps Besançon, qui disait autrefois posséder semblable relique abandonnait ses prétentions.

N'était-ce pas le cas de revendiquer cet

honneur pour Compiègne, honneur tout platonique, car le Saint-Suaire de Saint-Corneille a disparu plus complètement encore que l'abbaye? Qui sait s'il ne se trouvera pas des esprits assez mal faits pour dire, que c'est tant mieux et qu'ainsi nous n'avons plus à craindre la mésaventure de Turin. L'abbé Morel se charge de leur répondre, et suit la relique depuis nos jours jusqu'à Charles le Chauve qui l'a donnée à Saint-Corneille, pour ne pas la laisser à Aix-la-Chapelle, où Charlemagne l'avait déposée, parce que cette ville ne lui était pas échue en partage.

Nous ne remonterons pas plus haut. On sait quelle fut de tout temps la perfidie des Grecs et comment ils battaient monnaie en vendant des reliques douteuses aux Latins trop crédules. C'était pour eux la pierre philosophale. Mais cette fois le patriarche de Jérusalem vint en personne apporter les reliques à Charlemagne, et il était alors en communion avec Rome. Si donc il est une circonstance où l'on puisse ajouter foi à la parole d'un grec, c'est bien celle-là.

Passer des reliques des saints aux vitraux d'églises, c'est retrouver les vivants portraits de ceux dont le moindre souvenir sollicite notre vénération. M. l'abbé Gallois nous y a conviés cette année et nous a conduits dans le canton de Lassigny. Malheureusement, nous l'écoutons à Compiègne, une photographie sous les yeux. Je ne dis pas de mal des photographes, gens fort utiles et souvent fort complaisants ; mais, en vérité, d'après cette petite épreuve où il n'y a jusqu'ici que du blanc et du noir, et

où les vues médiocres ne distinguent pas grand'chose, il est difficile de se représenter ces belles verrières du XVI[e] siècle, d'un coloris si lumineux, d'un dessin si pur et d'un effet si décoratif Pendant que notre collègue les jugeait en amateur éclairé et interprétait les sujets avec cette compétence que lui donne son ministère, plus d'un, j'en suis sûr, a regretté ces promenades que nous faisions si fréquentes autrefois et qui, je l'espère, vont reprendre cette année pour notre agrément et notre instruction à tous.

On a beau être grand voyageur, comme beaucoup de Compiégnois, c'est toujours son pays qu'on connaît le moins. Sans le travail si documenté de M. Bazin sur le Petit-Margny, que de gens auraient passé par là pendant des années, sans soupçonner l'existence de cette localité réunie aujourd'hui à Compiègne. Le président Sorel vous a raconté au prix de quelles luttes s'était opérée cette annexion en même temps qu celle de Saint-Germain, lors du remaniement territorial qui fut une des conséquences du mouvement de 89. Ainsi que cela s'est vu de nos jours pour bien d'autres annexés, ces petits trouvaient qu'on leur faisait, en les croquant, trop d'honneur et trop de surcroit d'impôts. De part et d'autre on fit assaut d'influence auprès des députés, on entassa les pétitions rédigées dans le style emphatique de l'époque et finalement la ville eut gain de cause, parce qu'elle était la plus forte.

Seul Margny resta indépendant, le Grand Margny, comme on l'appela, pour le distin-

guer de celui qui venait de disparaître, avec une population en progrès si rapide qu'il justifie son nom. C'est sans doute ce qui a décidé M. l'abbé Vattier à étudier les registres de catholicité tenus dans cette paroisse pendant les premières années du siècle. Il n'y pouvait trouver les curieux hors d'œuvre qu'offrent parfois les registres plus anciens, celui par exemple de Saint-Leu-d'Esserent au XVI[e] siècle, dont le chanoine Müller a tiré si bon parti.

Ce n'était là du reste pour M. l'abbé Vattier qu'une distraction, au milieu des études qu'il poursuit depuis plusieurs années sur l'hôpital Saint-Nicolas. Au point où il en est arrivé, nous sommes heureux de saluer, après les désordres qui marquèrent la fin du XVI[e] siècle, une véritable renovation opérée par la mère Marie Blattier. Suivant un phénomène constant, bién que singulier au premier abord, en même temps que la discipline devient plus sévère, les novices se présentent plus nombreuses ; elles peuvent même fournir des sujets à d'autres maisons également réformées. Les frères disparaissent et les sœurs restent seules chargées du soin des malades. La plus stricte pauvreté, imposée sous peine d'être privé après la mort des funérailles réservées aux religieuses, n'empêche pas la Prieure de veiller aux intérêts matériels de la maison et de faire rentrer les moindres loyers en retard. Son administration vigilante et ferme pourvoit à toutes les charges, réprime toutes les défaillances et termine les différents soulevés, soit avec l'autorité civile des Attournés, soit avec le pou-

voir religieux des abbés de Saint-Corneille. Mais peut-être convient-il, pour apprécier pleinement ce travail, de le voir terminé et imprimé dans nos bulletins, où les dessins de M. Fugel viendraient ajouter une intéressante illustration.

On aura bientôt ce plaisir pour l'important travail du lieutenant-colonel Palat, dont la lecture a duré près de deux années et qui est actuellement sous presse. Ce récit de la défense de Compiègne en 1814, restera comme le plus solide et le plus glorieux monument élevé à la mémoire du major Otenin et de ses braves compagnons. On dit communément que les paroles passent et que les écrits restent, j'ajouterai même plus que les statues. N'y a-t-il pas là de quoi consoler et réconforter ceux qui ont entrepris d'élever un monument aux patriotes de 1814 et qui attendent depuis si longtemps la réalisation de leur projet. Qui sait si leur campagne n'a pas donné au commandant Palat l'idée d'écrire ces pages; et plus probablement encore, l'écrivain, auquel l'Académie a accordé une de ses récompenses les plus enviées, ne sera-t-il pas le meilleur apôtre d'une noble cause, celui qui fera enfin surgir le monument de bronze et de marbre?

En attendant, nul ne relira sans émotion la mort du brave commandant en la funeste journée du 1er avril 1814, la conduite courageuse des habitants après la perte de leur chef, et l'entrée inévitable des alliés dans nos murs.

A ce tableau navrant, l'arrivée de Louis XVIII oppose un rayon d'espérance; les

bals et les chasses recommencent avec les nombreuses visites des princes ; les fonctionnaires changent d'opinions aussi vite que de cocardes. Cependant les habitants de Compiègne n'oublient pas les services que leur a rendus leur maire M. de Lancry, aux jours d'épreuve, et obtiennent la seule récompense qui pût flatter cet homme d'honneur.

J'aurais plaisir à citer ces pages. Il me semble qu'elles suffiraient à nous défendre du grave défaut si souvent reproché aux Sociétés d'histoire locale, où l'on ne fait, paraît-il, que collectionner de vieux tessons ou traiter des sujets d'un intérêt antédiluvien. Il me semble au contraire que la recherche de l'actualité nous poursuit.

Le siècle vient enfin de finir, cette fois sans conteste entre les calculateurs, et M. Benaut nous offre le tableau des fêtes qui marquèrent sa naissance en notre ville, bien qu'il n'y eût plus d'ère chrétienne et que l'humanité datât seulement de la fondation de la République... déjà presque étouffée sous le talon de Bonaparte.

Quelques années plus tard, M. Sorel vous signale les harpes eoliennes installées dans les ruines de Pierrefonds, sur la demande de la duchesse d'Angoulême. La mode en venait d'Allemagne et ces harpes subsistèrent jusqu'aux premiers travaux de restauration entrepris en 1858. Pour l'âme éternellement en deuil de l'orpheline du Temple, quel virtuose que le vent et quelle salle de concert que ces ruines ! Et pourtant les souvenirs du second Empire sont plus poignants encore, évoqués sous les lambris dorés du palais de Compiègne, car ici ce

n'est plus l'harmonie mais le contraste entre l'éclat des choses et le sombre des idées. Notre confrère M. Garand en a été vivement impressionné, en promenant dans le château confié à sa garde M. Imbert de Saint-Amand et en recueillant les mélancoliques retours du diplomate-historien. Avec une grande élévation de pensée et souvent avec d'heureuses rencontres d'expression, M. Garand juge l'homme et l'écrivain, rend hommage au chrétien sans peur, et estime l'œuvre plus haut que sa renommée.

Ainsi chacun, suivant ses prédilections particulières ou l'attrait du moment, choisit sa place grande ou petite dans le vaste domaine de l'histoire, de l'archéologie ou de l'art. M. Blu, conservateur du Musée Vivenel, vous offre la première partie du catalogue, avec une préface d'Arthur de Marsy qui est un de ses derniers témoignages de sympathie envers un collègue dont il apprécia fort le dévouement. Il nous avait promis son appréciation sur les merveilles du Petit-Palais et nous ne saurions trop remercier M. Plessier d'avoir voulu solder une telle dette.

En bon compiégnois, il s'est attaché surtout à nous rappeler les objets qui ont avec notre pays des relations d'origine ou simplement de domicile ; puis comme c'était son droit et sans doute aussi l'objet de ses prédilections, il a fait large mesure surtout aux objets préhistoriques et aux brillants produits de la céramique. Mais nous ne sommes qu'au début de cette lecture et la fin pourrait bien nous révéler chez son auteur d'autres prédilections.

Est-ce là tout le travail fourni cette année par notre Société et serait-il juste de passer sous silence les œuvres, dont nous n'avons pas eu la primeur, mais qui nous sont revenus à titre d'hommage de leurs auteurs, membres titulaires ou correspondants. Ainsi un de nos nouveaux confrères le comte de Bertier, trop souvent éloigné de nos séances, a tenu à se rappeler à votre souvenir en vous adressant un volume élégamment illustré le *Tir à l'Arc*, qui n'est pas seulement un manuel destiné aux hommes de sport ainsi qu'on pourrait le croire d'après le titre de la bibliothèque où il doit prendre place, mais un résumé fort bien documenté de l'usage de l'arc chez les différents peuples et à toutes les époques, à la chasse comme à la guerre. Le chanoine Müller a commencé la publication du *Cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent;* mais en ces sortes de travaux il faut attendre la fin, c'est-à-dire la table, pour le lire avec fruit et en parler comme il convient.

J'en oublie beaucoup d'autres, bien convaincu que les auteurs ne tiendront pas rigueur à mon inexpérience et ne se vengeront qu'en se rappelant à votre souvenir par de nouveaux dons. Je me bornerai seulement à vous citer M. Janvier, parce que les *Annales de l'abbaye de Saint-Jean à Amiens* qu'il vous offrit au printemps dernier, resteront le dernier ouvrage de ce laborieux, qui consacra toute sa vie à étudier l'histoire de sa chère Picardie et l'enrichit de nombreuses publications aussi remarquables par la sûreté des recherches que par la précision de la forme. Avec une prévoyance touchante,

lorsque vaincu par l'âge il ne se sentit plus de force à continuer son labeur quotidien, il songea aux travailleurs qui viendraient le remplacer dans cette bibliothèque d'Amiens, où il avait passé tant d'heures fécondes en découvertes malgré un éclairage médiocre, et il fit élever une salle de lecture digne d'une capitale.

M. Auguste Janvier n'est pas le seul membre correspondant que nous ayons perdu cette année, et il me faut citer également MM. Gustave de Bailliencourt, Dubuisson et Desmazes dont M. le Président a fait ressortir les qualités, tout en y joignant l'expression de nos regrets.

Et pendant que j'écris ces lignes, la mort nous enlève encore M. Séré-Depoin, président de la Société historique de Pontoise et du Vexin, que des liens fraternels unissaient à notre ville, que la plupart d'entre vous connaissaient et que nul ne pouvait oublier après l'avoir entrevu un instant. Vit-on jamais nature plus en dehors, si généreuse qu'elle semblait plus propre à faire éclore les œuvres d'autrui qu'à produire elle-même. Aussi dans cette société qui était sa chose et vivait de sa vie, la part qu'il laisse est trop modeste. Mais il s'en consolait facilement, et ne pouvant être Horace, on lui eut fait plaisir et justice en l'appelant Mécène.

La mort nous semble plus cruelle encore quand elle frappe parmi nos membres titulaires, parmi ceux qui tout récemment étaient assis parmi nous et que nous revoyons chacun à sa place habituelle. C'est ainsi que vous vous rappelez M. Garnaud,

ancien ingénieur civil, si assidu à nos séances, M. Bernard des Essarts, ancien consul général, aimable conteur et collectionneur infatigable, le comte Jean Mariani enlevé bien jeune à notre affection, l'ancien curé de Venette, l'abbé Masson, dont nul n'a pu oublier la physionomie mobile comme ses paradoxes sous lesquels se retrouvait une inaltérable bonté.

Mais je sens qu'en m'entendant rappeler le souvenir des confrères disparus, vous attendez de moi de traduire vos sentiments à tous envers la mémoire de celui dont on a dit avec raison, qu'il était l'âme de notre Société. Moins que tout autre, je suis capable de répondre à votre attente. Une longue amitié, aussi tragiquement brisée, me laisse au fond du cœur des douleurs trop intimes qui doivent rester muettes.

Du reste, tout n'a-t-il pas été dit par les voix les plus éloquentes et les plus autorisées, et je sais qu'un ami fidèle entre tous, son *alter ego* depuis les bancs de l'Ecole des Chartes jusqu'à la direction de la Société française d'Archéologie, prépare à la mémoire du savant le seul monument digne de lui, la bibliographie de ses œuvres. Mais si complète que l'amitié puisse la faire, elle ne donnera qu'une faible idée de ce labeur de quarante années servi par des facultés exceptionnelles. Que de travaux restés inachevés, faute de temps et surtout faute d'avoir pu élucider un de ces petits problèmes trop connus des travailleurs et devant lesquels une longue série de recherches reste en suspens et comme inutiles. Ceux-là seuls le savent qui ont eu à classer

ses livres et à dépouiller ses papiers. Aussi l'habile expert qui en était chargé me disait-il que, sauf Tamizey de Larroque, nul à sa connaissance n'avait fait preuve d'un esprit aussi fécond et aussi infatigable.

Et nous autres, que dirions-nous, si dans les travaux de notre Société nous devions rendre à Arthur de Marsy, à côté de ceux qu'il a écrits et signés de son nom, tous ceux qu'il a conseillés, encouragés, corrigés. C'est là pour chacun de nous une dette de reconnaissance et nul ne la reniera.

Baron de BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 17 Janvier 1901

Présidence de M. Alexandre Sorel

MM. Bazin, Benault, Blu, baron de Bonnault, Cauchemé, docteur Chevallier, Raymond Chevallier, Colin, abbé Draye, Mme le Féron d'Eterpigny, Fleuret, abbé Gallois, Garand, comte de Lambertye, Emile Leduc, Henry Lefebvre, chanoine Morel, chanoine Müller, Peiffer, de Roucy, Sorel, assistent à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

Aux publications adressées par les sociétés correspondantes, Société de l'histoire de Versailles, Société d'archéologie de Bruxelles, Comité des travaux historiques et scientifiques, Société d'histoire ecclésiastique, Société de la Diana, Académie nationale de Reims, Revue de l'histoire des religions, il convient d'ajouter et de mentionner spécialement les ouvrages suivants offerts par leur auteur, notre collègue, M. Bazin : Les Bonnetiers, Boulangers, Poissonniers et Taverniers de Compiègne ; les abbesses de Royallieu ; le Petit-Margny ;

Pannelier ; la Correspondance d'un soldat de l'armée du Rhin, et un Recueil d'études sur l'Histoire locale. Des remerciements sont adressés au généreux et laborieux donateur.

M. le Président annonce la mort de deux de nos membres correspondants : Arthur Desjardin, membre de l'Institut, et Séré-Depoin, président de la Société de Pontoise ; il rappelle leurs titres à notre douloureuse sympathie.

Deux nouveaux membres, M. de Batz, rédacteur en chef du *Progrès de l'Oise*, présenté par MM. R. Chevallier et Mennecier, et M. Lequeux, présenté par MM. Bazin et Sorel, sont admis comme membres titulaires.

Le Président porte à la connaissance de la Société l'ouverture du Congrès belge, qui aura lieu cette année à Tongres, le 4 août.

Le Secrétaire présente le compte rendu annuel des travaux de la Société. Il s'efforce de montrer que algré des pertes cruelles, la Société continue d'affirmer son existence par de nombreuses publications, et il espère que rien ne viendra l'empêcher d'y joindre, comme jadis, d'agréables et instructives excursions.

M. le Président invite la Société à se prononcer sur la question du changement de jour pour nos séances mensuelles. La commission, faisant droit aux réclamations d'un certain nombre d'ecclésiastiques retenus le jeudi par la nécessité de faire le catéchisme ce jour-là, propose de choisir le troisième vendredi de chaque mois. Cette proposition

est adoptée. Il annonce également que la Commission est d'avis de déclarer le Président et le Vice-Président rééligibles, au terme de leur mandat, pour une nouvelle et une seule période de deux ans. La Société aura à décider cette question à la prochaine séance.

Il donne ensuite la parole à M. Plessier pour continuer la lecture de son important travail sur les richesses artistiques du Petit-Palais. Suivant l'ordre qui a été adopté par les organisateurs de l'exposition, il nous donne dans un chapitre la bijouterie, l'orfèvrerie et la joaillerie, tandis que les émaux forment un chapitre à part, ce qui ne laisse pas que de surprendre ; l'art des émailleurs ayant souvent contribué à décorer les bijoux, aussi bien que les plus grandes pièces d'orfèvrerie ; mais c'est là une observation qui ne saurait atteindre notre confrère.

Reprenant l'ordre chronologique, il passe en revue successivement les plus beaux spécimens d'orfèvrerie aux époques gauloise, gallo-romaine et franque, et continue à travers le moyen âge et la Renaissance jusqu'aux plus délicats produits du siècle dernier, allant ainsi des bronzes niellés de l'époque barbare aux fragiles bonbonnières du marquis de Thuisy.

Le chapitre suivant consacré aux émaux, réunit également sous ce titre, par suite de la pauvreté de la langue, des produits bien différents entre eux, les émaux champlevés et cloisonnés, qui seraient plutôt à leur place avec l'orfèvrerie dont ils complètent la décoration, et les émaux peints ou émaux

proprement dits qui font la gloire de l'école limousine, au point que ces deux noms sont indissolublement unis. En revanche, cette classification permet de suivre les transformations et de noter la part des influences étrangères dans ces différents émaux, véritablement nationaux comme les champlevés, importés d'Orient comme les cloisonnés, imités de l'Italie comme les émaux translucides, ou inventés chez nous comme les émaux peints, Dieu sait après quels longs et glorieux tâtonnements. Il nous reste à remercier notre confrère d'avoir su remplir un cadre aussi large.

Le chanoine Müller nous avait annoncé un commentaire paléographique. mais avec lui, on n'a pas à craindre une sèche dissertation sur l'écriture. A propos d'un fragment de parchemin trouvé chez une blanchisseuse et qui porte la trace du fer qu'il servait à essayer, il nous donne de curieux détails sur l'institution des diacres, le symbolisme de leur nombre fixé à sept, le mystère qui enveloppe leurs fonctions sacrées; puis étudiant les caractères de cette belle écriture onciale, les abréviations qui s'y rencontrent déjà, il s'efforce de faire remonter ce vénérable débris au VIIe siècle. Quoi qu'il en soit, on ne peut que lui souhaiter de faire souvent de pareilles découvertes dont il sait, mieux que tout autre, faire ressortir le prix.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra, outre les lectures précédemment annoncées, le Tribunal de Commerce de Compiègne par M. Henry Lefebvre, Jean-Jacques Rousseau à Trie-Château par M.

Sorel, une étude de M. Garand sur Don Quichotte au palais de Compiègne, et le compte rendu de la Commission des finances.

Le Secrétaire :

Baron DE BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 février 1901

Présidence de M. Alexandre SOREL.

MM. Benaut, baron de Bonnault, Brulé, Caucheimé, Colin, abbé Draye, Mme Le Féron d'Eterpigny, Fleuret, Garand, comte de Lambertye, Henry Lefebvre, chanoine Morel, chanoine Müller, Plessier, de Roucy, abbé Roy, Sorel, assistent à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Il dépose sur le bureau les publications des Antiquaires de Picardie, des Antiquaires de la Morinie, de la Société d'archéologie lorraine, de la Commission historique du département du Nord, de la Thiérache, de la Société d'études des Hautes-Alpes, de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, le Bulletin historique du diocèse de Lyon, la Revue de synthèse historique, la Revue de l'histoire des Religions, la Revue des architectes et archéologues portugais, auxquelles vient s'ajouter : *La Charité et l'Hôpital de Saint-Leu-d'Esserent*, par M. le chanoine Müller, qui reçoit les remerciements de ses collègues.

Après un vote de la Société, sont admis comme membres titulaires, MM.

CHOUQUET, adjoint au maire de Compiègne, présenté par M. Cauchemé et le chanoine Morel.

DONAU, lieutenant-colonel au 54e de ligne, présenté par MM. de Bonnault et Sorel.

FABRE, conservateur du palais de Compiègne, présenté par MM. Cauchemé et Sorel.

FOURNIER-SARLOVÈZE, présenté par MM. Benaut et Sorel

Docteur LEMAIRE, présenté par M. Sorel et le docteur Théry.

MOREAU, inspecteur adjoint des forêts en retraite, présenté par MM. Cauchemé et Sorel.

POILANE, avoué, présenté par MM. Guillouzic et Sorel.

SABATIER, officier supérieur en retraite, présenté par MM. de Bonnault et du Lac.

VITRY, publiciste, présenté par MM. d'Arrentières et Garand.

M. le Président, en s'applaudissant pour la Société de ces nombreuses recrues, se croit en droit d'ajouter que nos nouveaux confrères seront largement récompensés de leur initiative, en recevant cette année outre le tome IX des *Procès-Verbaux* pour 1900 et le tome X du *Bulletin* concernant le remarquable travail du lieutenant-colonel Palat, le IIe fascicules des *Fouilles* de M. Cauchemé, la suite du *Cartulaire de Saint-Corneille*, le *Compte rendu des Excursions faites de 1874 à 1900*, et enfin les *Procès verbaux de 1888 à 1892* qui n'avaient jamais été réunis dans nos publications.

La Société approuve l'avis formulé par son Conseil, suivant lequel son Président et le Vice-Président seront, au terme de leur mandat, rééligibles pour une nouvelle et une seule période de deux ans. Nous ne pourrons que profiter de l'expérience qu'ils auront acquise.

M. le comte de Lambertye présente, au nom de la Commission des finances, son rapport annuel sur la situation financière qui lui mérite, à bon droit, les félicitations de ses collègues, car elle pourrait faire envie à de plus grandes puissances, monarchie ou république.

Ces affaires d'administration terminées, la parole est donnée à M. Plessier pour achever son important rapport sur les richesses d'art réunies au Petit-Palais. Trop de richesses! dirions-nous volontiers, car il nous est impossible de le suivre dans cette longue énumération qui va, pour le mobilier, des vénérables portes de la cathédrale du Puy aux délicats produits des Boule, des Gouthière et des Riesner, et passe ensuite en revue d'innombrables tapisseries. Les peintures sont moins nombreuses, comme il convenait, à cause sans doute du voisinage du Grand-Palais, et celles de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy envoyées par le musée d'Amiens ne sauraient rivaliser avec leurs cadres La sculpture l'emporte sans conteste. Il est pour chacun de nous quelque statuette du Moyen Age ou de la Renaissance, déjà connue ou entrevue là pour la première fois, qui se dresse, dans nos souvenirs, victorieuse et charmante. Avec le XVIIIe siècle, c'est tout une école

qui se lève prenant pour caractéristique la grâce, s'imposant à toute l'Europe et tenant encore haut notre renom dans les palais et les musées, jusqu'au fond de la Russie.

Manuscrits, sceaux, monnaies, notre vaillant confrère n'oublie rien et si l'on éprouve parfois quelque fatigue à le suivre, n'était-ce pas aussi l'inévitable prix de ces visites au milieu de tant de merveilles accumulées dont plusieurs, malheureusement, ne sont pas revenues intactes à leurs généreux propriétaires. Chacun, en l'écoutant, lui doit de revivre un instant tant d'impressions exquises, aussi tous s'associent aux remerciements que lui adresse M. le Président.

Avec Don Quichotte au Palais de Compiègne, il semble que nous rentrons plus que jamais dans les questions d'art et que nous allons assister à un tournoi entre Coypel et Natoire chargés tous deux de retracer les scènes de Don Quichotte en vue d'une reproduction par la tapisserie. Français l'un et l'autre, le premier terminant sa carrière quand le second commençait la sienne, ils usent de procédés bien différents et peuvent se prévaloir de qualités opposées; l'un témoigne d'une verve gouailleuse, l'autre d'une sensibilité et d'une délicatesse presque féminines.

Auquel des deux donner le prix ? Qui a le mieux traduit l'œuvre si variée de Cervantes ?

M Garand n'en a cure, et je crois volontiers qu'il a l'âme trop bonne pour vouloir faire un mécontent même parmi les morts. Aussi, après les avoir comblés tous deux

d'un éloge, où perce une invincible répugnance pour l'école ultra réaliste, il laisse de côté et Coypel et Natoire pour Don Quichotte, la peinture pour le sujet. Aurons-nous, cette fois, une critique littéraire de cet immortel roman, qui après avoir tué par le ridicule toute une littérature qui vivait d'un romanesque extravagant, survit comme la plus merveilleuse revanche de l'idéal doublé du bon sens ? M. Garand a de plus hautes visées.

Le point de vue philosophique le plus élevé le séduit toujours et il s'attache surtout à nous montrer dans Don Quichotte le chevalier des nobles causes, de celles qui semblent les plus désespérées. Le Don Quichottisme lui va au cœur sans souci du succès, sans crainte du respect humain et certes, même après l'éclatant triomphe de Cyrano, il est d'un noble cœur d'arborer ainsi son panache, surtout lorsqu'il n'est pas aux couleurs à la mode et qu'il ne se courbe pas au vent du succès.

Cette lecture est chaleureusement applaudie, et confirmant ce qui vient de nous être dit sur les tableaux du Palais de Compiègne, qui n'y sont pas à demeure, mais simplement exposés... aux revendications de la direction des [illegible]s, M. le secrétaire apprend à la Société que la série des Don Quichotte a failli faire un voyage aux Gobelins, qui m[illegible] [illegible] modèles à reproduire ! Nous [illegible] j[illegible] revenue ? Heureusement, si le [illegible] de Compiègne veillait, et un sénateur a le bras assez long pour arrêter de précieuses peintures exposées à rencontrer trop d'amoureux sur la

route, mais il n'est que juste de l'en remercier, car

Nous l'avons, en dormant, madame, échappé belle.

L'heure étant trop avancée pour permettre d'autres lectures, M. le chanoine Müller ajoute quelques mots à la communication qu'il a faite à la dernière séance, relativement au vénérable feuillet où se trouvait consignée en partie l'institution des diacres. Il demeure d'accord avec le chanoine Morel pour reconnaître que c'est là un fragment du traité de saint Isidore, de Séville, *De ecclesiasticis officiis*, mais quant à la date et à certains caractères de cette écriture, il semble difficile de se prononcer d'une façon absolue. Contentons-nous de cette conclusion trop fréquente pour les discussions de ce genre : *Canonici certant et adhuc sub judice lis est.*

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les communications précédemment annoncées : *Le Tribunal de Commerce*, par M. Henry Lefebvre, *J.-J. Rousseau à Trie-Château*, par M. Sorel, etc.

Le Secrétaire,

Baron de BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 mars 1901

Présidence de M. Alexandre Sorel.

MM. Benaut, Cauchemé, Auguste Colin, docteur Chevallier, Daussy, colonel Donau, de Magnienville, Demorlaine, Dervillé, Garand, comte de Lambertye, Leduc, Henry Lefebvre, E. Moreau, chanoine Morel, Plessier, Francis de Roucy, Alex. Sorel et abbé Vattier, assistent à la séance.

M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Il est déposé sur le bureau les Bulletins du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Congrès des Sociétés savantes de 1900; les Mémoires de la Soc. Acad. du dép. de l'Oise, tome XVII ; du Comité archéologique de Senlis pour l'année 1899 ; les Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, juillet-octobre 1900; les Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trim. 1900, et de la Société de l'Orléanais, 2e trim. 1900, etc.

M. le Président annonce la mort de deux membres titulaires : MM. l'abbé Vasseur, ancien curé, et Cottenet, ancien maire de

Pierrefonds-les-Bains ; il rappelle leurs titres à notre douloureuse sympathie.

Après un vote de la Société sont admis en qualité de membres titulaires :

MM. Coutlolenc, inspecteur-adjoint des eaux et forêts à Compiègne, présenté par MM. Peiffer et E. Moreau, et Seron, demeurant à Compiègne, présenté par MM. Sorel et de Bonnault.

M. le Président donne connaissance des lettres de MM. le colonel Donau, Fournier-Sarlovèze, Chouquet, Sabatier, Dr Lemaire, Moreau, André de Batz, Vitry et Lequeux, remerciant la Société d'avoir bien voulu les admettre comme membres titulaires.

MM. de Bonnault, Raymond Chevallier, A. Vitry et Chouquet s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la réunion.

M. le Président annonce qu'il est avisé officiellement qu'une médaille d'argent a été décernée à la Société historique de Compiègne par le jury de l'Exposition universelle et que le commissaire général mettra ultérieurement à la disposition de la Société le diplôme commémoratif de cette médaille, ainsi qu'un exemplaire en bronze frappé au nom de la Société, de la médaille des récompenses de l'Exposition.

Puis il est procédé à la nomination des membres qui devront composer la commission chargée de l'organisation des excursions. Sont nommés pour en faire partie : MM. Raymond Chevallier, [illegible]essier et docteur Chevallier.

M. le Président donne lecture du travail qu'il a consacré au séjour de Jean-Jacques Rousseau à Trie-Château, près de Gisors.

Il commence par raconter que cette petite ville visitée par la *Société historique de Compiègne* en 1891 était une place forte avant 1200, époque de la réunion de la Normandie à la France et qu'un premier château fortifié bâti du temps de Philippe Ier avait fait place en 1620 à un autre dans lequel le grand Condé était venu rendre visite à sa sœur la duchesse de Longueville.

La terre de Trie passa successivement dans les maisons de la Roche Guyon, d'Estouteville, de Bourbon-Saint-Pol, de Conti et appartint en dernier lieu à *Monsieur*, frère de Louis XVI qui régna plus tard sous le nom de Louis XVIII.

C'est en 1767 que le prince de Conti offrit à Jean-Jacques Rousseau de le loger dans le château ainsi que Thérèse Levasseur.

Avant de retracer les circonstances dans lesquelles l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* vint s'y installer, le temps qu'il y est resté, l'existence qu'il y a menée et pourquoi il en est parti, M. le président rappelle la singulière nature du célèbre philosophe ; à une intelligence supérieure, mais souvent en contradiction avec elle-même, il joignait un caractère fantasque, susceptible, orgueilleux et pétri d'un amour-propre démesuré. Il ne se fixait sur quoi que ce fût, se déclarait même foncièrement paresseux ; sans cesse, il était dominé par une sorte d'hypocondrie et un orgueil misanthropique, suivant l'expression de Sainte-Beuve, puis en proie à la manie de la persécution, ce qui lui a valu de la part de lord Byron l'épithète « *d'illustre fou.* »

Et cependant plus il semblait fuir le monde, plus les gens haut placés le recherchaient.

M. le Président rappelle ensuite les agitations de la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau ; ses éternelles contradictions avec lui même ; ses constantes pérégrinations ; son étrange liaison avec madame de Warens ; sa rencontre à Paris dans un modeste hôtel garni de la rue des Cordiers avec la fille Thérèse Levasseur, ouvrière en linge, qui fut sa concubine pendant plus de trente ans et qu'il finit par épouser, encore bien qu'il lui eût déclaré au début que jamais elle ne serait sa femme, et qu'elle lui eût donné cinq enfants qu'il se vanta d'avoir envoyé *gaillardement* (c'est son expression) aux *Enfants trouvés*, sous prétexte qu'ils seraient mieux élevés que chez lui.

Il le montre ensuite se liant avec madame d'Epinay qui l'appelait son *Ours*, allant habiter dans son voisinage à Montmorency un pavillon connu sous le nom de l'Ermitage, qu'elle avait mis à sa disposition ; puis, ce brouillant avec elle et acceptant l'hospitalité dans une petite propriété appartenant au maréchal de Luxembourg, d'où il est obligé de fuir, le Parlement ayant lancé contre lui un décret de prise de corps à cause de la publication de son *Emile*.

On le voit alors se rendre en Suisse, résider quelque temps à Motier-Travers où il prétend que tout le monde s'ameute contre lui à cause du costume d'*Arménien* dont il s'était affublé ; gagner Neufchâtel où il ne peut rester davantage et s'embarquer pour

l'Angleterre. Là, il commence par se réjouir de la protection dont il est l'objet de la part du célèbre historien David Hume ; mais il ne tarde pas à se brouiller avec lui, sous le prétexte qu'il lui suscite une foule d'ennemis.

Rentré brusquement en France, il change de nom, s'appelle désormais Renou et accepte l'offre faite par le prince de Conti de lui abandonner la jouissance du château de Trie où il se contente d'occuper une tour qui existe encore. Là, sa vie se partage dans la rédaction d'une partie de ses *Confessions*, la botanique et de longues promenades qu'il fait notamment à l'abbaye de Gomerfontaine dont l'abbesse madame de Mardaillac lui est des plus sympathiques. Mais il n'en est pas de même à l'égard des habitants de Trie. Il prétend que tous lui en veulent et lui cherchent misère. Or, ce qu'il prend pour une véritable persécution est tout simplement la risée des gens de la campagne qui se moquent de lui en le voyant en extase pour la moindre chose, se mettant à genoux devant une fleur, étudiant la forme d'un nuage, suivant de l'œil le vol des oiseaux, déclamant tout haut ou rêvant en marchant ; en un mot se livrant à une foule d'excentricités.

Dès lors, la résidence à Trie lui devint odieuse et il en partit du jour au lendemain, après avoir écrit au prince de Conti qu'il ne pouvait y demeurer davantage. Le délire de la persécution lui faisait croire que partout le château était fermé et barricadé pour l'empêcher de se promener.

Une fois parti de Trie, il se rendit à Gre-

noble, puis à Bourgoin où il épousa Thérèse devant deux témoins sans autre cérémonie civile ou re[illegible] rentra à Paris où, pendant que [illegible] d'autres ressources [illegible] de copier de la musique ; [illegible] à aller demeurer à Ermenonville, chez M. de Girardin.

C'est là qu'[illegible] et sa mort devint, comme on sait, l'objet de diverses interprétations qui subsistent encore de la part des écrivains.

La lecture de M. le président Sorel a été écoutée avec le plus vif intérêt, et s'est terminée au milieu des applaudissements unanimes de la Société.

M. le chanoine M[illegible] nous entretient de l'église abbatiale de Saint-Martin-aux-Bois et nous en apporte une monographie très étudiée. Ce son [illegible], qui domine toute la région, a [illegible] siècles la propriété des chanoines réguliers de Saint-Augustin, plus connus sous le nom de Génovéfains depuis la réforme de l'ordre par le père Fauge à Sainte-Geneviève de Paris, en 1634. C'est aujourd'hui l'église paroissiale du lieu. L'invasion anglaise l'a fait beaucoup souffrir. L'incendie, allumé par l'ennemi entama la nef en 1445. Le monastère, dont les finances étaient épuisées, se vit réduit à faire une clôture provisoire qui, helas ! n'a pas encore été remplacé. Malgré ce désastre le monument reste admirable dans son ensemble comme dans ses détails, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ses puissants contreforts qui atteignent la hauteur des combles, sa merveilleuse

corniche de feuilles entablées, les immenses fenêtres aussi hardies qu'élégantes du chœur et du sanctuaire, les nombreux motifs d'architecture qui dissimulent le nu des murs des basses nefs, tout retient le touriste et l'archéologue en contemplation.

Déjà ce majestueux édifice avait exercé la plume savante de M. le chanoine Barraud. La description minutieuse que nous en donne M. l'abbé Morel, nous permettra de le mieux apprécier encore. Nous n'avons entendu que la première partie de cette description. La seconde qui comprend l'étude des stalles et de la sacristie ne devra pas être moins intéressante.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les communications suivantes :

1. M. Henry Lefebvre : Le Tribunal de Commerce de Compiègne ;
2. M. l'abbé Vattier : Le Prieuré de Saint-Nicolas (suite) ;
3. M. le chanoine Morel : Saint-Martin-aux-Bois (suite) ;
4. M. Garand : Les séries d'invités au Palais de Compiègne ;
5. M. F. de Roucy : Sur les armoiries de Compiègne.

Pour extrait conforme :

Le secrétaire-adjoint

B.-A. Dervillé.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 26 avril 1901

Présidence de M. Alexandre SOREL, président.

MM. Benaut, Brûlé, Cauchemé, Colin, Raymond Chevallier, Dervillé, Dubloc, Fabre, Leduc, Mme Le Féron d'Eterpigny, Meuraine, chanoines Muller et Pihan, de Romiszowski, Sorel et abbé Vattier, sont présents.

Le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion lequel est adopté.

M. le Président communique ensuite des lettres de MM. le chanoine Morel, Garard et Henry Lefebvre, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et de MM. Couttolenc, Fabre et Seron qui remercient la Société d'avoir bien voulu les admettre comme membres titulaires.

De plus il présente un grand nombre d'ouvrages offerts à la Société parmi lesquels figurent les derniers volumes des *Comptes Rendus* du *Comité archéologique de Noyon*, et appelle spécialement l'attention sur un article lu au *Comité archéologique de Senlis*, où M. Guizot, membre de ce Comité, s'attache à mettre en garde ceux qui consultent l'*Histoire du Duché du Valois*, par

l'abbé Carlier, prieur d'Andresy, contre les nombreuses inexactitudes que renferme cet ouvrage.

M. [illegible], tout en declarant que ces exagérations sont peut-être un peu sévères, reconnait qu'en effet, il existe de nombreuses inexactitudes dans l'*Histoire du Duché de Valois*, aujourd'hui si recherchée et qu'il sera prudent de contrôler les assertions de l'auteur.

Appelée à voter pour l'admission de nouveaux membres, la Société confère le titre de *membres titulaires* à :

MM. BLONDEL, receveur des finances, présenté par MM. de Romiszowski et Sorel ;

DECIRY (Louis), ancien notaire à Soissons, présenté par MM. G. Brulé et Sorel ;

PION (Maurice), directeur de la succursale de la Banque de France à Compiègne, présenté par MM. Henri de Seroux et Sorel ;

THÉRET, notaire à Paris, présenté par MM. Henry Lefebvre et Sorel ;

VEYSSEYRE (Antoine), commissaire priseur à Compiègne, présenté par MM. de Romiszowski et Sorel.

Après ce vote, M. le Président donne à la Société communication d'une lettre qu'il a reçue de M. le Sénateur-Maire de Compiègne dans laquelle il lui annonce que le Conseil municipal a décidé qu'une commission composée de deux conseillers et de deux

membres de la Société historique serait chargée, sous la présidence de M. le maire, de rechercher les noms et qualités des bienfaiteurs de la ville afin de perpétuer leur mémoire.

Le Conseil municipal ayant désigné MM. Rabot et Bussac, et la Société désirant répondre à la mission qu'il a bien voulu lui confier, nomme M. le président Sorel et M. le vice-président Cauchemé pour s'adjoindre à ces deux honorables conseillers.

Sur le rapport de M. Benaut, archiviste, elle vote ensuite une somme de cinquante francs, comme témoignage de sympathie en faveur de l'œuvre entreprise par M. Leconte pour la création d'un *Guide du touriste à Compiègne et dans les environs.*

M. le Président rappelle ensuite que dans la liste des *Officiers d'académie* nouvellement nommés figure le nom de M. Arthur Bazin, l'un de nos collègues : « cette distinction, dit-il, honore tout à la fois celui qui en a été l'objet et la Société tout entière, puisque c'est uniquement comme en faisant partie, que M. Bazin l'a obtenue ainsi du reste que le mentionne le *Journal Officiel.* »

Il croit devoir aussi mettre la Société au courant des publications qui sont à la veille de paraître :

Le tome X du *Bulletin*, qui contiendra le travail remarquable du lieutenant colonel Palat sur *Compiègne en 1814*, est sur le point d'être terminé ;

Le volume des procès-verbaux de 1888 à 1892, qui n'avaient pas été imprimés à l'é-

poque de leur rédaction, va être prochainement distribué ;

Il en sera de même du tome IX des procès-verbaux de l'année 1900 ;

Enfin le volume des *Comptes Rendus* des nombreuses excursions faites par la Société depuis 1875 jusqu'en 1900 est presque achevé et comble ainsi une lacune dont chacun se plaignait.

M. le Président appelle enfin l'attention de la Société sur le projet d'élargissement du pont de Compiègne. L'exécution des travaux aura très probablement pour conséquence de faire disparaître le motif central qui, dit-on, est l'œuvre de Guillaume Coustou, célèbre sculpteur du XVIII[e] siècle. Or, il serait intéressant à tous les points de vue d'en sauver à tout le moins les débris.

La Société s'associant à cette observation, décide que M. Cauchemé, vice-président, voudra bien prendre auprès de M. Pierret, ingénieur des ponts et chaussées, communication des plans qui devront être exécutés et aviser avec lui au moyen possible d'empêcher la disparition complète de cette œuvre d'art.

La Société arrête ensuite que le lundi *13 mai prochain*, elle fera une excursion à Saint-Leu-d'Esserent, où un accueil des plus sympathiques lui est réservé par M. le chanoine Müller, à Creil, à Nogent-les-Vierges, à Villers-Saint-Paul, à Rieux et à Angicourt, toutes localités très intéressantes à visiter.

MM. le docteur Chevallier, Raymond Chevallier et Plessier, membres de la Commission des excursions, se chargent d'or-

ganiser celle-ci, et si son organisation présentait des difficultés, l'excursion serait ajournée.

M. le Président termine en annonçant que la *Société française d'archéologie*, présidée actuellement par M. Eugène Lefebvre-Pontalis, tiendra, le 11 juin prochain, son 68e congrès à Agen, et invite la Société à s'y faire représenter.

MM. Cauchemé, Raymond Chevallier, Daussy et Sorel sont nommés à cet effet.

Après ces diverses communications qui ont amené de la part des membres présents l'échange d'un certain nombre d'observations successives, et par suite de l'absence des membres inscrits à l'ordre du jour, les lectures qui étaient indiquées, sont renvoyées au mois prochain et la séance est levée.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire-adjoint :

B.-A. DERVILLÉ.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 17 Mai 1901

Présidence de M. Alexandre SOREL, président

MM. Benaut, baron de Bonnault, Cauchemé, docteur Chevallier, Colin, Daussy, Dervillé, colonel Donau, Mme le Féron d'Eterpigny, Fleuret, abbé Gallois, chanoine Marsaux, chanoine Morel, Plessier, de Romizowski, de Roucy, Sabatier, Sorel, abbé Vattier, assistent à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté et dépose sur le bureau les ouvrages suivants, offerts par leurs auteurs : M. A. Robert, agrégé de l'Université, *le Château de Pierrefonds* ; M. le chanoine Marsaux : *Variétés archéologiques* et *la Statue de Tonnerre*. Des remerciements sont adressés aux donateurs. Les Sociétés, avec lesquelles nous sommes en relation d'échange, nous ont envoyé également : 1° Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1er trimestre de 1901 ; 2° Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. X, 1er fascicule de 1901 ; 3° Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XII, 3e et 4e trimestre de 1900 ;

4° Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. XII, 1re livraison de 1901.

MM Blondel, Garand, Lefebvre et Pion, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, et MM. Blondel, Deciry, Pion, Théret et Veysseyre remercient la Société d'avoir bien voulu les admettre en qualité de membres titulaires.

M. le Président rappelle que le Congrès belge doit s'ouvrir cette année à Tongres, au commencement d'août, et que la Société historique de Compiègne a toujours tenu a y être représentée ; en conséquence, sont désignés à cet effet : MM. Sorel et de Bonnault.

M. le chanoine Morel, un de nos délégués au Congrès des Sociétés savantes qui s'est tenu cette année à Nancy, présente un compte rendu des travaux précédé d'une courte description de l'élégante capitale du roi Stanislas. Il nous signale d'abord les études d'un intérêt général comme la rectification des listes d'évêques pour le diocèse d'Aire, par l'abbé Degert, pour celui de Thérouanne, par l'abbé Bled, dignes émules des abbés Albanès et Ulysse Chevalier, ces courageux continuateurs du *Gallia christiana*. MM. Léon Maître, Demaison, Jadart, Pottier, Léon Germain, tous bien connus de la plupart d'entre nous, se signalent par de solides travaux sur la région qu'ils habitent. Plus près de nous, MM. Cozette et Leclerc, du Comité archéologique de Noyon, font preuve d'une érudition aussi savante que variée, ne répondant pas à moins de sept questions du programme, notamment

à celle relative à l'instruction publique dans l'ancien diocèse de Noyon. Plus que tout autre, le chanoine Morel était à même d'apprécier ce travail, et les éloges qu'il lui donne sont d'un maître expert en la matière, qu'il a traitée jadis d'une façon magistrale. Mais c'est là une de ces questions que les préoccupations politiques rendent toujours nouvelles et passionnantes. Enfin notre confrère se borne à mentionner, avec une discrétion que je dois imiter, son étude sur le *Saint Suaire de Saint-Corneille*, et celle de notre Président sur les *Dépenses du duc de Bourgogne au siège de Compiègne en 1430.*

Pour se reposer sans doute de tant de lectures savantes, notre confrère avait voulu visiter le pays, non pas seulement en archéologue mais encore en botaniste et même en simple touriste épris des beautés de la nature. Hélas ! il y apportait sans doute de trop doctes et pesantes préoccupations, et comme l'astrologue de la fable il se laissa choir si malheureusement, qu'il ne put continuer ses excursions et que son récit tourne court à notre grand regret.

Avec M. l'abbé Vattier nous reprenons l'histoire de l'hôpital Saint-Nicolas, à l'heure où la réforme de la mère Marie Blattier commence à porter ses fruits. Nombreuses sont les novices qui se présentent alors. Parmi elles nous signalerons surtout, à cause de leur parenté avec l'abbé de Saint-Corneille, ses deux nièces Louise et Madeleine Le Gras, et deux de leurs cousines ; enfin, une fille du seigneur du Fayel. Toutes prennent l'habit fort jeunes, parfois même

dès l'âge de 13 ans, et ne tardent pas à faire profession. Aussi on ne peut qu'applaudir à la sagesse de la réformatrice, qui, pleine de sollicitude pour ses filles, obtint du pape, en 1603, que désormais les matines seraient chantées non plus à 11 heures du soir, mais à 5 heures du matin. Les jeunes religieuses, déjà fatiguées par le soin des malades, étaient ainsi dispensées de se lever la nuit.

Madame Le Féron d'Eterpigny nous entretient d'un superbe portrait de Tournières qui lui est arrivé par héritage et qui est plus intéressant encore par la haute personnalité qu'il représente Jacques Gabriel, fils de Jacques Gabriel, également architecte, mort en 1686 et père de Jacques-Ange Gabriel, aussi architecte, le plus célèbre des trois, pour avoir construit la belle colonnade du garde-meuble et celui qui nous tient le plus au cœur, pour avoir tracé le plan du château de Compiègne.

Le portrait de Tournières est signé et daté 1725. A cette époque, ce peintre, élève de Bon Boullongne, avait 57 ans ; il était de l'académie et avait été nommé peintre ordinaire du roi. Vingt-cinq ans encore, il devait travailler à Paris avant de se retirer à Caen, sa ville natale, pour y passer les deux dernières années de sa vie. Tournières était donc alors à l'apogée de son talent. Son modèle était presque du même âge, né en 1667, et par la nature même de leurs professions en relation avec lui, peut-être son ami ; toutes conditions excellentes pour obtenir un excellent portrait. Jacques Gabriel est représenté debout, tenant à la

main un plan des travaux qu'il exécuta à Bordeaux. Sur son riche habit de velours tout brodé, il est facile de reconnaître que le cordon qui le décore fut ajouté après coup. Il reçut en effet l'ordre de Saint-Michel, comme couronnement de sa carrière.

Alors reparaît le chanoine Morel (déjà nommé comme l'on dit dans les distributions de prix), pour nous donner la fin de son travail sur Saint-Martin-aux-Bois. Après l'étude du monument, celle des détails et du mobilier. Malgré tant de causes de ruine, guerre, révolution et même amour peu réservé de certains archéologues, Saint-Martin possède encore de nombreuses stalles fort intéressantes. L'abbé Barraud en avait donné une description à l'exactitude de laquelle notre confrère rend hommage ; il va même jusqu'à dire « qu'il serait téméraire d'en essayer une autre. » Cependant l'abbé Morel y ajoute des explications fort précieuses qui, sous ces images simplement grotesques et amusantes, nous révèlent tout le symbolisme du moyen âge. C'est là le côté tout nouveau et je dirai philosophique de son étude, qui fait de cette longue description d'accotoirs et de miséricordes une sorte de traité des vices et des vertus.

La sacristie est bien appauvrie, ainsi qu'il fallait s'y attendre, d'une église depuis si longtemps presque abandonnée, cependant, quand on peut se faire ouvrir la porte décorée des trois sibylles d'Hellespon, de Cumes et d'Europe, on y trouve une descente de croix en pierre encore fort remarquable

malgré de graves mutilations, une statue de la Sainte Vierge du XVe siècle également en pierre, deux consoles, une burette d'argent, seul reste d'une argenterie qui devait être considérable, et enfin, dans le chasublier de vastes dimensions, deux seuls ornements ! L'un destiné à l'office des morts, avec sa décoration macabre et son Christ en croix dont le sang est recueilli par des anges, est d'une composition curieuse qu'on n'oublie pas. La Société historique, en remerciant le chanoine Morel de son étude si complète et si intéressante, s'associe de grand cœur aux vœux qu'il forme pour la prochaine restauration d'un édifice qui compte parmi les plus beaux de notre contrée.

De récentes restaurations aussi bien que des constructions nouvelles, toutes marquées aux armes de la ville de Compiègne, ainsi que le ferait un particulier pour son argenterie ou ses voitures, ont inspiré à M. de Roucy l'heureuse pensée de rechercher et de préciser quel est le vrai blason de notre ville. Il n'avait pas à s'excuser d'une telle préoccupation vis-à-vis de l'esprit démocratique, car on n'a jamais autant abusé des blasons et des titres que depuis le jour où la noblesse a été abolie officiellement. Blason et noblesse sont, du reste, choses fort différentes, et pour n'en citer qu'un exemple, les bons bourgeois auxquels Louis XIV octroya, ou pour mieux dire, imposa des armoiries moyennant finance, auraient été mal reçus à se croire gentilshommes et, comme tels, exempts de certains impôts.

Nous ne pouvons suivre notre confrère dans les nombreux exemples qu'il cite pour montrer à quelle confusion conduit l'interprétation fantaisiste du blason de Compiègne. Qu'un marchand de pain d'épice transforme le lion de la ville en vulgaire caniche et préfère le rouge au bleu pour peindre le fond de l'écu, la chose est plus risible que regrettable; mais elle prend de toutes autres proportions, quand il s'agit d'un édifice public.

Certaines libertés ne sauraient être tolérées, ainsi celle de placer sur le champ même de l'écu la devise de la ville, alors qu'elle doit se dérouler à l'entour. Cette devise, a-t-on le droit de l'abréger comme on le fait en la réduisant à *Regno fidelissima* supprimant ainsi le *Regi* après le *Deo*?

Comme conclusion pratique, notre confrère demande la création d'un bon modèle de l'antique blason de notre ville, quelque chose comme le mètre-étalon du Conservatoire, et cite les modèles dont on devra s'inspirer. Pour timbrer le papier administratif ce sera suffisant, mais pour décorer des édifices, cette ingénieuse précaution ne saurait dispenser les architectes d'avoir du goût.

Qui ne sait que le lion et les fleurs de lis qui décorent l'écu de Compiègne ont bien varié de forme dans le cours des âges et qu'il y a là une question d'harmonie et de style à observer.

Tel cartouche qui serait passable sur une construction peu ancienne, fera bien mauvaise figure sur une élégante et sobre cons-

truction du XIIIe siècle, comme l'ancien pignon de l'Hôtel-Dieu.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les communications précédemment annoncées.

Le Secrétaire, Baron de BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 21 Juin 1901

Présidence de M. Alexandre Sorel, président

MM. Benaut, Blondel, baron de Bonnault, Cauchemé, Colin, Dubloc, Mme Le Féron d'Eterpigny, abbé Gallois, Garand, du Lac, comte de Lambertye, Lara, chanoine Morel, chanoine Müller, Plessier, de Romizowski, de Roucy, Sorel, de Trémisot, abbé Vattier assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Fleuret, Henry Lefebvre, Liénart et Meuraine.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, M. le président dépose sur le bureau les ouvrages suivants : Revue de l'histoire des Religions, mars 1901 ; Revue d'archéologie lorraine, avril et mai 1901 ; Antiquaires de la Seine-Inférieure, 1901 ; Société archéolohique du Midi de la France ; Société de la Brie ; Société historique et archéologique de l'Orléanais ; 3e et 4e fascic. de 1900 ; Antiquaires de la Morinie, 1er fascicule de 1901 ; Société d'Etudes des Hautes Alpes, 1er fasc. de 1901 ; Congrès archéologique de Bourges en 1898 ; Antiquaires de France, 1898 et 1899, et Mettensia, fascicules 3 et 4 ; Académie royale d'archéologie de Belgique, 1901 ; Mémoires

de l'Académie de Caen, 1900 ; et enfin des Antiquaires de Picardie, deux publications d'une importance exceptionnelle : le 1er fascicule de la Picardie historique et monumentale consacré à l'arrondissement de Montdidier et le 1er volume de la Monographie de la cathédrale d'Amiens.

M. Paul Lambin, présenté par M. Colin et le président Sorel, est admis comme membre titulaire de la Société.

Les membres présents reçoivent alors, outre le tome IX des Procès-verbaux, un volume semblable, sans tomaison contenant ceux de 1888 à 1891, qui n'avaient jamais été publiés que dans les journaux et d'une façon incomplète. Les procès-verbaux antérieurs ont été insérés à leur date dans les volumes du Bulletin. La série est donc maintenant complète. Il est distribué également un fort volume analogue pour le format à ceux du Bulletin, qui renferme le récit des excursions faites par la Société de 1875 à 1900, et qui comble ainsi une lacune dont on se plaignait depuis longtemps. Il n'est que juste d'en remercier ici le président Sorel, qui est parvenu à réunir ces éléments épars et a pris la peine d'y joindre des tables. Ceux qui en profiteront lui sauront gré des renseignements qu'il leur fournit et des recherches qu'il leur épargne.

Les membres de la Société qui n'assistaient pas à la séance devront réclamer ces volumes chez M. Henry Lefebvre.

Il est décidé ensuite que la prochaine excursion aura lieu à Saint-Martin-aux-Bois, Maignelay et Noroy. Des lettres seront

adressées pour préciser le jour et l'itinéraire de cette excursion.

La parole est donnée au Secrétaire pour lire le compte rendu de l'excursion du 20 mai dernier, à Saint-Leu-d'Esserent, Nogent-les-Vierges, Villers-Saint-Paul, Angicourt et Rieux, excursion projetée depuis longtemps et qu'un deuil cruel avait fait remettre. Contrairement au proverbe, pour avoir été différée elle n'en a pas moins pleinement réussi, réunissant par un beau temps de nombreux excursionnistes.

Le Secrétaire décrit sommairement les différentes églises et la galerie rapportée de Sarcus à Nogent-les-Vierges. Il n'a pas la prétention d'apporter de nouveaux renseignements sur des édifices si souvent étudiés. Son but est simplement de fixer les souvenirs qu'une course aussi rapide a laissés à ses compagnons et sa tâche est singulièrement facilité par les photographies que notre confrère M. Meuraine lui permet de faire passer sous les yeux de la Société.

Il termine en rappelant la triste impression ressentie par tous devant le coupable abandon qui menace d'une ruine prochaine la charmante église d'Angicourt, ce type de l'église rurale. Cette tristesse chez plusieurs s'est changée en une sorte d'indignation, en face du vandalisme qui s'acharne après la malheureuse église de Rieux.

Aussi la Société décide de faire connaître à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts cet état déplorable. Si elle ne sauve pas ces monuments, elle se sera dégagée de toute la responsabilité qui incombe aux Sociétés d'archéologie.

Récemment, M. Garand avait fait défiler sous nos yeux *La dernière série des Invités* au château de Compiègne, avant la chute de l'Empire. Aujourd'hui, il semble reprendre et étendre son étude aux *Séries d'Invités*, mais avec lui il n'y a pas à craindre les redites. Notre confrère se place à un point de vue nouveau et tient à préciser le caractère distinctif des personnalités admises au Château.

Il les répartit en quatre classes : dans la première les souverains et personnages princiers ; dans la seconde les grands dignitaires, ministres, évêques, maréchaux, amiraux, ceux qu'on appelait jadis les grands officiers de la Couronne et que le P. Anselme a seuls jugés dignes de figurer dans sa célèbre généalogie. Au troisième groupe appartiennent les lettres et les artistes, et le quatrième se compose de tous ceux (soyons polis) qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes. Dans ce cadre ainsi tracé, notre guide jette sans compter les anecdotes, les réflexions humoristiques, les rapprochements et même les jeux de mots. C'est un véritable feu d'artifice tiré, je veux dire lu d'une voix chaude, où tous les pétards éclatent, où toutes les fusées portent au zénith, où, pour bouquet, brille quand même un lumineux rayon d'espérance chrétienne.

M. de Bonnault lit un fragment du journal de Manier, ce paysan de Carlepont dont il a publié le Pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Il a pu vérifier sur place combien sa description de Florence est exacte, d'une précision si minutieuse qu'on ne

trouverait l'équivalent dans aucun guide et qu'il a fallu l'écrire en face des monuments. Malheureusement, si avisé qu'il soit, l'auteur est bien paysan, c'est dire qu'il estime les choses moins pour ce qu'elles valent que pour ce qu'elles ont coûté. Les beautés artistiques lui échappent, mais il en convient avec une bonhomie qui désarme, et M. de Bonnault rappelle, en terminant, que les lettrés et les critiques d'art les plus autorisés satisfont rarement le lecteur, tant c'est chose variable que les questions d'art et de sentiment.

Répondant aux observations présentées récemment par M. de Roucy sur le blason de Compiègne, M. Fleuret nous communique le résultat de ses recherches dans les archives de la ville. Le compte, CC. 17, page 60 recto, mentionne la somme de cinq sols parisis payée à la Saint-Crépin, c'est-à-dire le 25 octobre 1445, à un brodeur pour quatre écussons aux armes de la Ville, portant un lion rampant d'azur semé de fleurs de lis d'argent et assis sur un écu d'argent. Ces écussons devaient figurer à la procession qui avait lieu le jour de la Saint-Crépin. Ce changement de l'or en argent pour figurer les fleurs de lis n'est-il qu'une erreur fréquente à une époque où l'on prenait autant de liberté avec le blason qu'avec l'orthographe ? La communication de M. Fleuret n'en reste pas moins intéressante et il est à souhaiter que beaucoup de nos collègues, suivant son exemple, fouillent nos vieux registres, pour en extraire les curieux renseignements qu'ils renferment.

L'ordre du jour de la prochaine séance

comprendra : Le compte rendu du Congrès tenu à Agen et à Auch par la Société française d'archéologie, rédigé par M. Cauchemé ; un travail de M. l'abbé Vattier sur d'anciens tarifs de la paroisse Saint-Antoine, et les lectures précédemment annoncées.

Le Secrétaire, Baron de BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Présidence de M. Alexandre Sorel, président.

Séance du 19 juillet 1901

MM. Benaut, baron de Bonnault, Brulé, Cauchemé, Colin, Daussy, Garand, Lambin, Leduc, Lheureux, Meuraine, chanoine Morel, Plessier, de Romiszowski, de Roucy, Sorel, de Trémisot, abbé Vattier assistent à la séance.

Monsieur Louis de Chalambert, présenté par M. de Maindreville et le baron de Bonnault.

Monsieur Blitz, architecte de la Ville, présenté par M. Cauchemé et le Président Sorel sont admis comme membres titulaires.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, le Président dépose sur le bureau : le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, premier trimestre 1901 ; le *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie de Lorraine*, de juin 1901 ; le *Bulletin de la Société de la Diana*, octobre-décembre 1900. Il offre également à la Société, au nom de M. Meuraine, une série de photographies prises pendant nos dernières excursions.

Il ne suffit pas de voter des remerciements à notre aimable collègue, mais d'assurer la conservation de ces précieux documents, aussi est-il décidé de les réunir dans un album qui restera dans nos archives.

M. le Président rappelle à la Société que nos confrères de Senlis viennent visiter Compiègne et Pierrefonds, le jeudi 25 juillet, et nous invite à faire preuve de bonne confraternité en allant les recevoir à la gare. Il communique ensuite l'invitation du marquis de l'Aigle, qui offre à ses confrères de la Société historique de leur faire voir son château du Francport et particulièrement ses collections d'autographes. La Société charge son Président d'exprimer à M. de l'Aigle toute sa gratitude pour sa gracieuse invitation et témoigne de son empressement à y répondre en choisissant le jour le plus rapproché, le vendredi 26 juillet.

M. Cauchemé, notre vice-président, qui a assisté au Congrès tenu cette année par la Société française d'archéologie à Agen et à Auch, nous en présente le compte rendu aussi clair que précis. On n'analyse pas ces pages, où pas un détail n'est à retrancher et que liront avec plaisir et regret ceux qui n'ont pu prendre part à cette intéressante réunion. Ils partageront cette impression de tristesse dont notre confrère n'a pu se défendre et qu'il a délicatement rendue, en trouvant bien des vides dans le contingent compiégnois si nombreux jadis autour de l'ancien directeur de la Société française. L'Agenais est surtout remarquable par ses églises romanes et ses châteaux forts, mais

je ne crois pas aller à l'encontre de notre fidèle narrateur, en pensant que notre pays peut facilement soutenir la comparaison sous le rapport archéologique.

Où trouver des églises comme on en rencontre autour de nous, même dans nos campagnes ! Quel voyageur, en allant de Compiègne à Montdidier, n'est pas saisi d'admiration, lorsque soudain, sur cette immense plaine couverte de moissons, se dresse isolée la masse élégante et hardie de Saint-Martin-aux-Bois. Aussi depuis longtemps cette excursion était-elle inscrite au premier rang sur le programme de votre commission. Un architecte, aussi instruit que modeste, chargé par le ministre des Beaux-Arts de restaurer cet édifice, devait nous y conduire ; un deuil imprévu nous en a privés ; mais le chanoine Morel a bien voulu laisser pour un jour sommeiller le cartulaire de Saint-Corneille, afin de se constituer notre guide et notre historiographe. S'il lui en coûtait d'abandonner ses chers bénédictins de Compiègne, n'était-ce pas pour lui une compensation de retrouver à Saint-Martin les chanoines de saint Augustin.

Devant le portail roussi par les flammes anglaises comme devant les stalles mutilées par les iconoclastes de toutes les religions, notre confrère discute et conclut avec cette précision rigoureuse acquise dans la critique des textes, et le Président a besoin de toute son autorité pour nous rappeler que notre programme comporte bien d'autres églises et même, détail bien prosaïque, un déjeuner à Maignelay.

C'est cependant une affaire de plus de conséquence qu'on ne suppose, et je doute que, vue à jeun, l'église de Maignelay, avec la lourde pâtisserie en pierre de ses voûtes, eût obtenu de notre chroniqueur une appréciation aussi favorable.

Montigny et Ravenel sont décrits ensuite avec une conscience qui ne laisse échapper ni une statue de saint ni une inscription funéraire, et l'heure du chemin de fer clot seule une excursion déjà bien remplie.

Tandis que nous nous promenons, l'abbé Vattier épluche pour nous les vieux papiers de la paroisse Saint-Antoine, qui portent pour toute classification cette brève note : « Papiers inutiles ». Une vingtaine d'années avant la Révolution, l'évêque de Soissons, dont Compiègne dépendait alors, a élaboré un nouveau tarif pour les cérémonies du culte et les fondations à remplir dans les paroisses. Le curé de Saint-Antoine ne trouve pas la mesure de son goût et formule assez vertement ses critiques. Pour un esprit superficiel, le sujet peut sembler d'un intérêt médiocre. Ne faudrait-il pas pour le moins la verve d'un nouveau Boileau, afin de rendre curieuse cette querelle de sacristie. Cependant, par de simples rapprochements bien étudiés et bien présentés entre les tarifs à diverses époques, M. l'abbé Vattier a su intéresser vivement ses confrères.

M. Daussy présente à la société différents objets recueillis à Cuise-la-Motte, dans une tranchée que le récent chômage de la rivière d'Aisne a permis de descendre à un mètre au-dessous du plan d'eau ordinaire de la nappe souterraine. Ces objets, parmi lesquels se

trouvent de grandes coquilles d'huître, des valves de vénéricardes fortement roulées, ainsi que des bois pétrifiés de diverses essences, notamment de charme, témoignent une fois de plus de l'abondance des fossiles dans les classiques terrains de Cuise, mais sans offrir aucun intérêt particulier, au point de vue historique ou préhistorique. Des remerciements sont néanmoins adressés à M. Daussy, pour cette bienveillante communication.

Le Secrétaire,

Baron DE BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 novembre 1901

Présidence de M. CAUCHEMÉ, vice-président.

MM. Bazin, Benaut, baron de Bonnault, Brulé, Cauchemé, de Champlieux, Colin, baron Creuzé de Lesser, Dervillé, lieutenant-colonel Donau, Dubloc, Mme Le Féron d'Eterpigny, Fleuret, Foubert-Cazé, comte de Lambertye, Lambin, Lara, Leduc, Henry Lefebvre, Mareuse, abbé Martin, Meuraine, chanoine Morel, chanoine Müller, Peiffer, archiprêtre Philippet, Plessier, de Romiszowski, abbé Roy, F. de Roucy, de Trémisot, abbé Vattier, assistent à la séance.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Mémoires de l'Académie des Sciences, lettres et arts d'Amiens, 1848, 49, 50, 1881, 1888, 1891, 1892, 1893, 1894, 1897, 1898, 1899, 1900 ;

Société d'archéologie Lorraine, août, sept., octobre 1901 ;

Commission des antiquités et des arts, vol. XXI (Seine-et-Oise) ;

Académie royale d'archéologie de Belgique, 5e série, II ;

Société historique et archéologique du Gâtinais, 2e et 3e trimestres de 1901 ;

Société des Alpes-Maritimes, T. XVII ;

Société de La Diana, T. XII, 1 et 2.

Société d'émulation du Doubs, 1900 ;

Mémoires de l'Académie d'Arras, IIe série, T. XXXII.

Revue de l'Histoire des Religions, juillet-août 1901 ;

Annales du musée Guimet, 1901 ;

Bulletin archéologique, 1901, 2e livraison ;

Bulletin historique et philologique 1901, n° 1 et 2 ;

Sièges de Sens, en 1814, par Joseph Perrin ;

Soissons, le Collège municipal, par Edmond Brucelle ;

Le Cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent, (fin), par notre confrère le chanoine Müller.

M. Baudoüin, présenté par MM. La Perche et le baron de Bonnault, est admis comme membre titulaire. Sur la proposition du Président, M. le baron Kanzler, membre de la Commission d'archéologie sacrée, directeur du Musée profane de la Bibliothèque vaticane, qui a fait hier une intéressante conférence sur les Catacombes

de Rome, est nommé membre correspondant.

Le secrétaire fait part des sentiments de condoléance adressés à la Société, au sujet de la mort du Président Sorel, par M. l'abbé Rohart, président de l'Académie d'Arras ; par M. Glinel, président de la Société académique de Laon ; par M. Perrin, président de la Société archéologique de Sens ; par M. Planté, président de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, et par notre excellent confrère, le Révérend W. H. Langhorne. Interprétant par avance les sentiments de la Société, le Secrétaire a répondu à tous, combien elle était sensible à leur sympathie dans ces douloureuses circonstances.

Le Président prend alors la parole pour adresser, au nom de la Société, un suprême hommage à Alexandre Sorel ; puis sur son invitation le Secrétaire lit une notice biographique et bibliographique qu'il est également inutile d'analyser ici, la Société ayant décidé de la faire imprimer dans notre prochain Bulletin, à la suite de l'allocution de M. Cauchemé et des discours prononcés aux funérailles du Président Sorel.

M. l'abbé Morel tient à nous rappeler ce qu'il lui répétait, peu d'heures avant sa mort. « Dites à tous combien j'ai aimé Jeanne d'Arc et la Société historique de Compiègne. » Sur ces dernières paroles recueillies avec le respect dû à l'adieu suprême d'un mourant, le Président lève la séance en signe de deuil.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. FLEURET. — Note additionnelle au Compte des dépenses du duc de Bourgogne devant Compiègne.

M. LAMBIN. — Un travail sur l'Ortille.

CHANOINE MOREL. — Pèlerinage en Italie.

Le Secrétaire,

Baron de BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 20 Décembre 1901

Présidence de M. CAUCHEMÉ, vice-président

MM. Bazin, Benaut, le baron de Bonnault, Cauchemé, le docteur Chevallier, Raymond Chevallier, Colin, Dervillé, Dubloc, Fleuret, l'abbé Gallois, du Lac, le comte de Lambertye, Paul Lambin, Leduc, Henry Lefebvre, Mareuse, le chanoine Morel, le chanoine Müller, Plessier, de Romiszowski, l'abbé Roy, Sabatier, de Trémisot, l'abbé Vattier, assistent à la séance.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants envoyés par diverses Sociétés :

Revue de l'histoire des Religions, T. XLIV, 2.

Bulletin du comité des travaux historiques, à Nancy en 1901.

Antiquaires de la Morinie, 1901, 3e fascicule.

Société d'histoire et d'archéologie de Gand, 1901, 8e.

Société d'archéologie du Midi de la France janvier-juillet 1901.

Commission des antiquités de la Côte-d'Or, T. XIIIe, 4e fascicules.

Annales de la Société d'émulation des Vosges, 1901.

Le Secrétaire fait part de la mort du comte de Nédonchel, président de la Société historique et archéologique de Tournai, dont plusieurs de nos confrères se rappellent l'aimable accueil, lors de la séance tenue en cette ville par la Société française d'archéologie en 1880. Il est chargé d'exprimer nos sentiments de condoléance à la Société de Tournai qui est avec la nôtre en relation de correspondance.

M. Jules Gaget exprime le regret de ne pouvoir assister à nos séances, étant retenu aux audiences du tribunal de commerce.

Trois de nos confrères : MM. Bénard, architecte, Fabre, conservateur, et Cauchemé inspecteur des bâtiments du Palais, ont reçu, à l'occasion de la visite des Souverains russes, la croix de Sainte Anne. Tout en s'associant aux applaudissements que soulève le rappel de cette distinction, le Secrétaire se permet de regretter qu'elle n'ait pas été attribuée à notre vice-président pour ses travaux archéologiques et que des formalités administratives nous aient empêchés d'offrir à nos augustes hôtes l'album qui retrace les fouilles de la forêt. C'eut été le meilleur souvenir à emporter d'un séjour à Compiègne.

Il est ensuite procédé à l'élection de la Commission qui, aux termes de nos statuts, doit proceder, après la séance, au renouvellement du bureau pour les années 1902 et 1903. Les onze membres sortants sont réélus, et M. Francis de Roucy remplace le regretté président Sorel.

La parole est donnée à M. Fleuret pour lire son travail annoncé par nous, bien à tort, comme une suite aux comptes de dépenses du duc de Bourgogne devant Compiègne, une des dernières œuvres que le président Sorel nous ait lais ées à imprimer. Ce n'est pas le moment de dire quel lien rattache ces deux travaux, et comment la complaisance d'un nouveau collègue, envers notre vénéré président, l'a amené à nous donner aujourd'hui une des plus curieuses évocations qu'on puisse tirer de nos archives communales, l'état de Compiègne en 1447. La ville apparaît ruinée après les terribles sièges qui se sont succédés pendant le premiers tiers du xv[e] siècle : les maisons, en partie détruites, la population diminuée, les ressources taries, alors que les charges sont restées, si même elles n'ont pas augmenté, comme c'est le résultat habituel du cours des années. Des quatre choses qui faisaient autrefois la prospérité de la ville, le commerce des vins de Bourgogne a beaucoup diminué, la foire de la Mi-Carême est délaissée, les tournois sont finis et il n'y a plus de joyeuses entrées des enfants de France, avec tout l'afflux d argent qu'elles attiraient. Sans doute, le tableau doit être quelque peu poussé au noir pour obtenir plus facilement une remise d'impôt ; mais cependant, les détails sont si précis et les chiffres devaient être contrôlés si minutieusement, qu'on doit les croire exacts. Ces données peuvent paraître arides, mais ce sont les meilleurs matériaux de l'histoire, plus sûrs que les mémoires toujours partiaux des contemporains. Et en remerciant

notre laborieux collègue de les avoir exhumés pour nous de la poussière des archives, je ne puis me défendre d'étendre aussi ma gratitude jusqu'à ce modeste employé du xve siècle qui, en alignant ses chiffres, était loin de songer que bien des siècles plus tard, nous y viendrions chercher des renseignements et peut être des espérances, en voyant de quelles misères nos pères sont sortis !

Pour oublier ces tristes souvenirs, M. Lambin nous convie à le suivre dans un coin de la forêt bien connu des amateurs de chasse à courre, mais il ne s'agit pas d'arriver à l'Ortille pour l'hallali. Près de l'étang, là où s'élève aujourd'hui une élégante villa, une ferme avait été habitée pendant deux siècles par la famille de M. Lambin, à titre de fermier, puis de propriétaire.

Notre confrère n'a pas été trompé par son amour filial, en pensant qu'elle serait intéressante pour nous, cette dure et courageuse lutte de l'homme contre la terre qui le nourrit à grand peine et qui trompe bien souvent ses efforts, à laquelle il s'attache en dépit de ses revers passagers et qu'à force de ténacité il finit par dominer en maître. N'est-ce pas l'impression qui se dégage de cette série de baux qui nous montrent la propriété de l'Ortille, tantôt morcelée, tantôt réunie, parfois louée à des prix bien réduits, qui ne sauvent pas de la ruine les occupeurs qui prétendent y remplacer les Lambin.

En 1676, quand la maladrerie de Saint-Lazare vendit aux Jésuites la propriété de l'Ortille, sous la forme d'un bail perpétuel,

on aimerait à savoir quelle était l'origine de cette propriété enclavée dans la forêt. De même, après l'expulsion des Jésuites en 1763, qui profita des importantes réparations que ces religieux venaient à peine de terminer ?

Dans l'histoire du Collège, de M. Plion, un état de février 1764 fait figurer parmi les revenus de l'établissement le fermage de l'Ortille et cependant ce bien devait être vendu nationalement. Ce sont là autant de questions, comme toutes les lectures intéressantes savent seules en soulever et dont notre confrère a eu le bon goût de ne pas attendre la solution, pour nous donner le résultat de ses recherches. Nous l'aurions attendu trop longtemps.

Pour rassurer ses nombreux amis, qui s'inquiétaient de sa chute dans les Vosges, M. l'abbé Morel est allé se promener en Italie, mais bien qu'il n'ait dormi dans un lit qu'une nuit sur deux, il n'a jamais connu, pendant le jour, ces défaillances passagères dont le divin Homère n'était pas toujours exempt ; et il note aussi bien la beauté des paysages alpestres que les nombreuses reliques vénérées sur sa route. Ne croyez pas qu'il se borne à une énumération faite au hasard de ses visites. Le souci de l'érudit habitué à classer ses manuscrits et ses preuves, se retrouve dans ses notes de voyage. Parmi les reliques, il a soin d'indiquer d'abord toutes celles qui se rattachent à la Rédemption, et peuvent servir de preuves à ce mystère ; puis viennent celles qui se rapportent aux apôtres Pierre et Paul et qui prouvent notamment leur séjour à Rome.

Enfin, il n'a garde d'aller au cimetière de Saint Calixte vénérer la tombe de saint Corneille ; et puisse la poignée de terre qu'il en a précieusement rapportée, lui rappeler toujours qu'il a une vieille dette à acquitter bientôt, pour l'honneur de ce grand pontife et pour celui de notre ville.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

Le rapport annuel du Secrétaire.

La ponctuation dans l'évangéliaire de Noyon, par le chanoine Müller.

La description de l'église de Ravenel, par le chanoine Morel.

L'histoire de l'Hôpital Saint-Nicolas, par l'abbé Vattier (Suite).



Après la séance, le Conseil d'administration de la Société historique étant réuni, suivant les statuts, a procédé à l'élection du Bureau pour une période de deux ans, 1902 et 1903. Ont été nommés :

Président : M. l'abbé Vattier.
Vice-Président : M. Plessier.
Secrétaire : M. le baron de Bonnault.
Secrétaire-adjoint : M. Dervillé.
Trésorier : M. Flamant.
Archiviste : M. Benaut.
Archiviste-adjoint : M. Cauchemé.

Le Secrétaire, Baron DE BONNAULT.

EXCURSIONS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

EN

1901

EXCURSIONS

Saint-Leu-d'Esserent ; Nogent-les-Vierges ; Villers-Saint-Paul ; Angicourt et Rieux.

(20 mai 1901).

Depuis longtemps, la Société historique avait décidé de refaire cette excursion, dont le souvenir ne subsistait guère que dans nos archives, car ils deviennent rares ceux qui avaient pris part à cette course en 1874 et en 1876. Ce projet allait être exécuté, quand la mort vint frapper brusquement celui qui était pour nous, depuis plus d'un quart de siècle, un organisateur, un guide et un chroniqueur incomparables. Aussi, je suis bien certain que son souvenir pesait tristement sur les nombreux membres de la Société réunis le 20 mai dernier à la gare de Compiègne.

C'étaient MM. d'Arrentières, Benaut, baron de Bonnault, Brulé, Cauchemé, docteur Chevallier, Raymond Chevallier, Colin, Daussy, Dubloc, abbé Gallois, comte de Lambertye, Leduc, Pillon, Plessier, Sabatier et le président Sorel, auxquels avaient bien voulu se joindre Mesdames d'Arrentières, du Breuil, Brulé, le Féron d'Eterpigny et Mademoiselle de Vaux d'Achy. En route, nous allions faire deux précieuses recrues, l'abbé Martin et le chanoine Müller, qui nous feront les honneurs de leurs églises.

Le premier arrêt est à Saint-Leu-d'Esserent, dont la grande église, dominant le cours de l'Oise et visible de fort loin, est un perpétuel sujet de regret pour les voyageurs, maintenant qu'on ne va plus à Paris par Pontoise. Avec son haut chevet circulaire, sa longue

nef rayée d'ombres par de puissants contreforts et la flèche de pierre de son clocher, c'est déjà, de loin, une attirante silhouette.

En approchant, l'édifice, qui semblait élevé d'un seul jet, trahit plusieurs constructions successives. Elles se préciseront davantage à l'intérieur.

Cependant, on ne se presse pas d'entrer, car la façade principale, à l'ouest, nous saisit et nous retient par sa beauté sévère et forte, bien digne d'une fille de Cluny.

Le prieuré de Saint-Leu doit sa fondation à Hugues de Dammartin, seigneur d'Esserent qui, après beaucoup d'autres pieuses libéralités, abandonna, aux religieux de Cluny, ses biens en ce pays et l'église déjà existante à Esserent en 1081, pour y élever un monastère. La construction de la nouvelle église commença dès la seconde moitié du XII[e] siècle par le porche et le clocher, qui s'élève solitaire à l'extrémité droite de la façade. Il est couronné par une flèche octogonale en pierre décorée d'imbrications qui jouent la toiture en bardeaux. Le long des arêtes, jusqu'au premier tiers de la hauteur, des colonnettes retenues par des bagues semblent le consolider et lui donnent une singulière élégance. Cette disposition mérite d'être signalée, car on en trouverait difficilement un autre exemple. Au même titre, nous devons indiquer le porche, véritable narthex, qui s'étend sur toute la largeur de l'église. Il supporte au premier étage une galerie. Après avoir servi de bibliothèque aux moines, elle est devenue un véritable musée de l'œuvre permettant, grâce aux précieux débris qu'il renferme, de contrôler et d'apprécier la judicieuse restauration de l'édifice.

En entrant, on est tout d'abord comme ébloui par les belles proportions de l'église, par cette nef large, haute, lumineuse, qui conduit l'œil jusqu'aux fenêtres de l'abside, sans que l'âme

sente rien peser sur elle, tant les parties pleines semblent peu de chose auprès du vide immense qu'elles enveloppent. Il faut descendre aux détails pour retrouver d'une façon frappante la preuve d'une construction successive.

Au bas de la nef, on trouve encore les restes de l'église du XIe siècle donnée par Hugues de Dammartin. Elle ne s'étendait pas au delà des six premières travées de l'église actuelle et était également plus étroite. Une pareille église ne pouvait convenir aux moines de Cluny; et dans la seconde moitié du XIIe siècle, ils commencèrent l'édifice actuel, par le chœur, en avançant vers le portail. On était arrivé au point où, dans la plupart des églises, naissent les bras du transept, quand l'architecte modifia son plan et surtout les profils de ses moulures pour les mettre au goût du jour, je veux dire du XIIIe siècle ; et c'est dans ce style qui est l'époque classique de l'architecture gothique, que l'église s'acheva, ainsi que la chapelle haute, élevée au chevet, pour y déposer les reliques et les exposer de là haut à la vénération des fidèles, comme cela se fait encore à Rome.

Je voudrais préciser davantage ces curieuses différences d'époque et de style, mais l'espace m'est limité ici, comme là-bas le temps pendant que le chanoine Müller, en face d'un travée commencée au XIIe siècle et continuée suivant le goût du XIIIe siècle, nous détaillait toutes les transformations et faisait si bien parler les pierres, qu'il nous semblait entendre quelque vénérable prieur contemporain de la construction.

Mais tandis que les uns grimpent dans le triforium où de curieuses modifications les retiennent, que les autres s'attardent devant de merveilleux chapiteaux, que quelques-uns considèrent la statue mutilée d'un prétendu saint Leu, qui, pour être simplement un

comte de Dammartin, n'en exauce pas moins les prières naïves faites devant son image, le Président nous appelle dans l'ancien cloître du couvent libéralement ouvert pour nous par son propriétaire actuel M. Decrept. Il faut en sortir presque aussitôt et, en jetant un regard de regret sur la belle porte fortifiée, gagner le chemin de fer qui doit nous conduire à Creil, c'est-à-dire au déjeuner. Si ce n'est pas le clou de la journée, comme on l'insinue parfois, c'est chose essentielle et plaisir fort avouable, surtout quand, fidèle au toast du Président, on a le bon goût d'estimer un repas moins d'après le menu que suivant les convives.

Le temps nous a manqué pour revoir les curieux restes de saint Evremont, dont les chapiteaux avaient été plusieurs fois cités pendant que nous admirions ceux de l'église de Saint-Leu. Un grand char à bancs nous emporte à travers les faubourgs de Creil et, sans qu'on puisse apprécier le changement de commune, nous arrête à Nogent-les-Vierges, devant la belle propriété de Mme Hébert, jardins admirablement tenus au milieu desquels un archéologue enthousiaste, Houbigant, a plaqué sur un pavillon moderne une admirable galerie de la Renaissance rapportée pierre par pierre du château de Sarcus et arrachée ainsi au vandalisme qui a détruit en 1833 un des plus merveilleux châteaux de notre pays. L'ornementation de ces trois arcades rappelle beaucoup celle de Nantouillet ; peut-être semble-t-elle trop riche, presque lourde. Mais il faut tenir compte du cadre trop étroit et placé trop près du sol, où l'on a entassé tous ces trésors. Au premier rang figurent les médaillons de François Ier, des princes et princesses de sa famille et des principaux personnages de sa cour.

Nous n'avons fait qu'entrevoir, du haut de notre voiture, la fontaine qui rappelle les

deux vierges écossaises, sainte Maure et sainte Brigide, auxquelles le village de Nogent doit son gracieux surnom, nous avions hâte d'arriver à l'église.

L'édifice s'annonce de petites dimensions et de construction hybride. Au pignon de la façade couronné par un antefixe en croix et percé de deux fenêtres romanes fortement remaniées, s'accole un petit porche roman modifié au xve siècle et dont la porte a été singulièrement élargie. Par-dessus les toitures, le clocher, dont le premier étage est masqué, montre deux étages de fenêtres et a le grave défaut de présenter une ornementation plus lourde au sommet qu'à la partie inférieure. Un toit en batière le termine. Sur les côtés de l'église, une seule rangée de fenêtres haut placées et étroites. Derrière, le transept déborde percé de grandes baies ogivales et le chœur éclairé de même se termine carrément.

A l'intérieur, une seule nef romane étroite et sombre conduit au transept et au chœur dus à la dévotion de saint Louis envers les deux vierges écossaisses, construction vaste, largement éclairée, reposant sur deux élégantes colonnes et formant avec la nef un contraste complet.

Quelques détails sont à signaler : ainsi, à gauche en entrant, une cheminée rappelle l'usage du baptême par immersion qui la rendait fort utile. Elle a dû servir également aux nombreux pèlerins. Plus loin, du même côté, un mausolée nous montre sur une dalle de marbre noir un *priant* en marbre blanc, Jean Bardeau, seigneur de Nogent, secrétaire de Henri III, mort en 1632. Mais la statue est médiocre et l'homme paraît trop court. Contre les parois de l'église de nombreuses pierres tombales ont été relevées. Enfin aux deux pilliers qui supportent l'arc triomphal du chœur, on remarque deux fragments de re-

table sculpté, la Naissance et la Mort de la Vierge.

Traversant à pied le beau parc de notre confrère M. le comte d'Archiac, où les eaux vives et l'ombre des grands platanes donnent une fraîcheur délicieuse, nous allons reprendre nos voitures pour gagner plus rapidement Villers-Saint-Paul.

Comme à Nogent, l'église possède une nef romane, un chœur plat du XIIIe siècle et un clocher carré coiffé d'un toit en batière; mais ici, la nef est flanquée de collatéraux indiqués extérieurement par un double étage d'ouvertures; le clocher, construit comme le chœur au XIIIe siècle, est percé de baies parfaitement harmonisées et flanqué d'une tourelle ronde qui renferme l'escalier et ajoute à la fois force et élégance ; surtout enfin un beau portail roman fixe nos regards. L'ébrasement est profond, orné d'un faisceau de dix colonnettes de chaque côté. Au-dessus du linteau d'un appareil singulier, cinq archivoltes en retraits successifs sont décorées de méandres et de bâtons rompus simples ou doublés, de façon à fournir une suite de losanges. Sur les murs latéraux, au-dessus des fenêtres de la grande nef, dont la base est masquée en partie par le relèvement postérieur des toitures des bas-côtés, règne une curieuse corniche ne comprenant pas moins de 29 modillons de chaque côté dessinés jadis avec grand soin par M. Woillez.

A l'intérieur, nous nous bornerons à noter le frappant contraste entre cette nef romane du commencement du XIIe et le transept du XIIIe siècle, et nous renverrons à l'étude publiée sur cette église par M. Lefèvre-Pontalis, ceux qui auraient le loisir d'y faire une visite approfondie.

Une route charmante à travers un pays légèrement accidenté nous conduit à Angicourt, petit village, dont l'église séduit et attriste,

Un porche, appuyé sur de courtes colonnettes précède l'église; une fenêtre au-dessus, deux autres de chaque côté, correspondant aux bas-côtés meublent le pignon, du style roman de transition, qui sert de façade à l'église.

A l'opposé, le chevet plat est percé de deux grandes fenêtres ogivales ; sur les côtés, de grands arcs-boutants partent du comble et s'appuient sur les contreforts qui soutiennent les collatéraux; au centre, des toitures de la nef et du transept s'élève un clocher couronné d'un toit en bâtière. L'ensemble est harmonieux, mais les murs envahis par le lierre, les tuiles brisées des toitures, lui donnent un aspect à la fois pittoresque et navrant.

Cette dernière impression domine en descendant dans cette église humide, si belle de proportions et de détails, dont l'abandon présage la ruine prochaine, alors qu'elle semble digne d'être prise pour type de l'église rurale. Pareille incurie est plus choquante encore, quand, au sortir de l'église, on aperçoit sur la hauteur la façade neuve du Sanatorium, où tant d'argent a été follement gaspillé.

Il ne nous restait plus à voir que l'église de Rieux, peut-être plus lamentable encore : la nef a été transformée en école et l'on est en train d'en mutiler les sculptures, pour y ajouter une buanderie. Le chœur seul, à chevet plat, avec ses voûtes et ses fenêtres ogivales, garde l'apparence d'une église.

En attendant le train qui nous ramènera à Compiègne, quelques-uns d'entre nous entrent dans le petit castel bâti sur le bord de la voie ferrée, qui, avec ses fossés pleins d'eau, fait bonne figure entrevu du wagon.

Je ne me dissimule pas combien ces notes sont incomplètes et pauvres de renseignements précis pour qui voudrait étudier sérieusement l'architecture de ces églises, si bien décrites par Grave, Woillez, les chanoines Pihan et Müller, et M. Lefèvre-Pontalis ; mais

vous tous, dans une course aussi rapide, pouviez-vous apporter quelque nouvelle solution de ces intéressants problèmes archéologiques, et votre rapporteur n'a-t-il pas fidèlement rempli sa tâche, s'il a résumé vos impressions et les a fixées dans votre mémoire, vous inspirant le projet de revoir à loisir ce petit coin de notre pays, où quelques églises de village renferment tant de choses intéressantes.

Baron DE BONNAULT.

Ménévillers ; Saint-Martin-aux-Bois ; Maignelay ; Montigny ; Ravenel ; La Neuville-Roy.

(2 Juillet 1901)

Une excursion par une chaleur torride perd beaucoup de ses attraits. Sans soleil, elle devient maussade. Notre promenade du 2 juillet n'a point connu ces inconvénients. Elle a même été particulièrement favorisée. La pluie de la nuit précédente avait répandu partout une agréable fraîcheur. Le soleil s'est montré gracieux tout en nous épargnant ses rayons trop ardents. Vingt-deux excursionnistes avaient répondu à l'appel de notre dévoué Président. Partis de Compiègne à 9 h. 26, par le train d'Amiens, nous montions en voiture à Ménévillers à 10 heures. Le clocher de Ménévillers nous a arrêtés un instant. Sur chacune de ses façades sont deux baies à plein cintre qu'une petite colonne divise en deux baies secondaires en retraite, également à plein cintre. Cette disposition est l'une des caractéristiques de l'architecture romane. Tout près de l'église s'élève un petit monument fort curieux de la Renaissance. C'est une croix dont le fût est un monolithe d'environ 6 m. 50, chargés d'arabesques et d'armoiries.

Saint-Martin-aux-Bois, dont la splendide abbatiale domine la région, fixe bientôt tous les regards. Ses longues fenêtres géminées, sa corniche formée de feuilles entablées, ses puissants contreforts excitent toujours l'admiration. Les chanoines de Saint-Augustin qui s'installèrent à la fin du XIe siècle à Ruricourt, appelé depuis Saint-Martin-aux-Bois,

venaient de Saint-Quentin-lès-Beauvais. Les majestueuses proportions de la cathédrale les avaient fascinés, Ils en firent une réduction d'un caractère non moins imposant. Leur œuvre est restée inachevée. Les dons cependant n'avaient pas manqué, mais la dépense fut considérable. Il fallut s'arrêter après la construction des deux tours qui devaient accompagner le portail. Un grand mur sans ornement aucun ferma provisoirement l'édifice. Hélas ! il n'a pas encore été remplacé.

La guerre de Cent ans, l'invasion anglaise mirent le pays à feu et à sang. Le monastère fut brûlé. Les flammes vinrent si bien lécher la clôture provisoire de l'abbatiale qu'à la partie inférieure les pierres en furent profondément calcinées. C'était en 1445. La misère régnait partout. Les chanoines de Saint-Augustin se contentèrent de restaurer la porte de la tour méridionale dans le style de l'époque. Un arc en accolade y couronne un autre arc surbaissé sur lequel sont assis deux anges tenant un écusson.

On a décrit tant de fois déjà cette magnifique église et ses stalles pleines d'originalité, qu'une nouvelle description paraîtrait superflue. Notons cependant quelques particularités du mobilier : une statue de la Vierge-Mère au profil très pur ; un bas-relief en marbre blanc représentant saint Martin divisant son manteau et au bas cette inscription :

M C ter et qu > ater undeno, me dedit > ici
de Bullis fr > ater Guillermus dict.Haimer > ici

c'est-à-dire : *L'an 1344, m'a fait mettre ici frère Guillaume dit Hémeri, de Bulles* ; un groupe en trois blocs de pierre figurant la descente de Croix ; une clochette haute de 0,22 centimètres, portant comme ornements les instruments de la Passion, la croix, la lance et l'éponge, et une fleur de lys, etc.

L'entrée de la sacristie, restaurée au XVIe siècle par Guy de Baudreuil qui gouverna l'abbaye de 1492 à 1531, ne manquait pas d'élégance. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une ruine. La porte avec ses trois sibylles en bas-relief en est le morceau le mieux conservé. Les travaux faits à cette église ne l'ont pas empêchée de ressembler à un édifice abandonné. Les échafaudages encombrent toujours la nef et le mauvais état des vitraux permet aux oiseaux d'y circuler et de s'y installer librement.

Le temps, que nous avons passé dans ce splendide monument ainsi que dans les celliers de l'abbaye, nous a paru bien court. Midi approchait ; les estomacs commençaient à crier famine et notre déjeuner nous attendait à Maignelay. La distance fut vite franchie, grâce à l'ardeur des chevaux. Notre zèle archéologique n'était pas encore épuisé. Avant de nous mettre à table, nous avons visité un édicule dédié à sainte Madeleine situé à l'extrémité du bourg. L'abside seule remonte au XVIe siècle. Tout le reste est de restauration récente. A l'intérieur, au-dessus de la porte, est un bas-relief en pierre représentant l'Eglise triomphante et l'Eglise militante. Dans la partie supérieure, les anges et les saints entourent l'Eternel. Dans la partie inférieure, devant une église se pressent, d'une part, le pape, suivi du clergé et des fidèles, et d'autre part, l'empereur accompagné de ses grands officiers, ducs, comtes et barons.

Le déjeuner copieusement servi a fait honneur au restaurateur M. Aubin, mais nous avions hâte de reprendre notre excursion.

L'église de Maignelay a été bâtie des deniers de Louis de Halluin, premier seigneur de ce nom qui ait habité Maignelay. Elle fut terminée en 1516. Le porche ou vestibule qui y donne accès est formé de trois grandes arcades chargées de festons et de pampres, avec une ba-

lustrade à jour pour couronnement. Dans une niche voisine de la porte d'entrée, est un buste de sainte Madeleine qu'apprécieront les artistes. Les voûtes du chœur se font remarquer par la profusion des festons, torsades, entrelacs qui les décorent. Leur ensemble a la physionomie d'une carène de navire. Tous les motifs sont d'une sculpture très fouillée. Et pourtant l'œuvre en elle-même n'est que prétentieuse. Nous devons un merci tout particulier à M. le doyen de Maignelay qui nous a mis à même d'admirer tous les détails d'un rétable en bois doré reproduisant les diverses scènes de la passion. Des inscriptions figurent sur les vêtements des personnages principaux. Elles nous auraient aidés à pénétrer la pensée intime de l'artiste, si nous avions pu les étudier à loisir. Une journée suffisait à peine pour les relever. Ce retable mérite les honneurs de la phototypie. Il a pris place, du reste, dans l'album archéologique de la Société des Antiquaires de Picardie.

L'église de Maignelay est un spécimen fort original de l'architecture de la Renaissance. Il y a quelque intérêt à l'étudier dans toutes ses bizarreries. Avant de la quitter, saluons un petit groupe en marbre blanc rapporté, dit-on, d'Italie, au temps où s'achevait l'édifice. C'est une *Notre-Dame de Pitié*, autrement dit la sainte Vierge tenant le corps du Christ sur ses genoux après la descente de la Croix.

A peine quittions-nous le territoire de Maignelay, que nous rencontrions un calvaire en pierre de forme cubique, portant des inscriptions latines et françaises sur chacune de ses faces. Sa croix vient du clocher de Montigny qu'elle a orné jusqu'au XVI[e] siècle ; aussi l'appelle-t-on le Bouquet de l'église.

Montigny a comme Maignelay une église rebâtie au XVI[e] siècle. C'est pourquoi la plupart des motifs de la Renaissance y viennent

fleurir les baies, les arcades et les arcs-doubleaux de l'architecture ogivale.

Les nervures des voûtes et leurs pendentifs sont plus sobres d'ornements qu'à Maignelay. La tour du clocher haute de 37 mètres s'élève avec orgueil au-dessus du village. Elle se termine par une coupole octogone qu'encadre une balustrade à jour ayant à chaque angle deux clochetons. Saint Marcoul, l'ermite de Corbigny, est à Montigny l'objet d'une dévotion particulière. Aussi l'y voit-on représenté guérissant des écrouelles une femme, dont il touche la machoire.

Il est bon de voir Ravenel après Montigny qu'il écrase par la beauté de son clocher à trois étages, avec galerie à machicoulis. La profusion des ornements qui le couvrent demande qu'on s'y arrête longuement. On n'y voit plus cependant les chiffres d'Henri II et de Diane de Poitiers. Ils ont disparu lors de la restauration faite en 1859. Par contre, la date de 1550 y figure sur deux cartouches.

La nef est moderne et le chœur du XVI[e] siècle. Le retable du maître-autel est orné de quatre colonnes en marbre noir d'ordre composite. Ses deux ailes lui donnent la physionomie d'un triptyque. A droite et à gauche dans des niches sont les statues en pierre de saint Pierre et de saint Paul. Ce retable porte la date de 1634. Il n'est dans l'église de Ravenel que depuis le commencement du XIX[e] siècle.

L'autel de la sainte Vierge est lui aussi appuyé sur un retable. Dans le mur sont trois niches et dans ces niches trois statues en demi-relief, au milieu la sainte Vierge avec l'Enfant Jésus debout devant elle, à droite saint Simon Stock tenant le scapulaire et à gauche saint Dominique avec le rosaire. Quatre colonnes d'ordre ionique encadrent ces trois niches et soutiennent un riche entablement

sur lequel reposent deux étages d'ornements variés.

Dans le transept à droite est un monument funèbre en marbre blanc, érigé à la mémoire de Jean de Bouchart, seigneur de Ravenel, Provinlieu (dépendance de Froissy) et Valécourt, décédé le 29 juin 1616 et de Jeanne du Plessier, sa femme, morte le 10 novembre 1624.

Dans la nef latérale du côté de l'épître, une autre pierre commémorative rappelle que Jean-François Vitou, curé de Ravenel pendant 33 ans, décédé le 14 décembre 1766, a 65 ans, a fondé à Ravenel six saluts du Saint-Sacrement. Dans l'autre nef latérale, sur une pierre encore noircie sans doute pour imiter le marbre, se trouve consigné l'obit fondé par un autre curé de Ravenel, Mathias Hubert, décédé le 25 février 1652. Les fonts-baptismaux, le banc d'œuvre mériteraient aussi une mention, mais il faut savoir nous borner.

Messieurs les curés de Montigny et de Ravenel ont mis un grand empressement à nous signaler tout ce qui dans leurs églises pouvaient piquer notre curiosité. Nous leur en disons un chaud merci.

M. Léon de Maindreville, M. Louis de Chalambert et Mme de Chalambert, qui étaient venus se joindre à nous à Saint-Martin-aux-Bois, nous ont quittés après la visite de Ravenel et sont repartis en automobile.

La Neuville-Roy, Rouvillers et Estrées étaient encore inscrits sur notre programme. Mais les heures s'étaient écoulées avec plus de rapidité que jamais. Il ne fallait pas manquer le train venant de Beauvais. Seules les ruines du château-fort de la Neuville-Roy reçurent notre visite.

La journée fut vraiment trop courte. Elle n'en fut que mieux remplie. Nous ne saurions trop multiplier de semblables excursions qui tout à la fois nous reposent et nous instruisent. E. MOREL.

Le Francport

(26 juillet 1901)

Jamais réunion de la Société historique n'avait attiré autant d'adhérents, près d'une cinquantaine. C'est que l'aimable invitation de notre confrère le marquis de l'Aigle n'offrait pas seulement l'attrait d'une visite aux ruines vénérables du couvent des Bonshommes dont le Président Sorel a si bien retracé l'histoire. Et même la perspective de feuilleter une collection d'autographes aussi célèbre que peu connue, ne le cédait-elle pas chez plusieurs à la curiosité de visiter ce château tout neuf, sorti de terre si rapidement qu'il semblait l'œuvre de quelque fée attardée en notre siècle? N'était-ce pas surtout l'attrait de cette hospitalité seigneuriale qui nous était offerte par une famille qui est le lustre du pays qu'elle habite et assure aux Compiégnois un rang distingué dans le monde de la chasse et du sport? Aussi malgré le mauvais temps, les dames étaient-elles presque aussi nombreuses que leurs compagnons et bien peu avaient renoncé à la faveur qui leur est faite d'accompagner les membres de leur famille inscrits sur la liste de la Société.

Le nouveau château bâti par M. Sanson, architecte à Paris, est admirablement situé au sommet d'une pelouse légèrement valonnée qui s'élève des bords de l'Aisne, entre les forêts de Compiégne et de Laigue. L'immense façade, presque sans saillie, se détache dans sa blancheur neuve sur les fonds sombres de la forêt voisine. Nos voitures la tournent pour nous arrêter devant la façade opposée, de silhouette plus mouvementée, traitée comme

tout l'ensemble du château dans le goût Louis XVI, avec une décoration discrète et fine, dont le principal ornement résulte de la beauté de la pierre et de son parfait appareillage.

Le marquis de l'Aigle nous reçoit sur le perron pour nous faire les honneurs de sa demeure, *maison de chasseurs*, dit-il modestement, car la bibliothèque et d'autres appartements trahissent les goûts du lettré et de l'aquarelliste. Pour le moment, arrêtons-nous à sa suite devant un grand panneau de Desportes, sujet de chasse traité comme toujours avec moins de souci de l'exactitude que de l'effet décoratif. La vérité telle que nous la comprenons reprend ses droits dans une série d'aquarelles qui ont pour beaucoup d'entre nous un double intérêt, valeur artistique et surtout souvenir de tous ces chasseurs également intrépides à pied ou à cheval, jouant du fusil ou sonnant de la trompe, et dont beaucoup, hélas ! ont disparu.

Dans le grand salon, nous allons saluer la marquise de l'Aigle qui attendait les visiteuses. Les murs de cette vaste pièce sont tout garnis de portraits de famille, la plupart assez récents, crayons, pastels, aquarelles et grandes toiles à l'huile. Celui du marquis actuel signé *Nelie Jacquemart* est un souvenir d'un tragique accident dont l'auteur et la comtesse Greffulhe sont heureusement sorties. Après la catastrophe du bazar de la Charité, Nelie Jacquemart, Madame André, désireuse de témoigner sa gratitude envers Mme Greffulhe, reprit ses pinceaux délaissés depuis vingt ans, pour offrir à son amie le portrait de son gendre le marquis de l'Aigle. Ce n'est plus cette facture du portrait de Duruy que n'ont pas oubliée les habitués du Salon d'il y a 30 ans : la touche s'est alourdie, mais l'œuvre puissante reste d'un haut intérêt. Cependant, je le crains, beaucoup de

regards se laissent détourner des peintures par les admirables échappées de vue ménagées, à travers le parc, sur la rivière d'Aisne et la forêt de Compiègne. Il y a lutte entre l'art et la nature, et l'issue en est bien souvent défavorable aux artistes.

M. de l'Aigle y met fin en nous réclamant dans la bibliothèque, où il doit nous montrer sa riche collection d'autographes, composée exclusivement par lui depuis plus de 30 ans. La pièce, parfaitement aménagée, est très claire quoique complètement garnie de livres sur tous les murs jusqu'au plafond, avec une galerie à mi-hauteur pour faciliter l'accès des rayons. De moelleux tapis pour étouffer le bruit, un ventilateur pour combattre les chaleurs excessives qui portent au sommeil et font tomber le livre des mains, bref tous les raffinements du confortable moderne sont ici réunis, pour en faire une studieuse retraite. Mais aujourd'hui c'est une foule qui l'envahit, avide de voir et d'entendre. Nous ne pouvions connaître qu'une faible partie de ces reliques délicates; aussi M. de l'Aigle a-t-il choisi celles qui se rapportent à l'époque révolutionnaire, jugeant avec raison qu'elles seraient d'un intérêt plus palpitant, je craindrais de dire actuel, bien que plusieurs l'aient pensé tout bas.

Voici d'abord l'ordre signé d'Huguenin, président de la commune de Paris, ordonnant d'enfermer le malheureux Louis XVI au Temple, après la journée du 10 août 1792. Un mois plus tard, la Convention, en proclamant l'abolition de la royauté, ne fera que sanctionner le fait accompli; et même, quand elle enverra à l'échafaud le roi détrôné, elle y ajoutera simplement un crime inutile dicté par la peur. En réalité la vieille royauté, qui avait fait la France, est morte le jour où son chef passe officiellement du palais à la prison. L'acte est décisif et, quoi qu'on en puisse

penser, il continue de peser lourdement sur l'époque troublée que nous traversons.

Aussi ce n'est pas sans émotion qu'on remarque combien la signature apposée au bas d'une telle pièce est d'une beauté tranquille. Jamais notaire d'ancien régime, en perruque poudrée et manchettes de dentelles, n'a exécuté plus magistralement son paraphe.

Le châtiment ne se fera pas attendre. Qui a plus contribué à la Révolution que Camille Desmoulins, le pamphlétaire passionné qui soulevait le peuple au Palais-Royal et le lançait à l'assaut de la Bastille ! Suspect à son tour, emprisonné, à la veille de monter sur l'échafaud, il écrit à sa chère Lucile une lettre toute tachée de larmes, où il déclare qu'il mourrait sans regret, s'il pouvait croire qu'il y eut une autre divinité que sa Lucile. Je cite de mémoire; mais faute d'une foi positive, le malheureux divague en protestations d'innocence, en regrets stériles et en réminiscences amoureuses qui finissent par paraître déplacées en un pareil moment.

Plus émouvant, quelles que soient les opinions personnelles, est un simple billet de la reine, d'une écriture plus petite que celle de sa fameuse lettre à Madame Elisabeth, parce qu'il lui fallait écrire sur un papier de quelques centimètres carrés facile à dissimuler. Le contenu en reste assez énigmatique pour la même raison. Mais ce rare billet, plus petit qu'une carte à jouer, se rattache à cette époque où des amis courageux préparaient l'évasion et auraient réussi, s'ils n'avaient trouvé un insurmontable obstacle dans la reine elle-même. Jamais elle ne voulut consentir à se séparer de ses enfants. C'était peut-être folie que d'avoir fait ainsi échouer la tentative de Varennes, mais ici nul n'oserait l'en blâmer.

M. de l'Aigle qui commente ses précieux autographes avec autant de précision que de

clarté, ne dédaigne pas l'art des contrastes : après les victimes, le plus redoutable des proscripteurs, Robespierre. Il a pu frapper impunément les Royalistes, les Girondins et Danton et le tendre Camille, dont nous avons vu les dernières larmes, mais voici maintenant qu'il envoie en prison, en attendant la guillotine, une femme à laquelle sa beauté vaudra trois maris et encore plus d'amants, que l'amour sauvera de l'échafaud et que la reconnaissance des proscrits transformera en Madone, à une époque qui ne connait ni Dieu, ni saints, ni autels ; et cet ordre d'écrouer l'ex-marquise de Fontenay, écrit tout entier de la main de Robespierre, forcera Tallien à engager contre lui une lutte à mort qui se terminera par celle du dictateur et la fin de la Terreur. Que de choses dans cette simple feuille de papier, dont ne se doutait guère celui qui écrivait ces lignes et signait ainsi sa condamnation !

Comme on comprend la passion du collectionneur pour ces choses fragiles qui permettent, soit à son imagination d'évoquer les acteurs d'un drame, soit de rechercher dans le caractère de l'écriture la trace fugitive des émotions du moment, soit enfin à propos d'un nom, d'un mot, de poursuivre la recherche d'un de ces délicats et difficiles problèmes qui sont le tourment et la joie des chercheurs. C'est le plaisir du chasseur en quête de gibier, c'est celui du naturaliste qui, avec un simple fragment, reconstruit les espèces disparues ; disons-le, c'est la récompense de tout homme qui aime le travail et trouve dans l'accomplissement de la grande loi humaine la jouissance la plus vraie.

Quand ces feuilles jaunies passaient sous nos yeux, M. de l'Aigle semblait aller trop vite, et moi, quoique j'abrége, je serai trop long, maintenant que les suggestifs papiers ne sont plus là. Aussi, je me bornerai

à signaler des lettres de Mme Rolland qui jettent un jour peu édifiant sur sa liaison avec Buzot; une autre de Sombreuil à Hoche le sommant de tenir la parole donnée aux émigrés qui venaient de rendre le fort Penthièvre et qui, confiant dans la loyauté républicaine, car après tout c'étaient des Français, refusèrent de s'évader sur la route d'Auray ; une autre d'André Chenier, curieuse surtout pour sa rareté ; enfin le rapport du peintre David sur l'impossibilité d'organiser la procession où devait figurer le cadavre de Marat, au naturel, dans sa baignoire, tant la décomposition avait été rapide.

Pour chasser ces idées lugubres, une collation nous attendait dans la grande salle à manger, où les yeux trouvent aussi à se satisfaire devant de grands panneaux de chasse. Les originaux sont au palais de Fontainebleau, mais les sujets paraissent pris dans la forêt de Compiègne. Le Puits du Roy y figure avec ses barrières, telles que nos pères les ont connues. Le mont Saint-Marc ou Saint-Pierre, avec des étangs au bas et une église à mi-côte, est moins facile à reconnaître ; les autres sujets dépassent les limites de mon imagination. On sait du reste quelles libertés se permettaient les paysagistes d'autrefois. Un des meilleurs, Harding, le créateur du croquis moderne, ne se gêne pas pour affirmer qu'en dessinant le panorama d'une ville, on peut déplacer les tours comme dans une partie d'échecs.

Pendant que quelques-uns ou quelques-unes s'attardent devant les petits fours, d'autres plus expéditifs ou plus curieux gagnent la petite salle à manger garnie d'une merveilleuse boiserie ancienne, qui vous reporte dans un de ces charmants boudoirs du XVIIIe siècle. Il en est qui vont visiter même les appartements de famille, tout à fait séparés de ceux de réception où nous sommes entrés tout d'abord.

Puis, le beau temps étant revenu, le gros des visiteurs prend le chemin de l'ancien couvent des Bonshommes. Il ne reste que le réfectoire avec sa voûte d'arête, reposant sur deux piliers trapus. La main pieuse, qui l'a sauvé et converti en chapelle a cru bien faire d'orner ces voûtes d'un semis de macarons ou de fleurons, que les propriétaires feront disparaître bientôt pour la plus grande joie des archéologues.

La promenade à travers les allées du parc, le long de l'étang, avec de continuels retours vers le château, n'a, je pense, aucun intérêt archéologique, mais n'en est pas moins appréciée de tous. A Compiègne, si on peut devenir archéologue ou érudit, on naît chasseur, et chacun s'intéresse aux nombreux faisandeaux qui accourent dans les layons, croyant que le garde leur apporte la nourriture, comme ils se sauveront bientôt au moindre bruit.

Cependant, c'est avec un intérêt plus vif qu'on va visiter le chenil, sur la demande d'une dame, car si les tirés seront le plaisir d'un petit nombre de privilégiés, la chasse à courre reste celui de tous.

Cette fois, la visite est complète et nous n'avons plus qu'à nous grouper, silencieux, autour de notre Président qui veut bien se charger de remercier nos hôtes avec cette urbanité de manières et cette élégance de langage qui semble l'apanage de l'ancienne magistrature. Je ne puis citer ses paroles, mais personne n'a oublié comment l'historien des Bonshommes a justement et délicatement rappelé à Madame de l'Aigle qu'elle était bien l'héritière des traditions de bienfaisance établies par les moines, et que, pour les pauvres, le château neuf resterait comme le vieux couvent, *la Bonne Maison*.

Baron DE BONNAULT.

Une main pieuse a retrouvé dans les papiers du Président Sorel, le texte des remerciements qu'il avait adressés à nos hôtes du Francport, nous sommes heureux de le donner ici, comme la suprême parole de notre regretté Président :

MADAME,

Au nom de la Société historique, permettez-moi de vous adresser, ainsi qu'à notre honorable Collègue, Monsieur Robert de l'Aigle, tous nos remerciements pour le gracieux accueil que vous avez bien voulu nous ménager. Le grand nombre de personnes qui m'accompagnent, presque une légion, et leur empressement à s'inscrire, vous montrent mieux que je ne pourrais le dire, le désir qu'elles avaient de répondre à votre aimable invitation. Chacun de nous, en effet, s'est fait à l'avance, un véritable plaisir de contempler ce site enchanteur où la nature a semé tant de beautés, d'admirer les constructions nouvelles dont l'intérieur révèle autant de goût que d'élégance et enfin de jeter les yeux sur les documents historiques pleins d'intérêt et sur les beaux ouvrages qui ont pour savegarde votre esprit aussi artistique que littéraire. Notre visite au Francport laissera donc en nous une impression des plus agréables.

Mais ce n'est pas tout. Nous autres qui aimons à fouiller dans le passé, nous avons évoqué le souvenir de l'ancien couvent dont j'ai cherché à retracer l'histoire et que la voix populaire appelait la Bonne Maison, pendant que nos rois, depuis le XII[e] siècle, donnaient aux religieux qui l'occupaient, le surnom de Bons-Hommes,

De cet ancien monastère, il ne reste plus que quelques vestiges pieusement conservés. Quant aux religieux, ils ont disparu, mais ils ont laissé derrière eux, une touchante tradition que la famille de l'Aigle s'est empressé de recueillir et que vous vous attachez à perpétuer; c'est celle de la Bienfaisance.

Aussi quand les malheureux quittent le seuil de votre somptueuse demeure, où ils sont toujours charitablement reçus, peuvent-ils s'écrier: c'est toujours la Bonne Maison !



LECTURES DIVERSES

ciété de Tarn-et-Garonne qui a donné lecture de ses communications.

M. Léon Germain, secrétaire de la Société française d'Archéologie, a entretenu le Congrès des fonts baptismaux et des édicules servant de tabernacles avant l'époque où s'établit l'usage de placer le tabernacle contre la table de l'autel. Il a également parlé des plaques de foyer et des plaques de poêle. Ces trois sujets sont loin d'être épuisés. Les plaques de cheminées de notre région ont été pour un moment, vous ne l'avez pas oublié, l'objet des recherches et des commentaires de notre regretté secrétaire M. de Marsy.

Notre savant et dévoué président, qui déploie tant de zèle pour faire progresser notre Société et en accuser la vitalité, devait lire au Congrès l'étude qu'il nous a donnée sur les dépenses du duc de Bourgogne au siège de Compiègne, pendant le mois de mai 1430, lors de la prise de Jeanne d'Arc. Il s'est résigné, bien malgré lui, à faire présenter son travail par M. Léon Germain.

J'ai dû moi-même servir de porte-parole à M. Félix Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, qui avait envoyé un mémoire fort intéressant sur la construction du château de Saint-Elix en Comminges. Le saint Suaire de l'Abbaye de Saint-Corneille de Compiègne est venu à son tour. L'étude qui le concerne paraîtra bientôt, je l'espère, dans le Bulletin de la Société historique.

La Société académique de l'Oise a été représentée à Nancy par M. l'abbé Toiton, curé d'Avrigny, qui, à la section des sciences économiques et sociales, s'est fait entendre sur la question du bien de famille et de l'insaisissabilité du foyer.

MM. P. Cozette et J. Leclère du Comité archéologique et historique de Noyon s'étaient fait inscrire à l'ordre du jour du Congrès pour de nombreuses communications aussi savan-

tes que variées. La parole leur a été donnée au moins sept fois. Ce fut d'abord pour répondre à la septième question du programme: « Relever dans les chartes antérieures au XIIIe siècle et pour une région déterminée les noms des témoins ; les classer de manière à fournir des indications précises pour aider à la chronologie des documents qui ne sont pas datés ». C'est dans le cartulaire d'Ourscamp et dans une taille du XIVe siècle qu'ont été puisés les éléments de la réponse. Le cartulaire d'Ourscamp ne contient guère que 250 chartes du XIIe siècle, contre 654 pièces du XIIIe siècle, 43 du XIVe et 2 du quinzième. Le tout peut fournir plus de neuf cents noms divers, mais c'est le plus petit nombre qui appartient au XIIe siècle. Une taille levée à Noyon en 1332 en donne 1350 autres où ni le XIe siècle, ni le XIIe ne sont intéressés. Une mine très riche serait le cartulaire du chapitre de Noyon. On y trouve des personnages non seulement du XIIe siècle, mais aussi du XIe et des siècles antérieurs.

Une autre question du programme, la quatorzième, était celle-ci : « Chercher dans les registres de délibérations communales et dans les comptes communaux les mentions relatives à l'instruction publique : subventions, nominations, matières et objet de l'enseignement, méthodes employées». « Les premières écoles, d'après MM. Cozette et Leclère, auraient été fondées à Noyon dès les temps les plus reculés. Les auteurs présument que saint Médard a dû en établir plusieurs dans son diocèse. Au Xe siècle, elles étaient installées dans une dépendance du cloître. Parmi les plus anciennes écoles de Noyon, ils citent les Grandes Ecoles pour les étudiants des hôpitaux et le collège des Capettes, ou collège des Bons-Entants, où on enseignait seulement les humanités, lequel devint en 1684 le collège Saint-Barthélemy. Des maitres d'école privés

et des maîtres écrivains s'occupaient de l'instruction des jeunes enfants (1563) ».

Sous le titre de « Noyon enseignant », M. Mazières, dans le t. XI des Mémoires du Comité archéologique et historique de Noyon, a passé en revue les Grandes Ecoles, le collège des Capettes, les Ursulines, les Nouvelles Catholiques de la Sainte Famille de Jésus, le Séminaire, les Filles de la Croix, les Frères des Ecoles Chrétiennes, et cité les fondations auxquelles ces diverses institutions donnèrent lieu. « Les Grandes Ecoles, dit-il, se tenaient à l'origine dans l'une des dépendances du cloître. Les écoliers des divers hôpitaux y venaient suivre les cours qui s'y faisaient. » En lisant cette dernière phrase, on se demande s'il y est question d'enfants admis à l'hôpital ou d'étudiants en médecine qu'on appellerait aujourd'hui internes des hôpitaux. Ni l'un, ni l'aut.e de ces qualificatifs ne convient aux Capettes. Leur maison était une maison hospitalière, un hôtel, et non un hôpital, au sens attaché actuellement à ce mot. « C'était, dit fort judicieusement M. le chanoine Müller, dans ses *Rues de Noyon*, au mot *Cappets*, c'était une sorte d'*hospitium* où des boursiers trouvaient, grâce à des fondations pieuses, logement, nourriture, vêtement, instruction. J'ai, dans mon travail sur *les Ecoles dans les anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis*, où les *Ecoles de Noyon*, grandes et petites, ont une large place, expliqué d'où tiraient leur nom les Capets ou Capettes. Il leur venait de leur cape ou capuchon.

Autre question traitée par MM. P. Cozette et J. Leclère : « Etudier les délibérations d'une ou de plusieurs municipalités rurales pendant la Révolution, en mettant particulièrement en lumière ce qui intéresse l'histoire générale ».

La municipalité de Noyon n'était pas une municipalité rurale. La Révolution à Noyon n'en offre pas moins un grand et parfois dou-

loureux intérêt. Aussi, dans ses *Annales Noyonnaises*, M. Mazières en a-t-il, en 210 pages, raconté toutes les péripéties, presque jour par jour. Il n'a pas oublié l'histoire de l'ancien curé de Saint-Jacques de Noyon, Pierre-Nicolas Achez, que des hommes du bataillon de la Nièvre promenèrent par les rues de la ville juché sur un âne. De son côté, M. Brière, en publiant le manuscrit Lucas, nous fait connaître le mépris des catholiques noyonnais pour les prêtres intrus, leur attachement à leur religion et à la papauté, et nous décrit la profanation que subit la cathédrale, où furent logés huit cents chevaux.

Les carreaux de terre vernissée de la salle du trésor de Noyon, de l'abbaye d'Ourscamp et de l'église de Bailly étaient également à l'ordre du jour dans une communication de MM. Cozette et Leclère. Ces carreaux, dit le *Journal Officiel*, ont été publiés par M. Louis Le Clert.

La section des Sciences économiques et sociales avait inscrit, dans son programme, l'étude « de l'influence que certains impôts peuvent exercer sur le développement de la population », celle « de l'état et du mouvement de la population dans une commune de France de 1792 à 1801, » et encore celle « des charges comparées de la fortune mobilière et de la fortune immobilière en France. » Deux notes de MM. Cozette et Leclère, présentées en réponse à ces questions, complètent la série de leurs très érudites communications.

Quatre discours ont clôturé le Congrès : le premier, de M. Mascart sur les sciences qui constituent la physique ; le second, de M. Pfister, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, sur les origines et les développements des Sociétés savantes du pays, l'Académie de Stanislas, la Société des Amis des Arts, la Société d'Archéologie lorraine, l'Université, etc., etc. ; le troisième de M. Le Monnier, profes-

seur à la Faculté des Sciences de Nancy, sur les applications des sciences aux diverses industries de la région ; le quatrième de M. Decrais, ministre des Colonies, « apportant au Congrès et spécialement aux Lorrains les vœux, les félicitations et le salut du gouvernement de la République. »

Le matin du samedi, j'avais visité l'ancienne église cathédrale de Toul et l'église de Saint Gengoult, de la même ville avec leurs cloîtres. Ce sont des chefs-d'œuvre qu'on ne se lasse pas d'admirer.

Le lendemain une caravane de douze excursionnistes dont je faisais partie, se dirigea vers Epinal où elle visita la curieuse église de Saint-Maurice, qui remonte au XIe siècle. Puis à travers les monts, elle gagna Gérardmer en s'arrêtant à la glacière perpétuelle du Kertoff, près Kichompré, au pont des Fées, au pont de Vologne, au Saut des Cuves, aux lacs de Longemer et de Retournemer.

Le lundi l'excursion se continua par la vallée de Rochesson, la cascade du Saut du Bouchot, Remiremont, Saint-Maurice, le col et le tunnel de Bussang, jusqu'à la vallée d'Urbès.

Le ballon d'Alsace nous attendait le mardi. Nous y avons joui d'une effroyable tempête. Cinquante centimètres de neige nous ont donné l'illusion d'une promenade en Sibérie. Un autre climat nous aurait plu davantage. Le retour s'est effectué par le Saut de la Truite, cascade du Rahin, affluent de la Savoureuse, la rive droite de la Savoureuse et Giromagny. Le soir, nous avons salué Belfort, son lion monumental et le groupe patriotique de *Quand Même*. Pour finir nous étaient réservées cinq heures de chemin de fer. A minuit, nous étions à Nancy. Nos trois jours d'excursion dans les Vosges avaient passé comme un rêve.

E. MOREL.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

D'AGEN ET D'AUCH

en 1901 (1)

Messieurs,

La Société française d'archéologie a tenu, cette année, sa 68e session dans les villes d'Agen et d'Auch.

Invité par notre Président à prendre quelques notes sur cette intéressante réunion, je viens aujourd'hui terminer ma mission en vous faisant un modeste compte rendu des renseignements historiques et archéologiques recueillis rapidement un peu partout et en les complétant de quelques impressions personnelles.

Tout en remarquant dans cette assemblée la présence de plusieurs personnes de notre localité ; Mme Laperche, MM. Raymond Chevallier et Daussy, j'ai éprouvé un double regret causé par l'absence à ce Congrès de M. Sorel, notre honorable Président, retenu par l'état de sa santé, ainsi que par celle de M. le baron de Bonnault, qu'un deuil encore trop récent retient auprès de sa famille. Ces deux absences nous sont d'autant plus sensibles pour nous autres Compiégnois et membres de la Société historique, que l'ancien directeur, M. de Marsy, n'était plus là. C'est vous dire

(1) Compte-rendu lu à la Société historique, dans sa séance du 19 juillet 1901.

que ces vides n'ont pas été comblés malgré le grand nombre de savants venus de tous les points de la France et même de l'étranger.

L'ouverture du Congrès a eu lieu à l'Hôtel de Ville d'Agen, salle des Illustres, le mardi 11 juin dernier, à deux heures. Trois cents personnes environ sont présentes parmi lesquelles une trentaine de Dames. La séance est ouverte par le nouveau Directeur de la Société, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, qui avait à sa droite M. le Préfet du département du Lot-et-Garonne, et à sa gauche, M. Jouitou, maire d'Agen.

Plusieurs discours sont prononcés : c'est d'abord M. le Maire de la Ville qui souhaite la bienvenue aux Congressistes. Sous une forme simple, mais des plus littéraires, M. Jouitou a excellemment traduit le plaisir que lui causait l'honneur de recevoir des hommes d'étude qui ne cherchent le beau et le vrai que pour le seul amour du beau et du vrai. M. Philippe Lauzun, en sa qualité de Président de la Société des lettres, sciences et arts d'Agen, et de principal organisateur de la réunion, prend ensuite la parole. Après avoir détaillé les différentes péripéties de l'organisation générale du Congrès, il rappelle, en termes émus la perte de M. de Marsy : « La « mort encore, dit-il, une mort foudroyante « est venue, vous le savez, Messieurs, frapper « notre cher Directeur, au moment où, selon « sa si louable habitude, il s'apprêtait à venir, « en éclaireur, reconnaître le pays, et par ses « soins empressés, sa grande expérience des « Congrès, son tact, sa diplomatie, son auto- « rité, aplanir toutes les difficultés. Je n'ai « pas, après les discours si touchants, si émus « qui ont été prononcés sur sa tombe, à faire, « à mon tour, l'éloge d'Arthur de Marsy. Je « ne veux, aux regrets très vifs que j'éprouve « de ne pas le voir aujourd'hui dans cette en- « ceinte, ajouter que l'expression attristée de

« ma gratitude et que lui apporter, une der-
« nière fois, l'assurance de mon inaltérable
« attachement. »

Comme vous le voyez, notre cher et regretté concitoyen avait aussi ses admirateurs dans cette contrée de la France.

D'autres discours sont également prononcés par le nouveau Directeur, M. Lefèvre-Pontalis, par M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et par d'autres autorités.

Après cette séance d'ouverture, les Congressistes visitent le Musée installé dans un ancien château du XVII° siècle formant dépendance de l'Hôtel de Ville. Ce Musée intéressant renferme des curiosités de toutes les époques, mais principalement des sculptures gallo-romaines, trouvées dans la région. Un grand nombre de tableaux sont aussi exposés dans les plus grandes salles.

A 9 heures du soir, une deuxième séance avait lieu à l'Hôtel de Ville pour la lecture des mémoires sur les différentes découvertes archéologiques de la contrée. Dans cette réunion, Mgr Douais, évêque de Beauvais, a été nommé membre d'honneur de la Société française en raison de ses importants travaux sur l'histoire du pays.

Le lendemain mercredi, à 7 heures 1/2 du matin, au nombre d'une centaine, les Congressistes prennent le chemin de fer pour entreprendre leur première excursion, et, à 9 heures, arrivent à Montsempron. Cette commune, de mille habitants environ, possède une église romane des plus intéressantes ; son originalité consiste dans la surélévation du sol du transept et du sanctuaire en raison de la crypte qui se trouve au dessous ; de curieuses irrégularités existent dans le groupement des absidioles. Ces chapelles sont précédées d'une sorte de vestibule sur un plan

triangulaire. L'absidiole de droite est la plus remarquable par sa disposition générale et son ornementation extérieure.

On n'a pas de documents sur la fondation de cette église, mais on peut conjecturer qu'elle appartient à la seconde moitié du XIIe siècle.

De Montsempron nous allons en voiture à Fumel. Ce chef-lieu de canton n'a rien d'archéologique, l'église est moderne. Nous déjeunons assez rapidement pour nous diriger vers l'ancien château de Bonaguil. Cette promenade en voiture a été une des plus pittoresques du Congrès. Les magnifiques vallées du Lot et de la Garonne sont véritablement très attachantes.

Nous apercevons au loin le château en ruines de Bonaguil. M. Lauzun, dans son petit guide, s'exprime ainsi : « L'impression « est des plus vives : à cinq cents mètres se « dressent dans le ciel, au fond du vallon, les « nombreuses tours du vieux manoir, dont « les teintes chaudes, dorées par les rayons « du soleil couchant, produisent un effet ma- « gique. C'est l'évocation subite de tout le « monde féodal du XVe siècle. »

Ces ruines rappellent un peu l'aspect du château de Pierrefonds avant sa restauration, mais sur un rocher plus élevé ayant tout un côté à pic.

Nous allons ensuite au château de Perricard, situé à 5 kilomètres de Fumel. Ce château, terminé en 1565, est l'une des rares constructions de la renaissance à peu près intacte que l'Agenais ait conservée ; cette ancienne demeure seigneuriale est aujourd'hui utilisée comme petite ferme.

Au retour, à Fumel, une surprise nous attendait, la Musique municipale nous offre une aubade et joue plusieurs morceaux pendant notre dîner. C'est au son de la *Marseillaise* que les Congressistes savourent leur café.

Nous rentrons à Agen à 10 h. 1/2 du soir.

Le jeudi, deuxième excursion également en voiture. Nous allons d'abord à Moirax ; nous visitons la remarquable église du XIIe siècle, dont la belle restauration en a été faite il y a 25 ans, par M. Lafollye, ancien architecte du Palais de Compiègne.

Nous partons ensuite pour Aubiac. Cette commune possède aussi une très curieuse église de l'époque romane, plusieurs parties remontent même au commencement du XIe siècle. La coupole renferme des peintures fort anciennes, malheureusement assez effacées.

Nous terminons la journée par la visite du château d'Estillac. Cette demeure féodale, ayant appartenu à Montluc, est une des dernières forteresses construites, non seulement en Agenais, mais en France, dans la seconde moitié du XVIe siècle. En entrant dans ce sombre manoir, nous sommes très aimablement reçus par la châtelaine, Mme de la Roche, qui offre aux Congressistes, dans la grande salle du château, des rafraîchissements et quelques friandises, notamment de magnifiques bigarreaux, produits de la contrée. Nous rentrons à Agen à 6 h. 1/2.

Le soir, à neuf heures, séance à l'Hôtel de Ville où plus de 600 personnes sont réunies pour assister à une conférence avec projections photographiques, sur les églises et les monuments de l'Agenais. Cette intéressante conférence est faite par M. le chanoine Pottier, de Montauban, et par M. Lauzun.

Le vendredi, nous partons en voiture à 7 heures du matin, pour le château de Madaillant.

En route, nous recevons une petite averse et c'est un peu dans la boue que nous gravissons à pied la côte qui nous mène au vieux manoir, qui appartient aujourd'hui à Mlle Louise Garreau, qui le garde religieusement

comme un précieux souvenir des temps passés ; plusieurs parties sont même restaurées par ses soins.

Le château de Madaillan, occupé au XIVe siècle par une garnison anglaise, subit trois sièges importants : le premier en 1338, par les troupes françaises de Galois de la Baume et du comte de Foix, qui s'en emparèrent et firent prisonnier Amanieu III du Fossat ; le second, en juillet 1352, par Craon, lieutenant du roi de France, qui échoua dans son entreprise ; le troisième enfin, deux ans plus tard, en juin 1354, par le comte d'Armagnac, qui ne put s'en rendre maître.

Montluc vint également assiéger Madaillan, le 7 janvier 1575, sans pouvoir s'en emparer.

Nous rentrons pour déjeuner à Agen, et nous nous réunissons de nouveau à 1 h. 1/2, pour visiter la ville.

Je dois avouer que les monuments d'Agen n'offrent rien de transcendant. Il reste, dans plusieurs coins de la Ville, quelques morceaux des anciennes fortifications. La cathédrale, Saint-Caprais, présente dans son ensemble des caractères de différents styles ; les trois chapelles du chœur, remontant au XIIe siècle, sont les plus intéressantes. La salle capitulaire qui sert aujourd'hui de chapelle au collège ecclésiastique, possède un beau portail du XIIe siècle. A l'intérieur, les voûtes sont soutenues par de riches colonnes en marbre. Cette chapelle renferme deux sarcophages chrétiens de l'époque mérovingienne, le tout en marbre.

Je n'ai rien à dire de particulier sur les autres églises et monuments, nous passons rapidement, notre temps étant compté.

Nous visitons ensuite la Préfecture, monument bâti avant la Révolution, pour servir de palais épiscopal ; l'intérieur renferme une superbe collection de portraits et de tableaux.

Nous parcourons les quartiers neufs, les

promenades dites du Gravier ; ces beaux boulevards sont plantés de plusieurs lignes de platanes.

Notre attention est aussi vivement éveillée par l'examen du Pont-Canal, composé de 23 arches, dont l'exécution permet au canal latéral à la Garonne de passer de la rive droite sur la rive gauche du fleuve.

Le samedi, 4e excursion. Nous partons à 10 heures 1/2, pour Moissac. A notre arrivée, une table de 130 couverts, dressée dans une des galeries du cloître, nous attend pour le déjeuner. Au dessert, des discours sont prononcés par les autorités, notamment par M. de Lasteyrie, professeur à l'Ecole des Chartes, membre de l'Institut. Dans un langage chaleureux il encourage l'archéologie et rappelle les diverses étapes parcourues par la Société Française pour la conservation des monuments anciens et historiques de la France.

Cette excursion a été certainement la plus intéressante de la session. Le cloître, le portail de l'ancienne église abbatiale de Saint-Pierre sont de véritables chefs-d'œuvre de l'architecture religieuse au XIIe siècle.

Nous visitons ensuite l'intérieur de l'église, qui renferme un sarcophage en marbre blanc du VIe siècle.

De là, nous allons voir l'ancien palais abbatial, actuellement la demeure de M. le général Belbèze. Cette résidence transformée, on peut le dire, en un véritable musée par le R. P. Belbèze, frère du général, renferme de précieux fragments de mosaïques, des sceaux, des armes, des tapisseries, des sculptures, ainsi que des peintures de différentes époques.

Après cette promenade très attachante, la municipalité de Moissac veut bien recevoir les congressistes à l'Hôtel de Ville et leur offrir un vin d'honneur. On lève les coupes

en remerciant M. le Maire de sa gracieuse attention.

Nous rentrons ensuite à Agen.

Le soir, à neuf heures, nous répondons à une nouvelle et aimable invitation de la municipalité Agenaise, en assistant, dans la salle des Illustres, à une réception des plus cordiales où les coupes sont également levées en notre honneur ; l'Hôtel de Ville est illuminé et l'Harmonie municipale salue d'une aubade la fin de cette sympathique réunion.

Le dimanche soir, un banquet de 100 couverts terminait le Congrès dans la ville d'Agen.

Le lundi, cinquième excursion. A dix heures et demie, nous quittons la ville d'Agen pour nous rendre à Auch, en passant par Lectoure.

Après le déjeuner, nous visitons Lectoure qui offre un intérêt tout particulier par les restes de ses vieux remparts. Cette ville devint, au moyen-âge, la principale résidence des comtes d'Armagnac.

La cathédrale Saint-Gervais présente des caractères de styles différents : le curieux clocher, composé d'une tour très massive, du XVe siècle, devait servir de défense à cette époque troublée.

Attenant à l'église, se trouvait le palais épiscopal ; il renferme aujourd'hui la mairie, le tribunal et le musée. Ce dernier, très intéressant par ses nombreux autels tauroboliques en marbre, élevés en commémoration de sacrifices de taureaux à la déesse Cybèle. Ces autels ont été trouvés dans le rempart Sud-Est et près le chevet de l'Eglise.

Nous arrivons à Auch à cinq heures et demie pour dîner.

Le soir, une magnifique séance a lieu à l'Hôtel de Ville, dans la grande salle des Illustres, où plus de mille personnes sont réunies. Des projections photographiques

sont faites et les monuments du Gers défilent devant nous.

A onze heures, tous, très fatigués, nous nous rendons dans nos logis respectifs, les uns à l'hôtel et la majeure partie dans les maisons particulières. Nous sommes un peu comme un détachement d'infanterie dont les hommes parcourent la ville deux à deux avec leur billet de logement.

Le mardi matin, sous la conduite de notre directeur, nous visitions Auch. Il serait trop long de vous décrire les différents monuments de cette ville qui offrent dans leur ensemble un certain intérêt. Nous arrivons à la pièce capitale : La cathédrale Sainte-Marie.

Cette importante église a subi de nombreux remaniements ; incendiée deux fois en 1371 et en 1483, elle fut réédifiée au XVIe siècle et achevée en 1597. La façade occidentale, c'est-à-dire le porche et les deux tours, ne date que de la fin du XVIIe siècle ; elle est en désaccord complet avec le reste du monument.

Le plan de cet édifice comprend une large nef, deux bas côtés flanqués de chapelles latérales ; les entrées latérales sont restées inachevées.

Le chœur de Sainte-Marie d'Auch est un des plus beaux de France, il doit sa réputation non usurpée à la décoration merveilleuse de ses stalles en bois de chêne, sculptées avec un art et une délicatesse infinis. « Sur « chaque dossier, écrit M. Célestin Port, est « représentée une figure de l'ancien et du « nouveau Testament, ou quelque person- « nage allégorique. Chaque figure est posée « sur une espèce de coupole en pendentif, « décorée de petits bas-reliefs ou d'arabes- « ques. Les stalles sont séparées par des pi- « lastres chargés de statuettes placées dans « des niches, sous un dais continu orné de « clochetons, d'aiguilles, de feuillages, de

« de fleurs. Les petits groupes de statuettes « fourmillent, animés d'une vie souriante et « gracieuse, à tous les recoins des stalles. « Le plus étrange est cette indifférence de « l'artiste pour l'idée religieuse, qui allie « sans scrupule aux légendes de la symbo- « lique chrétienne les Sibylles, les Faunes, « les Bacchantes, les Satyres mêmes, et Ga- « nymède, et Vénus, et Cupidon. »

Ces stalles sont datées de 1529.

Le Congrès est achevé ; nous nous réunissons une dernière fois, au moment du déjeuner, et M. le Directeur remercie en termes chaleureux les différents organisateurs de cette belle et intéressante réunion. Les congressistes se séparent en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine à Troyes, lieu désigné pour la 69e session.

Je ne puis terminer ce rapide compte rendu sans adresser mes plus sincères remerciements à notre aimable et dévoué collègue, M. Raymond Chevallier, secrétaire général de la Société française d'archéologie, pour la bonne réussite de ce Congrès. C'est à lui que nous devons le gîte dans les différents hôtels des Villes traversées par les congressistes, la régularité dans les excursions, l'ordre dans les repas pris un peu partout. Si nos promenades ont été si bien remplies et quelquefois même joyeuses, cela est dû au contentement général que nous éprouvions tous d'être aussi bien conduits. Avec des lieutenants de cette valeur, M. Lefèvre-Pontalis, le nouveau directeur, peut être assuré qu'il marchera toujours au succès.



Je dépose sur le bureau pour les archives de la Société historique, savoir :

1° Le Guide du Congrès d'Agen et Auch en 1901, par Philippe Lauzun ;

2° Le château de Bonaguil en Agenais, par Philippe Lauzun ;

3° Notice sur le clocher de Lectoure, par Eugène Camoreyt ;

4° Six dessins du château de Madaillan ;

5° Deux photographies de l'Eglise de Moirax ;

6° Trois photographies de l'Eglise de Moissac ;

7° Deux photographies des stalles de la cathédrale d'Auch.

19 juillet 1901. V. CAUCHEMÉ.

IMPRESSIONS

D'ITALIE

Le 10 septembre 1901, partaient d'Amiens quarante pèlerins dont douze prêtres, se dirigeant vers l'Italie, en passant par la Suisse.

Après un arrêt d'une heure à Belfort, le train gagna Bâle et Lucerne, à travers les splendides paysages de la vallée du Rhin. Le *Lac des Quatre-Cantons* nous eut ménagé des spectacles féeriques, si la pluie n'y avait remplacé le soleil pendant toute la traversée. Rien n'était beau cependant comme les sites enchanteurs de ses rives, les innombrables pics aux tons les plus diversifiés qui l'entourent, les gorges fuyantes des vallées qui y aboutissent, les rochers immenses, vraies murailles de citadelles, qui semblent vouloir le protéger, et surtout les coquets villages installés çà et là sur ses bords, au milieu de prairies d'une végétation des plus luxuriantes. Le Righi, le Mont-Pilate au lugubre souvenir, le roc de Schiller, le grand dramaturge, la plateforme de Guillaume-Tell, l'intrépide patriote, ont successivement attiré notre attention. De temps à autre, notre petit navire faisait escale,

nous permettant ainsi d'admirer l'élégance des châlets.

A partir de Fluelen, à l'extrémité du lac, le merveilleux chemin de fer en lacet du Saint-Gothard, courant d'un mont à l'autre, nous laissait le loisir de contempler le plus incroyable chaos qui se puisse concevoir. Les monts sont entassés sur les monts, les pics semblent se défier les uns les autres ; parfois de profondes crevasses, des déchirures effrayantes donnent à entendre qu'un horrible craquement de la montagne a produit ces gigantesques bouleversements. La voie ferrée s'élève graduellement à des hauteurs vertigineuses, tantôt passant de roc en roc sur des ponts d'une hardiesse extrême, tantôt fuyant à travers la montagne par des tunnels dont plusieurs sont hélicoïdaux. Dans les bas-fonds mugit et bouillonne la Reuss qui se précipite et culbute les obstacles dans une course furibonde.

Les torrents succèdent aux torrents, les cascades aux cascades. Descendant des sommets les plus élevés, leur eau pulvérisée retombe comme une vaste nappe de neige très fine avec des aspects d'une variété infinie. Au pont de Gœschenen, la Reuss écume à une profondeur de quarante-quatre mètres. Nous allons entrer dans le grand tunnel du Saint-Gothard, long de 14 kilomètres, 900 mètres. En son milieu l'élévation est de 1154 mètres au-dessus du niveau de la mer. De puissants ventilateurs y produisent une telle aération que ce formidable trou noir n'a jamais incommodé personne.

Le spectacle de la vallée de la Reuss se renouvelle dans la vallée du Tessin. A Bellinzona nous apercevons l'extrémité du *lac Majeur*. Plus loin le *lac de Lugano* nous rappelle celui *des Quatre-Cantons*, par la beauté et l'étendue de sa nappe d'eau, dont nous suivons les bords jusqu'à Mélide et que nous traver-

sons ensuite sur une belle digue de 750 mètres. Les torrents, les cascades, le cours impétueux du Tessin, les ponts et les tunnels, dans le cadre des montagnes et des pics neigeux, changent à tout instant l'aspect du paysage. A Chiasso, nous entrons en Italie. L'horizon s'élargit peu à peu. Les montagnes s'abaissent. Les muriers deviennent fréquents. De vastes champs de maïs annoncent la fertilité du sol. Le train s'arrête. C'est Milan.

Ici commence à proprement parler notre pélerinage, doublé d'études archéologiques. Jusqu'ici nous n'avons guère admiré que les merveilles de la nature. C'est maintenant le tour des merveilles de l'art. Avouons cependant que le dôme de Milan n'a pas produit sur nous la même impression que nos belles cathédrales de France. Sans doute les six mille statues qui le décorent et les cent trente-cinq aiguilles qui surmontent son toit forment autant de chefs-d'œuvre, et pourtant l'ensemble n'a point le caractère grave et imposant de nos sévères édifices gothiques. On serait tenté de lui reprocher sa trop grande somptuosité. Plus de sobriété plairait davantage, ce semble. Il en est ainsi d'ailleurs de toutes les cathédrales renommées de l'Italie. Elles sont toutes remarquables par l'infinie variété de leurs marbres, leurs incomparables mosaïques, leurs statues d'un profil vraiment idéal, leurs tableaux, dus pour la plupart aux pinceaux des grands maîtres, et leur mobilier d'une étonnante richesse de sculpture. Il s'y trouve des trésors de tout genre ; mais il n'est que la France pour offrir des édifices vraiment beaux par eux-mêmes.

Ces réserves faites, disons qu'il faudrait des journées entières pour avoir seulement un aperçu de toutes les œuvres de grand art que renferment Saint-Marc de Venise, le dôme de Florence, appelé Notre-Dame des Fleurs, son baptistère et son campanile, le dôme de Pise,

son baptistère et son companile, si connu sous le nom de Tour penchée, et surtout la basilique de Saint-Pierre de Rome, la plus grande église du monde. Partout les marbres, les sculptures, les tableaux, les mosaïques, produisent une sorte d'éblouissement. On est ravi d'avoir à contempler de pareilles splendeurs.

Si l'Italie fait entrer en extase les archéologues, elle ne flatte pas moins les historiens. On y rencontre la plupart des monuments de nos origines chrétiennes. A Lorette, il nous a été donné de contempler et de vénérer la *Sancta Casa*, la sainte maison de Nazareth, où s'est accompli le mystère de l'Incarnation du Verbe, où vécurent de longues années Notre-Seigneur, la Sainte-Vierge et saint Joseph. Nous ne recommencerons pas le récit fait tant de fois déjà de ses diverses translations. Une note du Guide des Pèlerins suffira pour en préciser les dates.

« La *Sancta Casa* fut transportée par les Anges de Nazareth à Tersatz en Dalmatie, le 12 mai 1291 ; l'évêque de Tersatz, gravement malade, en fut averti en songe, et sa guérison instantanée fut pour lui une preuve de la vérité du fait qu'il constata en envoyant de suite à Nazareth.

« Le 12 décembre 1294, le Sanctuaire apparut de ce côté-ci de l'Adriatique, non loin de Recanati, dans un bois de lauriers (*lauretum*). Des bergers furent les premiers à voir la Sainte Maison : ils annoncèrent le prodige et une grande foule accourut aussitôt le contempler.

« Huit mois plus tard, la Sainte Maison fut transportée à quelque distance du bois de lauriers sur un petit monticule, appelé la *Colline des deux Frères*. Au bout de deux mois environ, les deux frères, qui jusque-là vivaient en bonne intelligence, se prirent de querelle et allaient ensanglanter cette terre bénie,

quand eut lieu la quatrième translation de la Sainte Maison, qui vint se poser au lieu où nous la vénérons aujourd'hui.

« L'évêque de Récanati, chargé par le pape Boniface VIII de veiller sur cette précieuse relique, fit élever des maisons pour les pèlerins et envoya une députation à Tersatz et à Nazareth pour faire une enquête sur le miracle. Les rapports conclurent que c'était bien la maison de la Sainte-Vierge, et des miracles nombreux vinrent confirmer cette conclusion. »

La Maison de la Sainte-Vierge est en briques. Elle est longue de 8 m. 80 c., large de 3 m. 90 c. et haute de 4 m. 20. Ses murs misérables contrastent avec la richesse des lampes et des ex-voto qui la décorent. Ce n'est pas sans une vive émotion que j'ai célébré la sainte messe contre la paroi de ce sanctuaire vénérable. A l'extérieur, il est recouvert de marbre de Carrare avec de magnifiques bas-reliefs. Les pèlerins en ont profondément usé avec leurs genoux le degré qui est à l'entour. La *Sancta Casa* est enfermée dans une grande et somptueuse église commencée sous Paul II en 1464. On ne pouvait moins faire pour abriter convenablement une aussi splendide relique.

Nombreux sont à Rome les monuments de la Rédemption. On conserve à Sainte-Marie Majeure, la crèche sur laquelle reposa Notre-Seigneur dans l'étable de Bethléem. La basilique de Sainte-Marie Majeure ou de Notre-Dame des Neiges est la plus grande église bâtie à Rome en l'honneur de la Sainte-Vierge. La crèche y fut apportée de Bethléem avec le corps de saint Jérôme.

A la *Scala Sancta*, les fidèles gravissent à genoux l'escalier du prétoire de Ponce Pilate, que Notre-Seigneur monta et descendit, avant et après la Flagellation. Vous devinerez sans peine quelles impressions j'ai ressenties en

montant cet escalier. Il serait complètement usé, si les souverains pontifes n'en avaient protégé les degrés par des madriers en noyer, en y ménageant des jours garnis de cristal pour laisser voir le marbre.

L'église de Sainte-Praxède garde la colonne de jaspe sanguin à laquelle fut attaché le Sauveur durant la Flagellation. Cette colonne fut apportée de Palestine en 1223.

Dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem on vénère trois morceaux de la sainte Croix, un clou teint du sang de Notre-Seigneur, deux épines de sa couronne, le titre de la Croix dont l'inscription est encore suffisamment lisible, enfin le doigt de saint Thomas qui toucha les plaies du Christ ressuscité. Les restes de sainte Hélène, à qui l'on doit la plupart de ces insignes reliques, sont à l'église de Sainte-Marie de l'*Ara Cœli*, dans un vase de porphyre. C'est à l'*Ara Cœli* que se trouve le *santo Bambino*, dont on ne compte plus les miracles en faveur des malades.

Les monuments relatifs à saint Pierre et à saint Paul ne sont pas moins nombreux à Rome que ceux de la Passion. La maison du sénateur Pudens, que saint Pierre habita sept ans, est aujourd'hui l'église de Sainte-Pudentienne. Sa transformation remonte au IIe siècle. On la doit au pape saint Pie Ier. Le siège de bois qui servit au prince des apôtres et à ses premiers successeurs est enchâssé dans un grand siège de bronze, entouré d'une splendide gloire d'anges, dans la basilique de saint Pierre. L'autel en bois, sur lequel il célébra les saints mystères, est enfermé dans le maître-autel de saint Jean de Latran, la cathédrale de Rome.

A Saint-Pierre-aux-liens, appelé primitivement la basilique Eudoxienne, au Mont Esquilin, j'ai vu les chaînes dont fût chargé saint Pierre à Jérusalem et à Rome. L'impé-

ratrice Eudoxie donna celle de Jérusalem au pape saint Léon qui possédait déjà celle de Rome. Mises l'une contre l'autre, ces deux chaînes s'unirent miraculeusement. Aussi l'impératrice Eudoxie fit-elle aussitôt bâtir une église pour leur servir de reliquaire.

A la prison Mamertine, on voit encore l'anneau auquel avait été fixée la chaîne de saint Pierre. Cette prison est formée de deux cachots superposés.

Le premier est un quadrilatère irrégulier, couvert d'une voûte, le tout en blocs de tuf rougeâtre. Ancus Martius ou Mamertinus, quatrième roi de Rome (639-615 av. J.-C.), en est le constructeur. C'est pourquoi on lui a donné le nom de prison Mamertine. Sous ce premier cachot un second a été creusé par ordre de Servius Tullius, 6e roi de Rome (578-534 av. J.-C.). Il se nommait le *tullianum*. C'était la prison des condamnés à mort. Là furent pendant neuf mois, enfermés saint Pierre et saint Paul, avant leur martyre. Saint Pierre y convertit ses geôliers Processus et Martinianus avec quarante-sept prisonniers et les baptisa avec l'eau d'une fontaine qui jaillit à sa prière. Il suffit de voir ce cachot et la source pour constater la réalité du miracle. J'ai voulu boire de l'eau de cette fontaine.

Saint Pierre aurait pu s'enfuir de Rome. Saint Processus et saint Martinianus, dont les noms sont inscrits au martyrologe le 2 juillet, lui en laissèrent la faculté.

La tradition rapporte qu'il essaya d'en profiter. Déjà il avait franchi la porte Capène et allait s'engager sur la voie Ardéatine, quand Notre Seigneur vint à sa rencontre. Seigneur, où allez-vous ? *Domine quo vadis?* lui demanda l'apôtre. Je vais à Rome, me faire crucifier de nouveau à ta place, répondit le Sauveur. Une chapelle a été bâtie au lieu même de

cette entrevue sous le nom de *Domine quo vadis*. Je l'ai visitée.

Saint Pierre retourna dans la prison Mamertine. Il n'en sortit, en compagnie de saint Paul, que pour aller au supplice. Une chapelle a été construite à l'endroit où les deux apôtres se dirent adieu. On l'appelle la chapelle de la Séparation. Saint Pierre fut crucifié la tête en bas au Montorio, la montagne d'or, sur le Janicule. J'ai vu le trou dans lequel fut plantée sa croix.

Le corps de saint Pierre est sous la confession dans la basilique de Saint-Pierre. Sa tête est à Saint-Jean de Latran. Saint Paul a été décapité sur la route d'Ostie. L'église de Saint-Paul aux trois fontaines, entourée aujourd'hui d'Eucalyptus, marque l'emplacement de son martyre. On y voit les trois sources qui jaillirent miraculeusement aux trois bonds que fit sa tête. La moitié de son corps repose à Saint-Paul hors des murs. On ne se lasse pas d'admirer cette somptueuse basilique plusieurs fois incendiée et chaque fois reconstruite avec plus de magnificence. Elle remonte à Constantin. Cet empereur la fit élever sur les terres de Lucine, matrone romaine, qui ensevelit l'apôtre. L'autre partie des reliques de saint Paul est à Saint-Pierre du Vatican. Sa tête est avec celle du prince des apôtres dans la basilique de Saint-Jean de Latran.

Comment en face de témoignages, si nombreux et si imposants, une école qui se dit historique a-t-elle pu contester la venue, le séjour et le martyre de saint Pierre à Rome? On ne peut attribuer cette audace qu'à une aberration qui touche à la folie.

La présence au Vatican de Sa Sainteté Léon XIII ne s'expliquerait pas, si ce vieillard illustre, que nous avons salué de nos acclamations enthousiastes, n'était le 257e successeurs de saint Pierre sur le siège de Rome.

Beaucoup de monuments de la Rome payenne subsistent encore. On se montre l'emplacement de la maison d'or de Néron. Néron, on le sait, s'égorgea un an après avoir fait crucifier saint Pierre et décapiter saint Paul. Le Sénat l'avait déclaré ennemi public et condamné à mort.

Tout près, sur l'emplacement des jardins de Néron, se trouve le Colysée, colossal amphithéâtre élevé par Vespasien à son retour de Jérusalem. Des milliers de martyrs y ont versé leur sang pour Jésus-Christ.

La *meta sudans*, les thermes de Dioclétien, de Titus, d'Agrippa, de Caracalla, le forum romain, celui de Nerva, celui de Trajan, le *boarium* ou forum des bœufs, les rostres, autrement dit la tribune aux harangues, le temple de la Concorde avec la tribune sénatoriale où Cicéron prononça plusieurs de ses Philippiques et la quatrième de ses Catilinaires, les temples de Vespasien, de Saturne, de Castor et Pollux, de Vesta, d'Antonin le pieux, de Faustine, de Vénus et de Rome, de Jupiter Victor et de Jupiter Stator, arrêtant les fuyards, etc., etc., l'arc de *Janus quadrifrons*, ceux de Titus, de Septime Sévère, de Drusus, de Constantin, etc., le Capitole avec sa statue équestre en bronze doré de Marc Aurèle, la roche tarpéienne, la colonne trajane, avec la statue de saint Pierre, dont notre guide disait : Trajan, il a été moulé saint Pierre, et la colonne de Marc Aurèle, sur laquelle la statue de saint Paul remplace celle de l'empereur, — j'arrête ici mon énumération — sont autant de témoins d'une civilisation qui, un moment, eut l'empire du monde.

Le Panthéon bâti par Agrippa, vingt-cinq ans avant Jésus-Christ, a été purifié et dédié à la Sainte-Vierge et à tous les saints par Boniface IV.

Sur la voie Appienne sont les catacombes

de Saint-Sébastien et de Saint-Calixte qui servirent d'églises et de sépultures pendant plusieurs siècles aux chrétiens persécutés. Nous sommes descendus dans la catacombe de Saint-Calixte, sous la direction d'un religieux trappiste, le P. Calixte, originaire d'Auchy (Nord), décédé depuis notre départ. Je ne saurais oublier la complaisance avec laquelle il nous donna toutes les explications qu'il savait de nature à nous intéresser. Grâce à lui nous avons pu voir les tombes vides de sainte Cécile et de saint Corneille pape, le patron de notre célèbre abbaye. J'ai contemplé longuement cette dernière ainsi que les fresques qui l'avoisinent et qui représentent saint Corneille et saint Cyprien. J'ai lu l'inscription de la tombe : CORNELII MARTYRIS EP. J'en ai même rapporté une poignée de terre ou plutôt de tuf rougeâtre, dont m'a gratifié la bienveillante piété du bon père trappiste.

La lumineuse conférence que nous a faite dernièrement à l'Hôtel de Ville M. le baron Kanzler, le digne successeur de M. de Rossi, sur l'initiative et les instances de M. le baron de Bonnault, notre très dévoué secrétaire général, me dispense d'en dire davantage. Je me plais à l'attester, Rome n'est qu'un vaste reliquaire et chacune de ses reliques forme un document de premier ordre.

A Sainte-Marie majeure, vous trouverez une image miraculeuse de la Sainte-Vierge, peinte sur bois de cèdre et attribuée à Saint Luc.

A la basilique de Saint-Sébastien, sous l'autel, se conserve le corps du saint martyr ; une autre église lui a été dédiée au lieu même de son supplice.

A Saint-Laurent, hors des murs, sont les corps de saint Laurent et de saint Etienne, avec le marbre sur lequel le corps de saint Laurent a laissé des traces de son sang et de

sa graisse fondue. A Saint-Laurent *in Lucina* sont le gril et la fourche qui servirent à le martyriser ; à Sainte-Agnès les corps de la vierge sainte Agnès et de sainte Emérentienne, sa sœur de lait, toutes deux martyres.

A l'église de Sainte-Cécile, élevée sur l'emplacement de la maison de l'illustre vierge, un splendide tombeau contient ses restes retrouvés dans la catacombe de Saint-Calixte par le pape Pascal Ier.

Je n'en finirais pas si je voulais passer en revue toutes les richesses de ce genre que renferme la ville de Rome, je pourrais même dire l'Italie entière : car à Padoue j'ai vénéré les reliques de saint Antoine, à Assise les reliques de saint François et celles de sainte Claire, dont le corps revêtu de la bure franciscaine repose à l'arrière-plan de l'autel dans la crypte de son église. Sa figure et ses mains parcheminées m'ont laissé une impression qui ne s'effacera pas de sitôt.

N'eussé-je rapporté que ces souvenirs de l'Italie, je m'applaudirais d'en en avoir fait une moisson aussi abondante. Mais l'Italie, c'est la patrie des beaux-arts, comme des sites merveilleux. Je ne parle pas de son ciel limpide. Les monts en varient le décor à l'infini, et des rives de l'Adriatique à celles de la Méditerranée, l'œil ne sait ce qu'il doit le plus admirer des spectacles sans cesse renouvelés de la nature ou des chefs-d'œuvre qu'y ont accumulés les siècles.

E. MOREL.

L'ORTILLE

Certains souvenirs de famille, joints à l'amour du sol natal, nous ont décidé à esquisser l'histoire d'une ferme située dans la forêt de Compiègne, non loin de la route de Soissons et de Rethondes : la ferme de l'Ortille. Les documents qui ont été placés sous nos yeux, bien que n'étant pas aussi nombreux que nous l'aurions espéré, nous permettent néanmoins de suivre, de génération en génération l'histoire de cette habitation forestière depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à l'aube de la Révolution de 1789.

C'est en 1676 que nous voyons le représentant d'une des premières familles de la bourgeoisie compiégnoise, porteur d'un nom estimé que rappelle encore une rue de notre cité, M. Le Féron, céder par acte du 9 décembre, aux Pères Jésuites, qui étaient alors directeurs et administrateurs du Collège de Compiègne, la férme de l'Ortille, alors en sa possession ; le prix de vente fut fixé à 2.100 francs, ou plutôt 2.100 livres, suivant les expressions de cette époque.

Ce domaine comprenait, d'après les actes publics, une maison avec cour, jardin, enclos d'arbres fruitiers, granges et étables y attenant. L'exploitation consistait en terres et prés d'une importance assez considérable. Cette demeure formait une dépendance de la Maladrerie de Sainte-Madeleine, dite de Saint-Lazare ou de Notre-Dame du Mont-Carmel, située au faubourg de Compiègne et dont une rue porte encore le nom. Cette Maladrerie était occupée par les religieux de

Saint-Lazare ou du Mont-Carmel, qui créés spécialement pour le soulagement des pauvres, substituèrent à leur Ordre dans la jouissance de l'Ortille les Jésuites dirigeant le Collège, chargés ici, comme partout ailleurs, de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Un bail à rente, passé pour toujours le 31 décembre 1676, confirma ces derniers dans l'usage des fruits de cette propriété, moyennant 12ˡ parisis de cens et 120ˡ tournois de surcens. Un bail fut fait par eux pour six ans avec la dame Rouillé, veuve Luc, à la date du 6 avril 1679 et le prix du loyer fut porté à 150 livres.

Le premier occupant que nous trouvons ensuite fut un nommé Pierre Machet, jardinier. La redevance qui lui fut imposée était de 30ˡ tournois ; le bail, passé pour neuf ans, allait du 1ᵉʳ janvier 1690 au 1ᵉʳ janvier 1698. De la somme qu'il avait à payer, la moitié devait être versée aux Jésuites, ses propriétaires, la moitié à M. Antoine Charmolüe. Dans l'intervalle, une partie de la propriété de l'Ortille était cultivée concurremment par la dame Anne Rouillé, veuve Luc ; mais son bail ne comportait que trois ans, du 29 novembre 1692 au 29 novembre 1695 et les 110ˡ qu'elle s'était engagée à payer revenaient en entier aux Pères Jésuites.

Les seuls actes dont nous ayons ensuite trouvé trace, concernant notre sujet, sont relatifs à la ratification faite en 1710 par les Conseillers municipaux de Compiègne de la transaction faite en 1676 par les Chevaliers de Saint-Lazare. Les conditions de la ratification furent un prix de 300ˡ, plus 120ˡ de redevance annuelle. Telles furent également les conditions de l'accord intervenu le 13 novembre de la même année, entre l'hôpital de Compiègne, représentant le Carmel et les Jésuites. La propriété de l'Ortille fut rétrocédée à ces derniers par les premiers possesseurs,

les Chevaliers de Saint-Lazare, comme nous l'avons déjà énoncé plus haut, et moyennant le même prix. Les Pères Jésuites durent seulement ajouter à cette somme un pot de vin de 300l qu'ils acquittèrent comptant.

Après cette prise de possession définitive de l'Ortille par les Pères Jésuites administrateurs du Collège de Compiègne, un bail de neuf années en date du 21 janvier 1712, assure l'exploitation de cette ferme à Adrien Lambin, garde des plaisirs du roi, c'est-à-dire vraisemblablement garde des chasses de la forêt, la chasse étant alors considérée comme l'apanage exclusif de la royauté. Sa redevance fut fixée à 145 livres. Il ne fut pas, du reste, pendant cette période de neuf années, le seul habitant ni le seul fermier de cette propriété. Elle fut cultivée simultanément par une veuve Étienne Hucher, moyennant un bail de 120l passé également le 20 février 1712, avec les administrateurs du Collège pour une période de même durée ; ce bail fut continué en 1720, mais le prix en fut porté à 150l.

A l'expiration de ce nouveau laps de temps de neuf années, il n'est plus fait mention dans les actes publics de la veuve Etienne Hucher. Elle a probablement suivi le sort commun et est décédée. Adrien Lambin a aussi disparu. C'est avec sa veuve que les propriétaires de l'Ortille contractent le 21 octobre 1729 un bail de neuf ans. La redevance de 150l ne fut pas accrue, mais il y fut ajouté un pot-de-vin de 100l. Ce furent exactement les mêmes stipulations qui furent portées dans le bail du 24 septembre 1740, passé avec le sieur Louis Bouilliau, berger. A la veuve d'Adrien Lambin avait succédé son fils Alexis Lambin, et ce dernier, n'ayant probablement pas plus réussi dans ses affaires que sa mère, avait rétrocédé verbalement son bail au sieur Bouilliau. L'acte du 24 sep-

tembre 1740 régularisa la situation. Le nouveau fermier, profita des circonstances pour faire améliorer son sort. Les archives que nous avons consultées contiennent un mémoire de réparations considérables faites cette année dans la ferme, qui devait en avoir un besoin sérieux, puisque c'est la première fois qu'il en est question, au cours de notre relation. Nous remarquons que leur total s'éleva à 322[l].

Nous devons croire, du reste, que ces répations tardives ne relevèrent pas sensiblement la position de la veuve d'Adrien Lambin, car nous trouvons un congé du 21 septembre 1741, signifié à cette personne par les administrateurs du Collège. La portion de terre, laissée vacante par suite du congé donné à la veuve Adrien Lambin ne tarda pas à être louée. Nous avons, en effet, à signaler un bail du 9 avril 1742, passé, comme la majeure partie des baux, pour neuf années, entre l'administration du Collège et d'autres membres de la même famille, les sieurs Jacques Lambin, Charles Jacquin et Marie-Anne Lambin, sa femme : le prix du bail fut de 150[l].

D'autre part, un bail de même durée, en date du 28 mai 1749, valable du 11 novembre de la même année au 10 novembre 1758, continua au sieur Bouilliau, fermier, l'exploitation de la partie des terres de l'Ortille qu'il cultivait déjà. Il dut également payer une redevance annuelle de 150[l], comme précédemment, mais le pot-de-vin fut abaissé à 20[l]. Malgré cet adoucissement des conditions de location, le sieur Bouilliau paraît avoir renoncé aussitôt à une culture jugée par lui trop onéreuse. Un acte notarié du 15 juin, 1749 lui substitua Nicolas Boulnois, laboureur, associé à Jacques Lambin et à sa femme. Le prix du bail fut légèrement modifié et réduit à 161 livres 2 sols 2 deniers. Pendant ce

temps, l'autre moitié de la terre était cultivée par un sieur Belleteste, manouvrier et sa femme, Elisabeth Bouilliau, qui se virent obligés de résilier leur bail le 28 avril 1753, pour cause de non-paiement de leurs dettes.

Presque aussitôt nous trouvons un bail du 13 mai 1753, qui, par suite de la résiliation du bail précédemment conclu avec Belleteste, transfère à Jacques Lambin et à Marguerite Boulnois, sa femme, la culture de la partie de la terre de l'Ortille qui n'était pas encore entre leurs mains. Ils profitèrent des circonstances et ils eurent vraisemblablement peu de concurrents, puisque ce nouvel acte stipule 120^{l} seulement de location pour les trois premières années et 150^{l} pour les six autres.

Quand il s'agit de renouveler ce bail, à l'expiration du délai normal de neuf années, les administrateurs du Collège, les Pères Jésuites prirent leur revanche. Ils firent voir une fois de plus que l'observation de leur vœu de pauvreté religieuse n'était pas incompatible avec une sage administration des biens de ce monde et la réunion complète entre les mains de Jacques Lambin et de Marguerite Boulnois, sa femme, des terres de l'Ortille, leur en fournit l'occasion. Le bail du 5 juillet 1761 accrut le nouveau prix de location et le porta à 350^{l}. Il est vrai que, par compensation, un mémoire du 8 janvier 1763 nous apprend qu'ils firent faire aussitôt à la propriété des réparations considérables qui montèrent à la somme de 1.143^{l} et qui durent changer complètement la face des bâtiments et améliorer singulièrement toute la ferme.

Ce qui vient à l'appui de notre thèse et prouve que ces réparations, exécutées avec intelligence, apportèrent à cette propriété une sérieuse plus-value, c'est que le bail, passé pour 9 années avec le successeur de

Jacques Lambin, le sieur Léger, le 1er septembre 1771, comporte une légère augmentation de prix, soit 360 l au lieu de 350 l. Nous relevons à cette époque un mémoire de 93 l 8 sols, pour le curage du rû de Berne, qui arrose les prés de l'Ortille. Les travaux furent entrepris sous la direction du sieur Magnan, entrepreneur. Cette pièce, en date du 16 mai 1775, est une preuve du souci qu'apportaient les possesseurs de l'Ortille dans l'aménagement et le bon entretien de leur propriété.

Le nouveau bail, qui porte la date du 6 janvier 1778, ne change rien au prix de location des terres. Il est fixé à 360 l 4 drs, valables de 1780 à 1789 et c'est toujours Jean-François Léger, laboureur, qui continue l'exploitation. C'est également lui que mentionne le dernier bail dont il nous a été permis d'avoir connaissance, celui du 16 mai 1785, bail qui comporte la continuation du précédent, avec une légère augmentation de 20 l à partir de la date mémorable de 1789. La location s'élevait ainsi à 380 l, chiffre le plus élevé qu'elle eût jamais atteint et qui témoigne de la prospérité à laquelle avaient su arriver tous les occupants de cette propriété.

Ici s'arrête notre récit. Nous avons dû, en présence de la difficulté que nous avons éprouvée pour pouvoir consulter les documents relatifs au XIXe siècle, terminer notre relation au début de cette révolution, qui là, comme partout, ne tarda pas à imposer sa souveraine influence. Bornons nous donc, d'après les traditions orales qui nous sont parvenues, à résumer les événements accomplis depuis cette époque. Les biens de l'Ortille, qui avaient jusqu'alors appartenu à des religieux, comme l'on sait, les Pères Jésuites, administrateurs du Collège de Compiègne, changèrent de mains ; ils furent, comme tous les biens de main-morte, laïcisés, dirait-on

aujourd'hui, c'est-à-dire transformés en biens nationaux. Les renseignements que nous avons recueillis nous permettent de croire qu'ils furent achetés par le fermier Jacques Lambin, que sa longévité a rendu célèbre dans la contrée. Il mourut en effet, presque centenaire en 1850, à l'âge de 99 ans et 7 mois et l'on voit encore sa sépulture dans le cimetière de Rethondes. Comme possesseurs de la ferme, nous pouvons encore citer M. Xavier Niquet, puis M. Lambin qui, en 1865, vendit l'Ortille pour la somme de 25,000 fr. aux propriétaires actuels, M. Garanger et Mme veuve Tassart, décédée tout récemment. Depuis cette période, eux ou leurs héritiers ne s'en sont pas séparés et nous devons reconnaitre que cette résidence a reçu des améliorations et des transformations heureuses et importantes. Il ne reste presque plus rien des anciens bâtiments. Sur la colline s'élève, depuis une dizaine d'années, une magnifique maison de plaisance, qui, à elle seule, représente plus que l'ancien prix d'achat de la propriété. Des dépendances ont été construites, qui en augmentent la valeur ; l'étang et les jardins sont particulièrement soignés.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de remercier les personnes qui ont bien voulu s'intéresser à notre travail et tout particulièrement M. Chauveaux, de Rethondes, qui a mis avec empressement à notre disposition les papiers de famille qu'il possède, ainsi que l'honorable directeur des eaux de Compiègne, M. Fleuret, membre de notre Société, dont l'inépuisable complaisance nous a permis de consulter les archives de la ville.

Puisse cette modeste étude contribuer, pour sa part, à inspirer à tous le culte des sites et des beautés de la forêt dont la juste réputation mérite de s'étendre davantage parmi les artistes et le public.

P. Lambin.

DON QUICHOTTE

AU PALAIS DE COMPIÈGNE[1]

Le Musée du Palais de Compiègne, en ce qui concerne Don Quichotte, renferme 24 tableaux peints par Ch.-Antoine Coypel et 9 toiles signées Ch. Natoire.

Ces deux peintres du XVIIIe siècle ont fait ces compositions en vue de leur reproduction par la tapisserie.

Celles de Coypel furent exécutées aux Gobelins, celles de Natoire, à Beauvais.

Ce fut sous le règne de Louis-Philippe que les Coypel, furent portés à Compiègne, puis envoyés au Louvre pour être restaurés et c'est en 1849, que selon le texte officiel « *ils* « *ont été placés d'une manière définitive dans* « *la salle où ils sont encastrés aujourd'hui.* »

Ce verbe « encastrés » semble bien affirmer l'installation définitive... mais qu'on ne s'y fie pas trop.

Au début de cette petite étude, j'ai écrit, par inadvertance « Le Musée du Palais de Compiègne ». C'est une locution vicieuse que rectifie la brochure vendue au Château sous le titre :

« Notice des tableaux appartenant à la collection du Louvre, exposés dans les salles du Palais de Compiègne. — Prix : 50 centimes. »

Dans cet intitulé ne figure pas le terme « Musée » qu'ainsi j'ai abusivement employé.

(1) Séance du 15 février 1901.

La vérité, toute crue, c'est que le Louvre de Paris est le propriétaire de l'œuvre artistique du Château.

Pour qu'on ne l'oublie pas, il expédie, trop fréquemment, un délégué pour faire son choix qui, invariablement, désigne un des meilleurs objets exposés. Exposé... c'est bien le mot !

C'est ainsi que le premier Consul de Gros a fait retour à Paris sous prétexte qu'il était trop beau pour séjourner en province, et qu'il jetait une ombre césarienne sur la localité.

Pareil enlèvement pour la plus belle tapisserie du Château « *Les noces d'Angélique et de Médor* ».

Elles étaient pourtant encastrées par d'énormes vis et semblaient faire corps avec la muraille — En dévissant, on a obtenu la séparation de corps.

D'après un : On dit vraisemblable, cette tapisserie constituerait actuellement la pièce capitale d'une galerie du Louvre formée par un conservateur que l'organisation de cette galerie a fait décorer.

Le personnel du château dut être tenté d'adresser à ce Monsieur l'expression de ses doléances, la séparation d'Angélique et de Médor ayant fait fléchir le casuel.

Avec de pareils précédents, il est bon de ne point trop s'attacher aux tableaux qui nous restent... ou de se hâter d'en prononcer l'éloge funèbre durant le temps qu'on les a encore sous les yeux.

Les Don Quichotte de Coypel et Natoire sont aussi encastrés, mais, qu'aux Beaux-Arts, surgisse, un jour, un conservateur rêvant de doter le Louvre... d'une collection des divers Don Quichotte... gare aux fourgons du mobilier national.

Ce qui doit un peu rassurer... c'est qu'il s'agit de chevalerie... et que si le mot existe

encore... la chose n'est plus qu'un accessoire du quai de la ferraille — un vieux casque ! comme on dit, avec ses devises surannées telles que : *Potius mori quam fœdari !* A ce sujet, on constate d'énormes progrès... rétrogrades !

Ce mode d'appréciation semble jeter une teinte narquoise sur le chevalier de la Triste figure.

Ce n'est point ainsi que l'ont envisagé Coypel et Natoire.

Je n'examinerai pas le personnage, d'après le dessin et la couleur. Toute école a du médiocre et de l'excellent. En peinture, le maître est celui qui réunit la probité de la ligne et l'attrait de la couleur pour mettre en relief un sujet intéressant.

Coypel et Natoire, dans leurs Don Quichotte, paraissent offrir ces qualités. Mais ce dont je sais gré aux artistes c'est de présenter un être sympathique dans sa folie chevaleresque. Cervantès reconnaît qu'en dehors de son idée fixe, son héros possédait sa raison.

Comme point de départ, on connaît la donnée. Don Quichotte de la Manche, exalté par la lecture de romans à chevaliers errants parcourant la terre pour combattre l'injustice, protéger les persécutés, se résoud à mettre ses lectures en action, et en route, sur Rossinante. Il prend les gens qu'il rencontre pour des adversaires, les troupeaux pour des bandes de mécréants, les moulins pour des géants, les hôtelleries pour des châteaux, et les servantes et villageoises les plus vulgaires pour dames de toute beauté, dont la Dulcinée du Tohoso est l'idéal.

C'est un détraqué de la gloire consistant à accomplir des actions vertueuses, difficultueuses, au service du bon droit. Il en résulte des aventures, prosaïques du côté des obstacles, héroïques du côté de Don Quichotte, par

le courage qu'il y dépense et les horions qu'il y reçoit.

Le gros Sancho Pança, l'écuyer qui partage en maugréant, les traverses du chevalier, représente le sens commun du public, tâchant, dans l'occasion de rectifier les visions de son maître. Sans y réussir il en subit les meurtrières conséquences. D'où des situations à la fois comiques et apitoyantes, créant un genre de sympathie qui explique l'extraordinaire succès de l'ouvrage. Traduit en toute langue, il a captivé et réjoui les tempéraments les plus variés par sa somme d'observations, de bons sens et de naïfs contrastes.

On rit de Don Quichotte et de Sancho, mais on les aime, on les estime, parce qu'en somme le chevalier est l'invariable victime de ses bizarres exploits ennoblis par la vaillance d'intention. Il semblait avoir pour cri de guerre ce vers chevaleresque :

J'aurais pour tout donner voulu tout conquérir !

Il paye constamment de sa personne... et lorsqu'une finale pleurésie attrapée en buvant froid au sortir d'une chaude affaire, le jette au lit d'agonie, il meurt dans les sentiments d'un bon chrétien à sa façon, dans son genre, d'un chevalier sans peur et sans reproche.

C'est l'avis de son curé qui le connaissait bien.

Coypel et Natoire ont traité le personnage d'une manière aimable, en amis.

C'est un procédé de l'école du XVIIIe siècle : le choix dans le vrai.

Ce devrait être le but et le mot d'ordre de l'art.

En fait de modèle, n'est-il pas préférable d'aller à l'attrayant qui peut se rencontrer en toute condition ?

Les deux peintres n'y ont pas manqué !

Leurs toiles présentent des types de toute

sorte. Femmes du peuple, marchandes, villageoises, enfants, archers, soudards, chevaliers, mécréants, médecins, châtelains, dames, demoiselles, pages, tout le monde est beau, gracieux et cependant naturel.

On ne saurait trop louer pour l'encourager cette disposition de l'artiste qui doit être un charmeur suscitant le beau physique et moral.

A cet égard, évitons d'employer en dérision le terme : Don quichottisme !

A l'analyse, Don Quichotte est un enthousiaste du bien à une dose de générosité démesurée, entreprenant ses travaux jugés irréalisables.

Coypel en juge ainsi. Dans le premier tableau de sa galerie montrant le départ de Don Quichotte, on voit, à l'horizon, le moulin à grandes ailes sur lequel va fondre le chevalier pour trouver ce qu'il prend pour un géant. Le peintre, en symbole de cette hallucination, plante une tête formidable au sommet du moulin et arme les ailes simulant les bras, d'un glaive et d'une massue. Le combat va s'engager et sa disproportion crée l'intérêt. Ces spectacles sont si rares que, même estimés impossibles, quasi ridicules, par la certitude de l'insuccès, on s'y arrête, sympathiquement subjugés.

Elargissons le point de vue :

N'est-ce pas le sentiment qu'éprouva l'Europe devant la lutte de l'Espagne contre l'Amérique ?

Les vaisseaux de bois sombrant au choc des cuirassés !

Et la petite Grèce résistant au Sultan rouge assisté de quatre puissances !

Et ces merveilleux Boers mitraillés et mitraillant depuis 18 mois les soldats et les milliards anglais avec devise : Mort ou Liberté ! Victoria en est morte d'angoisse et de stupéfaction !

Si, du général, nous passons à des faits particuliers, notre amour-propre national rencontre aussi quelques récentes belles recrues parmi les sublimes imprudents flagellés par leur audace.

Marchand à Fachoda... reculant par ordre !

De Villebois-Mareuil et Pierre de Bréda devenant frères d'armes des Transvaliens, aux prises avec les 100.000 Anglais !

Le capitaine Begouen écrivant sa lettre qui ricoche sur lui... en mortelle fièvre jaune.

Et d'autres, que nous ne connaissons pas, et dont il convient de saluer la gloire inconnue ou méconnue !

Au dire de certains qui ne comprennent pas les bataillons sacrés... ce furent des Don Quichottes.

Le Don quichottisme c'est Bayard devenant fou ! Soit ! mais quel fou de grande race, rêvant de voler aux étoiles ! C'est trop haut ; on s'y casse les ailes ! Mais n'en rions pas...

Un écrivain de mérite littéraire, Alphonse Daudet, a écrit : *Tartarin de Tarascon* qu'on a voulu ériger en Don Quichotte français.

La comparaison est malencontreuse et mortifiante.

Tartarin est un pleutre, à vaillance verbale, ressemblant à un preux comme y ressemblerait un mousquetaire de carnaval.

Le grain de valeureuse beauté de Don Quichotte c'est d'offrir sa vie en paiement de ses extravagances, à la manière de ce brave homme dont, pour terminer, je vous dirai la courte histoire.

Père de famille, il était robuste et dans la misère.

Il se multipliait pour trouver une petite position assurant la subsistance des siens.

On vint, un jour, lui dire : « Si vous êtes résolu, courageux, fort aux armes, il y a une place vacante. — 200 francs par mois. »

— J'accepte.

La place consistait, dans un journal, mauvais comme un scorpion et prudent comme une poule, à devenir l'homme de paille, endossant la responsabilité des articles anonymes et venimeux.

En quinze jours, l'homme de paille eut trois duels et fut blessé trois fois.

Dans une quatrième rencontre, l'atteinte étant mortelle, il recommanda sa femme et ses enfants au Directeur de la feuille, lui avouant, avant d'expirer, que, par crainte de manquer sa place, il avait menti... n'ayant jamais touché à une épée !

C'était une façon de Don Quichotte, mais un de ses humbles dévoués vaincus qui m'émotionne plus que n'importe quel vainqueur !

Vive Don Quichotte !

Charles GARAND.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

De l'Art Français

Au Petit-Palais des Champs-Elysées

En l'année 1900.

L'Exposition Universelle de 1900, à laquelle n'ont plus suffi les limites de ses devancières, mais qui, après avoir envahi l'Esplanade des Invalides, s'épanouit en gracieux palais aux Champs-Elysées, ne comprend pas seulement les merveilles contemporaines. Par une heureuse pensée, au contraire, elle embrasse en même temps, notamment pour la France, une foule de chefs-d'œuvre anciens.

La plupart des sections françaises présentent, en effet, sous le vocable « d'expositions centennales », des annexes renfermant les plus belles productions du dix-neuvième siècle ; et, en outre, tout un palais a été consacré spécialement aux siècles antérieurs. Or, c'est surtout de ce dernier, ou Petit-Palais, que nous avons à nous occuper, heureux d'avance si nous pouvons en faire valoir ou apprécier, sinon toutes les richesses, du moins celles qui intéressent particulièrement la ville de Compiègne et le département de l'Oise.

Du Petit-Palais en lui même, nous ne dirons qu'un mot : c'est qu'il sert dignement de cadre aux merveilles qui s'y trouvent réunies

et qu'il amorce admirablement, au point de vue pittoresque, l'un des côtés de la belle avenue Nicolas II, aux Champs-Elysées.

Quant à l'Exposition rétrospective, elle est des plus remarquables, autant par la variété, le nombre et le choix, que par l'inestimable valeur des objets qu'elle renferme. Toutefois, cette exposition qui devait, en principe, remonter aux origines de l'art, ne commence, en fait, qu'à l'époque gauloise, ou plutôt gallo-romaine. Il paraît donc regrettable que les manifestations primordiales de l'art n'aient pas trouvé grâce devant ses organisateurs. Les représentants autorisés du *Préhistorique* auraient dû insister davantage et, imitant en cela l'un de leurs devanciers, G. de Mortillet, faire admettre les premières ébauches artistiques de nos grands aïeux dans les galeries du Petit-Palais, au lieu de les laisser reléguer à l'extrémité et au-dessus de l'escalier de l'aile gauche du Trocadéro, où les intéressés, pour la plupart, n'apprendront leur présence, qu'après la clôture de l'Exposition.

Cette simple remarque ou observation faite, examinons, dans chacune des séries, les monuments ou objets susceptibles de fixer l'attention, en suivant l'ordre et la classification adoptés et en n'oubliant pas que nous avons surtout, pour objectif, le département de l'Oise.

I. — Os et Ivoires.

L'os, par sa texture et sa porosité relative, se prête difficilement à la gravure ou à la sculpture ; et il est à peu près certain que cette matière ne fut utilisée qu'à défaut d'autre, ou pour des objets de dimensions restreintes. Il n'est guère représenté, au Petit-Palais, que par des aiguilles, styles, poinçons,

etc., et quelques peignes de l'époque barbare. On peut y remarquer néanmoins plusieurs pions de tric-trac, du XIIe siècle. L'un d'eux, de 0m05 à 0m06 de diamètre, appartient au Musée Vivenel ; il présente, au milieu, un personnage debout, tenant dans chaque main une branche de feuillage et, en exergue, des traits oblongs, rayonnants, entre deux cercles concentriques.

L'ivoire, au contraire, par sa dureté, son homogénéité, offrit de tout temps les plus grandes ressources au talent et même au caprice de l'artiste. Aussi, la série des ivoires, à l'exposition rétrospective, est elle des plus considérables et des plus variées.

Parmi ces mille produits ou caprices de l'art, remarquables à tous les titres, nous signalerons plusieurs diptyques consulaires et des pixydes du VIe siècle ; des bas-reliefs, feuillets de diptyques, reliures d'évangéliaires des IXe et X^e ; des crosses épiscopales, plaques de coffrets et une série d'oliphants des XIe et XIIe siècles.

Avec les âges suivants, apparaissent des monuments exceptionnels, comme composition, grandeur ou exécution, et se rapportant, soit au grand courant religieux qui précède et accompagne l'époque de la renaissance, soit à la gracilité et à la frivolité des XVIIe et XVIIIe siècles. Ce sont, pour la première époque, des figures de Christ, de Vierge, d'apôtres ; des crosses ornées de volutes délicatement fouillées, des scènes de l'Ecriture sainte, notamment de la vie du Sauveur, de sa passion, etc. ; et, pour la seconde, des plaques de coffrets, boîtes de miroirs, poires à poudre et râpes à tabac, souvent décorées de sculptures délicates ou microscopiques, faisant le plus grand honneur à leurs auteurs.

Notre musée local a encore fourni, comme précieux appoint à cette importante série, savoir :

1° Un bas-relief découpé, du XIe siècle, représentant le Christ entouré d'apôtres et une femme agenouillée devant lui ;

2° Un pion d'échiquier du XIIIe siècle. Cette pièce, de forme ellyptique, représente un chevalier debout, vêtu de la cotte d'armes, coiffé du haubert, et combattant un monstre ailé, qui paraît être un dragon ;

3° Une vierge, du XIVe siècle, légèrement assise, portant l'enfant Jésus sur le bras gauche et tenant, de la main droite, un lis ou une rose qu'elle semble considérer ;

4° Un feuillet de diptyque de 0^{m}20 sur 0^{m}12 environ, représentant le couronnement de la Vierge.

La scène est admirablement rendue. Dans une arcade trilobée, la Vierge est debout, portant Jésus sur le bras gauche, comme dans la statuette précédente, et un lis dans la main droite. De chaque côté, adossé au pilier de l'arcade, dont le chapiteau est décoré de fleurs de lis, un ange tient un chandelier dont la cire a disparu par accident, ainsi que l'atteste le vide du trou ménagé dans la tête de ce chandelier ; dans le lobe du milieu descend un ange ailé, posant sur la tête de la Vierge une couronne royale, et dans chaque angle du tympan, un autre ange encense de la main droite, en tenant, de la senestre, une navette à encens.

Le même sujet se retrouve d'ailleurs sur un diptyque voisin, mais d'un travail bien plus grossier, quoique attribué au XIVe siècle, et sur un grand triptyque de l'Hôtel Pincé, d'Angers. Ce dernier ne le cède en rien, comme perfection, à celui de Compiègne, et il offre, en plus, des traces de peinture et de dorure indiquant certainement une décoration polychrome.

5° Un groupe intéressant du xve siècle, représentant Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant Jésus et offrant également des traces de peinture et dorure.

Enfin, dans cette série des ivoires, rentre naturellement la couverture de l'ancien évangéliaire de Morienval, appartenant aujourd'hui au trésor de Notre-Dame de Noyon et dont le Musée Vivenel possède un fac-similé ; mais nous nous bornerons à mentionner cette précieuse relique de l'art au xe siècle, dont notre excellent confrère, M. le chanoine Müller, a donné une savante description, avec planches à l'appui, dans le tome IV du bulletin du Comité archéologique de Noyon.

II. — Bronze. — Plomb. — Etain.

Le bronze est sans conteste le plus ancien des métaux ouvrés et celui qui fut le plus diversement utilisé par l'homme.

Nous retrouvons, au Petit-Palais, les lointaines manifestations de cette industrie dans les épées, poignards, haches de divers types, lances, torques, bracelets, etc., etc., de l'époque gauloise. Viennent ensuite les innombrables figurines, vases et ornements de l'époque gallo-romaine, et enfin, les produits perfectionnés des âges postérieurs.

Parmi les premiers objets, les plus dignes d'intérêt sont : les épées de la Marne, celles de Jonquières (Vaucluse), de Jugues (Aude) etc. ; la Vénus de Chambéry et l'Apollon du Musée de Troyes, deux véritables merveilles; les statuettes, moins importantes, des mercures du musée de Reims, de Bai i (Vaucluse), du Petit-Vavray (Marne) ; la Vénus du musée de Grenoble, un Jupiter, un Hercule ; enfin, des sangliers de différentes tailles, un tau-

reau, un cheval, des vases, coupes. extrémités de chars, etc., etc.

L'époque barbare, où l'industrie du bronze paraît s'éclipser et se restreindre aux ornements de la parure, n'est représentée que par le coffret d'Euvermeu (Seine-Inférieure) et par les nombreuses plaques de ceinturons, agrafes ou fibules que nous retrouverons à la classe des bijoux.

Les siècles suivants, jusqu'au douzième inclusivement, sont encore très pauvres et nous n'avons guère à signaler que des aquamanilles, des flambeaux figurant des monstres surmontés de tours, de guerriers ou d'animaux grotesques. Un pied de chandelier de cierge pascal, du musée de Reims, par ses groupes fantastiques, l'étrangeté de son décor et les cristaux enchassés à sa base ou vers la partie supérieure, attire surtout l'attention et semble résumer cette ornementation tourmentée.

A partir du treizième siècle, au contraire, l'art du bronze prend son véritable essor et un volume suffirait à peine pour énumérer les nombreuses créations accumulées au Petit-Palais. Nous nous bornerons donc à signaler les bassins, bénitiers, aquamanilles, vierges et anges en bronze doré des XIIIe et XIVe siècles ; les chandeliers, seaux, fontaines, lutrins ou débris de lutrins du XVe ; les nombreuses figurines de Jean de Bologne du XVIe, et les superbes groupes des XVIIe et XVIIIe siècles, notamment le Laocoon du musée de Dijon, le Colin-Maillard du Grand-Trianon, etc., etc.

Quant aux objets en plomb ou en étain, s'ils ne sont pas nombreux, ils présentent du moins un vif intérêt. On peut admirer les cuves baptismales en plomb, à décors largement estampés en relief, des églises de Lombez (Gers) et Puycasquier (Lot), du XIIIe siècle ; celle du Musée d'Amiens ; un seau et

deux cuves cylindriques ornés de rinceaux et d'arcatures du XVe ; une aiguière et son bassin, en étain, par Briot du XVIe, et une grande mesure, aux armes de la ville du Mans, du XVIIe siècle.

En achevant cette énumération bien imparfaite, il nous reste malheureusement un vif regret à exprimer : c'est de ne voir notre département représenté que par un pot à aumônes, du XVe siècle, avec couvercle muni d'une anse rectangulaire à têtes de dragons, et appartenant à Saint-Pierre de Beauvais. Nos Musées, nos vieilles cathédrales et certaines collections particulières même, possèdent cependant de nombreux spécimens susceptibles de figurer avec honneur dans ces importantes séries.

III. — Ferronnerie.

Dans l'évolution du métal, au travail du bronze a bientôt succédé celui du fer qui offre plus de malléabilité, plus de dureté et surtout une résistance infiniment plus considérable lorsque, transformé en acier, il subit l'action de la trempe. La ferronnerie, elle aussi, se trouve donc très largement représentée dans les galeries du Petit-Palais. Elle y compte près de cent cinquante numéros, sur lesquels plus d'un tiers s'applique aux armes et armures, un autre tiers à divers objets et le reste, aux serrures et à leurs accessoires.

Parmi les premières, nous signalerons la grande épée de Sommebionne (Marne), celle de Salon (Aube), et deux poignards de l'époque barbare ; un casque conique du XIe ou du XIIe siècle ; de nombreuses épées avec inscriptions, des XIIIe et XIVe, ainsi qu'un bassi-

net, dit de Philippe-le-Bel, de cette dernière époque; une bombarde en fer, un canon à bras, une arbalète munie de sa moufle et d'un paquet de carreaux, un poignard, un chapeau en fer et des dagues du XVIe siècle; des hallebardes gravées ou damasquinées, une pertuisane, des armures en fer gravé et doré du XVIe; et enfin, des mousquets, pistolets, arquebuses, des couteaux gravés et dorés, portant diverses inscriptions ou devises, des XVIIe et XVIIIe siècles.

Mentionnons encore spécialement :

1° Une épée à pommeau quadrangulaire, taillé en diamant, et dont la lame porte, de chaque côté, les armes royales accostées de celles de la ville d'Orléans. En outre, sur l'une des faces de cette lame, se voit l'inscription : CHARLE SEPTIESME, et sur l'autre : VAVCOVLEV, avec, cinq fois gravée, la date de 1419.

Il s'agit évidemment ici d'une précieuse épée commémorative, rappelant la grande héroïne de Vaucouleurs, et dont il serait extrêmement intéressant de connaître à la fois la genèse et l'odyssée. Cette épée appartient actuellement au musée de Dijon.

2° L'armure complète de Henri II, composée des casque, cuirasse, dossière, brassards, gantelets et jambières, le tout en fer repoussé et doré, d'un goût et d'un travail exquis; 3° et un magnifique gorgerin, représentant une bataille, également en fer repoussé, de la fin du XVIe ou du commencement du XVIIe siècle et appartenant au musée Vivenel.

La seconde série présente des fers à hosties, des lutrins en fer forgé, des sièges en X, à tiges méplates ou hexagonales, du XIIIe siècle; de grands chenets, des plaques découpées et des coffrets ajourés du XIVe; des heurtoirs, l'un en forme de volute, un autre décoré d'une tête d'ange, un troisième, de deux dauphins accostant une tête d'homme,

etc., du XVIIe ; et enfin, toute une suite de lutrins en fer forgé et en partie doré, du XVIIIe siècle.

De cette intéressante série, nous détacherons, comme se rapportant à Compiègne ou à ses environs, savoir :

1° La cloche de Sainte-Godeberthe, remontant au VIIe siècle et appartenant au trésor de Notre-Dame de Noyon. Ce monument unique a été, de la part de M. l'abbé Laffineur, l'objet d'une curieuse notice à laquelle nous renvoyons, pour la description et les détails ;

2° Un candélabre de cierge pascal, de deux mètres environ de hauteur, formé de cinq tiges cylindriques de 0 m. 01 de diamètre environ, dont les quatre extérieures sont peintes en blanc sale ou petit-gris et la cinquième, centrale, dorée. Ces tiges s'épanouissent, dans le bas, sur un pied triangulaire et dans le haut, en volutes ou rosaces à longs pétales dorés. Cette pièce curieuse, datant du XIVe siècle, appartient également à la cathédrale de Noyon ;

3° Un coffret en fer, de 0 m. 15 environ de longueur, sur 0 m. 12 de largeur et autant de hauteur. Le couvercle, bombé dans le sens de la longueur, présente trois compartiments à *double* treillis, séparés par des nervures arrondies. Il s'ouvre sur l'un des petits côtés et se ferme, par conséquent, sur le petit côté opposé, à l'aide de charnières et d'une serrure saillantes. Ce petit meuble, datant de la fin du XVe siècle, fait partie du musée Vivenel ;

4° Un autre coffret, un peu moins grand dont le couvercle offre quatre compartiments, de même date que le précédent, et n'en différant guère que par le treillis, qui est *simple*. Il appartient également à notre musée Compiégnois.

Par leurs formes parfois étranges, leurs figurines, leurs ciselures, les scènes microscopiques et ravissantes qui les décorent, les serrures et leurs accessoires sollicitent vivement la curiosité et l'admiration. Malheureusement, il nous est matériellement impossible de les décrire et nous nous bornerons à signaler une targette, de style gothique, appartenant encore au musée Vivenel.

Cette targette, en fer forgé et ajouré, se divise, en hauteur, en trois compartiments ornés de rinceaux, entre-lacs, etc., du dessin le plus gracieux. Aux quatre angles, se trouvent des quatre-feuilles dentelés et le centre, formant saillie, est décoré d'une rosace. Sur le bouton enfin, se trouve ciselée une figure humaine, barbue, de la meilleure exécution.

IV. — Céramique et Verrerie.

C'est de la nécessité que naquit la céramique ou plutôt la fabrication des poteries, à l'origine, mais ses premières manifestations font absolument défaut au Petit-Palais. Ce sont, en effet, les produits de l'époque gallo-romaine qui frappent d'abord les yeux du visiteur, autant par leur beauté réelle, que par leur extrême variété. Ils sont aussi gracieux de forme que purs de dessin, et les multiples motifs qui les décorent accusent en général un goût parfait.

Les découvertes de la Marne et surtout celles du docteur Plicque, à Lezoux (Puy-de-Dôme), ont fourni un brillant contingent à cette partie de l'Exposition. On peut y admirer toute la série des coupes, soucoupes, bouteilles, vases de toutes formes et dimensions, vernissés ou non, avec ou sans couverte, de teinte blanche, jaunâtre, rouge, grise ou noire, portant, en demi-relief ou en creux,

des scènes entières, des fruits, pampres et décors variés, ainsi que les nombreuses statuettes, figurines, qui caractérisent si bien l'époque. De nombreuses lampes en terre s'y rencontrent également et nous n'entreprendrons pas la description de ces objets, car leur simple énumération serait fastidieuse.

De l'époque gallo-romaine, le visiteur passe brusquement aux XIIIe et XIVe siècles. Ce fait est regrettable, car si les produits de l'époque barbare ne peuvent rivaliser avec ceux que nous venons de signaler, les sépultures franques, mérovingiennes ou même carlovingiennes, en ont fourni de suffisamment intéressants, par leurs formes et par leurs décors, pour combler cette longue lacune dans la chronologie.

La céramique des XIIIe, XIVe et XVe siècles, n'est aussi et ne pouvait être représentée que par de rares spécimens, se bornant à des carreaux vernissés ou incrustés de terres de couleurs différentes, à des pots ou vases grossièrement émaillés en jaune, violet, rouge-brique, vert ou verdâtre, et des plus sommairement décorés.

C'est qu'en effet, il faut arriver au XVIe siècle, pour voir l'art de la céramique reprendre son essor et fonder, en France, ces premiers centres de fabrication qui seront le prélude de l'épanouissement successif et complet de cet art merveilleux.

Plusieurs ateliers, qui deviendront célèbres, sont déjà en activité à Beauvais, Nevers, Rouen, Saint-Porchère, etc. Mais une grande figure domine toute la seconde moitié de ce XVIe siècle : c'est celle de Palissy, *l'inventeur des rustiques figulines du Roy et de la Reyne, sa mère.*

Beauvais compte, à l'exposition rétrospective, une grande gourde en grès vernissé bleu, portant sur une face un pastillage représentant l'Annonciation, et une autre gourde,

gris-bleu, aux armes de France ; Nevers, plusieurs vases balustres, des assiettes polychromes avec sujets et une grande plaque reproduisant *La Femme adultère ;* Rouen, un vase de pharmacie de forme cylindrique, décoré d'une tête casquée, sur un fond de rinceaux bleus, etc., etc.

Saint-Porchère offre, de son côté, six pièces capitales, parmi lesquelles nous citerons une grande vasque circulaire, dont la base et le rebord de la coupe sont reliés par quatre pilastres à consoles, entre lesquels court, tout autour de cette coupe, une superbe guirlande polychrome, formée de rinceaux, fleurettes, têtes de chérubins, etc.

Quant aux œuvres de Palissy, elles y sont aussi nombreuses qu'intéressantes ; et l'on ne sait trop qu'admirer de la variété des formes, de la bizarrerie de la plupart des sujets, ou de la diversité et la vérité du coloris. Toutes seraient à citer, mais, pour ne pas allonger outre mesure cette esquisse, bornons-nous à signaler quelques pièces hors ligne, dans lesquelles *le Grand Ouvrier de terre* paraît être en possession de tout son art, savoir : une grande coupe offrant pour sujet une chasse et le plat dit *La Belle Jardinière* du baron G. de Rothschild ; le plat aux *Sirènes*, de M. A. André, un grand plat à fleurs et personnages en relief, et enfin, une plaque rectangulaire, représentant Neptune ou un fleuve appuyé sur une urne.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la céramique se trouve donc en plein essor. De tous côtés, en France, se sont créés d'importants centres de fabrication, produisant des multitudes de pièces que chacun s'efforce de différencier. Nevers conserve ses bleus particuliers, Rouen, ses teintes moins vives, mais ses décors spéciaux ; Strasbourg possède son vert tendre, son rouge pur ; Marseille les mêmes tons, mais plus accentués, avec

plus de finesse dans les détails; Moustiers, ses jaunes pâles, ses camaïeux laiteux, avec une extrême légèreté dans le modelé; Niderviller, ses fleurettes, ses figurines et groupes fantaisistes ; et Sinceny, pour borner là nos citations, s'applique à copier tantôt Nevers, tantôt Rouen, sans en approcher exactement, mais en conservant souvent, dans son décor, une personnalité qui le fait égaler ses rivaux.

Or, les magnifiques résultats de ces heureux efforts, de cette concurrence acharnée, se sont évidemment donné rendez-vous au Petit-Palais et nous allons essayer d'en signaler les plus belles productions, en les rattachant naturellement à leur centre de fabrication.

Ce sont : pour Nevers, un grand plat et une jolie gourde décorés en blanc et jaune, sur gros bleu ; deux statuettes à décor polychrome ; un grand plat à décor vert et une grande bouteille décorée de scènes familiales, avec cette légende : *Donnez à boire au Cousin*, et la date : *1742*.

Pour Rouen, un grand plateau piédouche, polychrome, décoré de fleurs sur fond noir ; un autre grand plat avec décor polychrome, style rocaille ; des sucrières, forme balustre, avec décors polychromes à la corne, à la pagode, à la grenade, au sainfoin ; un pichet décoré bleu et rouge, avec saint Pierre en camaïeu bleu ; un grand vase couvert, dit pot-pourri, et une paire de vases à flammes, décorés bleu et rouge.

Pour Strasbourg, un légumier avec anses, décoré de fleurs polychromes et marqué J. H.; une cafetière polychrome avec trois pieds fond blanc et une anse formée d'une tige à feuillages.

Pour Marseille, une daubière polychrome en forme de grosse poule avec ses poussins ; une soupière à décor vert, montée sur pieds

et dont le couvercle se termine par un groupe de poisson, coquillages et lézard; un plat rond, festonné, décoré de bouquets polychromes.

Pour Moustiers, un grand plat ovale, représentant au centre, en camaïeu bleu, une chasse à l'ours avec l'inscription: *G. Viry, fait à Moustier chez Clérissy* ; une jardinière à décor bleu et jaune et personnages ; une buire à camaïeu bleu, *Hercule aux pieds d'Omphale*, sur émail blanc ; et enfin, un grand plat représentant, au fond, la chute de Phaéton.

Pour Niderviller, une série de statuettes et figurines polychromes, comprenant entre autres : une vieilleuse, un jeune berger portant un chevreau; un pilote sur son bateau, un Bacchus, un joueur de guitare, deux jeunes seigneurs, l'un présentant un raisin et l'autre portant un pot de fleurs; Renaud et Armide, un chasseur et une dame, un vitrier, etc. etc.

Et enfin, pour Sinceny, deux compotiers dentelés avec décor polychrome rocaille, et portant au centre, l'un, un amour, l'autre, des oiseaux et macarons ; une assiette à personnages en camaïeu bleu et la marque S ; une paire de sabots, à décor polychrome, et une savonnette sphérique, avec décor dit au sainfoin.

Le XVIIIe siècle fut aussi l'ère de la porcelaine, à pâte tendre d'abord, dure ensuite. Les centres de cette industrie furent relativement restreints et se bornèrent surtout à Saint-Cloud, Chantilly, Mennecy et Vincennes, auquel fut bientôt substitué Sèvres. Cette dernière manufacture, placée sous le patronage du souverain, ou plutôt de l'Etat qui subvint largement à ses nombreux besoins, surpassa bientôt ses rivales et ne tarda guère à conquérir, de haute lutte, cette brillante réputation qui constitue réellement une des gloires de la France.

La porcelaine, elle aussi, compte donc, au Petit-Palais, des spécimens de la plus grande beauté. Là encore, tout serait à décrire, mais le nombre nous oblige à nous restreindre et à ne signaler que les objets hors de pair, savoir :

Pour Saint-Cloud, un grand pot à poudre et un coquetier décorés de lambrequins en bleu, avec la marque au soleil ; deux potiches avec décor Bérain, en camaïeu bleu, et une statuette de bouquetière portant des fleurs dans une corbeille.

Pour Chantilly, un magot chinois, formant encrier ; un pot à lait, avec décor polychrome en relief, imitant le bois, et un sucrier côtelé, à décor polychrome, dit à l'écureuil.

Pour Mennecy, une statuette de chinois, avec fleurs vertes et jaunes : un sucrier, sur plateau, et sa cuiller décorés de fleurs polychromes ; un pot de toilette avec décor polychrome à l'écureuil et une belle potiche à décor polychrome de fleurs en relief.

Pour Vincennes, une tasse et sa soucoupe, avec décor blanc de fleurs en relief sur fond blanc, et une autre tasse, avec décor polychrome, et dont l'anse est formée d'un papillon.

Et enfin, pour Sèvres : une grande tasse cylindrique à une anse, à fond bleu de Vincennes et double médaillon d'amours, marquée de la lettre A. 1753 ; un magnifique vase piriforme renversé, à côtes, dit Pot-Pourri, avec couvercle et ornements découpés à jour. Il est à fond rose Pompadour, décoré de feuillages verts et orné de deux beaux médaillons polychromes ; un déjeuner, dit solitaire, composé d'un plateau rectangulaire, d'une tasse avec soucoupe et d'un sucrier, à décor rose, marbré bleu et or ; et enfin, deux salières à trois compartiments, à triple anse, décorées de trois médaillons de l'époque Louis XV.

Quant à la verrerie, elle fait malheureusement à peu près défaut au Petit-Palais, sauf pour l'époque gallo-romaine dont les divers types se trouvent réunis dans la splendide vitrine de M. Boulanger, de Péronne. On peut y remarquer spécialement : un grand vase à pied, décoré de serpents en émail blanc et bleuâtre; une coupe avec collerette et cabochons de verre coloré ; un beau vase à pied, avec enroulement en verre filé ; deux grandes coupes à incinération, avec leurs couvercles ; des coupes de diverses formes, décorées de filets et festons blancs ; une douzaine de verres apodes, en forme de petites cloches, la plupart avec boutons d'émail et décors en verre filé, etc., etc., et le tout scintillant des lueurs ou teintes nacrées de cette irisation que donne à la verrerie antique le contact des sels minéraux, pendant un long séjour dans le sol.

A notre extrême regret encore, nous ne retrouvons, dans ces brillantes séries, aucun objet se rapportant à notre département ; et cependant, nous estimons que nombre de pièces, soit des Musées, soit des collections particulières de l'Oise, auraient pu y figurer avec honneur.

V. — Bijouterie. — Joaillerie. Orfèvrerie.

L'art de la parure est presque aussi ancien que le genre humain et il n'est donc pas étonnant de rencontrer, au Petit-Palais, des bijoux ou joyaux de tous les âges, de toutes les formes, de toutes les matières.

En premier lieu, viennent les bijoux gaulois, exclusivement en bronze, les plus an-

ciens sans ornements, les autres décorés de cercles concentriques, stries, têtes ou corps d'animaux et même de figures humaines, tels que les nombreux torques, bracelets, anneaux divers des riches collections Morel, de Reims, Changarnier, de Beaune, et de différents musées régionaux.

Bientôt le goût s'épure davantage et, au bronze succèdent des métaux plus précieux ou d'un éclat plus durable. La période gallo-romaine montre donc des colliers en perles, des bracelets, anneaux, en or ou en argent; et, en outre, des bagues, fibules et boucles d'oreilles ornées de pierres gravées, d'émaux cloisonnés, formés de grenats ou, à leur défaut, de simples verroteries. Certains musées et différentes collections particulières ont concouru brillamment à cette section de l'Exposition ; et l'on peut y admirer, au hasard : le bracelet d'or, avec ornement perlé, et les fibules émaillées du Musée Saint-Raymond, de Toulouse ; des bagues en or et des bracelets en argent des environs de Macon ; et particulièrement, les importantes séries de colliers, fibules, épingles, cuillers, etc., de M. Changarnier, de Beaune, et surtout de M. Boulanger, de Péronne.

A l'époque mérovingienne ou franque, désignée plus généralement aujourd'hui sous le nom de « barbare », les bijoux de corps deviennent encore plus nombreux et plus variés. De plus, ils revêtent cet aspect particulier et cette ornementation spéciale qui, avec les modifications et les perfectionnements de l'avenir, doivent véritablement constituer l'art national.

Ces bijoux, en or et en argent, en bronze et en fer dorés, argentés, étamés, damasquinés, niellés, ou recouverts de grenats, verroteries, etc., ont été restitués en quantité prodigieuse par les fouilles des anciennes nécropoles et ils forment une série des plus

intéressantes au Petit-Palais ; mais, pour ne pas allonger ce travail outre mesure, nous nous bornerons à signaler encore la magnifique collection Boulanger, de Péronne, comprenant la plupart des types classés par destination : colliers, fibules, plaques, contre-plaques et boucles de ceintures, bracelets, épingles à cheveux, etc., etc.

Dans l'une des vitrines, figurent avec honneur :

1° Cinq boucles de ceintures, en bronze étamé, et cinq autres, décorées d'entrelacs, terminées par des têtes de serpents, provenant des sépultures de Hermes ;

2° Une fibule cloisonnée, en forme de perroquet ; une plaque et deux boucles d'oreilles d'or, également cloisonnées de verroteries, trouvées dans le cimetière franc de Noroy (Oise), jadis exploré par la Société des Antiquaires de Picardie.

A cette époque se rapporte également la riche découverte de Pouan (Aube), dont les objets furent autrefois si bien décrits par Peigné-Delacourt. Les originaux, exposés au Petit-Palais, appartiennent au musée de Troyes, mais on en peut voir une belle reproduction galvanoplastique dans l'une des salles de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Les époques suivantes, jusqu'au XVI[e] siècle inclusivement, ne sont guère représentées que par des anneaux épiscopaux, des bagues ornées de pierres précieuses et deux séries de bijoux provenant de trouvailles faites dans le nord de la France.

Mais, ainsi que nous l'avons vu, la fin du XVII[e] et le XVIII[e] furent surtout les époques de la frivolité. L'exemple venait de haut, d'ailleurs; *l'herbe de Nicot*, les poudres, les fards triomphaient alors, et l'art du joaillier dut satisfaire aux nombreux caprices, par la

création d'objets s'adaptant aux mille besoins du jour, tels que : coffrets, drageoirs, bonbonnières, boites en tous genres, nécessaires, étuis, porte-flacons, carnets de bal, etc., etc. Ces objets furent établis en métaux précieux, richement décorés, et avec une telle profusion, que certains musées et quelques amateurs ont peu en exhiber des vitrines complètes. Il nous suffit, pour en donner une idée, de citer au hasard dans la riche collection de notre excellent confrère, M. le marquis de Thuisy, savoir :

1º Une grande boite ronde, en or de couleur ciselé, ornée, sur le couvercle, d'une miniature de Blarenberghe ;

2º Une boite oblongue, également en or de couleur ciselé, ornée, sur toutes ses faces, de scènes pastorales d'après Watteau ;

3º Une boite rectangulaire, de même matière, ornée, sur le couvercle, d'un émail représentant une scène villageoise ;

4º Une série de six boites, en or émaillé de diverses couleurs ; bleu-ardoise, rubis, rose Pompadour, blanc, orangé, etc., et ornées, sur les couvercles, d'émaux de Petitot, représentant Louis XIV, la reine Marie-Thérèse, le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou, Gaston d'Orléans et la duchesse de La Vallière ;

5º Un carnet de bal en ivoire, cerclé et ornementé d'or ciselé, portant sur une face le portrait miniature de Louis XVI, par Siccardi ;

6º Une boite à mouches, en écaille noire, garnie de ses accessoires, et dont le couvercle est orné d'une miniature représentant la place Louis XV, en 1770 ;

7º Une boîte à cage, à pans coupés, en lapis-lazuli, montée en or ciselé, portant sur ses deux faces des fixés représentant des scènes champêtres, et signée : *Vachette à Paris ;*

8° Un étui en vernis Martin, à fond bronzé, orné d'amours ;

9° Un drageoir en or et nacre, avec cartouches d'or de couleur, ciselé et ajouré ;

Et 10° enfin, toute une série de boites, de différentes formes et dimensions, en porcelaine de Sèvres, Chantilly, Saint-Cloud, etc., montées en or et décorées de sujets variés, genre Watteau, ou de bouquets polychromes, sur fonds de nuances ou tons les plus divers.

L'orfèvrerie n'est pour ainsi dire que la bijouterie et la joaillerie amplifiées; et, souvent même, ces trois branches de l'art se pénètrent si intimement, que leur ligne de démarcation devient des plus difficiles à déterminer exactement. C'est pourquoi, nous ne considérerons ici que les objets d'orfèvrerie nettement déterminés.

Ces derniers, pour les temps anciens, sont en nombre très restreint et se bornent exclusivement à quelques fragments de vases en argent, ornés d'animaux en relief, provenant de Bavay (Nord), et à l'inestimable trésor d'argenterie gauloise ou plutôt gallo-romaine, trouvé en 1883 à Chaource (Aisne), et dont nous ne pouvons, hélas! admirer que la reproduction galvanoplastique, les pièces originales ayant quitté la France pour aller enrichir le Britisch-Muséum.

Mais, dès le moyen-âge et aux époques suivantes, l'orfèvrerie déborde de toutes parts ; et, si l'on ne rencontre que d'assez rares épaves des richesses seigneuriales, c'est que leurs possesseurs durent se défaire, dans les périodes calamiteuses, de cette précieuse vaisselle d'or ou d'argent, des aiguières et des hanaps richement décorés qui, dans la prospérité, faisaient leur juste orgueil. Il n'en fut heureusement pas ainsi pour beaucoup d'établissements religieux ; et les trésors de nos vieilles cathédrales, de nos célèbres ab-

batiales et même de simples églises, possèdent encore une multitude d'objets où la valeur du métal le dispute à la richesse d'ornement, en formant une des plus brillantes sections de l'Exposition rétrospective.

Loin de nous la pensée de décrire, même brièvement, toutes ces merveilles ; un volume entier y suffirait à peine ; mais nous ne saurions résister au désir et à la fois au plaisir de signaler rapidement :

1° Les principales pièces du riche trésor de Conques (Aveyron), savoir :

Le reliquaire dit de Pépin et l'A de Charlemagne, l'un plaqué d'or rouge, l'autre d'argent repoussé et doré, avec filigranes d'or, cabochons et intailles ; la statue, toute en or, de sainte Foy, mesurant près de cinquante centimètres de hauteur ; un autel portatif, formé d'une plaque de porphyre rouge sertie par de grandes bandes d'argent niellé et portant le Christ entouré de personnages ;

2° Le calice de saint Remy, en or, avec filigranes, pierreries et émaux cloisonnés du XIIe siècle ;

3° Le vase reliquaire du Paraclet, en cristal et argent, dont le couvercle est orné de rubis et de perles sur émail translucide vert, à points rouges et blancs, et surmonté d'un crucifix ;

4° Le saint Christophe portant l'Enfant-Jésus sur ses épaules, reliquaire en bois revêtu de plaques d'argent, du XVe siècle, et appartenant à l'église de Longpré-les-Corps-Saints (Somme) ;

5° Une navette à encens, formée d'une coquille de nautile, montée en vermeil, et appartenant à la cathédrale de Chartres ;

Et 6° enfin, un calice et sa patène en argent repoussé, ciselé et doré, du XVIIIe siècle. Sur la fausse coupe et le pied du calice sont figurées, dans des médaillons, diverses scènes

de la Passion et, sur la patène, la Résurrection.

Deux objets seulement, dans cette importante série, se rapportent à notre département. Ce sont :

1° La crosse en cuivre fondu, ciselé et doré, à crosseron de section octogonale terminé par une tête de dragon, attribuée au chancelier Guérin et appartenant au musée archéologique de Senlis ;

2° Une châsse en cuivre doré, sur âme de bois, du XIIIe siècle, appartenant à l'église de Coudray-Saint-Germer.

Enfin, parmi les multiples objets n'ayant aucun caractère religieux, nous signalerons également :

L'écuelle à bouillon, en argent ciselé, du grand Dauphin, par S. Leblond, et datée de 1699 ; un bougeoir en forme de chaise à porteurs, attribué à Gouthière ; deux plats à fruits, avec godrons, bords contournés et têtes de femmes sur les bords, de l'époque Louis XIV ; un service en vermeil, composé de vingt-quatre pièces et exécuté par Cousinet, en 1729, pour la reine Marie Leczinska, à l'occasion de la naissance du Dauphin ; des flambeaux en argent et une paire de couteaux, à manche doré, de l'époque Louis XVI ; et enfin, une grande soupière ovale en argent, avec plateau du même métal, à bords contournés ; une grenade entr'ouverte sert de bouton au couvercle et l'on peut lire, à l'intérieur de la soupière, l'inscription suivante : *F. T. Germain, orfèvre du Roi aux galleries* (sic) *du Louvre. 1775.*

VI. — Emaux.

Avec les émaux, nous ne quittons qu'à moitié l'orfèvrerie. A l'origine et pendant

longtemps, en effet, l'émaillerie demeure purement ornementale, et c'est encore l'orfèvre qui *œuvre* ces émaux cloisonnés où un fondant et des oxydes minéraux sont substitués aux pierres précieuses ou aux simples verroteries des époques précédentes. Mais, dès le XIIe ou le XIIIe siècle, une véritable révolution s'opère. L'accessoire tend à devenir l'essentiel et le métal, autrefois prédominent, ne se montre plus qu'en *réserves* ou en minces linéaments dans les émaux champlevés, pour disparaître entièrement dans les émaux peints. C'est alors que l'émaillerie devient réellement un art particulier, sinon essentiellement français, et que l'on voit apparaître, en nombre infini et sous les formes les plus diverses, ces merveilles qui porteront si haut la réputation de Limoges.

Les émaux champlevés et les émaux peints occupent au Petit-Palais, des salles entières.

Les premiers, s'appliquant presque exclusivement aux monuments religieux, se déroulent en une longue série de châsses ou débris de châsses de toutes dimensions, reliquaires, croix processionnelles ou autres, couvertures d'évangéliaires, plaques et médaillons divers, crosses épiscopales, colombes eucharistiques, pyxides, flambeaux, etc.

La plupart de ces objets, considérés isolément, constituent de véritables chefs-d'œuvre, par la variété de leurs nuances, la délicatesse du travail ou de l'ornementation ; mais l'attention, néanmoins, s'arrête de préférence sur certains, entr'autres : un pied de croix en cuivre émaillé, avec figures d'évangélistes, du musée de Saint-Omer ; une grande châsse pédiculée, portant un Christ de majesté au milieu d'apôtres émaillés sur fond gravé de rinceaux vermiculés, de l'ancienne cathédrale d'Auxerre ; le triptyque, dit *de Saint-Aignan*, à pignon muni de volets mobiles et présen-

tant, à l'intérieur, sur un fond de rinceaux polychromes, la scène de la crucifixion et, à l'extérieur, les douze apôtres assis sous des arcades trilobées, disposées en trois étages; la crosse de l'évêque Hervé; une paix portant le Christ en Croix, entre la Sainte-Vierge et Saint-Jean, sur fond émaillé de bleu; une grande croix d'autel, de la fin du XIV[e] siècle, à branches terminées en fleurons ornés des figures en relief du Christ, de la Vierge, de Saint-Jean et d'Adam ou Lazare sortant du tombeau, tandis que des plaquettes richement émaillées reproduisent le pélican, la scène des larrons, la descente aux limbes, etc.

Quant aux émaux peints, s'appliquant indifféremment aux objets religieux ou à ceux de la vie civile, ils sont à la fois beaucoup plus nombreux encore et plus intéressants. Par leur extrême variété, leur richesse de coloris et de composition, ils témoignent hautement du réel talent et du goût délicat des Limosin, des Pénicaud, des Noylier, des Raymond et des Laudin, ces maîtres si admirés des XVI[e] et XVII[e] siècles. Presque toutes les pièces seraient à signaler; mais, forcé de faire une sélection, nous nous bornerons à l'énumération des suivantes :

1° Les douze grandes plaques émaillées de L. Limosin, représentant les apôtres et appartenant à l'église Saint-Père, de Chartres; les portraits de Catherine de Médicis et d'Elisabeth de France, du même, et deux petites plaques polychromes représentant les Sybilles, celle de Cumes et celle de Delphes;

2° Des triptyques de N. Pénicaud, en émaux polychromes et reproduisant des scènes de la vie du Christ: l'Annonciation, la Nativité, l'Annonce aux Bergers, le Christ aux Olives, le Baiser de Judas, le Portement de Croix, la Crucifixion, etc.

3° L'Adoration des Bergers, la Circoncision,

la Couronnement d'épines, le Christ au prétoire, de Jean II Pénicaud, ainsi que les quatre grandes plaques en grisaille : *Caritas*, *Temperentia*, *Justicia* et *Fortitudo*, et une autre plaque rectangulaire polychrome : *Lucrèce* se donnant la mort ;

4° Deux cadres de Laudin (Jacques Ier), contenant vingt émaux représentant des sujets de l'histoire sainte et signés : *Laudin émailleur au faulbonr* (sic) *de Magnine, Limoges ;*

5° Les magnifiques canons d'autel, de Laudin (Nicolas), reproduisant dix scènes de la vie et de la passion du Christ, réparties en trois tableaux, l'un pour le centre de l'autel et les autres pour les côtés de l'épître et de l'évangile. Ces remarquables émaux polychromes, d'un beau dessin et d'une grande finesse, n'ont jamais quitté leur lieu de fabrication et appartiennent encore à la cathédrale de Limoges ;

6° Enfin, l'œuvre, hors de pair, du premier maître que nous avons cité, ce plat ovale de Léonard Limosin : *Le Festin des Dieux*, représentant Henri II et sa cour, et ayant coûté à son heureux possesseur actuel, M. le baron Alphonse de Rothschild, la modique somme de cent vingt mille francs !

Le département de l'Oise tient une place des plus honorables dans cette brillante section. Il compte, en effet, tant dans les émaux champlevés que dans les émaux peints :

1° Une petite châsse, en forme d'édicule, à crête découpée à jour et surmontée, aux deux extrémités, de petites sphères et, au milieu, d'une croix à branches égales. Sur l'avant de la caisse est figurée la crucifixion : le Christ en croix au milieu, près de lui, les deux Marie et, plus en arrière, deux personnages accessoires, tenant chacun un livre fermé à la main. Sur le toit, se trouve une autre scène,

la Résurrection, sans doute. Au milieu, dans un cadre ellyptique azuré, se voit le Christ tenant la croix de la main gauche et bénissant de la main droite ; de chaque côté, sous un portique de même nuance, le personnage au livre que nous retrouvons encore sur les pignons, mais un peu plus grand, et toujours dans la même attitude.

Toutes les figures, à têtes en demi-relief et sur lesquelles, comme sur la crête du reste, se remarquent des traces de dorure, sont *réservées* sur un fond émaillé bleu-foncé et séparées entr'elles ou accostées par des bandes de petits médaillons circulaires, dans lesquels sont inscrits des quatre-feuilles, rosaces ou ornements du même genre, émaillés de couleurs diverses. Ces bandes de médaillons constituent d'ailleurs, avec le fond gros-bleu, le seul décor de l'arrière du coffre, où se trouve ménagée une petite porte à double charnière et fermant à clef, ainsi que du rampant du toit y correspondant.

Ce petit monument, formé de plaques de cuivre émaillées, ajustées et clouées sur un coffret en bois de chêne préparé *ad hoc* et reposant sur quatre pieds, date du XIIIe siècle et peut être attribué aux ateliers de Limoges. Il fait ordinairement partie du musée Vivenel.

2° Un gémellion du XIIIe siècle, provenant de l'église de Cambronne, près Ribécourt (Oise), et appartenant également au musée Vivenel.

Ce bassin en cuivre, avec émaux champlevés, présente au centre, dans un grand médaillon, un homme jouant de la viole, en face d'une femme tenant un rouleau à la main. Sur le pourtour, se trouvent quatre médaillons plus petits, symétriques deux à deux et représentant : les uns, des joueurs de harpes et des chanteuses, les autres, des joueurs de violes et des femmes marchant ou dansant sur les mains, avec la moitié du corps ren-

versée en arrière. Dans les intervalles des médaillons, se voient quatre tours crénelées, offrant chacune trois ouvertures : en bas, une porte à plein cintre et, au-dessus, deux baies oblongues, légèrement ogivales. Enfin, dans les angles s'enroulent de gracieux rinceaux terminés à l'intérieur par des trèfles ou des quatre-feuilles.

Ce bassin a été d'ailleurs savamment interprété par Peigné-Delacourt dans le Tome Ier du Bulletin du Comité archéologique de Noyon, et figuré dans la planche V du même volume.

Dans la salle principale des émaux peints, l'attention du visiteur est vivement sollicitée par un grand rétable composé de vingt-quatre plaques montées dans un cadre en bois sculpté, du XVIe siècle, et attribuées à l'atelier de C. Noylier, de Limoges.

Ce monument est sans conteste, sinon le plus beau du Petit-Palais, du moins le plus important et de beaucoup. Les plaques, en émaux polychromes, sont disposées, par huit, en trois registres, et figurent les scènes de la vie du Christ, depuis l'Annonciation jusqu'à l'Ascension. Toutes sont intactes et fraîches de coloris, à l'exception d'une seule, celle représentant la scène du Jardin des Olives, qui a été détériorée, il y a longtemps, sous l'action d'un violent choc. Une autre présente, en outre, cette particularité que nous croyons unique : c'est que la couche d'émail, au lieu de se trouver sur la partie convexe, a été fixée sur la partie concave. A quoi attribuer cette anomalie ? Il est difficile de le dire exactement ; mais il semble permis de supposer que l'ouvrier ou l'artiste, ayant *raté* son sujet ou son décor, l'a simplement reporté sur la partie creuse, pour utiliser, telle quelle, sa plaque de cuivre.

Quant au cadre, il est encore des plus intéressants par ses dispositions et ses sculp-

tures variées ; mais, en considérant sa mauvaise dorure actuelle, qui n'a fait que remplacer un badigeon plus grossier encore, pour le faire paraître sans doute un peu plus décemment à l'Exposition rétrospective, nous songions avec tristesse à cette charmante peinture polychrome qui le décorait, il y a quelque cinquante années, et qui s'harmonisait si bien alors avec les émaux, comme ton et variété de coloris !

Ce superbe et précieux monument fait partie du mobilier de la modeste église de Noroy (Oise), où il formait autrefois rétable à l'autel de la Vierge.

Enfin, signalons également dans les émaux peints, comme appartenant au musée Vivenel :

1° Un grand médaillon circulaire, de 0 m. 35 de diamètre, émaillé en grisaille teintée de Limoges et représentant l'empereur *Galba*, ainsi que l'indique une légende inscrite dans le champ. Cette belle pièce, du XVIIe siècle, est attribuée aux ateliers des Pénicaud ;

2° Une paire de mignonnes balances de joailler, véritable bijou du XVIIe siècle, attribué, comme émail, à Pierre Colin, de Limoges. Le fléau est en acier et les accessoires en argent ; les plateaux, également cerclés d'argent, portent en relief et venue à la fonte, l'inscription suivante : *Bardonnaud, balancier à Limoges*. Ces plateaux n'ont guère plus de 0 m. 045 de diamètre et le fond, formé d'un émail noirâtre, se trouve rehaussé de deux écus ellytiques accolés, le premier portant : *d'azur à une fasce d'argent chargée d'une macle de sable, accompagnée de trois besans d'argent*, et le second : *d'argent à une montagne d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles de même.*

VII. — Ameublement. Tapisseries. — Tentures.

L'ameublement et ses accessoires forment, sans contredit, la série la plus importante du Musée rétrospectif. A part quelques vitrines disséminées çà et là et renfermant de menus objets d'orfèvrerie ou de joaillerie, ils occupent, en effet, toute la galerie extérieure du Petit-Palais, et même quelques salles extrêmes de la galerie intérieure. Peu d'objets remontent au moyen-âge ; mais, à partir de la Renaissance, ils deviennent si abondants que leur description, même succincte, dépasserait de beaucoup les bornes assignées à notre travail. Aussi, comme pour les grandes séries des bijoux et des émaux, nous bornerons-nous à une rapide mention des plus remarquables.

Le moyen-âge se localise donc à peu près dans les magnifiques portes en bois sculpté et peint de la cathédrale du Puy, remontant au XIe siècle ; celles de l'église de la Voulte-Chilhac, du XIIe, et un certain nombre de chaires, coffres ou coffrets à arcatures, fenestrages, écussons ou personnages, du XVe siècle.

Dès la Renaissance, au contraire, le choix devient des plus embarrassants entre une foule de boiseries, panneaux, devants de meubles, du travail le plus délicat et souvent le plus capricieux à la fois.

A cette brillante époque, appartiennent notamment : un grand coffre décoré d'arabesques ou rinceaux terminés par des dauphins, du musée de Grenoble ; deux portes en chêne, ornées de bustes et d'arabesques, du musée

du Mans ; un grand dressoir à deux corps, avec cariatides et vantaux à riches trophées d'armes ; le superbe lit à colonnes et panneaux sculptés, portant sur le devant les armes d'Antoine de Lorraine ; la belle table du musée de Dijon, dont le plateau est couvert d'incrustations en os ; un meuble à deux corps, en ébène, du style flamand et de la fin du XVIe siècle, appartenant au musée d'Amiens ; et enfin, un grand meuble, en noyer sculpté, peint et doré, orné de deux cariatides d'hommes et une de femmes, et attribué au célèbre Hugues Sambin, de Dijon.

De l'époque Louis XIII, citons seulement les deux magnifiques cabinets en ébène du château de Fontainebleau et une grande glace à cadre en écaille et bronzes dorés, du musée de Narbonne.

Viennent ensuite les époques Louis XIV et Louis XV, la première, majestueuse comme le Grand Roi qui la domine, la seconde, plus gracieuse quand elle ne tombe pas dans les écarts du *rococo*, mais toutes deux d'une richesse d'ornementation inouïe.

Nous signalerons, pour la première époque :

1° Deux torchères en bois sculpté et doré, dont les plateaux sont soutenus par des figures de femme portées par des chapiteaux reposant sur des sphynx, et appartenant à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts ;

2° Deux commodes de Boulle, avec coffres à deux tiroirs, ornements en bronze ciselé et doré, plateaux en griotte, provenant de la chambre à coucher de Louis XIV, à Versailles ;

3° Une pendule d'applique, avec socle, en marqueterie d'écaille et de cuivre, et surmontée d'une Renommée ;

4° Une grande horloge-gaîne, portée sur quatre griffes, avec décor Bérain et, au-dessus, en bronze ciselé et doré, le char d'Apollon surmonté du cadran couronné par

des amours. Cette superbe pièce appartient au château de Fontainebleau ;

5° Une grande console-applique, en bois sculpté et doré, portée par huit pieds dont les montants sont formés de bustes de femme engaînés, avec consoles et guirlandes ; etc.

Et de l'époque Louis XV :

1° Une pendule en bronze doré, avec tout un orchestre de singes munis de leurs instruments de musique et des fleurs en porcelaine de Saxe ;

2° Trois médailliers à pieds en têtes de bélier, l'un en forme de commode, et les deux autres, d'encoignures. Ces meubles, d'une grande richesse, sont en bois d'amarante garni de bronzes ciselés et dorés. En outre, ils sont ornés de médaillons à sujets mythologiques, sur fond bleu, d'enroulements de fleurs et rubans, avec médailles antiques, et proviennent des petits appartements de Louis XV, à Versailles ;

3° Une causeuse à deux places, et deux fauteuils, en bois sculpté et doré, garnis de tapisseries de Beauvais représentant, aux dossiers, des groupes d'animaux domestiques et, sur les sièges, des bouquets de fleurs ;

4° Un bureau plat, à double face, en marqueterie d'amarante, bois de rose et autres bois teints, orné de bronze ciselé et doré, et estampillé : *J.-H. Riesener*.

5° Un secrétaire en marqueterie de sycomore, bois de rose et de houx teint, avec encadrements en amarante et racine de frêne, orné de bronzes ciselés et dorés, avec tablette à ressauts en brèche d'alep. Ce beau meuble, estampillé : *J.-F. Oeben*, appartient, comme le précédent, au Garde-Meuble National ;

6° Deux bras de lumière à trois branches et une paire de flambeaux, en bronze ciselé et doré, par *Meissonnier* ;

7° Enfin, deux cassolettes rondes, en serpentine antique, montées en bronze doré et

ciselé par *Gouthière;* l'une a les anses en têtes de bélier, et dans l'autre, elles sont formées par une sirène et une faunesse drapées et tenant des guirlandes de myrte.

Nous touchons enfin à l'époque Louis XVI, qui, tout en conservant dans la décoration artistique, la richesse des deux précédentes, s'en distingue par plus de grâce encore, moins d'éclat et surtout par cette réminiscence néo-latine qui en caractérise si bien le style.

Ces éminentes qualités se retrouvent dans la plupart des objets réunis au Petit-Palais : commodes, secrétaires et bureaux de Riesener, aux marqueteries adoucies de fleurs, fruits, quadrillés, etc ; autres commodes de Béneman, Saunier, Papst, etc ; appliques, torchères ou flambeaux et pendules de Gonthière ou de Lorta ; vases de Sèvres, de cristal de roche, porphyre, etc., avec bronzes ciselés et dorés de Thomire ; groupes ou statuettes en marbre blanc, de Falconnet ou d'artistes non moins célèbres. Mais une œuvre superbe, qui l'emporte de haute lutte sur toutes les autres, semble résumer les efforts de cette période artistique et en condenser les brillants résultats : c'est l'incomparable *armoire à bijoux* de la reine Marie-Antoinette, provenant du Petit-Trianon.

Les tentures, tapisseries et broderies, que l'on peut considérer comme les accessoires de l'ameublement à presque toutes les époques, se retrouvent également en nombre très considérable dans les salons du Petit-Palais.

Les plus anciennes offrent surtout un caractère religieux, tels que : les suaires de la cathédrale de Sens, au nombre de six et le premier datant du VIIe siècle, tous aussi précieux par leurs étoffes que par leurs riches ornements ; la chasuble de Saint-Yves, du

XIIe siècle, en soie violette et décorée de griffons affrontés, en serge d'argent; un parement d'autel, aux armes de Charles II, cardinal de Bourbon, tissé de soie et d'or, et représentant, au centre d'une riche bordure et au milieu d'un tapis émaillé de fleurs, la scène de l'Adoration des Mages; la chasuble de Monseigneur Letellier, en drap frisé d'or et d'argent, avec orfrois en cosses d'or, et présentant, à la croisée: *Saint-Remy recevant la sainte Ampoule.* Cette dernière pièce, absolument remarquable, date du XVIIe siècle et appartient à la cathédrale de Reims.

Viennent ensuite des tapisseries immenses, pouvant également servir, eu égard aux sentiments d'alors, à la décoration des vastes salles des châteaux royaux et des grandes nefs des basiliques.

A cette classe appartiennent:

1° Les célèbres tentures, dites de l'*Apocalypse*, du XVe siècle, exécutées sur les cartons de Jean de Bruges, par Nicolas Bataille, parisien, et composées primitivement de sept pièces de 24 mètres environ, formant chacune quatorze tableaux en deux registres superposés et précédés de la grande figure d'un prophète assis sous un dais:

2° Celles non moins remarquables du *Fort Roy Clovis*, du musée de Reims; de la légende de Saint-Martin, de Saint-Remy, de Saint-Saturnin, des saints Gervais et Protais; des scènes de la vie de la Vierge et du Christ, en vingt-quatre tableaux, le premier figurant la maison de la Vierge et le vingt-quatrième, le Jugement dernier; et enfin, quatre pièces de la tenture de l'histoire de Saint-Jean-Baptiste, des XVe et XVIe siècles;

3° Deux belles tapisseries à fond de verdure et oiseaux, de l'époque de Louis XII, l'une représentant un concert champêtre et l'autre, un berger et une bergère;

4° Une pente de lit, sur canevas à petit

point, figurant trois scènes à nombreux personnages en costume Henri III, et appartenant à la cathédrale de Sens ;

5° Et une riche tapisserie tissée d'argent, de la première moitié du dix-septième siècle, et représentant un ballet dans le palais d'Armide.

Enfin, nous touchons au dernier tiers de ce siècle mémorable, ou à l'apogée du Grand Roi. Beauvais et les Gobelins sont fondés et les merveilleux produits de ces manufactures sans rivales vont surexiter, avec ceux de la Savonnerie, leur sœur aînée, l'admiration du monde entier.

Ces produits, eux aussi, sont des plus nombreux au Petit-Palais ; mais nous ne pouvons encore, à notre extrême regret, que signaler les pièces vraiment sensationnelles, savoir :

1° Les belles tentures de l'*Histoire du Roy*, d'après Ch. Lebrun, et dont les sujets exposés rappellent une visite de Louis XIV aux Gobelins et le siège de Tournai, en 1667 ;

2° Une autre tenture, dite des *Dessins de Raphaël*, de la fin du XVIIe siècle, tissée en laine, or et soie et reproduisant de nombreuses scènes pastorales, le tout encadré d'une superbe bordure de Lemoine-Lorain.

3° Deux magnifiques tapisseries ovales, signées Van Loo 1763 et Cozette 1773. La première représente Louis XV, à mi-corps, tête nue, la poitrine à moitié cachée par le manteau royal, et revêtu des insignes de la Toison d'Or et du Saint-Esprit; la seconde, Marie Leczinska, reine de France, également à mi-corps et en costume de l'époque ;

4° Deux pièces de la tenture dite des *Jeux Russiens*, exécutées à Beauvais au XVIIIe siècle d'après J.-B. Leprince, et représentant, la première : *La Bonne Aventure*, la seconde, un sujet pastoral ;

Et 5° enfin, trois grands tapis de la savon-

nerie, provenant de la décoration de la galerie d'Apollon au Louvre, sous Louis XIV, et représentant respectivement, dans un grand médaillon central : le premier, le globe du monde, quatre couronnes fleurdelisées, les armes de France et de Navarre réunies par des colliers de Saint-Esprit ; le second, des rosaces, des fleurs de lis et des lyres, et le troisième, quatre fois le chiffre entrelacé de Louis XIV, les attributs de la musique et des globes couronnés. Dans les angles se trouvent, sur fonds divers, de riches rinceaux, des symboles guerriers et, aux extrémités, figurent en camaïeu : des renommées sur l'un, Mars et Minerve sur l'autre, et des monstres marins sur le dernier.

La ville de Compiègne et le département de l'Oise sont encore avantageusement représentés dans cette importante série de l'ameublement.

On peut y remarquer :

1° Une assez grande et fort jolie table en noyer, dont les supports extrêmes sont constitués par deux groupes de trois femmes formant cariatides : l'une de face, accostée de deux enfants nus, adossés et soutenant des bouquets de fleurs ou de fruits, les deux autres de profil ; et les supports intermédiaires, par des espèces de lyres ajourées. La partie supérieure du socle est également formée, à ses deux extrémités, par des sortes de sphynx à têtes de chevaux, séparés par un masque humain, et dans la partie médiane, par une frise sculptée, composée d'une doucine renversée, surmontée d'un quart de rond. Enfin, la couronne est ornée d'un large tore sculpté, entre moulures diverses, et à l'angle supérieur court un cordon de billettes ou grosses perles, précédant la gracieuse doucine aplatie qui sert d'amortissement au plateau. En outre, six bas-reliefs-appliques,

figurant, par des personnages nus et couchés, les attributs des vertus et des arts, complètent heureusement l'ornementation de cette couronne et se trouvent placés, deux sur les côtés longs, et un seul sur les petits côtés, ou aux extrémités de cette magnifique table.

Ce beau meuble, du XVIe siècle, appartient au musée Vivenel, dont il forme un des joyaux.

2° Deux fauteuils en bois sculpté et doré, recouverts en damas de soie verte et décorés, au dossier, de colonnettes d'ordre ionique ;

3° Deux grands vases en porphyre rouge, montés en bronze ciselé et doré, et décorés de têtes de béliers.

Ces quatre objets, de l'époque Louis XVI, font partie du mobilier du château de Compiègne ;

4° Deux pièces de tenture données à la cathédrale de Beauvais, par Guillaume de Hellande.

Cette tenture, du XVe siècle, comprenait dix panneaux considérables qui ont été décrits avec beaucoup d'érudition par l'abbé Barraud, dans le deuxième volume des mémoires de la Société académique de l'Oise. Huit d'entre eux appartenaient encore, à cette époque, à la cathédrale de Beauvais et les deux autres à un particulier ;

5° Une tenture ou tapisserie du XVIe siècle, représentant le *Chevalier de la Mort* et appartenant à M. le comte de Bussy, à Compiègne ;

6° La tenture dite de l'*Histoire de France* ou des premiers rois des Gaules, offerte à la cathédrale de Beauvais, vers 1530, par le chanoine Nicolas d'Argillière, dont elle porte les armes. Cette remarquable tenture, composée de cinq panneaux de tapisserie de 3 m. 40 à 7 m. de largeur, sur 2 m. à

2 m. 20 de hauteur, a été décrite également par le savant abbé Barraud, et appartient encore à la cathédrale de Beauvais ;

7° Un ornement complet en drap d'or, avec fleurs polychromes, orfrois et chaperons en velours rouge à guipure d'or, datant du XVIIe siècle, à l'église Saint-Etienne de Beauvais ;

8° Les pentes d'un dais de la même époque, avec broderies sur fond de velours, à la même église ;

Et 9° enfin, deux ornements complets, l'un du XVIIe siècle, avec orfrois, chaperons à personnages en or nué sur fond de velours semé de fleurons ; l'autre, du XVIIIe siècle, à orfrois d'or et d'argent sur velours rouge et appartenant aussi, le premier à la cathédrale et le second à Saint-Etienne de Beauvais.

VIII. — Peinture et Sculpture.

La peinture est assez faiblement représentée, comme pièces magistrales, dans les galeries de l'Exposition rétrospective ; mais, en revanche, l'on n'y rencontre que des œuvres de choix et de haut intérêt.

Les motifs religieux y ouvrent encore la marche et l'on peut y remarquer la mise au tombeau du Christ et le couronnement de la Vierge, toiles collées sur bois, l'une du XIVe siècle, par Simon de Châlons, et l'autre, du XVe siècle, par Enguerrand Charenton, de Laon ; une suite de diptyques et de triptyques, de toutes dimensions, reproduisant des scènes variées de l'Ecriture Sainte et notamment le *Buisson ardent*, exécuté vers 1475 par N. Froment, pour le roi René. Le sujet principal se trouve au centre, où la Vierge

apparaît à Moïse au milieu d'un buisson enflammé, et les côtés sont occupés, l'un par le roi René et trois saints personnages, et l'autre par Jeanne de Laval, accompagnée de saint Nicolas, saint Jean et sainte Catherine.

Les regards sont également sollicités par toute une série de superbes portraits, tels que ceux du Régent et du Président Gaspard de Gaeidan, costumé en berger, par H. Rigaud; de Louis XV, par Rattier, de Rameau, par Greuze, du cardinal de Noailles, par Ch. Monnet et de Louis XVI, figuré en pied et de grandeur naturelle, par Callet.

Enfin, la peinture de genre y compte aussi d'excellents tableaux, tels que l'enseigne de Gersaint, de Watteau; Vénus, l'amour et deux nymphes, de F. Boucher; les amusements de l'Enfance, de J. J. Bachelier ; l'amour aux carquois, de Fragonard ; la galerie et une salle du Louvre, de H. Robert et le parc d'Ermenonville, du même.

Les produits de la sculpture, au contraire, occupent une très large place au Petit-Palais et permettent d'y suivre les progrès de cet art à travers les siècles.

Nous pouvons donc successivement y admirer :

1° Une statue de Mercure en granit, de près de 3 mètres de hauteur, remontant à l'époque gallo-romaine et trouvée près de Lezoux, en Auvergne, par feu le docteur Plicque.

En considérant cette statue colossale, le visiteur songe instinctivement à celle du musée de Beauvais, découverte en 1695, près de cette ville, et décrite alors par différents auteurs, notamment par l'abbé Dubos, Montfaucon et Dom Martin, sous le nom de *Mercure barbu*. Comme ce dernier, en effet, le Mercure de Lezoux, sculpté en demi-bosse, a les joues et le menton couverts d'une barbe épaisse ; il est coiffé du pétase ailé, vêtu d'une

longue tunique et porte également la bourse et le caducée : ses pieds reposent sur un socle en granit, faisant corps avec la statue, et sont accostés, à droite, d'un oiseau grossièrement figuré et, à gauche, d'un quadrupède cornu. Cette similitude de forme et d'attributs semble évidemment indiquer des sentiments identiques, chez les vieux Arvernes et les anciens Bellovaques, et témoigner, en même temps, de la vénération dont jouissait Mercure dans toute la Gaule romaine.

2° Une autre statue gallo-romaine en pierre, représentant un jeune enfant couché, accompagné d'un chien, et trouvée aux environs de Nuits (Côte d'Or) ;

3° Une frise de la façade de l'église de Saint-Paul-les-Dax (Landes), représentant la Crucifixion, la Cène, David et le lion, et datant du XIe siècle ;

4° Un groupe en pierre figurant le Christ entre deux apôtres (XIIe siècle) et appartenant au musée de Moulins ;

5° Treize carreaux de pierre incrustés de matières polychromes, à dessins variés, provenant du pavage de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer et remontant au XIIIe siècle ;

6° Une figure d'apôtre, du XIVe siècle, ayant la main gauche levée et, de la droite, portant un missel dans un étui ; elle est en pierre fine, avec traces de peinture ;

7° Une belle Vierge debout, en marbre blanc, portant l'enfant Jésus sur le bras gauche et tenant un bouquet de la main droite, par Germain Pilon ; et un autre groupe, également en marbre blanc, représentant l'Assomption de la Vierge, attribué à P. Puget ;

8° Le cardinal de Polignac, buste en marbre, par Bouchardon ;

9° Les Trois Grâces de Falconet, superbe pendule en marbre blanc, à cadran horizontal, et un autre magnifique groupe, du même,

reproduisant Vénus nue, assise sur un rocher et faisant lire l'amour dans un livre qu'elle tient ouvert;

10° Enfin, deux délicieuses statuettes de Lorta, en marbre blanc, et représentant deux femmes : la première jouant du tambourin et la seconde dansant, en relevant de la main droite le bas du léger voile qui la couvre et élevant, de la main gauche, une grappe de raisin au-dessus de la tête.

Ces importantes sections ne comptent, pour notre département, que quatre panneaux peints, du XVIe siècle, appartenant à l'église de Chambly et reproduisant : la Cène, l'Arrestation du Christ, l'Ecce-Homo et la Résurrection.

IX. — Manuscrits. — Enluminures. Reliures.

Ces diverses branches de l'art français se trouvent représentées, au Petit-Palais, par des spécimens aussi nombreux que variés. Il faudrait encore un volume entier pour en donner une description, même succincte; aussi nous bornerons à une énumération chronologique des manuscrits les plus particulièrement dignes d'intérêt, tels que :

Les évangéliaires d'Abbeville et de Montpellier, du VIIIe siècle ;

Le recueil des Canons d'Orléans, le lectionnaire de Cambrai, l'évangéliaire de Gannat et les psautiers d'Angers et d'Amiens, du IXe siècle ;

La vie des Saints et les dialogues de Saint-Grégoire, de Saint-Omer, le Sulpice Sévère d'Arras, du Xe siècle ;

Une partie de bible et le missel à l'usage de Marmoutier, du xie siècle ;

Le lectionnaire de Luxeuil, le Flavius Joseph et le missel d'Anchin, du xiie siècle ;

Les romans de la Table ronde, de Rennes, l'apocalypse et le registre de l'Inquisition de Carcassonne, du xiiie siècle ;

Un livre de prières, la chronique de Burgos et le livre des serments des Maïeurs et Echevins d'Arras, du xive siècle ;

Un missel décoré de lettres ornées et de miniatures, donné en 1410, par Guillaume de Reuilly, chanoine de Bourges, à la chapellenie de Sainte-Catherine de Vierzon ; une généalogie des rois de France, avec figures, et un Gerson, du xve siècle ;

Et enfin, le terrier de Marcoussis, orné de dix-neuf miniatures, les heures dites de Diane de Poitiers et le livre du trésor de l'abbaye d'Origny, du xvie siècle.

La plupart de ces manuscrits ne sont pas seulement intéressants par leurs textes, leur facture que différencie chaque époque, et les nombreuses enluminures qui les enrichissent, mais ils présentent encore une série complète des reliures les plus authentiques.

Ces reliures varient depuis les simples *ais* de bois, réunies par de grossières courroies ou lanières en parchemin, jusqu'aux somptueuses couvertures formées de plaques d'ivoire, d'étoffes ou de métaux précieux, et décorées de fines sculptures, d'émaux, cabochons, pierres fines, ou d'arabesques et de fers gravés qui en font de véritables chefs-d'œuvre. Il serait téméraire de songer à les décrire, même partiellement ; mais, pour montrer le luxe qui présidait souvent à leur décoration, il suffit de signaler l'une d'elles, par exemple, celle de l'évangéliaire de l'église de Gannat, dont il est parlé plus haut et remontant au ixe siècle.

L'un des *plats* de cette précieuse couverture se compose d'une grande plaque rectangulaire en ivoire, très finement sculptée, et représentant les scènes de la Crucifixion et de la Résurrection du Christ. Une monture en vermeil, fixée sur les ais de bois par de petits clous à têtes dorées, encadre cette plaque d'une large frise de palmettes, tandis que, plus en arrière, de légères bandes de doubles volutes accolées, entre filets, simulent un nouvel encadrement. L'autre plat ou revers, à monture également en vermeil, est d'une plus grande richesse encore. Au milieu se trouve un grand camée en onyx, à tête laurée, accosté de deux cristaux de roche oblongs et de deux gros cabochons en améthyste. Au-dessus de ces derniers, sont quatre pierres fines, dont une intaille, et aux angles, quatre émaux cloisonnés circulaires, de même diamètre que les cabochons, les deux du bas, semblables, et ceux du haut, d'un dessin différent. Enfin, l'ensemble est complété par deux grands émaux champlevés, disposés symétriquement au-dessus et au-dessous du camée central et offrant, comme ornements, des rinceaux, fleurs de lis, etc.

Parmi ces œuvres remarquables, une seule intéresse le département de l'Oise : c'est l'évangéliaire de Morienval, dont il a été déjà question aux ivoires et qui, par son texte et sa riche couverture, demeure l'un des plus précieux monuments du genre.

X. — Sceaux. — Monnaies. Médailles.

Les sceaux, monnaies et médailles constituent, pour quiconque sait convenablement

les interpréter, les archives historiques les plus authentiques. De plus, par leur matière, souvent précieuse, et les *matrices* ou *coins* dont ils procèdent, ces petits monuments touchent intimement à l'art. Aussi, à ce double titre, devaient-ils figurer à l'exposition rétrospectivedu Petit-Palais.

Les pièces originales n'y sont pas nombreuses, il est vrai ; mais l'on peut y remarquer les suites complètes de nos monnaies et médailles, merveilleusement reproduites par la galvanoplastie, et des séries d'empreintes en plâtre, reproduisant la plupart des sceaux connus.

Les monnaies sont soigneusement classées d'après les plus savants numismates ou les meilleurs spécialistes : les gauloises, d'après M. H. de la Tour, les romaines, d'après Cohen, les mérovingiennes, d'après M. M. Prou, celles du moyen-âge, d'après MM. Engel et Serrure et enfin, les modernes, d'après ces derniers et Hoffman.

Pour les médailles, l'ordre chronologique a été exclusivement adopté et rigoureusement observé.

Quant aux sceaux, ils se trouvent classés, comme d'habitude, d'après les légendes et les figures, c'est-à-dire, suivant les *types* sigillographiques.

Nous ne pouvons songer à énumérer ces magnifiques collections, qui paraissent d'ailleurs bien plus destinées aux études des savants, qu'à une description même sommaire. C'est pourquoi, nous bornerons-nous, une dernière fois, à signaler encore les pièces qui intéressent exclusivement notre département, savoir :

Dans les monnaies,

1o Une stratère gauloise en or, portant au droit une grande tête laurée à droite, au re-

vers un cheval à droite, avec une victoire au-dessus et, au-dessous, une rosace de points et attribuée aux Bellovaques ;

2° Un potin, ayant au droit une tête à droite dans un cercle composé d'annelets, au revers, un cheval à gauche avec, dans le champ, diverses petites figures géométriques, au pourtour, un cercle de grènetis et d'annelets, et attribué aux Sylvanectes.

Et dans les sceaux :

1° Un sceau rond, de 68 m/m, portant un cavalier coiffé d'un heaume à timbre élevé, arrondi, et un bouclier vu par l'intérieur, avec la légende : *Sigill (um) comitis Claromontis.*

2° Un autre sceau rond, de 58 m/m, portant un cavalier vêtu d'une cotte d'armes flottante, avec cimiers en éventail sur le heaume et la têtière du cheval, et la légende ; *Sigillum Petri domini de Chambliaco, militis ;*

3° Un sceau en amande, de 84 m/m, portant un homme d'armes sortant à mi-corps d'une enceinte fortifiée et tenant une épée et une bannière, avec la légende : *Sigillum majoris et juratorum noviomi ;*

4° Un autre sceau, également en amande, de 62 m/m, avec un évêque de profil, tête nue, assis devant un pupitre, et la légende : *Sigillum Phi* (*lippi*, *Belv*) *acensis electi ;*

5° Un sceau rond, de 55 m/m, portant saint Barthélemy à mi-corps, tenant un couteau et un livre, avec la légende : *Sigillum sancti Bartholomei Belvacensis ;*

6° Un sceau rond, de 75 m/m, portant saint Michel terrassant le dragon, avec légende détruite, et attribué au chapitre de saint Michel de Beauvais ;

Et 7° : Enfin, un autre sceau rond, de 60 m/m, figurant la décollation de saint Just et portant, en exergue, la légende : *Sigillum conventus s* (*an*) *c* (*t*) *i Justi, Belvacen*

(*sis*) *diocesis*, et dans le champ, cette autre : *Sanctus Justus*.

Ce dernier monument sigillographique a d'ailleurs été décrit et figuré, par M. le chanoine Pihan, dans sa remarquable histoire de Saint-Just-en-Chaussée, insérée dans les tomes XI et XII des mémoires de la Société académique de l'Oise.

Telles sont, en résumé, les impressions générales pouvant résulter, pour le visiteur, de l'examen attentif des merveilles temporairement accumulées au Petit-Palais et dont la valeur totale dépasse cinq millions de francs. Leur résultante se traduit, sans conteste, par une profonde admiration et, en même temps, par une vive gratitude pour les nombreuses personnes qui ont bien voulu se dessaisir un instant de ces richesses artistiques, pour en faire jouir le public. Toutefois, un sentiment de vague tristesse s'empare instinctivement de son esprit, en songeant que tous ces objets disparaîtront bientôt, pour réintégrer leurs collections ou leurs établissements d'origine.

. . . .

Mais si, quittant alors définitivement ces somptueuses galeries et franchissant ce nouveau trait d'union, ou plutôt ce trait d'audace et de génie qui, sous le nom de Pont Alexandre III, joint les deux rives de la Seine, ce même visiteur se dirige vers les pavillons de l'Esplanade des Invalides, toutes traces de soucis ou de regrets ne tardent pas à disparaître. Il lui suffit, en effet, de parcourir nos différentes sections nationales, pour se convaincre que le flambeau des arts brille toujours du même éclat en France et

que les chefs-d'œuvre modernes peuvent, dans la plupart des cas, lutter avantageusement, comme conception et exécution, avec ceux qui ont si vivement excité sa légitime admiration, sinon sa secrète convoitise, au Petit-Palais des Champs-Elysées.

L. PLESSIER.



TABLE

Compiègne. — Imprimerie E. Levéziel. 7406

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XI

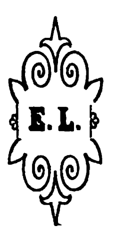
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XI

1902



COMPIÈGNE

IMPRIMERIE E. LEVÉZIEL

9 et 11, Rue des Pâtissiers

1903

Compte Rendu des Travaux

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

Pendant l'Année 1901

Messieurs,

Lorsque sur la demande du Président Sorel, j'acceptai de remplacer, comme secrétaire, mon vieil ami de Marsy, je ne m'attendais pas à tenir ici le rôle de ces *fossores*, dont une conférence éloquente sur les catacombes (1) vous rappelait récemment les délicates et douloureuses fonctions. Ils n'avaient pas seulement à faire place aux nombreux chrétiens que le martyre ou la mort naturelle amenait chaque jour plus nombreux dans les galeries souterraines sans cesse agrandies; à eux aussi était réservée la tâche de conserver le souvenir de tous ces défunts et de placer sur leur tombe une inscription rappelant leurs titres à la vénération des fidèles. Cette inscription était brève, et là encore je dois les imiter.

Alexandre Sorel restera pour nous le modèle des Présidents, et après tant de discours consacrés moins à honorer sa mémoire qu'à donner libre cours à nos regrets, son nom et ce titre au bas de son portrait suffiraient seuls à dire ce que fut l'homme, le lettré et l'érudit que nous n'oublierons jamais.

A côté de lui, je dois mentionner également M. Cottenet, maire de Pierrefonds, et l'abbé

---

(1) Conférence du 14 Novembre 1901 sur les catacombes de Rome par le baron Kanzler, membre de la Commission d'Archéologie sacrée et directeur du Musée profane de la bibliothèque vaticane.

Vasseur, tous deux membres titulaires, décédés pendant le cours de cette année.

En face de ces pertes cruelles et de quelques autres vides causés par des absences qui, espérons-le, ne seront pas éternelles, il m'a paru réconfortant, dans la période douloureuse que nous traversons, de placer sous vos yeux le chiffre de nos membres, qui, pour les membres titulaires seuls, monte à plus de cent cinquante, et dont le tiers a assisté à nos séances, plus ou moins régulièrement, je n'ai pas à le dire, n'ayant pas à décerner de prix d'assiduité. Tout en souhaitant que tous y puissent prendre part, et que cette salle devienne trop petite, il me semble que c'est déjà un chiffre respectable, de nature à encourager les travailleurs qui sont assurés ainsi d'un auditoire nombreux, et, je puis l'affirmer sans crainte, extrêmement bienveillant.

Cette bonne confraternité est la base ou plutôt, qu'on me passe le mot, le ciment d'une Société comme la nôtre. Grâce à elle, chacun peut réclamer le concours de tous pour élucider les points obscurs du problème qui le préoccupe. L'ordre des Bénédictins, qu'il faut toujours citer comme modèle à toutes les Sociétés historiques, a dû les immortels ouvrages qui ont illustré son nom, aux hommes éminents qu'il possédait, et aussi à la collaboration constante de tous les membres de l'ordre, même les plus obscurs et les plus modestes. C'est une vérité bien connue, dont témoigne d'une façon touchante la correspondance de tous ces grands travailleurs, et qu'on ne saurait trop répéter ici.

Il se trouve parfois que le service rendu n'est pas seulement un acte de bonne confraternité; le renseignement recueilli par obligeance, ouvre aux yeux de celui qui le donne des horizons inconnus. Un de nos confrères vient d'en faire l'expérience; je tiens à le

rappeler, moins pour louer M. Fleuret que dans l'espérance de voir son exemple suivi. Profitant de ses rares loisirs à l'Hôtel de Ville, il avait entrepris d'extraire de nos vieux registres, pour le Président Sorel, l'état des ruines causées par le siège de 1430. Dans la pensée de l'historien, ce devait être le revers du rôle patriotique tenu par nos pères, la carte à payer de leur gloire.

Complété par de nouvelles recherches, il se trouve que ce document simplement rédigé jadis pour obtenir une remise d'impôt, est le plus ancien et le plus précieux élément d'une statistique compiégnoise.

Le chanoine Müller n'a besoin des encouragements de personne pour découvrir des documents intéressants. Rien n'échappe à son regard pénétrant, pas le moindre parchemin, fût-il à demi roussi par le fer d'une blanchisseuse prudente qui craignait de brûler le linge des clients ! L'écriture du moins était grande et facile à lire comme la belle onciale, mais le fer trop chaud et d'autres usages vulgaires n'avaient laissé de ce vénérable manuscrit qu'un lambeau de l'institution des diacres, telle qu'elle est décrite dans saint Isidore de Séville. Pour le chanoine Morel c'est chose connue, et il n'est pas ici question d'une de ces découvertes qui ont illustré le cardinal Maï. Mais tout le monde n'a pas lu saint Isidore de Séville, et nous n'en avons pas moins pris plaisir à voir exhumer de ce vieux débris, quantité de détails inconnus des profanes sur le nombre des diacres, leurs fonctions et le mystérieux symbolisme qui y préside.

Ce n'était là, du reste, pour l'abbé Müller, qu'une simple récréation d'érudit, entre deux travaux qu'il vous a offerts : l'un intitulé *la Charité et l'Hôpital de Saint-Leu-d'Esserent*, l'autre *le cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent*, ouvrage qui lui a valu de la part de son

évêque et d'un érudit comme Mgr Douais, des éloges auxquels je n'aurais pas la témérité de vouloir joindre les miens.

C'est une grosse affaire que de publier un cartulaire; aussi, pour activer la publication de celui de Saint-Corneille, le chanoine Morel semble, d'après les procès-verbaux de l'année, n'avoir fait que se promener. Mais qu'il visite Saint-Martin-aux-Bois, qu'il assiste au Congrès des Sociétés savantes à Nancy, ou que *pede claudo* il pousse jusqu'en Italie, il n'oublie rien, pas même ses bons amis de Compiègne; et grâce à lui nous pourrons publier bientôt une monographie aussi complète que possible de cette merveilleuse église Saint-Martin qui, placée sur la limite des diocèses de Beauvais et d'Amiens, rivalise d'élégance et de hardiesse avec ces deux cathédrales. De même, le Congrès des Sociétés savantes nous a été raconté avec tant de détails et de précision, que nous avons eu l'illusion d'y assister. Quant à l'Italie, c'était une véritable gageure que de voir tant de choses en si peu de temps, même en ne se couchant pas! et trop parcourus pour prêter à des détails inédits. Moins que personne, je songe à lui en faire un reproche, après avoir osé, moi aussi, vous conduire en Italie et vous donner pour guide à Florence, un simple paysan! Heureusement, son accent noyonnais l'a trahi, vous l'avez reconnu pour un *pays*, et vous lui avez été indulgents.

Il me semble qu'on a beaucoup aimé les voyages cette année. Notre vice-président, M. Cauchemé, vous a conduits à Agen et à Auch, où se tenait le Congrès de la Société française d'archéologie si longtemps dirigée par notre confrère, le comte de Marsy. Son souvenir planait, comme un voile de deuil, sur cette réunion qu'il avait projetée, où tous étaient ses amis et où quelques-uns même n'avaient pu se décider à se retrouver

sans lui. Aussi le contingent compiégnois, si nombreux jadis, était-il fort réduit. Le Congrès, dirigé par M. Lefèvre-Pontalis, a du reste parfaitement réussi et notre confrère a rapporté des séances et des excursions une riche moisson de souvenirs et de renseignements, dont il a bien voulu nous faire profiter.

Dans le même esprit de mutuelle instruction, M. Plessier nous avait communiqué, dès l'année dernière, ses notes prises en visitant les merveilles d'art accumulées au Petit Palais de l'Exposition. Cette année il ne lui a pas fallu moins de deux séances pour terminer cette longue et intéressante énumération, qui vous a rappelé les pièces les plus remarquables en bijouterie, orfèvrerie, joaillerie et émaillerie, les sculptures, et enfin toute une série de manuscrits, sceaux et monnaies. Un pareil travail ne doit pas être perdu, et comme il ne nous serait pas facile de le publier en entier, notre confrère a bien voulu le réduire aux objets essentiels, à ceux surtout qu'un intérêt local recommande plus particulièrement à votre attention.

Une autre lecture, commencée également l'année précédente, a été continuée cette année et figure précisément au programme de cette séance. Chacun devine qu'il s'agit de l'hôpital Saint-Nicolas. En choisissant pour votre nouveau président M. l'abbé Vattier, vous avez voulu témoigner, mieux que par mes paroles, en quelle estime vous teniez la valeur de l'œuvre et le caractère sympathique de l'auteur. Il vous a montré les heureux effets de la réforme accomplie au début du XVIIe siècle, les vocations plus nombreuses quand la règle a repris toute sa sévérité, l'administration ferme et intelligente d'une supérieure également soucieuse des intérêts spirituels et matériels. Nous espérons que bientôt ce travail

considérable pourra prendre place dans nos Bulletins.

Des études moins étendues y ont aussi leur place marquée; c'est ainsi que nous avons cru utile d'y faire figurer une simple note de M. Francis de Roucy sur le véritable blason de Compiègne. Les nombreux travaux exécutés dans notre ville et principalement la restauration du pignon de l'ancien Hôtel-Dieu semblent avoir préoccupé notre confrère. Cette belle façade d'un style ogival si pur, couronnée plutôt qu'ornée d'un écusson, dont vous me dispenserez de préciser le style, lui a causé une impression de malaise artistique qu'il a voulu éviter à tous les amis de l'art, en indiquant les règles de la science héraldique aussi bien que les convenances de style à observer dans les restaurations de monuments. Un dessin de M. Cauchemé joint ici l'exemple au précepte.

En parlant art et architecture, il est bien difficile ici de ne pas songer à cette glorieuse lignée des Gabriel, dont le second a donné les plans du château complétés et exécutés en grande partie par son fils. Aussi avez-vous accueilli avec un vif intérêt la communication de Madame Le Féron sur un portrait de Gabriel II, le père du véritable créateur du château.

Ce portrait, signé de Tournières, le grand peintre de Caen, et daté de 1725, nous représente l'architecte debout et tête nue, vêtu d'un riche costume de velours brodé, tenant à la main les plans du théâtre de Bordeaux. C'est une œuvre accomplie, où Tournières, alors à l'apogée de son talent, n'a rien négligé pour bien traiter un collègue avec lequel il avait sans doute de fréquentes relations. Mais pour nous, le mérite de l'œuvre d'art est éclipsé par l'intérêt que nous prenons à cette famille d'architectes qui a bâti le château de Compiègne.

Plus que jamais la foule se porte de ce côté ; n'ayons pas honte de faire comme elle, d'autant que nous n'avons pas à craindre d'y entrer par fournées, comme les malheureuses victimes des trains de plaisir; notre confrère M. Garand va nous conduire :

Nourri dans le sérail, il en connaît les détours.

Aussi, que de récits humoristique ou touchants ne vous a-t-il pas déjà donnés sur ce palais dont les splendeurs le touchent moins que les tragiques destinées de ses hôtes! Cette fois, il s'agira d'un étranger, le plus illustre peut-être d'une nation chevaleresque entre toutes, qui n'a jamais habité le Palais qu'en peinture, comme il n'a vécu que dans l'imagination d'un romancier, et qui n'en tient pas moins, dans la mémoire des hommes, une place plus considérable que les tristes souverains enfouis dans les caveaux de l'Escurial. Don Quichotte est représenté à Compiègne par Coypel et Natoire qui, en retraçant les principaux épisodes de ce roman unique, avaient surtout en vue de fournir des modèles aux manufactures de tapisseries; et l'on a pu voir dernièrement au château de Compiègne, à cause de la réception du Tzar, les tapisseries exécutées d'après Coypel, accrochées momentanément dans la grande salle de bal. Mais ce n'est pas l'œuvre artistique de Coypel et de Natoire ou même l'œuvre littéraire de Cervantes qui préoccupe M. Garand ; il envisage surtout le caractère philosophique de Don Quichotte. Il se plaît à saluer en lui le chevalier de l'idéal, le patron de tous ceux qui se dévouent aux nobles causes, sans souci du succès et de la popularité. Notre confrère en parle avec cette émotion communicative qui naît des convictions sincères, et l'on est tenté de lui attribuer la fière devise :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Pendant que nous parcourons ensemble le château, il se plaît également à nous rappeler quels genres d'invités il a reçu sous le dernier règne : souverains, grands dignitaires, artistes, et même personnalités qui ne rentrant dans aucune de ces catégories, savent se faufiler partout. Qu'on n'y voie pas une allusion malicieuse aux dernières réceptions et au personnel un peu mêlé chargé de recevoir les augustes visiteurs que nul alors n'attendait !

De tout temps, le plus grand attrait pour les hôtes du château a été la forêt avec ses promenades et ses chasses. Au charme de ces grands bois, s'ajoutent ici des ruines romaines, là des merveilles artistiques comme le château de Pierrefonds et l'église de Saint-Jean-aux-Bois, ailleurs le décor pittoresque du prieuré de Saint-Pierre, ou encore de simples souvenirs. Partout l'artiste, l'archéologue, l'historien et le plus simple curieux se sentent attirés et retenus par quelque question intéressante. Cette forêt même, quelles vicissitudes a-t-elle subie? N'a-t-elle pas, comme la mer, gagné de ce côté, perdu d'un autre? Quelle est l'origne de ces enclaves qui semblent autant d'îlots sur cet océan de verdure? La libéralité de nos rois sans doute envers les congrégations religieuses et les quelques communautés d'habitants formées auprès d'elles. Mais on aimerait à être nettement renseigné sur ces diverses aliénations.

Sans résoudre complètement un de ces problèmes, M. Lambin a su vous captiver par l'historique des divers occupeurs qui se sont succédés à la ferme de l'Ortille depuis le milieu du XVIIe siècle. Il vous a montré la constante tenacité avec laquelle une famille s'attache à la terre qui la nourrit et trop souvent trahit ses efforts, puis finit par en triompher, en devient le maître et la cède

enfin à d'autres, pour en faire une maison de plaisance dans un site charmant bien connu de tous les amateurs de notre belle forêt.

Dans cette énumération de vos travaux, j'ai passé sous silence la dernière étude de notre regretté Président Sorel, sur Jean-Jacques Rousseau à Trie-Château, et je suis forcé de vous demander crédit sur ce point. Je n'ai pu entendre cette lecture et je ne la connais que par le procès-verbal. Le séjour de Jean-Jacques à Trie est le lien qui rattache à nos études locales le portrait de cet homme étrange, mais ce portrait tracé par le Président Sorel avec son soin habituel et sa compétence de lettré, je ne crois pas convenable d'en parler, avant de l'avoir vu reproduit dans un de nos prochains bulletins.

En dehors des séances, la Société historique reprenant cette année ses anciennes traditions a fait trois excursions: la première entre Creil et Rieux, avec stations principales à Saint-Leu-d'Esserent, Nogent-les-Vierges et Villers-St-Paul; la seconde à Saint-Martin-aux-Bois, Maignelay et Ravenel; la troisième au château du Francport. Les comptes rendus qui en ont été faits par M. l'abbé Morel et votre secrétaire figureront dans le volume des Procès-Verbaux de 1901, actuellement sous presse. Le dixième volume du Bulletin est également à la veille de paraître. Nous n'attendons plus que les portraits gravés du comte de Marsy et du président Sorel, que votre Commission a voulu joindre au récit de leurs obsèques, comme un suprême hommage à ces deux membres éminents.

Le souvenir des morts ne doit pas nous faire oublier les vivants. Notre confrère, M. Arthur Bazin, a été, cette année, nommé officier d'Académie, et cette distinction si bien méritée, nous touche d'autant plus que, d'après le *Journal Officiel*, elle lui a été accordée à titre de membre de la Société his-

torique. Trois de nos collègues, MM. Bénard, Cauchemé et Fabvre ont reçu la Croix de Sainte-Anne de Russie. Enfin, en terminant j'ai l'honneur de déposer sur le bureau le diplôme accordé à la Société historique de Compiègne à l'Exposition universelle de 1900.

Baron DE BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 17 janvier 1902

Présidence de M. l'Abbé Vattier, président

MM. Bazin, Benaut, le baron de Bonnault, Brulé, Raymond Chevallier, Colin, Daussy, Dervillé, le lieutenant-colonel Donau, Dubloc, Madame Le Féron d'Eterpigny, MM. Flamant, Fleuret, l'abbé Gallois, le comte de Lambertye, Lambin, Henry Lefebvre, Mareuse, le chanoine Müller, le chanoine Pihan, Plessier, de Romiszowski, de Roucy et l'abbé Vattier assistent à la séance.

L'abbé Vattier élu président à la dernière réunion ouvre la séance en ces termes :

« Messieurs,

« Permettez-moi, en prenant possession du fauteuil de la Présidence, de vous remercier du grand honneur que vous me faites, au moins par l'intermédiaire de vos délégués. Cet honneur sera bien lourd pour moi, après les hommes si savants, si érudits qui ont occupé cette place avant moi, et en particulier après notre bien regretté M. Sorel. Pendant ces dernières années surtout, il s'était donné tout entier au soin de faire vivre, grandir et connaître d'une manière si avantageuse votre Société, dans les Congrès où il vous a représentés si souvent,

en compagnie de M de Marsy et de plusieurs d'entre vous. Je n'ai rien de ce qu'il faudrait pour le remplacer ; je suis nouveau venu à Compiègne et je ne connais ni les mille détails de son histoire locale, ni celle de l'arrondissement et vous regretterez, je le crains, de n'avoir pas confié à quelqu'autre mieux préparé que moi, ce poste d'honneur. Heureusement, j'aurai pour m'aider et pour prendre la plus lourde part du fardeau notre savant Secrétaire M. le baron de Bonnault, et le Bureau tout entier, et peut-être ainsi, mon insuffisance sera-t-elle moins sensible.

« En terminant, je ne puis que vous répéter les recommandations que vous a faites si souvent M. Sorel : Montrez votre dévouement à la Société, non seulement en assistant à ses séances, en nous apportant des travaux intéressants, mais aussi en travaillant à notre recrutement en nous amenant de nouveaux membres, en nous faisant connaître toujours mieux autour de vous, de manière que la Société Historique reste toujours digne de la place que lui ont faite les ardents travailleurs qui l'ont créée et si bien développée. »

M. Plessier, nommé vice-président, joint en quelques mots ses remerciements à ceux du Président et promet à la Société tout son dévouement.

Le Secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, ainsi qu'une lettre de l'abbé Morel regrettant de ne pouvoir assister à la réunion.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

Académie de Reims, CIX[e] volume.

Société historique et archéologique du Gatinais, 1901, 4[e] trimestre.

Société archéologique de Bruxelles, 1901, 2[e] livraison.

Société d'archéologie lorraine, 1901, novembre et décembre.

Antiquaires de l'Ouest, 1901, 3[e] trimestre.

Société d'archéologie de Namur, 1901, 3[e] trimestre, où le Président signale des recherches sur l'étymologie de certains noms de lieux intéressants pour nous.

Il remercie également notre confrère le chanoine Pihan de sa *notice sur les frères Just et Valentin Haüy*, originaires de Saint-Just-en-Chaussée.

Le Secrétaire lit le compte rendu annuel des travaux de la Société, rappelle le souvenir des confrères disparus, signale les distinctions obtenues et le diplôme accordé à la suite de l'exposition de 1900.

Le trésorier fait connaître l'état financier pour l'année 1901.

Les dépenses, presque toutes relatives à des impressions d'ouvrages, montent à	2.914[f]50
Les recettes produites par 555 francs d'intérêts de rente sur l'Etat, et pour le surplus, par les cotisations s'élèvent à	2.372 50
L'excédent des dépenses (542 francs) est pris sur le reliquat des exercices précédents qui se trouve ainsi réduit à	2.311 50

L'assemblée approuve les comptes du trésorier et lui adresse ses remerciements.

La parole est donnée à M. l'abbé Müller, pour lire ses observations sur la ponctuation dans l'Evangéliaire de Noyon. Cette annonce, d'apparence un peu sèche et même rébarbative, aurait pu effrayer ceux qui ne connaissent pas le successeur des prieurs de Saint-Leu-d'Esserent; mais il est homme à mettre avec esprit un point sur un i, et à en semer partout, en guise de ponctuation. Ce don ne l'a pas empêché de rechercher avec un soin minutieux quelle est la ponctuation de l'Evangéliaire de Noyon et des principaux manuscrits contemporains, de l'époque carlovingienne, conservés à la bibliothèque nationale, à celle de Sainte Geneviève et ailleurs. Avec quelle fierté, il enregistre sur ce point la supériorité de cet Evangéliaire de Noyon qui marque ses débuts dans l'archéologie, il y a plus de trente ans ! Il y signale quatre signes constants qui répondent à peu près à la virgule, au point et virgule et au point d'interrogation. Le texte établi par le savant imprimeur Robert Etienne lui sert de contrôle.

Mais il ne s'en tient pas là. L'étude attentive du manuscrit noyonnais lui révèle au-dessus des versets sacrés la présence de certaines lettres V. T. S. C. qu'il interprète non sans vraisemblance par Velociter, Tarde, Simulando, et où il voit des indications analogues à celles de nos partitions musicales. Il en conclut que le lecteur, je devrais dire l'acteur, était invité par là, soit à presser son récitatif, soit à articuler lentement les paroles du Christ, ainsi que le commande un pieux respect, soit à simuler par un ton différent l'état d'âme des

divers personnages qui figurent dans le drame sacré. Car c'est bien un drame et le plus sublime de tous que la passion du Christ ! C'était aussi pour ces générations croyantes le plus émouvant. De l'église il a passé sur les places publiques ; il est devenu le mystère du moyen âge ; et ainsi quelques signes relevés par un érudit sur un vieux manuscrit nous révèlent la haute antiquité de ces pieux mystères d'où devait sortir, après bien des transformations et déformations, le théâtre moderne.

La Société historique décide que ce mémoire sera adressé au Congrès des Sociétés savantes, ainsi que celui de l'abbé Morel sur *Les Livres liturgiques* imprimés avant le XVIIe siècle à l'usage des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis. Les chanoines Morel et Müller et le baron de Bonnault représenteront la Société au Congrès des Sociétés savantes.

L'heure avancée ne permettant pas la lecture des autres communications annoncées, la séance est levée et l'ordre du jour de la prochaine réunion comprendra :

La description de l'église de Ravenel par le chanoine Morel ;

L'histoire de l'hôpital Saint-Nicolas par l'abbé Vattier ;

Les réjouissances publiques à Compiègne à l'occasion de la paix de Ryswick pendant l'hiver de 1697 à 1698, par M. Dervillé.

Le Secrétaire,

Baron de BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 21 Février 1902

Présidence de M. l'abbé Vattier, président.

MM. Benaut, le baron de Bonnault, Cauchemé, Colin, Dervillé, le lieutenant-colonel Donau, Madame Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, l'abbé Gallois, le comte de Lambertye, Lambin, le chanoine Morel, le chanoine Müller, Plessier, de Roucy, l'abbé Roy, l'abbé Vattier assistaient à la séance.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, sont admis comme membres titulaires :

Madame Sorel, présentée par MM. de Bonnault et Cauchemé.

M. le docteur Dagincourt, 12, place Victor-Hugo, à Paris, présenté par M. de Bonnault et l'abbé Vattier.

M. l'abbé Meister, curé d'Halloy, présenté par M. de Bonnault et l'abbé Vattier.

M. le Président signale les renseignements plus particulièrement intéressants pour nous, dans les ouvrages adressés par les Sociétés correspondantes : *Antiquaires de la Morinie*, 4e fasc. de 1901. — *Société historique de l'Orléanais*, 1er trim de 1901.

— *Société du Luxembourg*, fasc. de 1900 et 1901. — *Société d'archéologie lorraine*, janvier 1902. — *Société d'archéologie de la Drôme*, janvier 1902. — *Comité de Noyon*, T. XVII. — *Bulletins des Antiquaires de Picardie*, 1900 et 1901. — *Société académique de l'Oise*, T. XVIII, 1re partie. — *Société de Pontoise et du Vexin*, T. XXIII. — *Antiquaires du Centre*, 1900. — *Antiquaires de France*, 1899. — *Société de la Diana*, fasc. 3 et 4 — *Revue des religions*, T. XLIV, n° 3, et *Annales du musée Guimet*, T. XIII.

Deux de nos confrères, les chanoines Marsaux et Müller, offrent des études sur des *broderies* dans le diocèse de Versailles et sur des *stations préhistoriques* aux environs de Senlis. Le Président se charge de les remercier.

Il nous apprend la mort de Monseigneur Desnoyers, décédé à Orléans, dans sa 96e année, membre correspondant de notre Société depuis le 23 janvier 1897, où le Président Sorel, qui nous représentait au cinquantenaire de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, saluait en ce vénérable prêtre un des plus fervents apôtres du culte de Jeanne d'Arc et lui conférait le titre de membre correspondant, pour resserrer les liens qui rattachent Orléans et Compiègne au souvenir de l'héroïne, les premières joies du triomphe et les premières angoisses de la défaite et du martyre.

La parole est donnée à l'abbé Morel pour lire son travail sur l'église de Ravenel, dont plusieurs avaient déjà eu un avant-goût, en écoutant ses explications lors de notre der-

nière excursion. A l'intérieur comme à l'extérieur, rien n'échappe à cet investigateur savant et précis. On serait même tenté de trouver les détails trop nombreux et quelques-uns de médiocre intérêt, quand ils se rapportent à des objets récents, mais le neuf vieillira, s'il plaît à Dieu, et l'on serait bien aise de pouvoir faire semblable reproche aux anciennes descriptions de monuments.

Le Secrétaire se borne à relever la mention « du chiffre d'Henri II et de Diane de Poitiers qu'on distinguait autrefois sur les parois du clocher. » Cette expression ne doit être employée qu'avec réserve. Avec l'H d'Henri II, le double C de Catherine donne le même monogramme que le double D de Diane et il y a lieu bien souvent de restituer à la reine ce qu'on attribue trop complaisamment à sa brillante rivale. Ainsi on retrouve ce monogramme sur les émaux de la galerie d'Appollon, et là, il est impossible de s'y tromper, puisque c'est Catherine qui les avait fait exécuter pour sa propre chapelle.

L'abbé Vattier continue l'important travail qu'il a entrepris sur l'Hôtel-Dieu. Après avoir énuméré quelques baux faits par l'habile administratrice qu'était Marie Bourdet et en avoir retiré de nombreux renseignements utiles pour préciser les lieuxdits aux environs de Compiègne, raconté ses tentatives heureuses pour exonérer sa communauté des exigences fiscales, il voit disparaître avec un regret bien naturel la pieuse réformatrice. Vaincue par la maladie, elle abandonne un pouvoir dont elle

ne se croit plus capable et, retirée à Soissons, elle meurt peu après, le 26 octobre 1627.

A ses nombreuses qualités elle semble avoir joint un jugement particulièrement droit et net ; sans méconnaître les dons extérieurs dont la nature l'avait douée, elle sut, sans éclat, tenir à distance respectueuse tous ceux avec lesquels ses fonctions la mettaient en rapport.

Après elle, nous voyons naître bien des compétitions qui montrent le côté humain même dans les milieux les plus pieux et les plus charitables : intrigues de l'évêque de Soissons qui voudrait faire nommer prieure une de ses nièces, jalousies des sœurs gardes-malades à l'égard des sœurs clergesses vouées au chant des offices et distinguées d'elles par un costume spécial. L'élévation au rang de prieure de Mme Le Gras nous rappelle des souvenirs d'ordre plus élevé, l'exécution des belles boiseries qui ornent encore la chapelle Saint-Nicolas.

M. Dervillé a eu la bonne fortune de retrouver, dans la partie non inventoriée de nos archives municipales, le récit officiel des fêtes données à Compiègne à l'occasion de la paix de Ryswick. On sait comment et pourquoi Louis XIV, si fier jusque-là vis-à-vis de l'Europe entière coalisée contre lui, prit soudain l'initiative de la paix et des concessions Charles II se mourait et il importait d'être libre de recueillir ce vaste héritage, cause de bien plus graves complications pour l'avenir. Mais qui pouvait les prévoir à Compiègne ou même ailleurs ? C'est de tout cœur et sans arrière pensée

que répondant à l'appel de leur maire perpétuel, Esmangart de Beauval, nos pères formaient ces brillantes cavalcades, banquetaient à l'Hôtel de Ville, allumaient des feux de joie et portaient la santé du roi, du gouverneur et de la maréchale duchesse d'Humières. Et ces fêtes municipales n'étaient que le prélude de celles qui, au mois de septembre suivant, donnèrent à notre ville un éclat qu'elle n'a guère retrouvé depuis. Cinquante mille hommes réunis au camp de Coudun, sous prétexte d'instruire le duc de Bourgogne, éblouirent l'Europe des derniers rayons du Roi-Soleil. Il faut le génie de Saint-Simon pour nous en faire voir le revers, dans ce vieux monarque à demi courbé vers la chaise à porteurs où Mme de Maintenon hésite à baisser la glace, moins soucieuse de l'entendre que d'éviter un rhume.

Le Secrétaire,

Baron DE BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 21 mars 1902

Présidence de M. l'abbé VATTIER, président

MM. Benaut, Brulé, Cauchemé, Colin, Dervillé, lieutenant colonel Donau, Fleuret, Lambin, Leduc, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. le chanoine Morel, Plessier, de Romyszowski, Sabatier et l'abbé Vattier, membres titulaires, assistent à la séance.

M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. le baron de Bonnault, secrétaire, en ce moment en Italie, adresse ses excuses à ses confrères.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le docteur Dagincourt, de Paris, qui remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre titulaire.

Il annonce que la fédération archéologique et historique de Belgique tiendra son 16e congrès à Bruges le dimanche 10 août. M. le président invite les membres à y prendre part et à y représenter la Société.

Puis il dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Les Reliques de Sainte-Geneviève par l'abbé Meister ;

Bulletin de la Société d'archéologie lorraine ;

Bulletin de l'Académie delphinale, tome 10e 1896, et tome 14e 1900 ;

Lettres du cardinal Le Camus, évêque et prince de Grenoble (1632-1707) ;

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1er trimestre 1902 ;

Et Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 5e série.

M. le Président prend alors la parole en ces termes :

M. de Bicquilley avait commencé un ouvrage important sur les Origines de Compiègne, et il avait partagé son travail en six grandes divisions comprenant un espace d'environ 14 siècles. Il en a publié en 1875 la première division comprenant depuis César jusqu à la victoire de Clovis.

C'est la recherche de l'emplacement de la Tour de César, forteresse romaine destinée à surveiller le gué de l'Oise, au passage des voies romaines qui se rapprochent forcément en plusieurs points des vieux chemins gaulois. La tour fut naturellement l'origine d'une agglomération de population, et ainsi commença à se former la ville de Compiègne, au voisinage des villages plus anciens de Venette et de Choisy-au-Bac. Les bases de cette première étude sont naturellement très conjecturales, à près de vingt siècles de distance, et les quelques documents curieux qui peuvent subsister encore ne donnent pas évidemment de certitude rigoureuse aux essais d'histoire qu'on peut tenter sur cette première origine de notre ville.

M. de Bicquilley avait continué ses recherches et on se souvient encore de la patience et de la persévérance étonnantes avec lesquelles, il avait recherché dans les caves et les sous-sols de la haute ville les

moindres débris qui pouvaient servir à restituer le plan de la vieille tour romaine, du premier château royal qui lui succéda, et ensuite des chapelles de Saint-Maurice et de Saint-Michel, de la Cour-Le Roi, et plus tard du deuxième château après l'établissement de l'Abbaye de Saint-Corneille.

De cette seconde partie, encore manuscrite, M. le Président détache quelques pages sur la Tour de La Monnaie et son emplacement à peu près certain. On sait que le château royal sous les Carlovingiens et même sous les Mérovingiens, avait un atelier monétaire. Dagobert I[er] en particulier, fit battre monnaie au château de Compiègne où il avait son trésor. Charlemagne rendit un édit qui défendait de frapper des monnaies ailleurs que dans son palais, c'est ce qui fit donner à cette monnaie le nom de palatine. Charles le Chauve, après avoir donné à l'abbaye de Saint-Corneille le premier palais, en bâtit un second à côté, et il est difficile de croire que ce monarque, qui eut à cœur d'établir une organisation sérieuse pour la fabrication de la monnaie, n'ait pas eu dans cette seconde enceinte son atelier monétaire. Son édit spécifie comme premier atelier le Palais du Roi.

Charles le Simple qui *aumona* à la Chapelle Saint-Clément, fondée par son épouse la Reine Frédérine, le 10[e] et le 9[e] deniers de la monnaie frappée au Palais de Compiègne c ntinue la tradition. La fabrication est interrompue dans la suite, mais Louis VI la rétablit pour quelque temps, et ferme ensuite l'atelier à la demande des habitants et pour éviter la discorde née à propos de

cette question. Où était situé cet atelier? L'auteur affirme qu'il dut toujours rester au même endroit, et que c'était ce qu'on appelait la *Tour des Forges*, remplacée au XVIIe siècle par un groupe de maisons formant l'encoignure des rues de l'Etoile et des Lombards, vis-à-vis le nouveau Grenier à Sel, aujourd'hui Halle à la Viande.

M. le Président exprime l'avis qu'il serait intéressant de publier au moins en grande partie ce travail du regretté M. de Bicquilley, et que si certaines parties peuvent être un peu longues, ou légèrement conjecturales, l'ensemble est certainement fait pour éclairer sur bien des points l'histoire du vieux Compiègne.

M. l'abbé Vattier lit ensuite quelques pages de l'histoire du Prieuré de Saint-Nicolas et montre les religieuses tombées dans la détresse par suite des guerres de Flandre, des dépenses considérables qu'elles avaient dû faire pour soigner tous les pauvres soldats revenant des armées royales, et surtout de la pauvreté de leurs fermiers, qui se trouvaient dans l'impossibilité de payer leurs fermages. Elles s'adressent au jeune roi Louis XIV pour lui demander un peu d'aide, et il leur accorde la permission de prendre chaque année douze minots de sel au Grenier à Sel de Compiègne.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra, entre autres communications, la suite de l'Histoire du prieuré de Saint-Nicolas, par l'abbé Vattier, etc.

Le Secrétaire-adjoint.
B.-A. DERVILLÉ.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 16 mai 1902

Présidence de M. l'abbé VATTIER, président

MM. Benaut, le baron de Bonnault, le comte de Bréda, Cauchemé, Colin, Madame Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, l'abbé Gallois, Lambin, le chanoine Morel, le chanoine Müller, Plessier, de Roucy, l'abbé Vattier, assistent à la séance.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Deux volumes de la *Société de Leeuwarden* (Hollande), 1901 et 1902 ; — 4 fascicules de la *Société de Tarn-et-Garonne*, 1901 ; — *Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1901 ; — *Société d'archéologie lorraine*, avril 1902.

Le Président signale dans ces publications offertes par des Sociétés, avec lesquelles nous sommes en relation d'échange, les articles les plus intéressants, notamment dans celle de Tarn-et-Garonne une étude sur Hugues de Cardaillac et la fabrication de la poudre, ainsi que le récit de l'excursion faite à Compiègne en août 1901.

M. de Bonnault communique une lettre de notre confrère M. Raymond Chevallier

rappelant qu'il est encore temps de se faire inscrire pour le Congrès que tiendra à Troyes, à partir du 24 juin, la Société française d'archéologie, afin d'obtenir des billets de chemin de fer à prix réduits.

Le Secrétaire regrette l'absence de M. Meuraine; il aurait voulu le remercier au nom de la Société, des deux albums où il a pris soin de réunir de nombreuses vues photographiques de la ville de Compiègne et des environs, principalement des monuments visités pendant nos excursions. Il remarque avec plaisir que ces albums sont loin d'être remplis, et se plaît à y voir un engagement tacite souscrit par M. Meuraine de continuer cette précieuse collection. A ce propos, M. de Roucy demande qu'on prenne soin de conserver une vue du pont de Compiègne avant les travaux qui vont gravement altérer son caractère. L'auteur de cette proposition est chargé d'en assurer l'exécution.

Le Secrétaire dépose également 16 planches comprenant un nombre plus considérable de dessins exécutés, soit au crayon, soit à la plume, vers 1850, par M. Marneuf, d'après les sculptures qui venaient d'être découvertes à Champlieu. Plusieurs de ces fragments de sculpture ont été reproduits par M. Peigné-Delacourt dans le *Théâtre de Champlieu*, Noyon, 1858, notamment : la Bacchante vue de dos, la tête de profil, un bout de peplum sur l'épaule ; la jeune Femme tenant un enfant par les pieds ; Leda et le cygne ; de nombreux génies ailés chevauchant sur des dauphins, et enfin des fragments de colonnes et de

modillons. Mais, outre que les dessins de M. Marneuf sont beaucoup plus nombreux que ceux annexés à l'article de M. Peigné-Delacourt, ils sont d'une exécution bien supérieure.

A ce sujet, M. Fleuret nous communique quelques détails biographiques sur Marneuf, né à Paris en 1796, élève des Beaux-Arts, retiré à Orrouy après la révolution de 1848, et maire de cette commune où il mourut subitement le 12 mars 1865. Son œuvre de sculpteur est considérable. Il travailla à l'Arc de-Triomphe de l'Etoile, à la Madeleine, au tombeau de Napoléon aux Invalides, à la colonne érigée à Boulogne en souvenir de la Grande Armée, à la statue de Duquesne, etc.

On voit que ces dessins, outre l'intérêt archéologique qui se rattache aux ruines trop délaissées de Champlieu, ont une véritable valeur artistique. Aussi, notre Société est-elle profondément reconnaissante envers le généreux donateur, M. Gressier, ancien élève de Marneuf, qui, en nous les offrant, a voulu assurer leur conservation et complète ainsi les libéralités faites en 1893 par les enfants de M. Marneuf, M. et Mme Fournier-Marneuf.

Le Président veut bien se charger de transmettre à M. Gressier nos remerciements et de lui apprendre que la Société l'a nommé membre correspondant

Malgré la persistance du mauvais temps, un membre rappelle qu'il faut songer à organiser une de ces excursions dont nous sommes coutumiers ; et l'on choisit comme centre la ville de Clermont, où nous n'a-

vons pas été depuis longtemps et où nous serions heureux de nouer des relations de bonne confraternité avec la nouvelle Société historique et archéologique qui vient de se fonder dans cet arrondissement. M. Plessier veut bien se charger d'étudier le projet qui pourrait être mis à exécution dans la seconde semaine de juin.

M. l'abbé Vattier interrompt ses études sur l'hôpital Saint-Nicolas pour nous donner lecture de la prise de possession de l'ermitage du Saint-Signe par les PP. Jésuites, au commencement du XVIIIe siècle. L'ermitage qui appartenait aux Bénédictins était alors occupé par un ermite, quand l'évêque de Soissons, jaloux des privilèges de Saint-Corneille qui formait une sorte d'enclave au milieu de sa juridiction, transféra l'ermitage aux Jésuites. La façon dont ils s'en emparèrent, délogeant le pauvre ermite, moitié par ruse moitié par intimidation, semble une seconde édition de la fable de la *Lice* et de sa *Compagne*, moins l'esprit du Bonhomme.

Les Bénédictins ne la trouvèrent pas de leur goût et il y eut exploit, procès, appel devant toutes les juridictions, même le Conseil du Roi. Finalement, les Jésuites restèrent en possession de l'ermitage, mais durent payer un cens aux Bénédictins, moins à titre d'indemnité que pour constater leur droit. Entre les deux gros plaideurs, il n'y eut d'oublié que le pauvre ermite évincé de son logis sans indemnité, parce qu'il était le plus faible, suivant une morale fâcheuse appliquée de tous temps.

L'heure avancée ne permettant pas d'en-

tendre une autre lecture, quelques membres interrogent l'abbé Morel sur la question si actuelle du Saint Suaire de Turin, dont notre collègue a eu à s'occuper à l'occasion de celui de Saint-Corneille. Notre savant confrère, partageant complètement l'opinion de M. Delisle et de l'abbé Ulysse Chevalier, refuse toute authenticité au Saint-Suaire de Turin dont on connaît l'origine et même le nom du peintre qui l'a exécuté. Aux arguments tirés d'une prétendue épreuve photographique obtenue inconsciemment et défiant ainsi toute supercherie, il oppose la condition impossible du drap correctement tendu au-dessus du cadavre et indispensable cependant pour obtenir la reproduction qu'on nous présente.

Il ne m'est pas possible de résumer ici toute cette argumentation, et peut-être trouvera-t-on que déjà je suis sorti de mon rôle ? Cependant, il me semble moins nécessaire de faire figurer au procès-verbal des travaux qui prendront place dans notre Bulletin, que ces causeries intéressantes mais éphémères qui sont une des caractéristiques et l'un des charmes de nos réunions.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

MM. FLEURET et MOREL : Commentaire d'un plan de Saint-Corneille.

M. BENAUT : Rapport sommaire sur les archives de la Société.

M. PLESSIER : Un budget de la France à la fin du XVIII[e] siècle.

M. l'abbé VATTIER : Histoire de l'hôpital Saint-Nicolas (suite).

Le Secrétaire, Baron DE BONNAULT.

SOCIETÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 20 juin 1902

Présidence de M. l'abbé VATTIER, président

MM. le baron de Bonnault, le colonel Donau, Fleuret, le chanoine Morel, Plessier, l'abbé Vattier assistent à la séance.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, M. le Président dépose sur le bureau et analyse les ouvrages suivants offerts par les Sociétés correspondantes :

Académie d'archéologie de Belgique. — Bulletin, 5e série 1902. — Annuaire 1902. — Annales de 1901.

Antiquaires de France. — Bulletin 1901 et tome V des Mettensia.

Histoire des religions. — T. 45, fasc. 1 et 2.

Conférences du musée Guimet.

Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques.

Bulletin des *Antiquaires de la Morinie*, 1902, fasc. 1.

Société d'émulation du Bourbonnais.

Société d'études des Hautes-Alpes, 2e trimestre 1902.

Dans le bulletin des antiquaires de France notamment, M. le Président nous signale

l'éloge du regretté comte de Marsy, une nouvelle étude du comte de Lasteyrie sur le donjon de Gisors, et un relevé d'inscriptions sur de vieilles maisons du pays basque en langue latine et française. Il nous fait part également de l'invitation de la Société d'archéologie de Belgique qui tiendra cette année ses assises à Bruges, où aura lieu au mois d'août une intéressante exposition de peintres flamands, principalement des primitifs. Le Comité est déjà assuré de nombreux envois d'Angleterre, de France, d'Allemagne et d'Italie.

MM. Fleuret et Morel font passer sous nos yeux des calques d'un ancien plan de Saint-Corneille au XVIIe siècle ; ils nous rappellent qu'en 1806 un officier envoyé par le ministre de la guerre vint relever l'état des lieux, avant la démolition de l'église et l'ouverture de la rue Saint-Corneille. Il y aurait intérêt à avoir communication des plans dressés alors par cet officier. Notre confrère, le lieutenant-colonel Donau veut bien nous promettre d'user de son influence, qui nous sera d'autant plus précieuse que le chanoine Morel travaille assidument à l'impression du cartulaire de Saint-Corneille.

L'excursion projetée à Clermont et remise sur le désir de nos confrères de cette ville, a pu se réaliser mardi dernier 17 juin, favorisé par un temps exceptionnel pour l'année. Le président de la Société française d'archéologie M. Lefèvre-Pontalis avait bien voulu se joindre à notre petite troupe et remplacer notre président M. l'abbé Vattier, retenu par les devoirs de son ministère. N'ayant pu y assister, je dois me borner à

vous renvoyer au compte rendu rédigé par l'abbé Morel avec sa précision et sa science bien connues.

M. l'abbé Vattier termine la séance en nous lisant le début d'une étude du baron de Bicquilley sur les Foires de Compiègne, faisant partie du vaste travail entrepris sur l'histoire de Compiègne par l'un de nos premiers présidents. En 1890, l'abbé Morel avait également traité le même sujet à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, après nous en avoir donné connaissance à l'une de nos séances, et nul que je sache ne songea alors à lui signaler le travail de M. de Bicquilley resté manuscrit. Cette rencontre de plusieurs confrères sur le même terrain déjà exploré démontre une fois de plus la nécessité d'un inventaire de nos archives, ainsi que nous l'a promis du reste notre archiviste M. Benaut, et l'établissement d'une table de nos publications qui comptent déjà 10 volumes de bulletins, 11 de procès-verbaux, sans parler des ouvrages imprimés sous un titre séparé, travail ingrat et précieux, pour lequel nous savons pouvoir compter sur le dévouement d'un de nos confrères.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les communications précédemment annoncées de MM. Benaut, Plessier et Vattier.

Le Secrétaire,

BARON DE BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 juillet 1902

Présidence de M. l'abbé VATTIER, président

MM. Benaut, le baron de Bonnault, Brulé, Cauchemé, Colin, Dervillé, Dubloc, Fleuret, l'abbé Gallois, Lambin, Lara, Leduc, Liénard, Meuraine, le chanoine Morel, le chanoine Müller, Plessier, de Romiszowski, de Roucy, l'abbé Roy et l'abbé Vattier assistent à la séance.

M. le Président annonce la mort de deux de nos confrères : M. Fabre, conservateur du Palais de Compiègne et M. Léon Duvauchel, le poëte de la Forêt, frappés tous deux à un âge qui nous permettait l'espoir de les conserver longtemps encore.

Il dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants offerts par leurs auteurs : l'abbé Müller, *Deux verrières du* XIIe *siècle* ; M. Plessier, *L'exposition rétrospective du Petit Palais*. Il faut y joindre pour nos archives, une copie du plan et du mémoire fournis, en 1806, à l'occasion de la démolition de l'église Saint-Corneille et un manuscrit retrouvé dans les papiers du président Sorel et ayant pour titre : *Mémoire historique, politique, économique, etc., sur la ville de Compiègne*, de 69 pages, dont une copie

fut remise à Charles X en 1820 Cette compilation est l'œuvre du président Poulletier aidé de quelques notes fournies par Gabriel Scellier, ancien maire et juge au tribunal de Compiègne.

Les Sociétés avec lesquelles nous sommes en relation d'échanges nous ont envoyé les publications suivantes :

Mémoires des antiquaires du centre T. XXV, 1901.

Société de l'Orléanais : Mémoires. — T. XXVIII, 1902 et *Bulletin* 2e trimestre de 1901.

Société des antiquaires de l'Ouest, 1er trimestre 1902.

Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

Société d'archéologie lorraine, mai et juin 1902

Annales de la Société d'archéologie de Namur.

Musée Guimet, T. XXX, 1re partie, 2e fasc.

Bulletin historique et philologique, 1901, 3 et 4

Bulletin des sciences économiques et sociales, 1901.

En même temps notre album s'est enrichi de nouvelles épreuves photographiques dues à notre confrère M. Meuraine et relatives à notre dernière excursion à Clermont et aux environs.

M. Cauchemé nous présente un dessin très exact de l'écusson qui décorait le Pont

de Compiègne. Grâce à la complaisance de l'ingénieur M. Pierret, notre confrère a pu relever la partie supérieure actuellement déposée sur le boulevard du Cours et les claveaux restés engagés dans la voûte mais condamnés à disparaître, pour poser le trottoir en encorbellement. Cet écusson avait déjà subi à la Révolution une grave mutilation atteignant surtout la couronne royale et les fleurs de lis ; cependant on peut admirer encore le large épanouissement des roseaux qui l'encadrent et le travail délicat du double collier de saint Michel et du saint Esprit suspendu autour de l'écu de France. Le président Sorel aurait désiré qu'un moulage conservât le souvenir de cette œuvre d'art, mais puisque nous ne pouvions supporter une pareille dépense, nous serons trop heureux de reproduire du moins dans le prochain volume du Bulletin le beau dessin de M. Cauchemé.

M. Benaut donne quelques détails sur nos archives, en attendant l'inventaire qu'il nous en a promis. Elles se composent presque uniquement des papiers recueillis après la mort de MM. de Marsy et Sorel et ne renferment pas même tous les mémoires qui ont été lus à la Société sans avoir été imprimés. Espérons que la vigilance de notre archiviste empêchera à l'avenir de semblables pertes.

M de Bornault lit un compte rendu du Congrès de la Société française d'archéologie à Troyes et à Provins, où il a représenté la Société historique de Compiègne, si nombreuse jadis aux réunions de ce genre. Il ne nous paraît pas possible d'analyser ce

travail qui, malgré sa longueur, n'est lui-même qu'une analyse bien sommaire des excursions du Congrès.

L'heure avancée ne permettant pas à M. Plessier de nous donner en entier la lecture de son travail, la Société préfère le remettre à la prochaine réunion qui aura lieu au mois de novembre.

Le Secrétaire,

Baron DE BONNAULT.

SOCIÉTE HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 21 Novembre 1902

Présidence de M. l'abbé VATTIER, président

MM. Benaut, le baron de Bonnault, Brulé, Canchemé, Colin, Daussy, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. du Lac, Lambin, Moreau, le chanoine Morel, le baron de la Motte, Peiffer, le chanoine Piban, Plessier, de Roucy, et l'abbé Vattier assistent à la séance.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants, tout en signalant les articles plus particulièrement intéressants pour nous :

Revue de l'histoire de Versailles, février, mai et août 1901.

Annuaire bulletin de la Société de l'histoire de France, 1901.

Annales de la Société de Tournay. T. VI.

L'humanité nouvelle, décembre 1898.

Bulletin de la Société d'ethnographie, T. IX.

Morale du Bouddhisme, par Léon de Rosny.

Société d'archéologie lorraine, septembre et octobre 1902.

Bulletin de la Société de l'Ile-de-France, 1902, liv. 3-4.

Congrès des Sociétés savantes, discours du 5 avril 1902.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles.

Société des Antiquaires de l'Ouest, 1902, 2e trimestre.

Société de l'Orléanais, 1902, 2e trimestre.

Société des Hautes-Alpes, 1902, 4e trim.

Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités de Stockholm : Revue mensuelle 1896-1900 ; Journal archéologique 13, 14, 15, 16, avec résumé en français ; Catalogue du musée historique, de Stockholm, en français.

De M. l'abbé Bled, *les Regestes des Evêques* de Thérouanne.

De M. Léon Jouin, *les Etablissements gallo-romains de Martres-Tolosanes.*

Et enfin de M. le chanoine Pihan, *les Confessions de Saint Augustin*, texte latin, traduction française et commentaires, 4 vol. in-12. M. le Président est heureux de voir parmi nous notre savant confrère, et de joindre nos félicitations à celles qu'il a reçues de maîtres éminents.

Il fait part à la Société de la perte qu'elle vient de faire en la personne du comte Maurice de Breda, membre titulaire. Nous ne l'avons vu que trop rarement à nos séances, mais ceux d'entre nous qui ont pu l'apprécier dans l'intimité, garderont le souvenir de son esprit fin et de son cœur délicat.

La Société nomme ensuite membres titulaires :

MM. Bias, libraire à Compiègne, présenté par MM. de Bonnault et Plessier.

Blondeau, banquier à Paris, présenté par MM. de Bonnault et G. de Séroux.

Abbé Gaillard, vicaire à St-Antoine, présenté par MM. Pihan et Vattier.

Levéziel, directeur de l'*Echo de l'Oise*, présenté par MM. de Bonnault et de Roucy.

Louis de Royer, à Vaudrampont, présenté par MM. de Bonnault et Vattier.

M. Plessier fait connaître le grand ouvrage de M. Boulanger, de Péronne, accompagné de nombreuses planches, reproduisant ses principales découvertes gallo-romaines, et digne de faire pendant au fameux album de Carenda; la Société décide qu'elle y souscrira.

M. de Bonnault fait savoir également qu'il a découvert à la bibliothèque nationale, grâce à la complaisance de son ami M. Bouchot, conservateur du cabinet des estampes, deux vues de Compiègne, dessinées à la plume, datées de 1611 et signées de Joachim Duviert. Pour donner une idée du talent de ce Hollandais, il fait passer sous les yeux de ses confrères d'autres dessins du même artiste relatifs à Gisors et que M. Louis Regnier a fait reproduire. Nous espérons pouvoir distribuer prochainement aux membres de la Société, les deux dessins de Compiègne, en phototypie.

M. Plessier communique un beau tableau synoptique du budget de la France en 1786,

et l'étudie au triple point de vue calligraphique, historique et financier.

L'emploi de diverses écritures, la profusion des lettrines colorées et même dorées, le luxe des accolades et des filets multicolores donnent à cette pièce un aspect artistique peu en rapport avec le fond et qui rend presque agréables à contempler d'arides colonnes de chiffres.

Au point de vue historique, on y trouve sur le personnel financier et administratif, sur la division de la France en généralités avec l'étendue des territoires, le chiffre de la population et la quote-part de l'impôt, une foule de renseignements précieux qu'on ne saurait recueillir sans de longues recherches et qui sont groupés en un clair tableau plus facile à lire qu'à résumer dans un procès-verbal. A côté de la métropole, les colonies suggèrent d'amères réflexions, tant notre empire colonial y apparaît mutilé par suite du désastreux traité de Paris ; et cependant nous possédions encore Saint-Domingue et l'Ile-de-France que nous perdrons bientôt. L'Angleterre a pris la meilleure part de nos dépouilles, et la Louisianne cédée à l'Espagne ne nous reviendra que juste assez de temps, pour la vendre aux Etats-Unis.

Cependant, c'est surtout le côté financier qui frappe ici l'imagination, à cause de la date même du tableau, 1786 La dette qui pour les rentes perpétuelles et les rentes viagères ne dépasse guère 200 millions, contre une recette évaluée à plus de 600 millions, nous ferait sourire de pitié, si l'on ne songeait que c'est là pourtant le point

de départ d'une révolution qui, envisagée au seul point de vue financier, devait aboutir à la banqueroute. Rarement les chiffres ont eu autant d'éloquence, et nous ne saurions trop remercier notre confrère d'avoir si bien su les laisser parler.

M. Lambin poursuit ses études sur la forêt de Compiègne commencées par celle sur l'Ortille et continuées avec ce soin pieux qu'éveille le culte légitime des souvenirs de famille. Il nous conduit aujourd'hui au poste de Saint-Corneille, cette maison d'aspect moitié forestière, moitié ecclésiastique, dont ni Lambert de Ballyhier, ni Caillette de l'Hervilliers n'ont rien su nous dire. Elle doit son origine à une fondation pieuse de Thibaud de Romigny vers la fin du règne de saint Louis, en 1264. Pour doter la chapellenie qu'il voulait établir en ce lieu, il donna 240 livres, les religieux de Saint-Corneille y ajoutèrent huit muids tant de blé que d'avoine, et le roi concéda le droit de faire paître dans sa forêt 142 porcs et un nombre illimité de vaches. Les constructions s'élevèrent et la chapelle se doubla d'un hospice, ou maison hospitalière, pour recevoir les pèlerins et les voyageurs.

Malheureusement les documents parvenus jusqu'à nous ne remontent guère plus haut que le XVIe siècle. La chapelle fut bénie en 1515 et tous les dimanches, jusqu'en 1779, on y célébra la messe pour les gardes de la forêt.

Le reste des bâtiments n'a plus qu'une destination profane : vénerie avec François Ier en 1539, puis simple ferme louée à des particuliers par l'abbé de Saint Corneille.

M. Lambin suit avec une grande précision les changements de locataires et la hausse constante du fermage. Après de modestes laboureurs comme Morel de Saint Germain-lez-Compiègne et Jean Dufresnoy et de simples vignerons comme Jean Longchamps, nous rencontrons un membre de cette famille Le Féron qui occupa toujours un rang élevé dans notre ville. Celui-là était gentilhomme du prince de Condé. La vieille chapellenie demandait de fortes réparations. Le Féron, après y avoir dépensé 900 livres, s'en dégoûta et fut trop heureux de résilier son bail, en se faisant rembourser de ses avances par l'abbé de Saint-Corneille.

Le petit domaine retombe alors en roture, si je puis ainsi parler, et même se divise; puis au milieu du XVIII[e] siècle la passion de la chasse lui donne comme locataires les plus grands seigneurs de l'époque, le duc d'Aumont, le duc de Laval, le vicomte de Montmorency Laval. Trop grands personnages pour intervenir au bail directement, ils se font représenter par le lieutenant des chasses qui était en même temps major de la ville de Compiègne, Jean-François Esmangart de Beauval, dont le fils remplira les mêmes charges jusqu'à la Révolution.

Elle confisque la propriété de l'abbaye et la vend 1200 livres à des particuliers qui, quarante ans plus tard, la revendront à l'État 36.000 francs.

Ce n'est plus dès lors qu'un simple poste forestier décoré d'un grand nom, doué de fragments archéologiques insignifiants, mais situé dans un beau site, à proximité de Compiègne, ce qui lui vaudra toujours la vi-

site de nombreux promeneurs. S'ils se demandent parfois quels souvenirs éveille ici ce nom de Saint-Corneille, ils seront reconnaissants, comme nous, à notre confrère M. Lambin, d'avoir satisfait leur curiosité.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. BENAUT : Inventaire des archives de la Société historique.

M. l'abbé MOREL : La liturgie du xe siècle d'après les antiphonaires et les responsariaux de Saint-Corneille de Compiègne et du Mont-Renaud.

Mme LE FÉRON : Testament de Mgr de Bourzac, évêque de Noyon, au XVIIIe siècle.

M. l'abbé VATTIER : Histoire de Saint-Nicolas du-Pont, suite.

Le Secrétaire,

Baron de BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 19 décembre 1902

Présidence de M. l'abbé Vattier, président.

MM. Benaut, Bias, le baron de Bonnault, Brière, Cauchemé, Chevallier, le lieutenant-colonel Donau, Dervillé, Madame Le Féron d'Eterpigny, Fleuret, l'abbé Gallois, Lambin, Levéziel, l'abbé Martin, le chanoine Morel, le baron de la Motte, de Romiszowski, de Roucy, les abbés Roy et Vattier, assistent à la séance.

MM. Blu et Plessier ont adressé au Président leurs regrets de ne pouvoir y prendre part.

Après la lecture du procès-verbal qui est adopté, le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts à la Société :

Académie de Reims, 1899-1900, T. IIe.

Société d'Archéologie lorraine, bulletin juillet à novembre 1902.

Société historique et archéologique du Gâtinais, 2e, 3e et 4e trim. 1902.

Revue historique et archéologique du Maine, 1901 et 1er sem. 1902.

Bulletin de la Commission historique du département du Nord, 1901.

Comité archéologique de Senlis, T. IV, 1900-1901.

Annales du musée Guimet, mai-août 1902

Société des Antiquaires de la Morinie, mémoires 1901-1902.

Société historique et archéologique de Tournai, T. VI, 1901.

Société royale d'archéologie de Belgique, T. VI et VII, 1902.

Société de l'Orléanais, T. XII, 1901 et 1er trim. 1902.

Société des Antiquaires de Picardie, bulletin 1902, 1er et 2e trim.

Société des Antiquaires de Normandie, rapport des travaux de 1901, offert par notre collègue, M. Travers.

Après avoir pris connaissance d'une lettre de M. Blu, membre du Comité chargé d'élever un monument dans le cimetière de Saint-Jean-aux-Bois à la mémoire de notre collègue, Léon Duvauchel, la Société décide d'y contribuer.

Sur la demande de plusieurs membres inquiets des projets du Conseil municipal à l'égard du vieux rempart en bordure de la rue de la Sous-Préfecture, et de la porte monumentale qui précède la halle à la viande, il est décidé d'adresser à M. le Maire et à MM. les Membres du Conseil municipal la lettre suivante signée des membres présents :

« Messieurs,

« Au lendemain de la dernière réunion de la Société historique, nous apprenions que le Conseil muncipal projetait de démolir la vieille tour au coin de la rue de la Sous-Préfecture et du boulevard Victor-Hugo. Nous n'avons pas qualité pour apprécier les dépenses et les difficultés que ce projet peut susciter de la part du Domaine ; nous serions également incapables de comprendre la nécessité d'élargir une des rues

les plus larges de la ville, dans un quartier où il n'y a aucun commerce ; le point de vue historique seul nous regarde et nous ne pourrions, sans un vif regret, voir disparaître un témoin des anciennes fortifications de la ville, qui marque l'emplacement du bastion de la Vierge, près de la porte de Soissons, qui eut l'honneur de recevoir les *pierres à canon* lancées par les Anglais, de la bastille Saint-Ladre, lors du siège de 1430 rendu à jamais célèbre par le dévouement de Jeanne d'Arc.

« Nous apprenons également qu'il est question d'aliéner l'ancienne halle à la viande, ce qui entraînerait la disparition du portique d'une belle allure architecturale.

« Aussi, Monsieur le Maire, c'est à vous, et à MM. les Membres du Conseil municipal, que les membres de la Société historique, présents à la séance mensuelle du 19 décembre 1902, ont l'honneur de s'adresser, pour conserver ce modeste débris d'un passé glorieux et un monument apprécié des architectes.

« Veuillez agréer... »

M. Benaut a la parole pour nous faire connaître l'inventaire de nos modestes archives, réunies maintenant dans une mansarde de l'Hôtel de Ville, mise gracieuse- à notre disposition sur les instances du dévoué président Sorel. Malgré l'aridité du sujet, je dois mentionner ici, sur le désir des membres de la Société, les quelques manuscrits que nous possédons :

1° Quatre registres de procès-verbaux depuis l'origine de la Société, 1868.

2° Atlas, grand aigle, relié en maroquin rouge, au chiffre de Napoléon Ier, contenant les plans du château. (Acquisition de la Société historique).

3° Atlas Woillez, époque gallo romaine, et dictionnaire topographique de l'Oise par Woillez (Don du docteur Fourrier).

4° Registre d'armoiries coloriées de 1230, d'après le manuscrit de Valenciennes.

5° Dessins des antiquités de Champlieu par Marneuf. (Don de M. Gressier).

6° Dessins du même, relatifs à l'arc de triomphe de l'Etoile. Don de M. et Mme Fournier-Marneuf).

7° Registre, couvert en toile, relatif aux archives de Compiègne, provenant de M. Sorel.

8° Mémoire de Poulletier sur Compiègne, an X.

9° Notes de Boulé, sur Compiègne.

10° Anecdotes sur Clermont. (Don de M. de Marsy).

11° Notes de M. Sorel sur les registres municipaux de 1789 à 1794.

12° Registre nominal des habitants de Compiègne imposés au quart de leur revenu du 25 décembre 1792 au 11 mars 1793.

13° Manuscrits de M. de Bicquilley non publiés. (Don de sa famille).

14° Mémoire historique, politique, économique, sur la ville de Compiègne, par le président Poulletier, avec notes fournies par Gabriel Scellier ; 69 pages. (Don de Mme Sorel).

15° Notes de M. de Marsy sur St Antoine.

16° Plus une trentaine de liasses non encore inventoriées.

La Société remercie M. Benaut de ces indications et l'invite à compléter cet utile travail.

Le chanoine Morel nous lit son étude sur la liturgie de notre région au XIIIe siècle, en vue de répondre à l'une des questions posées au Congrès des Sociétés savantes, travail difficile, car les livres sont rares, travail ardu, car le sujet exige des connaissances spéciales, même chez ses auditeurs.

Cette liturgie, sans hymnes et même dépouillée du chant du *Te Deum*, sauf aux fêtes des saints papes, a un caractère sévère. La messe a plus de solennité, grâce à la majestueuse bénédiction pontificale qui suit le *Pater* et surtout grâce aux acclamations, en forme de litanie, qui précèdent l'*Ite, missa est*. Au canon, la mémoire des saints locaux et diverses autres particularités contribuent à donner à cette liturgie un caractère original.

Il termine en nous annonçant que ce travail doit figurer dans la Bibliothèque liturgique du chanoine Ulysse Chevalier, et que le savant évêque de Beauvais veut bien patronner cette publication qui comprendra 2 volumes in 8°.

Mme le Féron communique le testament de Mgr de Bourzac, évêque de Noyon, et le relevé des dépenses qui suivirent sa mort; elle ajoute des notes généalogiques si nombreuses, que la fin de cette intéressante communication est remise à la prochaine séance.

M. Raymond Chevallier, profitant d'un séjour dans les Vosges, a tenu à revoir les lieux où vécut Jeanne d'Arc. Au ton ému

avec lequel il nous retrace ses impressions, on reconnaît le fidèle compagnon des Marsy et des Sorel. Il termine son récit par l'analyse d'un mystère représentant les principaux traits de la vie de Jeanne d'Arc, joué par de simples paysans, sous la direction de leur curé. Le souvenir des solennités d'Oberammergau lui revient naturellement à la mémoire ; à la fête religieuse, il compare celle du patriotisme, et termine en réclamant pour les interprètes français, une indulgence que nous ne saurions leur marchander, avec l'unique regret d'ignorer s'ils en ont réellement besoin.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra, outre les lectures précédemment annoncées de MM. Bazin et Vattier, le compte rendu des travaux de l'année par le Secrétaire et une note de l'abbé Morel sur le bréviaire de Rouen.

Le Secrétaire, baron de BONNAULT.

Le Congrès des Sociétés Savantes

TENU A PARIS

du 1er au 5 avril 1902

Le programme du Congrès des Sociétés savantes n'a guère varié depuis un certain nombre d'années, et cependant à chaque session les travaux les plus divers y affluent des quatre coins de la France. Cela s'explique, si l'on veut bien observer qu'aucune question n'est jamais complètement épuisée. En histoire, en archéologie, il reste toujours des découvertes à faire ; les filons inexplorés sont encore beaucoup plus nombreux que ceux sur lesquels ont porté les investigations des érudits et des chercheurs.

L'avantage du Congrès des Sociétés savantes est de mettre en relations des personnes adonnées aux mêmes travaux, dans des contrées très éloignées, et de faciliter ainsi l'échange des idées et le rapprochement des documents. Le Nord fait savoir au Midi que tel mouvement populaire est resté local, que telle habitude s'est généralisée. Le Midi use de réciprocité. Des faits en apparence peu importants projettent souvent sur l'histoire une lumière inattendue, quand ils sont constatés en plusieurs régions à la fois.

Beauvais a été représenté au Congrès par M. l'abbé Hamard, auquel les fouilles de Hermes ont donné une notoriété de bon aloi. L'énumération et la description des antiquités qu'il continue à exhumer intéresse tou-

(1) Lecture faite à la séance du 18 avril 1902.

jours vivement ceux qui étudient l'occupation romaine et nos origines gauloises.

M. Brière, de Noyon, nous a entretenus des *authentiques des Reliques de saint Eloi*. Ces reliques sont conservées dans une châsse dorée, sous le maître-autel de la cathédrale. Après être resté près de deux siècles dans l'abbaye qui portait son nom, le corps de saint Eloi fut, lors de l'invasion des Normands, vers 880, transféré dans un souterrain voisin de la cathédrale, connu sous le nom d'oratoire de Saint-Benoit. De nouvelles translations faites en 1066, 1157, 1254 et 1306 ont donné lieu à des attestations épiscopales où les renseignements abondent. Les bénédictins de Saint-Eloi n'ont-ils pas contesté au XII[e] siècle l'authenticité des reliques vénérées à la cathédrale, prétendant que le corps de saint Eloi n'avait jamais quitté leur abbaye ? La question fut agitée pendant trois siècles. Les discussions ne cessèrent qu'en 1469, lorsqu'un arrêt de la cour de Parlement eut reconnu que le Chapitre était bien en possession des véritables reliques.

M. le chanoine Müller revient toujours avec prédilection à ses études d'il y a 30 ans. Il en est d'autant plus fier, qu'il a eu l'honneur de faire connaître au monde savant deux manuscrits de grande importance : l'*Evangéliaire* de Noyon ou mieux de Morienval, qui remonte à Charles le Chauve, et l'*Antiphonaire-responsorial* du Mont Renaud qui date du X[e] siècle. Une nouvelle étude de l'Evangéliaire lui a révélé un détail fort curieux qui avait échappé autrefois à sa sagacité.

Il s'agit de sigles ou lettres qui, dans les quatre textes de la Passion, s'appliquant toujours à la narration, au parler du Christ et aux parlers des divers autres personnages, démontreraient qu'au IX[e] siècle, dans les églises du Valois, la Passion chantée ou dialoguée prenait déjà les allures d'un drame li-

turgique. Ces lettres sont V, T, S, que M. le chanoine Müller a un instant essayé de traduire par *velociter*, *tarde*, *simulando*, rondement, gravement, par imitation. On y lirait aussi bien, ce semble, *Vociferator*, *Christus*, *Synagoga*, le Narrateur, le Christ, la Synagogue.

Aujourd'hui, les textes portent C, +, S. Chronicon, Christus, Synagoga, ce qui revient au même. Un missel du XIIe siècle venant de Saint-Médard de Soissons, sur lequel M. Marius Sepet a attiré l'attention de M. le chanoine Müller, donne ces autres sigles :

Au dimanche des Rameaux, N. C. R. *Narrator*, *Christus*, *Reliqui*, le narrateur, le Christ, le reste des personnages ;

Au mardi de la semaine sainte, N ou C, I, A, *Narrator* ou *Chronicon*, *Jesus*, *Alii*, le chroniqueur, Jésus, les autres ;

Au mercredi et au vendredi saint C. I. A.

Quoiqu'il en soit, il est intéressant de constater que, dès le IXe siècle, il était d'usage, au monastère des bénédictines de Morienval, de répartir le texte de la Passion entre trois ecclésiastiques dont l'un remplissait l'office de narrateur, un autre le rôle du Christ et le troisième représentait les divers autres personnages. Le sigle que nous avons noté comme une *N* au missel de Saint-Médard se pourrait aussi bien prendre pour une *M* et se traduire par *Massicotus*, un simple clerc revêtu d'une chape et faisant fonction de narrateur.

J'étais inscrit à l'ordre du jour pour un inventaire détaillé des livres liturgiques, imprimés avant le XIIIe siècle, à l'usage des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis. J'ai passé en revue toutes nos richesses liturgiques, sans dissimuler ce que le malheur des temps et l'incurie des hommes nous ont fait perdre.

Nous possédons encore trois missels de Beauvais antérieurs à l'édition réformée de

1625. Ces missels portent les dates de 1514, 1520 et 1538. Mais des incunables de 1482 et 1499 il ne paraît plus rester que le souvenir. Plus heureux pour les bréviaires, nous avons les incunables de 1482 et 1496, qui avec les éditions de 1506, 1548 et 1554 portent à cinq le nombre des textes romains beauvaisiens imprimés avant la réforme *ad normam concilii Tridentini*, faite en 1618.

Le manuel ou rituel de Beauvais a été édité deux fois au cours du xvie siècle, en 1513 et 1544, sans subir d'ailleurs aucune modification.

J'aurais pu également signaler trois *livres d'heures* à l'usage de Beauvais, portant les dates de 1502, 1543 et 1559. Ils sont conservés précieusement dans la bibliothèque de madame le Mareschal à Beauvais. Le 1er a fait la réputation de l'éditeur, Simon Vostre, à qui l'on doit également « *les Heures à l'usaige de Noyon* », achevées le 8 août 1496, et celles qui furent mises en vente en 1506; mais tous ces livres d'heures ne renfermaient que des offices en usage dans tous les diocèses. Le nom de Beauvais ou celui de Noyon, imprimé sur le titre, en formait la seule particularité.

On connaît trois missels de Noyon, dont un incunable, imprimés en 1482, 1506 et 1541, et un manuel édité en 1560. Il existe également pour ce diocèse deux bréviaires, le 1er daté de 1515 pour la partie d'été, et de 1525 pour la partie d'hiver, et le second de 1546 en 2 volumes. La réforme du bréviaire se fit à Noyon en 1630 ; celle du missel et du manuel en 1631.

Senlis n'a qu'un missel publié en 1524. Son bréviaire est de 1522 et son manuel de 1525, avec une réimpression en 1580. La réforme suivant le vœu du concile de Trente n'eut lieu qu'en 1670.

Je n'ai pas été le seul à répondre à cette

question du programme. Trois autres conférenciers étaient inscrits.

M. l'abbé Degert, de la société de Borda à Dax, a présenté un mémoire sur l'*impression de la liturgie gasconne* et signalé notamment deux textes dont personne n'avait jusqu'ici révélé l'existence, savoir le bréviaire de Tarbes imprimé à Toulouse en 1519 et le bréviaire de Lectoure édité vers 1540.

M. l'abbé M. Langlois de Chartres a fait l'histoire du Missel de Chartres de 1482 et y a joint des renseignements de critique inédite concernant la bibliographie liturgique.

M. H. Jadart, bibliothécaire de la ville de Reims a appelé notre attention sur le missel incunable de Reims de 1491, sur les éditions de ce missel au XVI[e] siècle, ainsi que sur les deux manuels ou rituels de Reims de la même époque.

M. Lapeyre, professeur au lycée d'Albi a décrit un manuscrit de l'ancien chapitre d'Albi, intitulé *Antiphonae et Responsoria ecclesiastica*. Ce manuscrit du IX[e] siècle peut être mis en parallèle avec les textes similaires de Saint-Corneille de Compiègne, de Noyon et du Mont-Renaud, dont j'ai entrepris l'étude.

M. R. Astier, professeur au lycée de Toulouse, démontre qu'un traité *De corpore et sanguine Christi*, attribué faussement à Gerbert, n'est autre que le traité de Jean Scot Erigène, condamné au concile de Verceil et brûlé en 1059.

M. Maury, instituteur à Engente (Aube), lit un mémoire sur les *Petites Ecoles* de Bar-sur-Aube, fondées, il y a des siècles, par les chanoines de Saint-Maclou.

M. l'abbé Antoine Favé, de la Société archéologique du Finistère, traite du rôle de l'*écolâtre* dans les écoles de la Bretagne. Ces deux études confirment pleinement celle que j'ai donnée sur le même sujet, en 1887.

M. Jacques Soyer, archiviste du Cher, qui

se propose de publier tous les actes des souverains antérieurs au XVe siècle, conservés dans les archives confiées à sa garde, présente un recueil complet des lettres royales et des bulles pontificales venant du chartrier de Saint-Satur-sous-Sancerre. Il est superflu d'insister sur l'utilité d'une semblable publication pour l'histoire générale.

M. Guesnon, à qui l'on doit un mémoire fort intéressant pour nous, sur un cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, propriétaire à Angicourt et aux environs, apporte un mémoire aussi soigné sur le cartulaire de l'évêché d'Arras.

Très instructive aussi est la communication de M. Joseph Depoin, de la Société historique du Vexin, sur l'extension des empêchements de consanguinité au moyen-âge. Il reconstitue toute la législation relative à ces empêchements, depuis l'époque romaine jusqu'au concile de Latran, en 1225, et montre par quelle série d'efforts l'épiscopat réussit à faire pénétrer le respect de cette législation dans les mœurs des Francs.

M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, correspondant de notre Société historique de Compiègne, communique divers objets d'orfévrerie du diocèse de Montauban, deux châsses dont une du XIIe siècle transformée en ostensoir au XVIe siècle, une croix processionnelle venant de Montpezat, puis toute une série de beaux tissus du moyen-âge, dont le plus remarquable est une toile sur laquelle sont brodées diverses scènes représentant la légende d'Alexandre-le-Grand.

Beaucoup d'autres communications, non moins dignes de piquer notre curiosité, seraient à relever, mais à quoi bon recommencer le compte-rendu du *Journal officiel?*

Laissez-moi, pour finir, vous en citer une page d'un intérêt palpitant pour nous. M. le

chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, s'est imposé la tache de venger Jeanne d'Arc, la martyre de Rouen, d'une accusation qu'on a essayé de faire peser sur elle. Son mémoire a pour titre : *L'Abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen et l'authenticité de sa formule.*

« Jeanne d'Arc a été l'objet, à Rouen en 1431, d'un triple procès : procès d'enquête (*ex officio*) du 21 février au 25 mars (15 séances) ; procès ordinaire du 26 mars au 24 mai (12 séances) ; procès de recherche, les 28 et 29 mai (2 séances).

« Le 23 mai, l'évêque Pierre Cauchon, de triste mémoire, conclut en la cause et renvoya au lendemain le prononcé de sa sentence. Ce jour-là, 24 mai, la Pucelle fut « preschée » au cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen par Erard, ancien recteur de l'Université de Paris. Il reprocha à la Maison de France d'être bien abusée, pour s'être servie d'une femme « inutile, et pleine de déshonneur ». Jeanne lui répondit que son roi était « le plus noble et sage chrétien qui fût au monde ». Cauchon avait commencé la lecture d'une sentence qui déclarait Jeanne hérétique et l'abandonnait à la justice séculière, quand, influencée en sens divers, autant par peur du feu que par espérance d'être délivrée de la prison anglaise, elle consentit à redire, à la suite de l'huissier, une cédule d'abjuration. La formule insérée dans la version latine du procès de condamnation est-elle bien celle que Jeanne a prononcée ? A l'aide des témoignages nombreux et concordants du procès de réhabilitation, M. le chanoine Ulysse Chevalier établit les points suivants :

1° La formule d'abjuration du procès n'est point, comme longueur et contenu, celle qu'on a lue à la Pucelle et qu'elle a signée :

2° La formule authentique ne constituait

pas une abjuration canonique en matière de foi ;

3° En s'y soumettant, Jeanne contrevenait à ses « voix », mais son acte manqua des conditions essentielles de connaissance et de volonté.

« L'auteur du mémoire a minutieusement examiné l'authenticité de l'enquête posthume, faite par Cauchon, le 7 juin, sur les derniers propos de Jeanne, dans le cachot de sa prison, le 30 mai, avant de se rendre à la place du Vieux-Marché où elle fut brûlée. Les conditions matérielles dans lesquelles elle se présente prévient tout d'abord contre son authenticité. La comparaison des affirmations des témoins invoqués par Cauchon, avec leurs assertions postérieures, permet également de révoquer en doute l'exactitude de la rétractation de la Pucelle, à l'heure de son supplice.»

Ce plaidoyer aurait causé une vive satisfaction à notre regretté Président, M. Sorel, si dévoué à la cause de Jeanne d'Arc. Puisse-t-il, en écartant les derniers nuages, hâter ici-bas la glorification définitive de la sainte héroïne qui désirait tant revoir ses bons amis de Compiègne.

E. Morel.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE [1]

du 17 Juin 1902

Il pouvait sembler téméraire d'organiser une excursion en des jours de pluie diluvienne. Dix membres de notre société se sont néanmoins décidés à partir. A Creil, nous ont rejoints, M. Lefèvre-Pontalis, président de la *Société Française d'Archéologie*, et M. le chanoine Müller. Avec de tels guides, la journée forcément devait être fructueuse. Aussi en leur compagnie, avons nous été tout yeux, tout oreilles.

A Mouy, nous attendait une délégation de la *Société archéologique et historique de Clermont (Oise)*. Cette attention nous a été des plus agréables.

Nous nous sommes aussitôt dirigés vers l'église paroissiale de Mouy. Bâtie au XIIIe siècle, comme l'attestent les rares témoins, colonnes, chapiteaux, parties de voûtes, qu'ont laissé subsister ses diverses restaurations, cet édifice a été tellement transformé que de son état primitif on ne reconnaît plus guère que le plan. Le XVIe siècle et le XIXe y ont fortement imprimé leur cachet. Signalons cependant deux détails, l'*oculus* qui surmonte chacune des fenêtres de l'abside et les chapelles géminées du transept.

De Mouy, les voitures nous emmènent à Bury. Il y a là pour l'archéologue un vrai régal. L'église, que desservaient les religieux prémontrés avant la Révolution, est de deux

---

(1) Lecture faite à la séance du 20 juin 1902.

époques bien distinctes, le XIIe siècle et le XIIIe. La grande nef et les collatéraux, construits dans la première moitié du XIIe siècle, n'ont pas été voûtés tout d'abord. Ce travail s'est fait seulement au bout de quelques années, peut-être un quart de siècle plus tard; et pour l'exécuter, il a fallu ajouter des colonnes et des chapiteaux qui ont créé plus d'une difficulté au maître des œuvres. Tout a été ajusté avec tant de précision, qu'il faut y regarder de près pour constater ces additions. C'est surtout dans les angles que, faute d'espace, les retouches ont causé plus d'embarras. Aussi sont-elles plus visibles. Il a fallu, convenons-en, une grande habileté pour opérer tous ces raccords. L'absence des formerets est une nouvelle preuve que les voûtes n'entraient pas dans le premier projet.

Les chapiteaux des colonnes, séparant la grande nef du collatéral septentrional, ont une ornementation particulièrement curieuse. Sur l'un, se voit saint Fiacre maniant la bêche, sur un autre saint Vincent taillant la vigne, sur un troisième trois édicules séparés par des pilastres et abritant trois saints. Dans l'édicule du milieu, le patron de l'église, saint Lucien en habits pontificaux, porte sa tête entre ses mains. A droite, saint Pierre tient d'une main un livre fermé et de l'autre les clefs du ciel. A gauche, se trouve saint Paul avec la hache qui servit à le décapiter.

Dans la troisième travée de ce même collatéral, les nervures croisées de la voûte sont soutenues par quatre personnages aux costumes très finement gaufrés, tels qu'on les portait au XIIe siècle. L'un d'eux se tient debout sur le chapiteau qui lui sert de piédestal. Les trois autres sont assis. Un seul a les mains posées sur les genoux, ses compagnons au contraire les élèvent pour empêcher la chute des arceaux.

S'agit-il ici de Constantin, Charlemagne, Clovis et Clotilde qui ont rendu à l'église des services incontestables? Nous nous garderons bien de l'affirmer, quoique l'identification ait plu à M. Woillez. On remarquera toutefois que trois d'entre ces personnages sont couronnés.

Dans le collatéral méridional, les chapiteaux ne sont pas moins intéressants. Ici c'est la graine de l'*arum* avec son feuillage formant rinceau, là des fougères, plus loin un prêtre en chasuble, peut être encore saint Lucien, les bras étendus pour le *Benedicat vos*, ailleurs des figures fantastiques. Dans la grande nef, l'œil se repose volontiers, sur les tores contre-chevronnés qui ornent les archivoltes de ses arcades, sur les clefs de voûte peintes, etc. Nous n'en finirions pas si nous voulions tout énumérer.

Le transept et le chœur appartiennent à la première moitié du XIIIe siècle. Le chevet se termine par un mur droit, percé de trois fenêtres.

Dans la partie méridionale du transept est un rétable de la Passion datant du XVIe siècle. Les monuments similaires ne sont pas rares dans notre pays. Il s'en trouve à Airion, La Bosse, Haudivillers. Lafraye, Maignelay, Marissel, Rochy-Condé, Thourotte, Le Vaumain et Sérifontaine. Ceux du Vaumain et de Thourotte, ont été décrits par M. le vicaire général Marsaux, et celui de Marissel, par M. l'abbé Vattier. C'était le désir de notre regretté président, M. Sorel, de consacrer à ces petits chefs d'œuvre une étude d'ensemble pour laquelle il aurait mis à contribution la photogravure. Il est à souhaiter que l'un de nous reprenne ce projet et le réalise au plus tôt.

La cuve baptismale de Bury mérite une mention particulière. C'est un monolithe de forme carrée, sculpté avec art. Les quatre colonnes qui se détachent des angles ont des

chapiteaux plus soignés que ceux de la nef. Sont-ils d'un ouvrier plus expert ou d'une époque moins reculée ? Il nous semble prudent de laisser à d'autres le soin de résoudre la question.

Nous quittons à regret l'église de Bury. A l'extérieur tout essaie de nous retenir. La nef nous montre avec orgueil sa belle corniche d'un faire tout à fait beauvaisien et sa tourelle d'angle si coquette. Le chevet n'est pas moins fier de son entablement à dents de scie et des cordons en pointes de diamants qui contournent ses fenêtres.

Il faut nous hâter. L'église de Cambronne nous attend. C'est le second service de notre festin archéologique. Nous y retrouvons les deux styles de l'église de Bury. Les sculptures de la nef sont d'une main plus habile. Les voûtes n'entraient pas là non plus dans le plan primitif. Les additions de colonnes et de chapiteaux se laissent voir partout. Les formerets aussi sont absents. Le raccordement de la nef du XIIe siècle avec le chœur du XIIIe ne s'est pas fait sans difficulté. Les colonnes du transept durent être exhaussées et quand la place a manqué pour les colonnes supplémentaires, des têtes posées en consoles sont venues recevoir la retombée des arceaux.

Les chapiteaux des collatéraux sont comme à Bury pleins d'originalité. Dans la partie méridionale du transept deux personnages barbus à genoux, les mains appuyées sur les cuisses, semblent soutenir sur leur dos les nervures de la voûte. L'un des chapiteaux sur lesquels ils reposent est lui-même historié. Deux têtes de monstres humains y figurent. L'une allonge la langue ; l'autre semble dévorer un enfant. Entre ces deux têtes sont deux personnes qui s'embrassent. Aurait-on voulu représenter sous ces formes naïves la communion sacrilège de Judas, son baiser de trahison et l'absorption de son

âme par le diable ? Il ne faudrait pas s'en étonner.

Les peintures du chœur sont de caractère imposant. Celle du jugement dernier, la mieux conservée, nous permet d'apprécier ce qu'était le reste de la décoration.

En 1239, les travaux étant achevés, on procéda solennellement à la consécration de l'église.

L'acte qui fut alors rédigé nous a été conservé dans les archives de la paroisse.

On y lit :

Gregorio papa, metropolitano
Henrico Remis, Ludovico rege, Matildis
Auffonso sponso comitisse Boloniensis,
Presbitero plebis Guerrico Camberonensis,
In festo sacri Benedicti, mense decembri,
Anno milleno ducenteno quadrageno,
Uno substracto, fuit a pastore Roberto
Belvaci hoc templum sancto Stephano dedicatum

Traduisons et précisons : « Sous le Pontificat de Grégoire IX, l'épiscopat d'Henri métropolitain de Reims, le règne de Louis IX et celui d'Alphonse roi de Portugal, époux de Mathilde comtesse de Boulogne et de Clermont, sous l'administration de Guerric, curé de Cambronne, le 4 décembre, fête de la translation de saint Benoît, l'an mil deux cent quarante moins un, c'est-à-dire 1239, Robert de Cressonsacq, évêque de Beauvais, a dédié ce temple à Saint-Etienne. »

Il importe de remarquer qu'à Beauvais le 4 décembre on célébrait la translation des reliques de saint Benoît, dès le XIIIe siècle. Le *Sacri Benedicti* de notre texte ne désigne donc pas, comme on l'a dit, le béni ou benoît saint Etienne, mais bien saint Benoît.

De Cambronne nous allons à Auviller. L'église en est petite, elle n'en est pas moins

curieuse. Dans le mur septentrional une petite porte à linteau de forme quasi triangulaire surmonté d'une arcade à plein cintre, l'appareil en épi de son clocher, à ce clocher un double étage de baies géminées, les inférieures à plein cintre, sans ornement, actuellement bouchées, les supérieures également à plein cintre, inscrivant deux petites arcades en retraite que sépare une colonne centrale, telles sont les particularités de cet édifice roman du XIe siècle.

Midi est sonné depuis longtemps, et c'est à Clermont qu'il nous faut déjeuner. Nous y arrivons à une heure moins un quart, armés pour la plupart d'un formidable appétit. Au dessert, notre vice-président, M. Plessier, se lève pour les remerciements et les souhaits. A la Société archéologique et historique de Clermont, il témoigne notre gratitude pour la courtoisie qu'elle a mise à venir à notre rencontre à Mouy, et à nous accompagner dans notre promenade scientifique. Il se fait l'interprète de nos vœux pour le succès de ses travaux. En même temps, il exprime nos regrets de ne pas voir au milieu de nous son président, M. Pouillet, qu'une indisposition retient chez lui. A M. Lefèvre-Pontalis, il adresse un merci tout spécial pour la savante complaisance avec laquelle il nous a guidés à travers les monuments que nous avions à visiter. Grâce à lui, rien d'intéressant ne nous a échappé, malgré le temps limité de notre examen.

A deux heures et demie, nos confrères de Clermont nous font les honneurs de leur cité. Leur hôtel de ville, si consciencieusement restauré par M. Selmersheim, charme toujours par sa sévère élégance. Nous en admirons successivement la salle des fêtes et celle du conseil avec leurs tableaux et leurs estampes, le cabinet de M. le Maire et la bibliothèque avec leurs livres rares et leurs

précieux manuscrits, les combles eux-mêmes avec leur superbe galerie.

L'église de Saint-Samson a bien elle aussi ses attraits. M. l'abbé Boufflet, son archiprêtre regretté, lui a rendu sa beauté d'autrefois, en réparant tous les outrages que le temps lui avait faits. Il s'est plu à l'embellir avec un soin scrupuleux et un art infini. Les monographies qu'il a rédigées sur cette église et l'hôtel de ville nous dispensent d'entrer en plus ample explication.

Après un coup d'œil jeté sur la porte de Nointel et sur l'ancien manoir des comtes de Clermont, transformé en maison de détention pour les femmes, nous traversons la belle promenade du Châtelier. Un merveilleux tableau se déroule alors devant nous. Le paysage est tout à fait ravissant. A nos pieds, se trouve Fitz-James, l'ancien Warty ; derrière le bois de Fay, l'église d'Agnetz ; dans le lointain, le clocher d'Etouy ; à notre droite, Nointel. La vue s'étend à dix lieues à la ronde. Le soleil, maussade le matin, se montre dans toute sa splendeur. Le panorama devient incomparable.

Cinq heures approchent. Nos aimables hôtes nous accompagnent à la gare. Nous les remercions de nouveau de leur cordial accueil et leur donnons rendez-vous à Compiègne. C'est l'heure toujours pénible de la séparation. Les uns prennent la direction de Creil et le plus grand nombre celle d'Estrées-Saint-Denis.

E. MOREL.

CONGRÈS

DE LA

Société Française d'Archéologie

à Troyes et à Provins (1)

Bien réduit était cette année le contingent compiégnois, jadis un des plus considérables aux Congrès de la Société française d'Archéologie. Plus différente encore mon impression, en ne voyant plus à notre tête les chefs aimés qui groupaient les adhérents si nombreux, de Marsy et Sorel. Aussi, est-ce avec un sentiment de profonde gratitude, dont je tiens à m'acquitter tout d'abord, que j'ai trouvé auprès du nouveau directeur, M. Lefèvre-Pontalis, et auprès des vieux amis d'autrefois, un accueil particulièrement bienveillant et amical qui s'ingéniait à voiler autour de moi des vides cruels. Si une indisposition nous a privés de M. Cauchemé, le docteur Chevallier est venu passer avec nous tout le temps que ses malades lui ont laissé, et Raymond Chevallier n'a pas cessé de se prodiguer pour assurer la parfaite réussite du Congrès. A côté de lui, il est juste de citer le Dr Finot, de Troyes, auquel bon nombre d'entre nous sont redevables d'avoir trouvé un gîte dans cette ville, dont les hôtels sont loin d'être à la hauteur de ses curiosités artistiques et archéologiques.

A peine installés, les congressistes se réunissent à l'Hôtel de Ville. Sa façade est ornée de pilastres corinthiens surmontés de colonnes en marbre noir. Au-dessus de la porte d'entrée, une niche abrite une statue, dont les changements successifs suffisent à marquer le cours de nos vicissitudes politiques.

(1) Lecture faite à la séance du 18 Juillet 1902.

Louis XIV y a cédé la place à une statue de la Liberté, la Restauration en a fait une Minerve et depuis on a eu la sagesse de l'y laisser. Mais, à l'intérieur, dans la grande salle offerte par la Municipalité pour la tenue des séances du Congrès, le buste de Louis XIV sauvé par le grand renom de son auteur, Girardon, trône toujours au sommet de la cheminée monumentale qui fait face à l'estrade, sur laquelle prennent place le directeur, M. Eugène Lefèvre-Pontalis ; l'évêque de Troyes, Monseigneur de Pélacot ; le préfet de l'Aube ; M. Babeau, membre de l'Institut et président de la Société académique de l'Aube; M. de Villefosse, délégué du ministre de l'instruction publique ; le vicomte de Ghellinck, délégué du gouvernement belge ; Emile Travers, directeur-adjoint de la Société française d'Archéologie ; de Longuemare, secrétaire général, etc. MM. Jules Lair et Guiffrey, directeurs des Gobelins, tous deux membres de l'Institut, se dissimulent dans la salle, au milieu de leurs amis et d'un grand nombre de dames ; bref, suivant la formule consacrée l'assistance est brillante et nombreuse ; ajoutons qu'elle restera fidèle aux savants auteurs qui, dans les séances du Congrès, sauront lutter le soir contre la fatigue de journées bien remplies.

M. Albert Babeau souhaite la bienvenue aux congressistes, et leur rappelle, qu'à une année près, c'était le cinquantenaire de ses assises à Troyes, que la Société française d'Archéologie serait venue célébrer en cette ville. Il évoque tour à tour le souvenir du fondateur Arcisse de Caumont, du grand orateur Montalembert le félicitant de sa courageuse croisade en faveur de nos vieux monuments et de tous ceux qui depuis ont continué son œuvre. Avec une compétence attestée par de nombreuses publications, il nous offre l'at-

trayant tableau des richesses artistiques réunies à Troyes et aux environs.

M. Lefèvre-Pontalis traduit en un clair langage nos remerciements mêlés de regrets pour les confrères disparus, parmi lesquels il n'a garde d'oublier notre cher Président Sorel.

M. de Villefosse tient à nous assurer de la sympathie du gouvernement qu'il représente depuis plusieurs années déjà, d'une façon si brillante et si agréable pour tous. Il en profite pour signaler à notre respectueuse admiration le souvenir du doyen des archéologues français, de M. Bulliot, l'explorateur du mont Beuvray, qui a eu la gloire d'y retrouver et d'y fixer l'emplacement de Bibracte, la cité sacrée où combattirent les derniers défenseurs de la Gaule. Il nous montre cet homme, d'apparence maladive, vivant comme un solitaire sur ce plateau désolé pour lui arracher son secret, y consacrant une longue vie, et imposant au monde savant tout entier la certitude de ses découvertes et de ses conclusions. Ce tableau a vivement émotionné l'auditoire, parce qu'on sentait chez le peintre et son modèle, même amour passionné de la science mis au service d'un même culte pour la vieille terre des ancêtres.

*
* *

Au sortir de la séance, nous allons visiter les trois églises de la Madeleine, de Saint-Remi et de Saint-Urbain. Avec raison, la visite de la cathédrale a été remise à une date où notre temps serait moins limité. Peut-être aussi valait-il mieux ne pas commencer par un de ces chefs-d'œuvre après lesquels on se refuse à rien admirer encore. Saint-Urbain jouit du reste d'une réputation méritée. Commencée en 1262, par l'ordre et aux rais du pape Urbain IV, sur l'emplacement

de sa maison paternelle et restée inachevée, cette église a le rare mérite d'une grande unité de style et d'une légèreté surprenante.

L'architecture de cette époque est trop connue dans notre région pour qu'il soit nécessaire d'insister ; mais nulle part, je crois, grâce à une qualité de pierre exceptionnelle, on a pu réduire à ce point l'épaisseur des montants qui soutiennent cette châsse de verre. J'ajouterai même qu'ils m'ont paru trop grêles et qu'ils font l'impression d'une armature de métal, peinte couleur de pierre. Si le grand portail resté inachevé, et dont la construction est confiée à M. Selmersheim, a pu soulever quelques critiques de détails, il faut admirer sans réserve les délicieux porches qui ouvrent sur les bras du transept.

A côté de ce bijou, Saint-Remi ne pouvait faire une impression bien vive et la Madeleine intéresse surtout par sa décoration intérieure. Cette église a conservé son jubé de pierre, privilège bien rare en France.

Jugerait-on cette œuvre trop surchargée d'ornements, il y aurait encore grand intérêt à étudier en détail cette sculpture de date certaine, exécutée de 1508 à 1517, dans toute l'exubérance du style gothique. Assurément, une réforme était nécessaire ; mais était-il indispensable de briser avec toutes les traditions d'un art national qui se transformait depuis des siècles, pour en revenir sous le nom de Renaissance à l'imitation de l'antiquité, et notre impuissance actuelle à rien produire de nouveau en architecture ne vient-elle pas en cela, comme en bien d'autres choses, de cette brusque et fatale rupture avec le passé. Cette question s'est posée bien souvent à mon esprit, car nulle part on ne rencontre autant d'édifices commencés à la fin de l'époque gothique et terminés en pleine

Renaissance. Nulle part aussi on ne trouve des églises aussi riches en vitraux et en statues de cette brillante époque. Il semble qu'ici la Révolution ait été moins iconoclaste que partout ailleurs.

Ce serait allonger indéfiniment ce compte-rendu, que vouloir énumérer simplement les verrières coloriées ou monochromes, les tableaux, les statues, les retables, les crédances, les objets de toutes sortes que nous avons remarqués dans les églises de Troyes et des environs, et qui, bien souvent, nous ont plus intéressés que l'architecture même des monuments. A Troyes, l'église la plus réputée sur ce point est Saint-Pantaléon, où l'on admire fort les œuvres du florentin Dominique et de Gentil. Telle statue de saint Nicolas, avec les trois enfants groupés dans le baquet traditionnel, laisse le souvenir d'une exquise œuvre d'art.

Mais n'y a-t-il pas autant à admirer dans l'église Saint-Jean. Derrière ce maître-autel décoré d'un beau tableau de Mignard représentant le baptême de Jésus-Christ (Mignard était de Troyes), au fond de l'abside, on hésite entre un bas-relief en albâtre d'un faible relief et d'une grâce toute italienne, et des scènes bien autrement puissantes et tourmentées relatives également à la vie du Christ. Le premier serait de Juliot et j'ignore l'auteur du second, mais je n'ai garde d'oublier la scène du lavement des pieds. Dans une chapelle de cette même église, le groupe de la visitation a soulevé bien des enthousiasmes et des discussions.

A en juger par le nombre des statues qui lui sont consacrées, sainte Barbe jouissait dans ce pays d'une vénération toute particulière. Mais si la vierge chrétienne, qui a remplacé dans l'esprit des fidèles la Minerve antique, est facilement reconnaissable à sa tour

symbolique, d'autres statues donnent lieu à d'intéressantes recherches et discussions entre ceux de nos confrères qui sont familiers avec l'hagiographie et la Légende dorée. Devant ce riche seigneur, représenté à pied et à cheval, un faucon sur le poing, on propose les noms de saint Gontran et de saint Thibaut.

Dans les verrières colorées ou monochromes, un des motifs les plus fréquemment reproduits, est l'arbre de Jessé, d'un effet décoratif souvent admirable. Je ne puis entrer dans le détail de ces innombrables et charmantes verrières et je me bornerai à signaler un procédé qui me semble propre aux artistes de cette région, du moins je ne l'avais encore remarqué qu'à Châlons-sur-Marne. Sur les nimbes des saints, sur les galons des vêtements, perles et diamants brillent d'un éclat singulier obtenu par une réserve dans le verre coloré qui les entoure.

Puisque, pour abréger, je réunis les visites que nous avons faites à plusieurs reprises dans la ville de Troyes, je terminerai cette nomenclature d'églises bien incomplète, par un mot sur la cathédrale.

Le grand portail, avec une seule tour au nord-ouest, est l'œuvre de Martin Chambige et de son fils Pierre, qui construisit l'ancien château de Chantilly. Ce travail exécuté entre 1509 et 1554 appartient encore au style gothique, présente une grande richesse, trop grande peut-être, et cause, en tous cas, une impression bien inférieure à celle qui vous arrête au seuil de l'église. Cinq nefs comme à Paris et à Bourges ; la principale, large, haute, lumineuse ; derrière les arcatures du triforium une vitrerie éblouissante qui fait tout le tour du monument même dans le bras du transept, et semble prolonger indéfi-

niment les grandes verrières ouvertes sous les formerets ; des faisceaux de colonnettes, que de faibles chapiteaux séparent à peine des nervures qui portent la voûte ; c'est un véritable éblouissement ! Volontiers, on souscrit au jugement de notre directeur qui classe cette église parmi les plus belles cathédrales gothiques de la France, et on lui sait gré de nous faire ensuite raisonner nos impressions en détaillant les mérites de l'œuvre, les différences d'époque, les motifs de ces changements successifs, le tout parfaitement d'accord avec les renseignements tirés des vieux comptes mis en lumière par Quicherat.

Au trésor, nous retrouvons nombre d'objets déjà admirés à l'exposition du Petit-Palais, et nous avons également le plaisir de les entendre expliquer par l'abbé Bouillet, dont les lecteurs du Bulletin monumental connaissent la compétence. Mais ici, il ne s'agit plus d'une visite rapide au milieu des richesses trop nombreuses d'une exposition, où d'une lecture solitaire dans une revue avec une simple photographie sous les yeux ; Monseigneur de Troyes nous fait montrer son trésor avec la plus parfaite complaisance ; et pendant que nous examinons les objets à loisir, les explications de l'abbé Bouillet sont coupées d'observations intéressantes. M. de Villefosse nous signale tout particulièrement le coffret d'ivoire pourpre dont la couleur révèle l'origine impériale et qu'il croit devoir dater du IX[e] siècle ; le marquis de Fayolle attire notre attention sur certains émaux translucides fort rares et établit pour les autres, d'après les couleurs employées, leur répartition entre les écoles du Rhin et du Limousin. Tel coffret en étain serait une pièce unique, n'eût-il pas été envoyé par Urbain IV, pour transporter à Troyes les fonds destinés à la construction de l'église Saint-Urbain. Le coffret même plein d'or semble insuffisant à plusieurs et on sait

que l'église resta inachevée, bien que le pape n'ait pas été seul à y concourir. Voici justement, à côté du coffret, des aumônières du XIIIe siècle qui ont pu se vider plusieurs fois pour la même œuvre ; mais tout en admirant la finesse de la broderie, il est permis de se demander si le sujet décoratif de l'une d'elles (deux femmes occupées à scier un cœur), répondait à sa destination charitable. Il est impossible de pousser plus loin ici cette énumération de richesses : croix, monstrances, reliquaires, crosses, manuscrits, etc.

Après les édifices religieux, il faut flâner dans les rues de Troyes et bien souvent entrer dans les cours des maisons et des édifices publics. Une splendide grille en fer forgé et doré, signale l'Hôtel-Dieu dont la pharmacie renferme des vases de faïence intéressants et des reliquaires.

L'hôtel Vauluisant, malgré son nom emprunté à l'abbaye cistercienne du diocèse de Sens, a toujours été une habitation civile. Bâti en 1564, il présente au fond d'une petite cour une belle porte au haut d'un double escalier. Tandis que les uns remarquent les fines sculptures de cette façade de la Renaissance, d'autres pénètrent dans l'intérieur pour y voir une belle cheminée de la même époque. D'autres hôtels seraient à citer, presque tous du même style, sans compter la pittoresque ruelle *aux chats*, bien faite pour séduire un aquafortiste.

Que dire du musée, auquel j'ai consacré une partie du dimanche laissé libre, pour passer de là dans la bibliothèque. Au rez-de-chaussée du musée, on a réuni des fragments de sculpture sur bois et sur pierre provenant presque tous d'églises détruites ; au premier étage, deux vastes salles sont garnies de tableaux parmi lesquels on remarque les œuvres de Natoire, originaire de Troyes. C'est là pour nous un sujet de curieuses comparaisons;

mais sauf la Danaé, d'une couleur éblouissante, il me semble que la série des Don Quichotte, du Palais de Compiègne, n'a rien à envier au musée de Troyes.

Un intérêt local s'attache également au portrait de la première femme de Danton, par David, car elle était originaire de ce pays. Cette plantureuse beauté semble avoir amolli la touche, d'ordinaire un peu sèche, du farouche conventionnel.

Au centre de ces salles, des vitrines sollicitent l'attention des amateurs et s'ouvrent libéralement suivant le goût de chacun. Les archaïsants peuvent varier leurs études depuis les plus beaux objets en or, romains et barbares, jusqu'aux modestes fers de chevaux renforcés d'une branche médiane, auxquels notre confrère M. de Saint-Venan a consacré une curieuse étude dans le dernier volume des Antiquaires du Centre. Une bague d'or est si énorme qu'on doit la restituer à quelque statue colossale. Les numismates calquent des monnaies et des jetons, les connaisseurs discutent l'authenticité des émaux et des faïences, tandis que M. Babeau entraîne quelques autres pour leur montrer la jolie salle de la Société académique de l'Aube, décorée de peintures et de fragments de vitraux.



Suivant l'usage, le Congrès ne devait pas se borner à visiter la ville de Troyes, et, dès le lendemain de notre arrivée en cette ville, nous partions en chemin de fer pour Brienne, célèbre surtout par le séjour qu'y fit Bonaparte adolescent. Il reste peu de chose de l'école militaire illustrée par sa présence, et des archéologues se soucient davantage de visiter l'église et le château.

Dans l'église, on admire surtout des grisailles du XVIe siècle, qu'on devrait bien imi-

ter aujourd'hui, quand les ressources sont limitées, au lieu d'enlaidir les églises avec de prétentieux vitraux coloriés.

Au sommet d'une pente fort raide, au bout d'une immense avenue, se dresse le château du cardinal de Loménie, isolé sur cette crête, entre deux pavillons détachés. La masse est imposante et d'aspect plutôt sévère. Un toit disgracieux coiffe le centre du corps de logis flanqué de deux ailes saillantes, soudées par une partie de construction en diagonal. Cette disposition, qui supprime la raideur des angles droits, est d'un heureux effet et cependant assez rare pour mériter d'être signalée.

L'intérieur est somptueux, frais à l'œil comme il convient pour une résidence d'été dans un pays où la chaleur et la sécheresse sont à redouter. Les tableaux, les portraits surtout, sont innombrables, aussi, n'en citerai-je que deux : le baron de Breteuil, par Ménageot, et le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, par Drouais. La bibliothèque, avec son double étage de balcons pour accéder facilement aux rayons bien remplis, rend jaloux les congressistes qui ne peuvent pas, comme notre collègue, M. Petit, l'historien des ducs de Bourgogne, profiter des richesses que le prince de Bauffremont accroît sans cesse, pour les partager libéralement avec ses amis.

Après le déjeuner, le chemin de fer nous transporte dans la Haute-Marne, à Montierender. Comme Cluny et comme tant d'autres abbayes, celle-ci a été transformée en haras, mais l'église est restée debout et a même reçu de M. Boeswilwald une délicate et intelligente restauration. C'est avec un vif intérêt que, suivant M. Lefèvre-Pontalis depuis le narthex jusqu'à la chapelle absidale, nous l'entendons reconnaître à quelques traits indiscutables les différences de styles. La forme d'un tailloir, le profil d'une moulure,

datent une construction plus sûrement que la forme plus ou moins brisée d'un arc, pour lequel l'architecte est moins guidé par le goût d'une époque que par des nécessités de construction, notamment par le souci de ramener les sommets des voûtes à la même hauteur. Ainsi entendue, l'archéologie perd peut-être quelque peu de la poésie de son enfance, mais devient une science précise et sûre.

La journée du 26 s'est passée également en excursions : le matin, à Villemaur, dont la petite église attire de loin l'attention par son étrange clocher. Du sol au sommet, il présente une série de pyramides tronquées recouvertes en bardeaux et rappelle à tous ceux qui ont visité la Norvège les vieux clochers en bois de ce pays. A l'intérieur, un charmant jubé également en bois montre une double face finement sculptée et décorée de bas-reliefs gothiques du coté du chœur, et déjà du style de la Renaissance du côté de la nef. Une inscription, datée de 1521, nous apprend les noms des auteurs : Thomas et Jacques Guyon. Les habitants, qui ont courageusement sauvé cette merveille pendant la Révolution, ont également conservé beaucoup de choses intéressantes dans leur église, notamment une ravissante statue de sainte Anne instruisant la Vierge, du XVIe siècle.

L'église de Villeneuve-l'Archevêque, où nous terminons la journée, fournit au Président une nouvelle occasion de nous faire remarquer les modifications de l'architecture du XIIIe au XVIe siècle. Mais notre attention est surtout attirée vers le beau portail nord du XIIIe siècle, où l'on retrouve sur un dais le profil du portail de Sens et de la salle capitulaire qui lui est accolée.

L'après-midi du vendredi 27 et la matinée du lendemain 28 ont été consacrées à visiter en voiture une série d'églises rurales aux

environs de Troyes : aux Noues, à Saint-André, à Saint-Germain, à Bouilly, à Saint-Léger, à Pont-Sainte-Marie, à Sainte-Maure, à la chapelle Saint Luc, églises presques toutes commencées au xve siècle, en pleine exubérance gothique et terminées au xvie, sous l'influence de la Renaissance ; églises de dimensions forcément restreintes, mais d'un plan heureux permettant, de presque tous les points de l'édifice, de voir l'autel et d'entendre le prédicateur dans la chaire ; avec des bas-côtés éclairés par de grandes fenêtres, grâce au sectionnement des voûtes latérales perpendiculaires à celle de la grande nef ; églises richement meublées de verrières et de statues, sur lesquelles j'ai le regret de ne pouvoir reproduire ici les nombreuses notes recueillies au cours de ces intéressantes visites.

Mais que de choses je dois supprimer ! et les séances du soir qu'on appréciera mieux en lisant les mémoires dans le prochain volume du Congrès, et les belles projections qui ont fait défiler sous nos yeux, les monuments et la statuaire du pays, et le banquet qui, le dimanche 29, a terminé ce Congrès par une série de toasts empreints de la plus aimable cordialité. Et cependant, ma tâche n'est pas terminée !

*
* *

Le lundi 30, les Congressistes, quelque peu réduits mais présentant encore un effectif de quatre-vingts braves, prenaient le chemin de Provins. Le chemin de fer nous débarque à Villenauxe, d'où, après la visite de cette grande et belle église, des voitures nous conduisent aux ruines de Montaignillon. Ce château, situé au milieu d'une forêt de 700 hectares, a appartenu, au xiiie siècle, à un Coucy et s'est honoré au xve par une héroïque défense de huit mois contre les Anglais. Un large fossé fait un chemin facile autour de ce

quadrilatère, flanqué de neuf tours rondes découronnées, mais rajeunies par d'immenses lierres.

Nous entrons par la poterne, au fond du fossé, près de l'ancien pont-levis ; un escalier obscur et étroit nous conduit dans la cour intérieure, où, près du puits, sous des hêtres feuillus jusqu'au sol, de longues tables sont dressées pour un déjeuner en plein air. C'est la salle à manger de nos rêves, par cette chaleur tropicale, et les photographes trouveront là à exercer leur talent, sans crainte d'ennuyer leurs modèles agréablement occupés.

En gagnant Provins en voiture, à travers de riches plaines qui sont un des plus beaux terrains de chasse de France et où la famille de Clercq ne possède pas moins de quatorze grosses fermes agglomérées, nous nous arrêtons pour visiter les églises de Beauchery et de Voulton. Cette dernière surtout mérite une mention spéciale, car elle nous reporte aux origines du gothique, alors que le pilier alterne encore avec la colonne pour supporter des voûtes qui embrassent deux travées, comme dans nos cathédrales de Noyon et de Senlis. Les colonnettes sont également ornées de nombreuses bagues. La construction, commencée par le chœur au XIIe siècle, continuée par la nef au XIIIe, s'achève par un portail de la même époque.

Enfin, la plaine se termine par une forte dépression, et sur le revers opposé nous apercevons Provins. Des maisons éparses dans la verdure forment la ville basse ; au-dessus des arbres, sur la crête, se profile la ville haute avec le dôme disgracieux de Saint-Quiriace et le beau donjon coiffé d'un toit pointu qu'on nomme, par respect sans doute pour ses vieux ans, la Tour de César.

Nous visiterons tout cela demain ; mais actuellement il s'agit pour chacun de gagner le gîte aimablement offert par les habitants, et

ma bonne fortune me conduit chez un notaire fort hospitalier, en face de la jolie église Sainte-Croix.

Nous n'avions qu'une journée pour visiter Provins et nous devions commencer par la ville haute, aussi un rendez-vous matinal était-il donné au Collège bâti sur l'emplacement de l'ancien palais des comtes de Champagne, du XIIᵉ siècle. Il en reste quelques parties. Une cave sous la chapelle remonte même au XIᵉ siècle ; le réfectoire est une belle salle du XIIIᵉ. A l'extérieur, quelques cheminées, des fragments de fenêtres sont de la même époque. Nous passons rapidement pour entrer à Saint-Quiriace reconstruit au XIIᵉ siècle, grâce aux libéralités du comte Henri le Libéral et continué au moyen de quêtes faites par le chapitre dans les diocèses de Sens et de Reims. Cependant, l'église est incomplète, la nef n'a que deux travées : la tour et la coupole qui s'élevaient au-dessus du carré du transept ont disparu dans un incendie pour faire place au dôme disgracieux qui afflige tout étranger arrivant à Provins. L'église n'en a pas moins une grande allure. Comme à Voulton, nous retrouvons les piliers alternant avec les colonnes, et au chevet une voûte à huit pans d'un bel effet. Les chapelles absidales sont carrées alors que le chœur s'arrondit. Aussi les voûtes du déambulatoire présentent-elles des complications de nervures dont l'architecte s'est habilement tiré. Comme toujours M. Lefèvre-Pontalis attire notre attention sur les moindres détails propres à dater le monument, et ici il nous fait remarquer tout particulièrement ces bases de colonnes ornées de larges feuilles si grassement rendues, que l'inspiration directe de la nature transparaît sous la pierre.

Le donjon du XIIᵉ siècle qualifié de Tour de César, nous a retenus longtemps. Mais tandis qu'on cherche la raison des quatre tourelles

qui le flanquent et qui semblent plus pittoresques qu'utiles à la défense, je me laisse entraîner par M. Germain Lefèvre-Pontalis à suivre du haut de ce donjon, l'armée française revenant de Reims, après le sacre de Charles VII. Les lâches conseils ont prévalu, d'indignes chefs veulent la conduire à l'abri de la Loire et abandonner ainsi à l'ennemi les provinces du Nord. Jeanne d'Arc a dû céder, frémissante. Heureusement un parti d'Anglais barre le passage de la Seine, les Français sont contraints de retourner vers le nord et c'est ainsi que Jeanne pourra venir au secours de Compiègne, et qu'elle y trouvera le cruel et glorieux couronnement de sa divine mission.

Absorbé par ces souvenirs, je n'ai retrouvé nos compagnons qu'à la Porte-Saint-Jean pour suivre avec eux les curieux remparts du XIIIe siècle, où les tours sont alternativement rondes et carrées. Sur cette enceinte formidable, une autre plus vaste s'est soudée à la fin du XIIIe siècle, quand Provins eut fait retour au domaine royal ; mais cette dernière muraille dut être moins haute et moins puissante, car le roi, tout en voulant protéger sa nouvelle acquisition, gardait quelque méfiance contre l'esprit turbulent des habitants.

De nombreuses maisons anciennes (l'une d'elles remonte même à l'époque romane) témoignent de leur richesse. La plus belle construction civile est la Grange aux dîmes avec ses deux étages de caves et son étage supérieur réservé principalement, dit-on, aux négociants de Toulouse. Les traces de deux cheminées témoignent que cette salle ne servait pas seulement d'entrepôt pour les marchandises.

Dans la ville basse, on est surpris de trouver des églises aussi anciennes que Saint-Ayoul. Le portail du XIIe siècle avec ses statues mutilées et son tympan garni du Christ

entre les quatre symboles évangéliques, provoque autant d'admiration que de regret ; et ce double sentiment s'accentue en visitant le transept et le chœur convertis en magasin à fourrage, à côté d'une boulangerie installée dans la salle capitulaire de l'ancienne abbaye bénédictine.

Sainte-Croix date également du XII[e] siècle mais appartient, pour la plus grande partie, aux styles des XIII[e] et XVI[e] siècles, avec des voûtes modernes sur la grande nef.

Pour abréger, je supprime le mobilier de ces églises, vitraux, fonds baptismaux, statues, pierres tombales, même celle de mon compatriote Pierre Blasset, frère du grand Nicolas, qui m'a retenu si longtemps que je n'ai pu suivre mes compagnons à l'Hôtel Dieu et au musée.

Le soir, au théâtre, notre directeur bravait le feu de la rampe pour remercier nos hôtes et clore le Congrès par un brillant résumé des curiosités de Provins. Tout en marquant d'un trait précis l'âge et le caractère de chaque monument, il a su entremêler cette longue énumération de réminiscences heureuses et d'allusions destinées à ponctuer son discours et à rafraîchir l'attention. Puis, M. Martin-Sabon a terminé la soirée par d'habiles projections, qui ont fait passer sous nos yeux, un peu trop vite au gré de quelques-uns, un choix de ses innombrables photographies, réveillant nos souvenirs ou avivant nos regrets. Car nous n'avons pas tout vu dans ce riche coin de France.

Du moins, nous avons pu admirer le jour du départ, sur la route de Provins à Nangis, le merveilleux portail de Saint-Loup-de-Naud, non moins merveilleux de conservation que d'exécution, et je crois que les projections de la veille n'ont pas été inutiles pour apprécier tous les détails de cette sculpture romane, une des plus belles qui soit en France.

L'ordonnance générale rappelle le portail de Saint-Ayoul, mais dans un état presque intact. Seules, quelques banderoles manquent aux grands personnages logés contre les pieds droits et rendent leur identification difficile. Cependant, saint Pierre, placé à senestre, semble indiquer qu'il ne peut céder la première place qu'à saint Paul, suivant une règle ancienne rappelée par notre ami Germain de Maidy. A côté de saint Paul, la femme couronnée doit être, malgré son nimbe, la reine de Saba, et le roi, qui lui fait pendant, Salomon ; les deux autres personnages, des prophètes sans doute. Au-dessus du linteau, la Vierge assise a près d'elle saint Jean, et les sept autres personnages doivent représenter des apôtres. Plus haut encore, le Christ apparaît dans une gloire elliptique, entre les symboles des quatre évangélistes. Mais à quoi bon cette description, qui ne saurait rendre ni la grandeur ni le charme de cette merveilleuse sculpture? L'intérieur de l'église, d'une grande sobriété, rappelle la disposition de colonnes et de piliers alternés que nous avons déjà signalée à Voulton et à Saint-Quiriace.

Donnemarie et Rampillon surtout, notre dernière halte, ont satisfait notre curiosité excitée par les belles projections de M. Sabon. Nangis, avec son église refaite et son château transformé en Hôtel de Ville, n'offre pas un intérêt suffisant pour contrebalancer les préoccupations du départ. C'est que l'heure est venue de quitter tant de bons amis accourus des quatre coins de la France et de la Belgique, avec lesquels on a pendant ces huit jours renoué tant de vieilles amitiés, remué tant de souvenirs, et ajouté aux impressions anciennes celles de toutes ces merveille artistiques, si bien analysées par notre savant directeur. Avec le regret de se quitter et l'espoir de se revoir l'an prochain, à Poitiers, chacun emporte du moins le sentiment d'une

vie plus haute, toute imprégnée d'art et de science, loin des commérages journaliers et des préoccupations mesquines. C'est encore un coin de la terre de France que nous connaissons mieux et notre amour pour elle grandit, en s'éclairant.

Baron DE BONNAULT.

HISTOIRE

DU

POSTE ET DU DOMAINE FORESTIER

de Saint-Corneille[1]

(FORÊT DE COMPIÈGNE)

Sur le versant droit de la montagne des Beaux-Monts, à la jonction de la route de Morpigny et du carrefour du Gouverneur et au pied du sentier pittoresquement appelé de Marie-Jeanne Deux-Liards, dans un des plus jolis sites que l'on puisse rêver, s'élève, au cœur de la forêt de Compiègne, un poste forestier qui était jadis une dépendance de l'antique abbaye de Saint-Corneille, et dont la fondation remonte à une époque des plus reculées.

C'est, en effet, en 1264, dans une des dernières années du règne du bon roi Saint Louis, règne qui nous a valu, entre autres merveilles de l'art architectural, la Sainte-Chapelle de Paris, le donjon de Vincennes, et dans notre voisinage immédiat, le château de la Reine Blanche, à Chantilly, que fut fondé le domaine dont nous allons essayer de retracer l'histoire.

Ce fut un clerc du nom de Thibaud de Romigny qui, voulant de ses biens faire une bonne œuvre, dit la naïve chronique du temps, et établir une chapellenie sous la

---

(1) Lecture faite à la séance du 21 novembre 1902.

juridiction de l'abbaye de Saint-Corneille, et sur le territoire qui en dépendait y fit construire une chapelle qui fut placée sous le patronage de l'abbé Jean de Mérincourt. Il consacra deux cent quarante livres parisis à l'acquisition des rentes nécessaires à cet établissement, et donna à cet effet, aux religieux les revenus qu'il percevait tant sur la mairie que sur le territoire de Gury. A leur tour, les religieux assignèrent à cette œuvre, une rente de huit muids, moitié blé, moitié avoine, mesure de Ressons-sur-Matz, que leur servaient annuellement à Ressons les templiers de Bellicourt. Il fut convenu que l'abbé de Saint-Corneille donnerait annuellement au chapelain, son subordonné, quatre livres de sa bourse, dont deux à la mi-carême, et deux le 16 septembre, fête de Saint-Corneille. Soixante livres devaient être employées chaque année à l'entretien de la chapellenie, savoir vingt-cinq livres en achats de livres et ornements, et trente-cinq livres pour le traitement du chapelain qui jouirait, à cette fin, de la maison de Jean Chardaignel, en la rue du Vieux-Pont, en payant toutefois le cens annuel, et en s'acquittant des devoirs féodaux envers l'abbaye (1).

L'emplacement dépendait alors de la paroisse de Vieux-Moulin et les moines, chargés de desservir la chapelle, complétèrent cette demeure en y bâtissant une maison qui fut l'origine et le berceau de l'habitation actuelle. Ils prétendaient avoir le droit ou obtinrent réellement la faculté de faire pâturer dans la forêt de Compiègne sept

(1) Dom Gilleson, Bibliothèque Nationale, Fr. 24.064, page 12.

vingt-deux pourceaux et des vaches en nombre indéfini.

Les pèlerins et les voyageurs étaient reçus à Saint-Corneille, comme dans un hospice. L'histoire, malgré nos recherches assidues aux Archives Nationales, ne nous a pas révélé ses secrets, et jusqu'au XVI[e] siècle, elle ne nous donne que de fort vagues indications sur les destinées successives de ce domaine. En 1515, au début du règne de François I[er], de ce monarque ami fervent du plaisir et protecteur des lettres, mais assez sceptique en matière de religion pour ne se décider en faveur du catholicisme contre la Réforme qu'après de longues tergiversations, l'autorité diocésaine vint bénir et consacrer la chapelle de Saint-Corneille. Ce même roi, vers 1539, convertit tout l'édifice en une vénerie. On y ajouta un pavillon, des écuries, une grange et une clôture de grosses murailles.

Ce souverain fit don plus tard, à l'abbé, de tous ces accroissements. On y célébrait la messe tous les dimanches pour les gardes de la forêt. Cet usage s'y perpétua jusqu'en 1779, et se conserva depuis à la Faisanderie.

L'église, qui ne fait maintenant qu'un corps avec les locaux servant de demeure aux agents forestiers, remonte à la fondation de l'édifice. Le portail est une arcade ogivale à deux rentrants dont les moulures et les colonnettes ont subi des mutilations. Une fenêtre, en plein cintre est pratiquée au dessus. D'autres baies modernes ont été ouvertes dans le chœur et sur les murs latéraux. On voit, en-

core, à la naissance des voûtes, les chapiteaux des colonnes groupées qui séparaient les travées ; les feuilles étaient en crosse à deux rangs et les fûts annelés.

La façade de ce bâtiment, réduit maintenant à l'office de pigeonnier et de grenier de resserre (*sic transit gloria mundi* !) portait les armes de France, au-dessous, les lettres F. P. couronnées et, plus bas, le blason du cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Corneille.

C'est ce cardinal Charles de Bourbon, qui, à la mort de Henri III, en 1589, fut opposé par la Ligue à son neveu Henri de Navarre, et qui, proclamé roi sous le nom fatal de Charles X, n'a vu perpétuer le souvenir de son éphémère et illusoire royauté que grâce à quelques pièces de monnaie, aujourd'hui presque introuvables.

Ces ornements ont eu à souffrir des vicissitudes causées par les événements politiques et ils sont aujourd'hui dégradés. On remarque encore, dans la charpente, de grosses têtes sculptées dans le goût du seizième siècle. La maison d'habitation principale, qui a été restaurée avec beaucoup de goût en 1864, année du sixième centenaire de la fondation, est entourée d'un vaste jardin, au milieu duquel se trouve l'entrée des souterrains qui devaient relier cette demeure à l'abbaye, dont on voit encore les curieux vestiges à Compiègne, dans la rue qui porte son nom.

Il serait à désirer que des fouilles dirigées par des hommes compétents et pour lesquelles il n'y aurait à voter, de la part des pouvoirs publics, que des sommes rela-

tivement peu considérables, vinssent confirmer ou réduire à néant ces traditions locales. Un coin des plus curieux de nos annales compiégnoises serait ainsi mis en pleine lumière et les découvertes seraient peut être fort intéressantes.

A partir du règne de François Ier, nous possédons les documents nécessaires pour suivre, sans interruption, l'histoire du poste forestier de Saint-Corneille au-Bois, tel qu'il était appelé à cette époque. Nous relevons en 1553, sous le règne de Henri II, fils et successeur du roi-chevalier, qui fut le dernier et non le moins brillant des paladins du moyen-âge, un bail consenti par l'abbé et les religieux de Saint-Corneille de Compiègne, de la maison, des bâtiments, clos et lieux en dépendant, appelée Saint-Corneille-au-Bois, sise en la forêt de Cuise ou de Compiègne, comprenant huit arpents au moins, clos de murs, formant deux cent cinquante quatre toises de clôture de six pieds de haut, tenant au chemin qui conduit de Compiègne à Saint-Pierre au mont de Châtre, réserve faite pour les religieux d'un bâtiment et de la chapelle, qui est pourvue d'un titulaire, avec le droit d'usage et pâturage, qui appartient à l'abbaye. Le bénéficiaire de ce bail fut Eustache Morel, laboureur à Saint-Germain lès-Compiègne, et le prix était de seize livres tournois de loyer. Avec Antoine Bottier, écuyer, son successeur, demeurant à Saint Corneille-au-Bois, qui eut également le droit de pâturage, nous remarquons une augmentation de fermage considérable ; il fut porté à trente livres en 1582, année où ce domaine

passa entre ses mains. La valeur de ce fief ecclésiastique continnuait à s'accroître grâce au travail et à l'intelligence des premiers occupants.

En 1592, Jean Dufresnoy, laboureur à Saint-Corneille-au-Bois, qui prit la suite du bail d'Antoine Eottier, n'en obtint le renouvellement que moyennant cinquante livres. Même prix pour Jean Longchamps, vigneron à Compiègne, qui, quatre ans après seulement, en 1596, fut substitué à Jean Dufresnoy.

Vient ensuite, en 1607, noble homme Auguste Le Féron, gentilhomme servant de Monseigneur le prince de Condé, demeurant à Compiègne, d'une famille bien connue dans notre histoire locale. Ce nouveau bail fut conclu pour la période assez longue de trente-six ans, à charge de faire couvrir en tuiles la grange présentement couverte en chaume et de payer la somme de cinq cents livres pour les réparations faites par Jacques de Saint-Paul, sans autre redevance. Ces conditions, qui excluaient nettement tout paiement annuel, devaient être cependant plus onéreuses qu'elles ne le paraissaient, puisque cinq ans après seulement, en 1612, eut lieu la résiliation de ce bail, moyennant la restitution par l'abbé de Saint-Corneille à Auguste Le Féron, des dépenses dejà faites par ce dernier et qui se montaient à neuf cents livres. A la suite de cette résiliation, nous voyons les religieux de l'abbaye modérer leurs prétentions ; néanmoins, l'exploitation de ce bien-fonds était toujours en voie de prospérité, puisque Jean Famin le jeune, maître scieur d'os

aux faubourgs de Compiègne, qui reprit le bail cette même année 1612, dut s'engager à payer soixante livres de loyer par an et un porc gras. De cette habitation dépendaient également alors certaines annexes, puisque la chronique relate, en même temps, la cession par Jean Bullot, sergent en la justice de Saint-Corneille, à Jean Delortye, manouvrier à Choisy-au-Bac, du bail à lui fait par les religieux de certains dîmages de terres naguère défrichées en la forêt de Cuise, triage de Berne, montant à vingt-sept arpents et demi, moyennant quarante livres par an. Là, comme à l'Ortille, la direction des moines avait donc amené de bons résultats, quoi qu'on ait pu prétendre plus tard, à tort ou à raison, de de leur peu d'aptitude à gérer les biens de de ce monde.

En 1613, nous relevons également un bail fait avec Thomas de Maquisson, écuyer, sieur de Brinon-en-Nivernais, l'un des chevaux-légers de la compagnie colonelle duc de Nevers, demeurant ordinairement à Brinon, sa vie durant, moyennant un loyer d'un porc gras, à fournir à l'abbé, au château de Longueil, dépendant de l'abbaye; il est stipulé que le premier pourra contraindre le chapelain de Saint-Corneille-aux-Bois à à faire dire les messes qu'il est tenu de célébrer les dimanches et autres jours accoutumés. L'exploitation de Saint-Corneille par Thomas de Maquisson ne prit fin qu'en 1642, vraisemblablement à la mort de ce seigneur et c'est pendant la période qui s'étend de 1613 à 1642, que les Archives nationales font mention d'une série de baux

qui paraissent avoir été passés par ce dernier, grâce à l'autorisation de l'abbé, avec différents preneurs chargés, en quelque sorte, d'alléger sa besogne et sa responsabilité. C'est ainsi qu'il est question d'un acte du 9 décembre 1614, rédigé de concert avec Nicolas Lévesque, à la charge d'employer trente livres par an aux réparations de la maison. Le 28 octobre 1618, contrat analogue avec Claude Legras et Augustin Hauart, faisant partie de l'abbaye ; la redevance est fixée à deux porcs gras par année. Le 28 juin 1626, rétrocession de ce bail par Augustin Hauart à René Blondel, religieux comme lui. Enfin, le 30 avril 1635, ledit Hauart, on ne sait pour quelle cause, fait remise à son supérieur l'abbé, de la maison de Saint-Corneille-au-Bois. C'est encore un moine qui, le 22 juin de la même année, demande a continuer l'œuvre de son confrère, et par une lettre du 25 juin, acquiescement formel est donné par son chef ecclésiastique.

Le successeur de Thomas de Maquisson, en 1642, fut Jean Tirlet, voiturier, demeurant en ce lieu ; le prix convenu fut de quarante livres pour les bâtiments, droits de pâturage et panage, et trente livres pour le pré, et pour chacune des trois vaches sous poil noir, qui lui sont en outre baillées par les religieux, une livre de beurre par semaine. La propriété prenant de l'importance, il était naturel que son état de prospérité amenât une progression constante de la renevance à acquitter annuellement. L'année 1645 voit Albin Goujard, concierge de la maison de Saint Corneille, chargé,

concurremment avec Jean Tirlet, de la mise en valeur de la propriété. Il dut payer trois cent soixante-seize livres, une fois données; et pour les dix vaches qui lui étaient confiées, et qui étaient la possession du couvent, il s'engagea à donner par semaine, à raison de chaque vache, deux livres de beurre, un fromage et deux pots de lait, (les émoluments des veaux devant être partagés par moitié) ainsi qu'à buer et à blanchir tout le linge des religieux, sans prétendre aucun salaire. Quant à Jean Tirlet qui, suivant le système déjà adopté pour l'Ortille, partageait alors l'exploitation du domaine, sa partie lui fut affermée soixante-dix livres et, en 1648, furent ajoutées les conditions suivantes : il avait droit à la moitié des lapins qui seraient dans le clos, mais, avec obligation, à la fin du bail, de laisser au moins quinze hases et trois mâles lapins, pour peupler la garenne, et vingt paires de pigeons dans le colombier, moyennant cent livres par an. A partir de 1658, la dualité d'occupation de Saint-Corneille disparaît ; le fermier est Simon Duberle, charretier, au loyer de cent livres C'est Jean Molaye, laboureur à Vieux-Moulin. qui en 1679, continue la culture ; le bail est réduit à quatre-vingts livres et on y ajoute la clause de planter, chaque année, dans l'enclos, six arbres à fruits ou sauvageons. Après lui, l'état de la propriété semble rester stationnaire. Charles Lambin, laboureur à Saint-Corneille-au-Bois, qui lui succède en 1700, et qui, pendant une longue période, jusqu'en 1741, devait rester seul occupant, obtient sa survivance avec le droit de dîmes

tant en grains que foins, du triage de Berne, moyennant soixante-dix livres pour les maisons et enclos, et quinze livres pour les dîmes, et si le droit de paisson se rétablissait, sept livres par an. Ce sont des conditions absolument identiques qu'il accepte en 1719, au renouvellement de son bail, sauf qu'il est formellement déclaré que les quinze livres à prendre pour les dîmes ne seront prélevées que sur une seule pièce, contenant quarante-deux arpents, ou environ, située au Berne, tenant d'un côté aux religieux de Sainte-Claire, d'autre aux taillis de Berne, d'un bout au grand chemin de Soissons et d'autre bout à la rivière d'Aisne, appartenant pour la plus grande partie, au sieur Constant. En 1732, à l'expiration de ce contrat, le prix à acquitter s'accroît et est porté à cent quinze livres. La bonne gestion, qui avait distingué Charles Lambin pendant sa longue exploitation des terres de Saint-Corneille, vaut à François Lambin, son homonyme et successeur, membre de la même famille, laboureur au dit lieu, le renouvellement du bail, en 1741 aux mêmes conditions. Quand en 1748, (la chronique ne nous fait pas savoir pour quels motifs) ce dernier renonce à continuer plus longtemps sa culture, voici l'état de la maison de Saint-Corneille-au-Bois : le mur du jardin, d'une contenance de soixante-deux toises de pourtour, n'en offre plus que vingt-huit sur pied, le reste est éboulé et tombé de vétusté ; la couverture de la chapelle est à rétablir, le pavé est en bon état, mais il y a des vitres à remplacer, etc.

Néanmoins, nous sommes fondé à croire

que la valeur de cette terre s'était. entre les mains des derniers occupants et grâce à leur activité, considérablement augmentée, puisque les nouveaux baux, ceux de 1748 et ceux de 1759, comportent une somme de trois cents livres, chiffre le plus élevé de beaucoup qu'eût jusqu'alors atteint la location de ce domaine. Le nouveau fermier, auquel sa situation de chasseur et de grand seigneur, interdisait, du reste, de se montrer trop regardant, n'était autre que Louis-Marie d'Aumont, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, lieutenant-général des armées, gouverneur de Boulogne et du Boulonnais, des ville et château de Compiègne, représenté par un de nos plus estimés concitoyens, Jean-François Esmangart de Beauval, major de la ville de Compiègne, lieutenant de la vénerie du Roi et lieutenant des chasses de la capitainerie royale de ladite ville. Ajoutons que depuis lors, et pour perpétuer ce souvenir, un carrefour de la forêt, non loin de là, porte encore le nom de carrefour d'Aumont. De 1759 à 1781, nous trouvons installé, à la maison de Saint-Corneille, dans le même but de satisfaire sa passion de la chasse, Guy-André-Pierre de Laval, duc de Laval, un des plus grands noms du dix-huitième siècle, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des villes et châteaux de la principauté de Sedan et de Carignan, faisant les fonctions de gouverneur et de capitaine des chasses de Compiègne, jusqu'à la majorité de M. le vicomte de Laval, acceptant par M. Esmangart de Beauval. Le prix fixé était

toujours le même que pour son prédécesseur.

A la veille de la Révolution française, en 1789, le personnage qui occupe cette antique demeure est Mathieu-Paul-Louis, vicomte de Montmorency-Laval, de la grande famille des premiers barons chrétiens, gouverneur et capitaine des chasses de Compiègne, premier gentilhomme de la Chambre du comte de Provence et colonel du régiment d'Auvergne-infanterie ; il a obtenu une légère réduction sur le prix du bail qui n'est plus que de deux cent cinquante livres.

La grande et terrible révolution qui devait bouleverser la face du monde, amena, entre autres résultats, la sécularisation du clergé. En même temps que l'Assemblée Nationale décrétait la constitution civile de ce grand corps de l'Etat, les biens considérables qu'il possédait étaient déclarés biens nationaux, et un traitement fixe, alloué à chaque ecclésiastique, était destiné à remplacer les richesses qui étaient entre les mains de cet ordre. La loi ayant prescrit la réunion de ces domaines à ceux de la nation, déclaration fut faite de la maison de Saint-Corneille, jusqu'alors propriété des religieux de l'abbaye, aux officiers municipaux de la ville de Compiègne, le 27 février 1790. Trois ans après seulement, le 20 février 1793, car une pareille opération sur toute l'étendue du territoire français ne pouvait réussir d'un seul coup l'habitation forestière de Saint-Corneille fut vendue par l'Etat à Jean-François Darras, garde du bois, et à Joseph Bruland, vigneron à Ve-

nette, pour le prix de sept mille livres en assignats. Comme la détresse financière se faisait déjà. à cette époque, cruellement sentir, par suite des changements continuels dans le personnel gouvernemental les adjudicataires eurent la faculté de convertir le paiement de cette somme en un versement immédiat de douze cents francs en or.

A partir de cette période de notre récit, Saint-Corneille fut, comme les peuples heureux : il n'eut plus d'histoire, ou du moins, son histoire se simplifie et peut tenir en quelques lignes. La tradition de famille nous a appris que depuis 1793 jusqu'en 1830, cette demeure fut la propriété et la résidence de père en fils, de la famille Darras. En 1830, grâce à l'activité soutenue et à l'intelligence des occupants, ce domaine était parvenu à un haut degré d'importance et de prospérité, et le petit-fils de l'acquéreur le céda à l'Etat, pour le prix de trente-six mille francs payés comptant. Depuis et jusqu'à nos jours, l'administration des Eaux et Forêts, à laquelle il appartient, l'a constamment affecté au logement d'un de ses agents qui, par une coïncidence au moins curieuse, se trouve être actuellement un descendant de l'illustre chimiste Lavoisier, mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Ce fut là qu'Alexandre Dumas père, ce grand écrivain origininaire de nos régions, et qui, dans ses ouvrages, parle souvent de la forêt de Compiègne avec une touchante émotion, composa en 1837, au cours d'une de ses villégiatures dans nos parages, son puissant

drame de Caligula, joué au Théâtre-Français le 26 décembre de la même année. Dans les environs, son ami le peintre Louis Boulanger, son fidèle compagnon de voyage, fixait sur ses toiles les nombreux et magnifiques points de vue qui abondent aux alentours. Rappeler le souvenir du séjour en cet endroit de ces deux illustres contemporains, de ces deux maîtres de la littérature et des arts, suffirait à soi seul pour retenir notre attention sur ce beau paysage.

Nous avons maintenant le devoir d'adresser nos plus chauds remerciements à notre excellent confrère, le savant curé de Chevrières, M. le chanoine Morel, qui, avec sa bienveillance accoutumée, a guidé nos premiers pas dans la voie qu'il parcourt avec tant d'autorité, ainsi qu'à l'honorable directeur des eaux de la ville, M. Fleuret, qui a mis à notre disposition avec une grande obligeance les documents en sa possession.

Nous serons maintenant pleinement heureux et satisfait, si ce rapide récit a pu faire naître au cœur de nos compatriotes le désir de faire une plus ample connaissance avec les beaux sites de notre admirable forêt.

P. Lambin.

AU PAYS DE JEANNE D'ARC (1)

Rien de ce qui touche à Jeanne d'Arc ne saurait laisser indifférents les membres de notre Société, n'eussent-ils pour tout bagage archéologique que leur sincère admiration pour la glorieuse Vierge de Lorraine.

C'est pourquoi, me trouvant en famille en juillet dernier, aux eaux de Vittel, dans les Vosges, j'avais dès le premier jour de mon arrivée projeté de conduire les miens à Domremy, visiter la basilique élevée en l'honneur de Jeanne d'Arc, en même temps que sa maison natale.

Je dois ajouter que l'administration des eaux de Vittel, d'accord avec celles de Contréxeville et de Martigny-les-Bains, les deux stations balnéaires voisines, organise tous les quinze jours, avec le concours de la Compagnie de l'Est, un train spécial conduisant et ramenant dans la même après-midi les baigneurs qui désirent faire le périodique pélerinage de Domremy, en passant par Mirecourt et Neufchâteau.

Après un voyage d'une heure et demie environ, le train nous déposait à la gare de Coussey, d'où une longue théorie de voitures nous conduisait, après avoir traversé la Meuse — à quatre kilomètres environ — à la Basilique du Bois-Chenu, construite à l'endroit même où Jeanne

(1) Lecture faite à la séance du 19 décembre 1902.

d'Arc entendait ses voix; c'est une vaste église de style roman un peu tourmenté due à l'architecte Sésille, et encere incomplète, le transept n'est pas terminé : la flèche du clocher est entourée de huit anges, de plus de deux mètres de haut, supportant une couronne : on remarque dans la nef les armes de Compiègne, au milieu de celles des autres Villes, qui rappellent les principales étapes de la de la vie de Jeanne d'Arc.

Sous le porche se voit un groupe colossal, par Allard, représentant Jeanne d'Arc entendant ses voix, avec saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite ; au-dessous, une crypte dédiée au Dieu des Armées avec des fresques représentant des scènes militaires contemporaines.

A côté de la Basilique se trouve un petit monastère où n'habitent plus actuellement que quelques Pères, dits Missionnaires de Jeanne d'Arc.

Nous n'avons pu y rencontrer malheureusement le P. Létendard, actuellement à Versailles : il eût évoqué volontiers avec nous l'aimable et toujours vivant souvenir du président Sorel, le promoteur de l'excursion en Lorraine de la Société historique, il y a déjà dix-sept ans !

Nous redescendons bientôt la large vallée de la Meuse jusqu'au village de Domremy, et après avoir jeté un rapide coup d'œil à la modeste église où Jeanne d'Arc venait prier, nous allons visiter sa maison natale qui est presque contiguë :

elle a été heureusement conservée à peu près intacte depuis le XV[e] siècle, mais bien des parties intérieures sont fortement encadrées de grillages destinés à arrêter les déprédations des touristes d'outre-Manche... ou d'ailleurs ; dans la première pièce, une plaque de marbre blanc frappe le regard et l'on y lit ces mots : « A Jeanne d'Arc, la Société historique de Compiègne — 24 juillet 1885 ».

C'est la consécration de l'excursion dont nous venons de parler et que nous souhaiterions bien volontiers voir se renouveler aux premiers beaux jours.

Après avoir parcouru au premier étage, le petit musée de Jeanne d'Arc, il nous faut songer à reprendre nos voitures pour la gare de Coussey, non sans avoir reçu un formidable orage qui avait brisé, quelques minutes avant notre passage, plusieurs gros arbres longeant notre route ; nous pouvons enfin reprendre notre train qui nous ramenait à notre point de départ, — tous satisfaits de notre intéressant voyage.



Une autre excursion, moins connue, vint nous tenter à quelques jours de là ; nous apprenions que M. le Curé de Mesnil-en-Xaintois, petite commune de deux cents habitants, du canton de Mirecourt, à 15 kilomètres environ de Vittel, avait organisé depuis quelques années, une représentation de la *Vie de*

Jeanne d'Arc, avec le concours exclusif de ses paroissiens : immédiatement nous reportions nos souvenirs à douze ans en arrière, alors que nous eûmes la bonne fortune de rencontrer notre aimable et érudit Secrétaire actuel avec sa famille, en plein Tyrol Bavarois, à Oberrammergau, à l'occasion de la célèbre représentation des *Mystères de la Passion* qu'on y donne tous les dix ans.

Ne redoutant pas cette fois encore, les ardeurs de la canicule, nous roulons à nouveau sur les routes poudreuses et peu pittoresques des Marches de Lorraine, pour nous diriger vers le Mesnil-en-Xaintois; nous y sommes rejoints par une foule de véhicules de toute forme et de tout âge, amenant des baigneurs, des habitants des environs, des prêtres, des femmes, des enfants, de dix lieues à la ronde.

Sans doute nous ne saurions retrouver le cadre de la prairie et des collines d'Oberrammergau dans une énorme grange en sapin privée de lumière, avec intention, parce que la scène est éclairée de quelques lampes fumeuses; sans doute les décors, d'ailleurs en partie détruits par un ouragan d'une année précédente, sont d'une grande simplicité, comme les costumes des acteurs; mais il faut tenir compte des modestes ressources des organisateurs.

Le *Mystère de Jeanne d'Arc*, dont je me permets d'offrir le livret à la Société, comporte trois parties de chacune trois actes :

I. — Inspirée avec :

1° Le Bois-Chenu; 2° La Maison de Jeanne d'Arc; 3° Le Départ de Vaucouleurs.

II. — Victorieuse avec :

4° Chinon ; 5° Orléans, 6° Reims.

III. — Martyre avec :

7° Le Jugement; 8° La Prison ; 9° Le Bûcher.

C'est évidemment une représentation très naïve de la Vie de l'héroïne, mais il y a lieu de remarquer que tous les acteurs et actrices sont exclusivement originaires des trois communes voisines et que seul M. le Curé du Mesnil est l'âme de cette manifestation locale.

Inutile d'ajouter qu'il a reçu avant notre départ les félicitations de ses nombreux spectateurs et leurs encouragements à persévérer dans la représentation du *Mystère de Jeanne d'Arc*.

Aussi bien, est-il réconfortant, à l'époque troublée où nous vivons, de rencontrer des gens pleins de cœur et de courage qui se dévouent pour faire revivre autour d'eux l'existence de la Bonne Lorraine, la sublime et héroïque libératrice de notre beau pays de France!

R. CHEVALLIER.

ÉTAT

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE de COMPIÈGNE

au 31 Décembre 1902.

Membres titulaires (1)

MM.

AIGLE (comte Louis de l'), avenue Marigny, (1890).

AIGLE (marquis de l'), ancien député, conseiller général de l'Oise, au Francport par Choisy-au-Bac (1893).

ARCHIAC (comte d'), ✠, à Villers-Saint-Paul, par Nogent-les-Vierges (1887).

ARGENTRÉ (comte d'), rue de la Magdeleine (1890).

ARRENTIÈRES (d'), rue d'Amiens, 25 (1899).

BALNY D'AVRICOURT (comte Fernand), O. ✠, ✿, ministre plénipotentiaire de la Principauté de Monaco, au château d'Avricourt (Oise), et à Paris, 11 *ter*, rue de la Faisanderie (1881).

BAZIN (Arthur), ✿, ancien percepteur, 11, rue Hurtebise (1891).

BAUDOÜIN, au Rond Royal (1901).

BEJOT (Paul), lieutenant d'infanterie au 72e d'infanterie, à Amiens (1887).

BENAUT (L.-A.), ✿, archiviste de la Société, rue Hurtebise, 12 (1885).

---

(1) Le chiffre qui termine la mention concernant chaque membre correspond à l'année de son admission dans la Société.

BÉNARD (Emile), ✻, architecte du Palais à Compiègue, rue de l'Arquebuse, 1, et à Paris, boulevard Péreire, 29 (1899).

BERNARD (Henri), ✿, architecte, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, inspecteur des travaux des Monuments historiques, rue des Cordeliers, 23 (1885).

BERTIER DE SAUVIGNY (comte A. de), à Cœuvres (1890).

BÉTHUNE (comte Max de), à Paris, 49, rue Saint-Dominique et à Rimberlieu, par Coudun (1898).

BIAS, libraire, rue Solférino (1902).

BLONDEAU, banquier, 6, rue de Hanovre, Paris (1902).

BLONDEL, receveur des finances, rue de Paris, 53 (1901).

BLU (Jules), ✿, professeur de dessin au Collège et à l'École municipale, conservateur du Musée Vivenel, place de l'Hôtel-de-Ville, 14 (1884).

BONNAULT D'HOUËT (baron Xavier de), archiviste-paléographe, inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, place du Palais, 4 (1878).

BOUDOUSQUIÉ (Lucien), ✿, ancien secrétaire général de préfecture, rue du Château, 7 (1890).

BOURSON (G.), ✿, imprimeur, directeur de la *Gazette de l'Oise*, rue Eugène-Floquet, 15 (1893).

BRÉDA (comte Jacques de), ✻, rue d'Alger, 7 (1873).

BRÉDA (le comte Robert de), rue François Ier, 19, à Paris (1881).

BREUIL (Mme du), rue des Fossés, 3 (1895).

BRIATTE (Jules), O. ✻, président de chambre honoraire à la Cour des Comptes, et à Paris, rue Bellechasse, 68 (189[illegible]).

BRULÉ (Georges), rue des Minimes, 1 (1889).

CAPLAIN (Albert), docteur en droit, avoué, rue des Minimes, 14 (1887).

CAUCHEME (Victor), ✿, inspecteur des bâtiments du Palais, 1, rue de l'Arquebuse (1869).

CAZIN, président honoraire du tribunal civil, rue de la Sous-Préfecture (1879).

CHALAMBERT (Louis de), à Montigny, près Crépy (1901).

CHAMPLIEUX (H. de), à Paris, 3, rue de l'Université (1893).

CHEVALLIER (Paul), médecin légiste, rue de la Sous-Préfecture, 7 (1868).

CHEVALLIER (Raymond), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (1875).

CHOISY (Auguste), ✿, industriel, à Chevrières (Oise) et à Paris, 14, rue des Jeûneurs (1900).

CHOUQUET, ancien adjoint au maire, rue Saint-Corneille, 23 et 25 (1901).

CHOVET (Alphonse), O. ✵, ✿, ✵, sénateur et conseiller général de l'Oise, rue Mounier, 8 et à Paris, boulevard Saint-Germain, 82 (1895).

COLIN (Auguste), rue du Petit-Château, 8 (1895).

COUDRET (Albert), ancien notaire, à Paris, avenue Victor-Hugo, 72 (1877).

COUTEULX DE CAUMONT (Louis le), sous-directeur des Haras, Boulevard Victor-Hugo (1896).

COUTTELENC, inspecteur-adjoint des forêts, rue Carnot, 6 (1901).

CREUZÉ DE LESSER (baron), 12, rue Volney, à Paris (1893).

CREUZÉ DE LESSER (baronne), née DE LABORDE 12, rue Volney, à Paris (1894).

DAGINCOURT (docteur), 12, place Victor-Hugo, Paris (1901).

DAUSSY, entrepreneur de plomberie, rue des Boucheries, 7 (1893).

DECELLE E., libraire-éditeur, place de l'Hôtel-de-Ville, 17 (1899).

DECIRY, ancien notaire, place de l'Hôpital, 5, pendant l'hiver et à Trosly-Breuil pendant l'été (1901).

DEHESDIN (Octave), juge suppléant au Tribunal civil, rue Mounier, 4 (1872).

DEMOUY (l'abbé), curé de Francières, par Estrées-St-Denis (1889).

DENIS (Madame), à Giraumont (Oise), et à Paris, 69, rue de Bretagne (1894).

DERÔME, ✻, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, rue d'Alger 17 (1890).

DERVILLÉ (J.-B.), ✪, économe du Collège, rue Hippolyte-Bottier, 33 (1886).

DEVISE (Albert de), chef d'escadron de l'armée territoriale, à Salency.

DONAU, lieutenant-colonel du 5.e de ligne, rue de l'Eglise-Saint-Germain, 10 (1901).

DORIA (comte), à Orrouy (1877).

DUBLOC (Edouard), docteur en droit, rue de Pierrefonds, 18 (1882).

DUBOIS (Henri), entrepreneur de maçonnerie, rue de Pierrefonds, 25.

DUMEZ, bijoutier, rue de Solférino, 29 (1893).

DUTILLEUL (E., G. O. ✻, ancien ministre des Finances, ancien député de l'Oise, à Elincourt-Sainte-Marguerite (1874).

ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET, ✻, ancien capitaine d'état-major, rue des Domeliers, 9 (1895).

FAILLY (comte Maurice de), rue des Domeliers, 30 (1885).

FÉRON D'ETERPIGNY (Madame le) à Margny-lès-Compiègne (1895).

FESSART (Paul), ✠, ancien sous-inspecteur des Forêts, chef de bataillon de l'armée territoriale, rue de la Sous-Préfecture, 25 (1873).

FIRINO (Roger), ancien député, conseiller général de l'Aisne, maire de Fontenoy (Aisne), par Vic-sur-Aisne (1890).

FLAMANT (Victorien), notaire, rue d'Alger, 11 et 13 (1892).

FLEURET, directeur des eaux de la Ville, rue de Clamart, 56 *bis* (1898).

FOUBERT-CAZÉ (D.), ancien juge au Tribunal de Commerce, administrateur de la succursale de la Banque de France, rue de Pierrefonds, 23 (1893).

FOURNIER-SARLOVÈZE, rue d'Alger, 5 (1901).

FOY (comte Fernand), membre de la Société des Bibliophiles français, boulevard Gambetta, 90 (1880).

FRANCE (vicomte de), G. O. ✠, I. ✿, général de division en retraite, à Croutoy, par Cuise-la-Motte, et 1, avenue de Tourville (1893).

FRANQUET (Jules), notaire, à Ressons-sur-Matz (1893).

GAILLARD (abbé), vicaire de St-Antoine (1902).

GALLOIS (l'abbé), curé d'Elincourt-Sainte-Marguerite (1896).

GUESNET (Louis), à Carlepont (1890).

HARLÉ D'OPHOVE, ancien conseiller général de l'Oise, à Chevrières, et à Paris, 34, rue de Grenelle (1870).

HENNET DE BERNOVILLE (Paul), à Venette (1890).

HUMBERT (l'abbé), curé de Saint-Germain, à Compiègne (1897).

JOURDAIN (Emile), notaire, rue Pierre-Sauvage, 47 (1894).

LABATE (Victor), rue de Paris, 80 (1882).

LAC (Jules DU), ancien magistrat, rue des Minimes, 10 (1868).

LAC (René DU), à Versailles, impasse Montbauron (1875).

LAMBERTYE (comte Gaston DE), rue d'Alger, 2 (1868).

LAMBIN (Paul), rue Saint Corneille 45, (1901).

LANGLOIS (Anatole), ancien auditeur au Conseil d'Etat, conseiller général de l'Oise, au Quesnoy-Chevrières (Oise), et à Paris, 55, rue de Vaugirard (1884).

LARA, ✻, capitaine de cavalerie en retraite, à Paris, rue de la Planche, 2, rue des Fossés, 9 (1893).

LAZE (L.), ✪, ingénieur-chimiste, rue d'Amiens, 5 (1893).

LEDUC, rue de l'Aigle, *Villa des Sorbiers* (1896).

LEFEBVRE (Henry), I. ✪, imprimeur, directeur de la *Dépêche de l'Oise*, conseiller municipal, ancien président du Tribunal de Commerce, rue de Solférino, 31 (1876).

LEMAIRE, docteur en médecine, rue de Pierrefonds, 6 (1901).

LEQUEUX-REUCHIN, pharmacien, place du Change, 15 (1901).

LEVÉZIEL, imprimeur, directeur de l'*Echo de l'Oise*, rue des Pâtissiers, 9 et 11 (1902).

LHEUREUX, percepteur des contributions directes, rue des Fossés, 25 (1895),

LIÉNART, ✪, ancien commissaire-priseur, à Elincourt-Sainte-Marguerite (1889).

LUPPÉ (marquis de), au château de Beaurepaire, par Pont-Sainte-Maxence (1900).

MAGNIENVILLE (Roger de), rue Saint-Lazare, 15 (1874).

Maindreville (Léon Doé de), à Aramont-Verberie (1895).

Maintenant (Félix de), ✻, président du tribunal civil, rue des Minimes, 3 (1874).

Mareuse (Edgar), I. ✿, secrétaire de la Commission des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann, à Paris (1893).

Martin (l'abbé), curé de Villers-Saint-Paul, par Nogent-les-Vierges (1893).

Mauroy (comte de), au château de Thivet, par Nogent (Haute-Marne) (1898).

Mazeran (l'abbé), ✿, I. ✿, O. ✻, chanoine honoraire curé de Saint-Antoine, rue Hersau, 2 (1899).

Meister (abbé), curé d'Halloy, par Grandvilliers (Oise) (1901).

Mennechet de Barival (Alphonse), à Chiry-Ourscamp (1877).

Mennecier (A.), imprimeur, gérant du *Progrès de l'Oise*, conseiller municipal, rue Pierre-Sauvage, 17 (1893).

Meuraine (Louis), rue St-Lazare, 30 *bis* (1895).

Meyer (Henri), Ingénieur des Arts et Manufactures, 23, rue Le Verrier, à Paris, et à Compiègne, rue Biscuit, 7 (1879).

Moral (Félix), à Chiry-Ourscamp (1890).

Moreau, ✻, inspecteur adjoint des forêts, en retraite, rue Fosse-Moyenne, 13 (1901).

Morel (abbé Emile), ✿, ✻, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, curé de Chevrières (1875).

Mothe-Houdancourt (duc de la) au Fayel par Canly, et 18, avenue de Tourville, Paris (1899).

Motte (baron de la), O. ✻, Inspecteur général honoraire des Haras, rue des Domeliers 17 (1895).

MURE (Henri), ✠, ancien secrétaire d'ambassade, rue des Domeliers, 13 (1891).

PALAT (lieutenant-colonel), ✠, rue Monsieur, 21, Paris (1894).

PARINGAUX, notaire, rue des Minimes, 18 (1887).

PEIFFER (Albert), inspecteur des Eaux et Forêts, rue Vivenel, 30 (1900).

PERCHE (Paul la), 14, avenue Thiers, et 37, rue Jean Goujon, Paris (1886)

PHILIPPET (l'abbé), chanoine honoraire, archiprêtre, curé de Saint-Jacques, rue Mounier, 14 (1889).

PIHAN (l'abbé), chanoine prébendé, curé-doyen d'Estrées-Saint-Denis (1898).

PILLON (Alphonse), maire de Roye-sur-Matz, et 10, boulevard Raspail, à Paris (1881).

PION (Maurice), directeur de la succursale de la Banque de France, rue Napoléon, 3 (1901).

PLESSIER (Léon), conducteur des Ponts-et-Chaussées, en retraite, rue de Lancry, 9 (1889).

POILANE, avoué, rue d'Alger, 4 (1901).

POISSONNIER (Charles), notaire, rue Saint-Antoine, 7 (1879).

POUL (Madame de), rue de la Sous-Préfecture, 4 (1895).

PUGET (vicomte Raymond du), avenue Thiers, 22 (1868).

ROCHEFORT, ✪, docteur en médecine, à Lassigny (1875).

ROMISZOWSKI (de), receveur de l'Enregistrement, rue des Boucheries, 13 (1896).

ROUCY (Francis de), à Clairoix et place du Palais, 6 (1872).

ROY (l'abbé), curé de Tricot (1895).

ROYER (Louis de), châlet de Vaudrampont, par Morienval (1902).

SABATIER (Gabriel), officier supérieur en retraite, place du Palais, 2 (1901).

SEMELAIGNE, juge suppléant au Tribunal civil, rue des Fossés, 37 (1896).

SERÉ (Madame Florimond), rue Le Féron, 16 (1896).

SÉRON, rue de l'Etoile, 3 (1901).

SEROUX (Gérard de), à Béthisy-Saint-Martin (1876).

SEROUX (baron Henri de), ancien capitaine d'infanterie, rue Hurtebise, 13 (1881).

SOLEAU (Robert), ✻, conseiller à la Cour d'appel, 78, rue de Rennes, à Paris (1893).

SOREL (Madame), rue des Boucheries, 21 (1902).

SOUHART (Roger), ✻, ancien capitaine d'état-major, à Remy (1876).

THÉRET, notaire, boulevard Saint-Denis, 24, à Paris (1901).

THÉRY (docteur), rue Joseph-Leprince, 16 (1895).

THUISY (marquis de), ✻, ✿, ancien secrétaire d'ambassade, conseiller général de l'Oise, à Baugy (1868).

TRÉMISOT (Maurice de), place du Palais, 10 (1875).

VARANVAL (Fernand de), à Varanval près Jaux, par Le Meux (1898).

VATTIER (l'abbé), chanoine honoraire de Nazareth et de Tibériade, aumônier des dames de Saint-Joseph, boulevard Gambetta, 30 (1895).

VEYSSEYRE (Antoine), commissaire-priseur, rue Le Féron, 14 (1901).

VILLEMONT (Charles), administrateur de la succursale de la Banque de France, rue de Paris, 82 (1873).

VIMONT (Amédée), rue du Château, 3 (1869).

VORGES (A. DOMET de), avenue Thiers, 4 (1873).

WILHÉLEM (Georges), notaire, rue des Minimes, 24 (1896).

WURTZ (Louis), ✪, docteur en médecine, ancien conseiller d'arrondissement, rue Sainte-Marie, 3 (1882).

Membres honoraires

Le Préfet de l'Oise.

Sa Grandeur l'Evêque de Beauvais.

LASTEYRIE (comte Robert de), ✻, ✪, I. membre de l'Institut, ancien député, professeur à l'Ecole des Chartes, à Paris (1893).

LECOT (S. E. Mgr) ✻, cardinal-archevêque de Bordeaux, ancien président de la Société (1886).

Membres correspondants

MM.

BARTHÉLÉMY (Anatole de), ✻, membre de l'Institut, à Paris, 9, rue d'Anjou (1868).

BASSEVILLE (A.), ancien président de la Société historique de l'Orléanais, à Orléans (1894).

BEHAULT DE DORNON (Armand de), à Bruxelles (1893).

BENARD (Pierre), architecte à Saint-Quentin (1894).

BERNHARDT (Frédéric de), ancien chef de bureau au *Foreign Office*, 23, Blenheim Crescent W., à Londres (1878).

BLOMME (A.), ✪, président du tribunal civil, à Termonde (Belgique) (1878).

BROUSSILLON (comte Bertrand de), ✪, au Mans (1894).

CAIX DE SAINT-AYMOUR (vicomte Amédée de), membre de la Commission des Monuments historiques, 112, boulevard de Courcelles, à Paris (1881).

CALONNE (baron Albéric de), à Amiens (1888).

CAPELLINI (commandeur), O. ✻, professeur à l'Université de Bologne (Italie) (1875).

CARTAILHAC (Emile), ✻, à Toulouse (1875).

CHANTRE (Ernest), ✻, ✿, I., sous-directeur du Muséum de Lyon (1878).

CHARENCEY (comte H. de), membre de la Société asiatique, à Paris (1875).

CHARVET, ✿. président de la Société académique de l'Oise, à Beauvais (1888).

CHEVALIER (chanoine Ulysse), ✻, correspondant de l'Institut, à Romans (Drôme) (1880).

CONSTANS (Louis), ✿ I., professeur à la Faculté des lettres d'Aix (1876).

CORNEAUX (abbé), ✿, curé de Longpont (Aisne) (1884).

ÇOUARD, ✿ I., archiviste de Seine-et-Oise, à Versailles (1881).

DELIGNIÈRES (E.), ✻, ✿ I., président de la Société d'Emulation d'Abbeville (1878).

DEMORLAINE, sous-inspecteur des Eaux et Forêts, à Abbeville (1902).

DEPOIN (Joseph) ✿, secrétaire de la Société historique de Pontoise et du Vexin, à Pontoise (1897).

DESJARDINS (Gustave), ✻, chargé de cours à l'Ecole des Chartres, à Paris (1869).

DEVILLERS (Léopold), ✿, ancien archiviste de l'Etat, à Mons (1896).

DOGNÉE (Eugène), ✻, à Liège (1869).

DONNET (Fernand), administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Anvers (1898).

DUFOUR (Auguste), ✿ I., bibliothécaire de la ville, à Corbeil (1888).

DUPONT (E.), O. ✵, directeur du Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (1875).

DUPUIS (Ernest) ✵, conseiller général de l'Oise, président du comité archéologique de Senlis à Pontarmé (Oise) (1895).

FRANCART (Adolphe), avocat, à Mons (Belgique) (1880).

FROHNER, ✵, ancien conservateur au Musée du Louvre, à Paris (1869).

GARRIGOU (docteur), chargé de cours à l'Ecole de médecine, à Toulouse (1883).

GERMAIN DE MAIDY (Léon), I. ✿, secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy (1880).

GILLET (Auguste), à Arras (1880).

GRANDMAISON (Ch. LOYSEAU de), ✵, correspondant de l'Institut, à Tours (1888).

GRESSIER, 24, rue des Gourneaux (1902).

GUIMET (Emile), O. ✵, directeur du Musée Guimet, à Paris (1878).

HAGEMANS (Gustave), ancien membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles (1875).

HAMARD (l'abbé I.-B.), curé de Hermes (Oise) (1882).

HYMANS (Henry) membre de l'Académie royale des Beaux-Arts, correspondant de l'Institut, à Bruxelles (1892).

JULLIOT (G.), I. ✿, membre de la Société archéologique de Sens (1878).

KANZLER (baron), directeur du musée profane de la Bibliothèque vaticane, Rome (1901).

LAFFOLYE (Paul), architecte, 34, rue Condorcet à Paris (1898).

LAGERBERG (le chevalier M.), chambellan du roi de Suède, à Gothembourg (Suède) (1872)

LAIR comte (Charles), ✪, au château de Blou (Maine-et-Loire) (1873).

LANGHORNE (révérend W. H.), M. A. Camb., recteur de Worton, près Oxfort (Angleterre) (1888).

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil Saint-Firmin (Oise) (1873).

LAUGARDIÈRE (vicomte de), ancien magistrat, à Bourges (1878).

LE CORNU (colonel Ph.-C.), *C. M. A.*, président de la Société Jersiaise d'histoire, à Jersey (1883).

LEDOUBLE (chanoine), secrétaire de l'Evêché, à Soissons (1884).

LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), I. ✪, archiviste paléographe, à Paris, 13, rue de Phalsbourg (1888).

LEFRANC (Abel), I. ✪, secrétaire du Collège de France. à Paris (1875).

LÉQUES (Léopold), O. ✵, à Neuilly (Seine), 107, rue Perronet (1888).

LŒRSCH (docteur Hugo), professeur à l'Université de Bonn (1869).

LUCAS (Charles), I. ✪, architecte à Paris, 23, rue de Dunkerque (1869).

LUÇAY (comte de), ✵, correspondant de l'Institut, à Paris, 90, rue de Varennes (1878).

MACQUERON (Henri), membre de la Société d'Emulation d'Abbeville (1888).

MARSAUX (l'abbé), chanoine honoraire, directeur de l'archiconfrérie de Saint-Joseph, à Beauvais (1891).

MEYER (Henri), à Paris, ingénieur civil, 24, avenue Hoche (1888).

MICHAUX (Alexandre), imprimeur, à Soissons (1883).

MONCLAR (marquis de), ✵, ministre plénipotentiaire, à Paris, 18, rue de l'Arcade (1868).

MULLER (l'abbé Eug.), ✿, chanoine honoraire, aumônier de l'hospice Condé, à Chantilly (1892).

PAISANT (Alfred), ✵, président du Tribunal civil de Versailles (1874).

PÉCOUL (Auguste), archiviste-paléographe, à Paris (1874).

PETIT (Ernest), ✵, président de la Société des Sciences de l'Yonne, à Paris, 8, rue du Bellay (1897).

PLANTÉ (Adrien), ancien député, maire d'Orthez (Basses-Pyrénées) (1894).

POISSONNIER père, ancien notaire, à Chauny (1879).

PONTEAUMONT (Léonce de), à Cherbourg (1875).

POTTIER (chanoine), président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne (1900).

PRAROND (Ernest), ✵, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville (1869).

RENDU (Armand), député et conseiller général de l'Oise, à Maignelay (1869).

REY (Emmanuel), ✵, membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris (1869).

RICHARD (J.-M.), ✿, archiviste-paléographe, à Laval (1874).

ROUSSEL (Ernest), archiviste de l'Oise, à Beauvais (1896).

RUPPERT (docteur), O. ✵, conseiller, secrétaire général du gouvernement Grand-Ducal, à Luxembourg (1878).

SAINTENOY (Paul), ✿, architecte, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, 116, rue de l'Arbre-Bénit (1893).

SAINT-PAUL (Anthyme), ✿, à Paris, 6, rue des Chartreux (1884).

SALAMBIER (l'abbé), docteur en théologie à Lille (1888).

SCHMIDT (professeur Waldemar), ✻, à Copenhague (1872).

SENNEVILLE (G. de), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, à Paris (1869).

SOIL (J.-Eugène), I. ✿, juge d'instruction, conservateur du Musée, à Tournai (1896).

TRANCHANT (Charles), O. ✻, ancien conseiller d'Etat, à Paris (1872).

TRAVERS (Emile), ancien conseiller de Préfecture à Caen (1868).

VAN DEN GHEYN (le chanoine G.), directeur de l'Institut Saint-Liévin, à Gand (1896).

VATIN (Eugène), juge de paix, membre du Comité archéologique, à Senlis (1874).

VAYSON (Janin), ✻, à Abbeville (1888).

VINCK DE WINNEZÉELE (le baron DE), secrétaire perpétuel de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers (1892).

VIOLLET (Paul), ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire de la Faculté de droit, à Paris (1872).

TABLE

Compiègne. — Imprimerie E. Levéziel. 8355


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01375 8332

